QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12249 – 4 F – JEUDI 14 JUIN 1984

AU COURS DE SON VOYAGE EN URSS

M. Mitterrand se rendra à Stalingrad

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 15 à 23

- *Trois peintres contemporains : Kiefer, Chia, Twombly*
- Under fire, *un film sur le pouvoir des médias.*

« Gouvernement de désunion nationale » au Liban

Constitué le 30 avril dernier, en principe pour mettre fin à la guerre civile au Liban sur la base de réformes institutionnelles, le gouvernement de M. Rachid Karamé a, enfin, obtenu le mardi 12 juin l'investiture du Parlement, assortie de « pouvoirs exceptionnels ». *Mais à y regarder de plus près* on constate que le « cabinet de la dernière chance » ne bénéficie en réalité ni de la confiance des parties en conflit ni d'une marge d'action qui lui aurait permis de conduire le pays du Cèdre à la concorde nationale.

M. Rachid Karamé n'a pas *pu s'assurer, comme* il le *sou*haitait, les « pleins pouvoirs » mais seulement la possibilité d'amender ou d'abolir les décrets-lois édictés par son prédécesseur en 1982-1983 et jugés par les partis de l'opposition comme anticonstitutionnels. Hormis la révision des *décrets-lois litigieux*, M. Rachid Karamé ne pourra introduire aucune réforme institutionnelle, politique, économique ou sociale sans la triple approbation du Parlement, du gouvernement et du président de la République, qui sont, peu ou prou, tributaires du Front libanais (coalition des partis chrétiens), dont les options sont *bien éloignées des siennes* et de celles des formations de l'opposition.

Les dirigeants du Front libanais – essentiellement MM. Pierre Gemayel, chef du Parti phalangiste, et Camille Chamoun, président du Parti national libéral – ont, il est vrai, donné leur caution à certains principes fondamentaux que défendent les formations de l'opposition. Mais leurs milices (les Forces libanaises) viennent une fois de plus de remettre en cause les bases du « compromis » réalisé au cours des « conférences du dialogue » qui ont été organisées successivement à Genève et à Lausanne.

Dans *un communiqué diffusé* le 1er juin, les Forces libanaises récusent les huit « hérésies » du gouvernement Karamé. Elles se prononcent notamment contre l' « identité arabe » du Liban, l'abrogation de l'accord de paix conclu entre Beyrouth et Jérusalem le 17 mai 1983 et la réforme des institutions dans un sens favorable à la majorité musulmane du pays. En conclusion, les milices s'engagent à *continuer la lutte* « politique *et* militaire » pour défendre les « droits historiques, politiques et nationaux du peuple chrétien ».

Les choses étaient, en réalité, claires depuis la formation du cabinet, il y a quarante-trois jours. Celui-ci avait été constitué non en fonction d'un programme commun mais sur la base de vœux pieux dont la sincérité était pour le moins *douteuse. Les deux camps* antagonistes n'avaient accepté *de participer au gouvernement* que contraints par leurs alliés *respectifs. La Syrie avait* sommé les forces de l'opposition de ne pas mettre à profit leur supériorité numérique et militaire. Israël avait fait savoir aux Forces libanaises qu'il n'avait pas l'intention de prêter *main-forte* à une *quelconque* entreprise guerrière ; l'impopularité du conflit libanais, la conjoncture socio-économique désastreuse, l'approche des élections, tout concourt au désengagement relatif – même *s'il n'est que provisoire* – de l'État hébreu.

Beaucoup dépend dès lors de l'issue de la consultation du 23 juillet en Israël. En attendant, l'équipe de M. Karamé, surnommée « gouvernement de désunion nationale », est condamnée à « gérer » la guerre civile qui, au cours de la seule journée de lundi, a fait près de cent tués dans la seule ville de Beyrouth.

(Lire nos informations page 4.)

Menaces américaines sur les importations d'acier

Le tiers-monde ferait les frais de la réduction recommandée par le département du commerce

La commission du commerce international, organisme faisant partie du ministère américain du commerce, va recommander au président Reagan de prendre de sévères mesures pour limiter les importations d'acier.

Réunie le 12 juin, elle a en effet jugé que ces importations, qui n'ont cessé de croître ces dernières années pour représenter 25 % du marché au cours des quatre premiers mois de l'année 1984 contre encore 20 % en 1983, causaient un grave préjudice aux sidérurgistes américains sur plusieurs catégories d'acier représentant environ 70 % de la production totale.

L'ITC (International Trade Commission) répondait à une plainte déposée conjointement par Bethlehem Steel (le numéro deux de l'acier) et par le Syndicat des ouvriers sidérurgistes (United Steel Workers of America), qui faisait campagne depuis de longs mois sur le thème *Foreign Steel steals jobs*, (les importations volent l'emploi).

La commission doit maintenant déterminer d'ici un mois quelles actions précises elle souhaite voir mises en œuvre (limitation par quotas ou par les prix à l'entrée aux États-Unis) pour ensuite les soumettre au président américain.

Si le détail reste à déterminer, on en connaît toutefois d'ores et déjà la portée globale : il s'agirait de limiter les importations à environ 15 % de la demande pendant cinq ans, de quoi donner un « sursis » nécessaire aux maîtres de forges américains pour redevenir compétitifs.

M. Reagan est totalement libre d'accepter, d'amender ou de refuser en bloc ce projet. Mais sa tâche n'est pas simple. Les sidérurgistes ont, en effet, mené leur affaire pour que le président ait à se prononcer en septembre, à deux mois des élections. Ils ont parallèlement eu recours à toutes les procédures légales possibles, comme le dépôt d'un projet de loi visant à limiter les importations également à 15 % et la multiplication des plaintes antidumping contre plusieurs fournisseurs d'aciers étrangers.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 32.)

Le président de Creusot-Loire demande la mise en règlement judiciaire de la société

Les pouvoirs publics sont hostiles à cette mesure La décision appartient au tribunal de commerce

Creusot-Loire a décidé, le 13 juin, de demander sa mise en règlement judiciaire. Un communiqué rendu public après une conférence de presse tenue en fin de matinée par M. Pineau-Valencienne, le président du groupe, précise : *« Le conseil d'administration a décidé, du fait de l'impossibilité de présenter un plan de redressement et, par conséquent, du caractère irrémédiablement compromis de la situation de la société, de mandater son président pour demander au tribunal de commerce de tirer les conséquences de la situation par la mise en règlement judiciaire de la société. »*

M. Pineau-Valencienne, estimant que c'était là *« l'échec de la tentative de sauvetage de Creusot-Loire »*, a souligné que les conséquences en seront dramatiques pour tout le monde, avec la perte de commandes et de contrats, des répercussions importantes pour les sous-traitants (environ 10 000) et dans certaines régions (Saône-et-Loire, par exemple) ; enfin, il a indiqué que les répercussions sur l'emploi seront beaucoup plus lourdes que celles du plan de redressement.

Le PDG de Creusot-Loire a réaffirmé que la raison majeure de cette débâcle était les pertes de la sidérurgie du groupe, qui n'a reçu aucune aide ni de l'État ni de la CEE (alors qu'Usinor et Sacilor ont bénéficié de 10 milliards de francs en moyenne annuelle depuis 1978).

Dans un communiqué distinct, le groupe Schneider précise sa position. On sait que les pouvoirs publics avaient conditionné l'ouverture de nouvelles négociations à la fourniture par Empain-Schneider de 800 millions de francs sous forme de fonds propres à sa filiale Creusot-Loire.

Affirmant que le groupe Empain-Schneider est composé de *« sociétés totalement autonomes »*, qui ont *« une activité spécifique »*, *« des organes sociaux propres »* et *« des actionnaires différents »*, ses actionnaires ont, *« à l'unanimité »*, estimé que l'effort de 620 millions de francs accepté en novembre 1983 était le maximum que pouvait faire le groupe. Cette somme représente, disent-ils, une partie substantielle des actifs nets de Schneider. L'accroître représenterait *« une opération aventureuse »* qui ne saurait être proposée aux actionnaires. Il s'agit là, précisent-ils, *« des principes et des contraintes fondamentales du droit des sociétés cotées »*.

Le groupe réfute, enfin, la tentative de prise de participation par des entreprises et banques nationalisées d'une partie du groupe Schneider. Après avoir tenté en vain de s'introduire dans la Société parisienne d'études et de participations (SPEP), clef de voute du groupe Empain-Schneider. Ces investisseurs *ont* proposé de prendre le contrôle de Jeumont-Industries, une filiale qui détient 20 % de Schneider et, indirectement 12 % de Creusot-Loire. M. Pineau-Valencienne a accepté une prise de participation minoritaire, mais pas un contrôle qui aurait entraîné vraisemblablement le contrôle de Schneider. Il accuse donc les pouvoirs publics d'avoir cherché subrepticement à nationaliser Schneider.

Le tribunal de commerce de Paris se réunit, ce mercredi 13 juin dans l'après-midi, en chambre du conseil, pour statuer sur ce dossier et sur la déclaration de cessation de paiement du groupe Creusot-Loire. Le procureur de la République, qui s'était déjà vivement opposé au dépôt de bilan éventuel en octobre 1983, tentera sans doute d'obtenir un nouveau délai. Il devrait rappeler l'effort des pouvoirs publics, prêts à mettre 3 des 4 milliards de francs nécessaires au premier groupe de mécanique lourde français et à prêter 500 millions du milliard de francs d'effort demandé à l'actionnaire principal de Creusot-Loire. Il soulignera enfin le rôle possible, au niveau d'une des sociétés mères, d'un groupe d'investisseurs publics. Mais la volonté du conseil d'administration de Creusot-Loire de démissionner en cas de refus de mise en règlement judiciaire rendra inévitable la nomination d'un administrateur judiciaire.

Les commentaires ne vont pas manquer dans les jours à venir – quelle que soit la décision du tribunal de commerce – sur le rôle des dirigeants de Creusot-Loire comme sur l'attitude des pouvoirs publics. Déjà, M. André Billardon, député PS du Creusot, dénonce l'*« attitude suicidaire »* des dirigeants de Creusot-Loire, *« exclusivement dictée par des considérations sans rapport avec l'intérêt national »*.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

Loin

Les systèmes d'armement se perfectionnent chaque jour. La destruction par l'armée américaine d'un missile hors de l'atmosphère est un nouveau progrès qui ne peut laisser personne indifférent. L'administration américaine voudrait maintenant tester une arme antisatellites.

On aurait tort de s'inquiéter de ces succès et de ces projets. Il faut au contraire s'en féliciter. Après la guerre terrestre, puis la guerre aérienne, voici les combats de l'espace. Le temps viendra où les Grands seront techniquement capables de laver leurs querelles loin, très loin de nous.

L'idéal serait même qu'ils parviennent un jour à s'entre-battre dans d'autres galaxies. On aurait la paix sur terre.

BRUNO FRAPPAT.

Le PC italien après Berlinguer

I. – *Le double héritage*

Les obsèques d'Enrico Berlinguer devaient avoir lieu ce mercredi 13 juin dans l'après-midi, sur la place Saint-Jean-de-Latran, à Rome. Un million de personnes venues de toute l'Italie étaient attendues. *L'URSS* est représentée par M. Mikhail Gorbatchev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, la *Chine* par le premier ministre, M. Zhao Ziyang, en visite en Italie. *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, devait assister à la cérémonie.

Rome. – Le PCI a parcouru trop de chemin, a adopté au cours de la décennie écoulée une ligne trop singulière au sein du mouvement communiste international pour ne pas se sentir quelque peu orphelin.

De notre correspondant
PHILIPPE PONS

Certes, l'appareil et les hommes qui entouraient le secrétaire général disparu assureront la continuité. Mais est-ce suffisant ? Le sentiment de vide laissé par la mort de Berlinguer est d'autant plus vif que celle-ci intervient à un moment crucial de l'histoire du PCI. Après les grandes initiatives (le « compromis historique », l'eurocommunisme et les distances prises vis-à-vis de Moscou), il lui faut définir une nouvelle stratégie.

Enrico Berlinguer avait fait accomplir à son parti une longue marche : il lui restait à consolider ses acquis en construisant des perspectives. Or, l' « alternative démocratique » qui passe par une alliance obligée avec les socialistes, le « gouvernement différent » comme phase *intermédiaire*, sont encore des notions trop fumeuses, leur contour *est trop mal défini pour constituer* un point de référence suffisamment *solide, une idée-force qui fasse* aller de l'avant.

Le *mérite d'Enrico Berlinguer fut* d'avoir su éviter un éclatement de la *famille communiste à la suite* de l'abandon des vieilles certitudes. Sa personnalité était, en quelque sorte, la garantie de ses choix, même pour ceux qui ne partageaient pas ses idées. Ce dirigeant, en qui la base avait confiance même s'il la déroutait parfois parce qu'il incarnait une sorte de « socialisme éthique » était un garant. Ce garant disparu, les objectifs en paraissent d'autant plus abstraits.

(Lire la suite page 3.)

Un entretien avec Mme Simone Veil

« Il s'agit de savoir si nous voulons vivre dans une société de type marxiste ou non »

Nous publions, à partir de ce numéro, des entretiens avec les chefs de file des trois principales listes en présence aux élections européennes – aujourd'hui, Mme Simone Veil ; demain, M. Georges Marchais ; après-demain, M. Lionel Jospin – après avoir donné précédemment la parole à chacune des onze autres listes.

« Quelle a été pour vous, dans cette campagne, la plus grande difficulté ?

– La plus grande difficulté, qui n'est pas propre à cette campagne – je la ressens depuis des années – est de faire comprendre que les problèmes européens et les problèmes nationaux sont étroitement liés. C'est méconnaître la réalité du Parlement européen que d'imaginer que l'on y traite de problèmes européens ou de problèmes techniques détachés des grandes options politiques. Nous appartenons à des groupes politiques et, comme dans un parlement national, nos engagements politiques dictent de plus en plus nos choix et nos votes.

» Aujourd'hui, le problème n'est plus de discuter des institutions. Ce débat institutionnel, qui suscitait des majorités d'idées, est dépassé. Nous votons sur des règlements, sur le contenu de politiques communautaires. Les points de vue qui s'opposent sont les mêmes que sur les sujets purement nationaux. L'Europe n'est pas une abstraction. Les décisions prises au Parlement européen concernent autant les Français que celles qui sont prises au niveau national. Par exemple, c'est l'Europe, telle qu'elle est et non telle que les socialistes veulent la transformer, qui nous a évité le choix du protectionnisme, c'est-à-dire de l'économie administrée et du déclin, au moment du débat sur la sortie du SME.

– Les clivages politiques que vous évoquez sont apparus notamment au moment du vote du projet Spinelli de traité d'union européenne. Vous les avez dépassés en prenant la tête d'une liste où se côtoient partisans et adversaires de ce projet. Pourtant, quand, à Strasbourg, M. Mitterrand a approuvé l'inspiration d'un tel projet, vous avez jugé l'ensemble de ses propos « fumeux ». Comment expliquer cette attitude ?

– Il faut à la fois donner des perspectives à l'Europe, manifester la volonté d'aller de l'avant, mais aussi rester réaliste. J'ai voté le projet du traité d'union européenne, même si, tel qu'il est, je suis loin de le trouver parfait, parce qu'il était important que le Parlement manifeste sa volonté d'avancer, et parce qu'il marquait un progrès par rapport aux précédentes propositions Genscher-Colombo, qui laissaient le Parlement de côté.

» Ce qui m'intéresse dans ce projet, c'est qu'il s'inspire de l'équilibre institutionnel actuel qui repose sur cette coexistence assez bizarre entre les institutions supranationales que sont la Commission et le Parlement d'une part, et une coopération intergouvernementale d'autre part. C'est un compromis par rapport à un projet fédéraliste qui a été écarté dès l'abord par les parlementaires eux-mêmes comme étant irréaliste. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 10.)

M. LIONEL JOSPIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, chef de file de la liste socialiste aux élections européennes, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » mercredi 13 juin, de 18 h 30 à 20 heures.

Dirigé par Élie Vannier, le débat sera animé par André Passeron et Bernard Brigouleix pour *le Monde*, par Gilles Leclerc et Bruno Cortès pour RTL.

Mme Simone Veil (Union de l'opposition) sera l'invitée du « Grand Jury » jeudi 14 juin, et M. Georges Marchais (PC), vendredi 15.

Le Monde

idées

Le nerf de la guerre

On en revient toujours au même problème : l'argent.
Yves Florenne étudie plusieurs articles de revues qui lui sont consacrés pour constater que les Français, entre lesquels existe un joli consensus sur la nécessité d'avoir, sont moins d'accord pour partager.
Laurent Greilsamer analyse le livre de Pierre Péan traitant de la dernière en date des grandes escroqueries publiques, l'affaire des avions renifleurs.
Angelos Angelopoulos, passant des particuliers à l'Etat, conseille à la France de suivre la vieille recette de Keynes et de ne pas hésiter à financer l'indispensable relance par un accroissement du déficit budgétaire, quitte à recourir, pour éviter les effets inflationnistes, à la mobilisation d'une partie des dépôts bancaires.

« VUES ET REVUES », par Yves Florenne

L'argent

CE n'est pas, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, une revue de gauche qui s'attaque à l'argent et salue Zola en affichant un titre célèbre, mais celle de la « nouvelle droite » (1). Elle l'illustre par sa couverture, sur fond étoilé, de l'aigle par laquelle, à peine née, le modèle des républiques déclarait ingénument sa vocation impériale. L'ombre portée du noble oiseau est celle d'un grand prédateur de papier : le dollar. La référence de la revue à *l'Argent* se double de celle à un autre roman : *les Faux Monnayeurs.*

On n'avait encore jamais vu un empire assurer sur la fausse monnaie sa fortune, faire payer par les autres une puissance organisée par son propre désordre et forcer le monde entier à prendre son papier pour de l'or. On sait tout cela, mais il n'est pas mauvais de le crier sans retenue, ni de dénoncer la primauté de l'économique et du mercantilisme sur quoi sont fondées nos sociétés.

Nouvelle droite ou pas, si ces analyses sont bonnes, pourquoi les taire ? On exprime de l'inquiétude parce qu'il m'est arrivé de citer, généralement pour les critiquer, des revues de la nouvelle droite. Pas d'accord. Il suffit de regarder où on met les pieds. Et de profiter de l'occasion pour noter ce paradoxe à double détente : cultiver un anti-américanisme radical, exalter les cultures originelles de l'Europe : tout en assurant de sa considération distinguée Rome qui les a détruites.

De l'accord...

C'est sur un tout autre horizon que se lève la « nouvelle citoyenneté » et sa revue nouvelle (2). Jean-Marie Domenach, dans un substantiel entretien, y remue les idées. Il constate lui aussi que l'économique a tout dévoré, y compris ce qui ne devrait pas être sa pâture. Les idées, justement, *« sont entrées sur le marché, la culture est devenue une production »*, et la création un produit qui se pèse à son poids de dollars et de publicité. La désaffection est manifeste, envers une culture désintéressée, cet *« humanisme dont nous n'arrivons pas à nous déprendre »*. Qui, *« nous »* ? – sinon un petit nombre. Puisque ce qui est pour nous depuis trois mille ans, non pas une mais la culture, fut celle du petit nombre. Alors, sans déclarer expressément sa mort, ce que d'autres font avec jubilation, Domenach médite sur une nouvelle culture. Elle intégrerait la compréhension des sciences, et, bien entendu, la pratique ou le culte des techniques. Ce qui ne sera pas, en tout cas, la débarrasser de l'argent. »

Ailleurs, dans un autre échange de vues, Alain Duhamel constate chez les Français un *« accord sur l'essentiel »*, un *« consensus hexagonal éclatant »* (3). On approuve avant d'avoir lu. Ce qui unit les Français ce n'est pas tant d'être français, moins encore d'être, tout court : c'est d'avoir. Et de tout accepter, sauf d'avoir moins quand on a eu. Si le total à partager diminue, toute solidarité se délite. Il faut lire là-dessus les propos de cinq syndicalistes CGT mais n'appartenant à aucun parti (4). *« C'est malheureux à dire*, conclut l'un d'eux, *mais notre vie syndicale n'est faite que de compromis. Nous ne luttons pas pour changer la société, mais pour survivre dans celle-ci, qui ne nous convient pas. »* Concert de voix simples et vraies, parfois non sans saveur ingénue : *« A partir du moment*, dit Pierre l'ajusteur, *où on devient un homme politique, les gens normaux sont en danger. »*

Ne voit-on pas le consensus des Français se manifester dans une sorte de levée en masse invisible : devant l'ombre d'une redistribution de l'avoir, si faible qu'elle soit, et se fît-elle par prélèvement sur le travail de ceux qui en ont, pour être restitué à ceux qui n'en ont pas ? Le consensus le plus éclatant porte donc, au bout du compte, sur l'argent. Autrement dit : le « pouvoir d'achat ». L'usage, l'usure effacent ce que l'expression a de révélateur dans l'enflure et la dérision. Pour ce pouvoir-là, on laisse sur le marché les autres pouvoirs, à qui en voudra.

Il est significatif qu'on parle peu de cinquante millions de citoyens et beaucoup de cinquante millions de consommateurs. *Les Français* dans leur majorité (la France a, bien sûr, son tiers-monde intérieur) sont tous d'accord, chacun pour soi et selon ses moyens, pour se maintenir en graisse – au figuré bien sûr – en attendant de pouvoir se remettre à l'engraissement continu. Il n'y a pas si longtemps qu'ils avaient commencé, paraît-il, à devenir des veaux, avatar qui précède le rhinocéros. Le mot n'est pas moins injuste, en cela que la métamorphose concerne l'Occident tout entier. Du moins les veaux du général de Gaulle étaient-ils encore des veaux au naturel. Dans le sens de l'histoire, et suivant les exigences du progrès, il est à craindre qu'ils soient devenus des veaux aux hormones.

Propos d'humeur ? D'humour, peut-être ? Pour le sérieux, le solide, renvoyons le lecteur au texte passionnant de ce débat consensualiste.

...au bonheur

Sous l'avalanche universelle des calamités, dans notre tohu-bohu de récriminations et d'accusations où se croisent des défis de matamores et les appels des marchands d'orviétan, voilà un homme qui parle du *« bonheur d'être français »* (5). Ce Français n'est pas normal. Bien évidemment il ne l'est pas, selon Pierre l'ajusteur que nous citions, puisque c'est un politique. Pourtant, nul ne saurait soupçonner Michel Jobert de mésestimer l'économique, ni de méconnaître les grands bonheurs étrangers : particulièrement celui d'être américain. Sa vue des choses n'est ni béate ni désastreuse, simplement claire ; et puisqu'il voit le bonheur aussi, on peut suivre son regard. Prodige ! il ne prononce pas une seule fois le mot « argent », il ne nous parle pas du pouvoir d'achat, mais seulement du pouvoir d'être heureux. Même dans un « mauvais passage ».

Pour nous aider à le franchir, il nous présente l'inventaire de vingt ans de bonheur. Mais il parle au présent : *« Le bonheur des Français est trop évident pour que*, par maladresse ou avec intention (souligné dans le texte), *les uns ou les autres réussissent à le menacer (...). Ils seraient balayés... »* C'est qu'il pense aussi que ce bonheur n'est pas un bonheur couché, mais un bonheur debout. Non, décidément, les Français ne sont pas des veaux : ils ne sont que des gens heureux qui ne connaissent pas leur bonheur ; sans doute pour l'avoir mis dans le même *sac que leur argent ; mais qui, pour* le reconnaître, n'attendront pas de l'avoir perdu. C'est-à-dire de se l'être laissé prendre.

(1) *Éléments*, Été 84. 20 F. 13, rue Ch.-Lecocq, 75337 Paris Cedex 15.
(2) *Cité*, 20 F. 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.
(3) *Article d'A. Duhamel publié par le Monde* daté 8-9 mai 1983 et qui est pris pour texte de cet échange de vues, dans *le Débat*, mai 1984, 60 F. Gallimard.
(4) *Politique aujourd'hui*, nº 4. 40 F. 14, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.
(5) *La Lettre de Michel Jobert*, mai. 15 F. 108, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

LU

« V », de Pierre Péan

Quand les avions reniflaient

ET pan sur Mᵉ Jean Violet ! Pierre Péan, collaborateur du *Canard*, fête à sa manière le huitième anniversaire du premier contrat entre ELF-ERAP et les « inventeurs » des avions renifleurs. L'auteur de ce qui fut et reste un superbe « *scoop* » livre en effet comme « cadeau » un ouvrage au titre sibyllin et néanmoins sans équivoque possible : *V.* V comme Violet, l'avocat d'affaires internationales talentueux et omniprésent dans ce dossier rocambolesque.

Un livre, donc. Une cible. Et, à défaut de révélations, un foisonnement de détails inédits. Pierre Péan entreprend, au cours des cent premières pages, de retracer *la préhistoire de l'affaire.*

Les fameux avions semblent s'éloigner. Erreur. L'auteur s'attache à expliquer comment, dès les années 50, se sont *nouées*, puis consolidées, des amitiés idéologiques. Ces liens mêmes qui rendirent possibles, en 1976, l'étrange mariage entre une multinationale du pétrole et le tandem formé par un comte belge idéaliste, un brin mégalomane, et un « *professore* » italien de pacotille.

A coups d'informations solides et de « tuyaux » moins avérés, Pierre Péan esquisse ce qu'il appelle le « *système Violet* ». Mᵉ Violet s'appuierait au départ sur l'Eglise catholique et l'Opus Dei. Ses états de services et son entregent en font un agent précieux et parfois décisif pour le SDECE. Messager entre la France et d'autres pays, il est particulièrement soucieux de faire progresser la cause européenne.

Anticommuniste farouche, nationaliste convaincu, Mᵉ Violet tisse un réseau : le cercle Pinay – qui réunit, entre autres personnalités, Franz-Joseph Strauss, l'archiduc Otto de Habsbourg, Carlo Pesenti et deux ministres franquistes, – l'Académie européenne de sciences politiques, à Bruxelles, deux revues – *le Bulletin de Paris* et *le Monde moderne*, – l'Institute for the Study of Conflicts, à Londres, etc.

Pierre Péan parle d'une « *toile d'araignée* », capable d'imposer, puis de nourrir, le thème de la « *libre circulation des hommes et des idées* » lors de la conférence d'Helsinki ; et d'organiser des conférences où l'on énonce sans sourire des vérités du genre : « *La contre-propagande, qui est un complément indiscutable de la propagande, obéit aux mêmes lois que la propagande.* »

Sourire ou pas, Pierre Péan est formel : ce sont ces personnes, que l'on retrouvera à partir de 1976 autour des « inventeurs ». M. Pierre Guillaumat, alors président d'ELF-ERAP, écrit le 31 mai 1977 à M. Barre : « *Les personnalités qui nous accueilleront les 11 et 12 juin seront, outre M. de Weck et le président Pinay, des représentants de l'Eglise catholique – qui semble jouer un rôle important dans cette affaire.* »

Roman vrai

A ce point, l'enquête de Pierre Péan rejoint les informations déjà publiées. Commence ce qu'il qualifie à plusieurs reprises de « *tragi-comédie* » : ELF-ERAP dupé, selon toute probabilité, ses dirigeants et ceux de l'Etat, président de la République en tête, s'enflamment avant d'être douchés. On conclut que tout ce petit monde s'est réciproquement bluffé, M. Pinay parce qu'il en imposait à M. Giscard d'Estaing, M. Guillaumat en « terrorisant » ses collaborateurs, Mᵉ Violet en conseillant tout à la fois le président Pinay, ELF et les « inventeurs »... Feuilleton savoureux, voire burlesque.

Même si l'auteur ne se départit pas toujours d'une hargne inutile, même si certaines de ses assertions semblent aventurées, même s'il ne répond pas à l'impossible question : « *Où est passé l'argent ?* », son livre est un « roman vrai » qui complète le rapport de la Cour des comptes rédigé par M. François Giquel.

LAURENT GREILSAMER.

★ Fayard, 265 p., 74 F.

Retourner à Keynes

par ANGELOS ANGELOPOULOS (*)

LA crise mondiale frappe plus la France que d'autres pays industrialisés : à preuve les indices du chômage, du commerce extérieur, de la croissance, les faillites. L'aide aux sans-emploi lui coûte déjà 100 milliards par an, somme qui est destinée à augmenter au fur et à mesure que leur nombre s'accroîtra. C'est une charge que le pays ne peut supporter indéfiniment.

Il faut donc remettre le maximum de Français au travail. Peut-on y parvenir par l'application de cette *« politique du déficit budgétaire »* que Keynes recommandait en période de récession prolongée ? Ses idées devraient surtout être appliquées à l'échelle internationale pour aider l'économie mondiale à sortir de l'impasse (1). Mais elles pourraient aussi aider des pays comme la France à se dégager de la crise.

Rappelons les principes essentiels du célèbre économiste britannique :

– *« L'emploi dépend de la dépense affectée à l'investissement ou à la consommation »*, ce qui constitue la *« demande globale »*.

– Une *« insuffisance de la demande globale »* arrête l'augmentation de l'emploi et provoque le chômage.

– *« L'égalité entre épargne et investissement »* constitue la condition indispensable d'un équilibre économique, car une *« épargne inactive »* est la cause principale des crises économiques.

– Le plein emploi constitue une *« nouvelle fonction de l'Etat »*, qui ne peut rester neutre en face des conséquences catastrophiques d'un chômage massif. Il doit prendre *« une responsabilité sans cesse croissante dans l'organisation directe de l'investissement »*.

Un plan à long terme inspiré de ces principes aiderait la France à asssurer le plein emploi, source du revenu national. On pourrait envisager, à cet effet, un premier plan triennal prévoyant d'engager les dépenses publiques nécessaires à de grands travaux d'infrastructure et de communications de même qu'à l'assainissement et à la restructuration des entreprises.

L'exécution de ces travaux et la modernisation de l'équipement industriel réactiveraient un grand nombre d'entreprises en difficulté actuellement et favoriseraient la création de nouvelles industries de pointe. Les effets multiplicateurs de cette politique auraient des retombées favorables sur nombre de petites et moyennes entreprises, actuellement touchées de plein fouet par la crise.

La réussite d'une telle politique dépendra, d'une part, du volume de la dépense supplémentaire et, d'autre part, du choix et des moyens de son financement.

Le volume de la dépense doit être assez important pour atteindre ces objectifs. Il doit représenter une somme équivalant, en moyenne, à 3 % ou 4 % du PNB, c'est-à-dire un montant moyen de l'ordre de 150 milliards de francs par an. Dans ce cas, le déficit budgétaire devrait passer progressivement de 3 % actuellement à 6-7 % du PNB. Cette dépense serait suffisante pour inciter des investissements productifs et créer de nouveaux emplois dans l'ensemble des secteurs.

Comment éviter les effets inflationnistes

Comment éviter qu'une telle politique ne conduise à des pressions inflationnistes importantes ? Ses effets seront différents selon que l'économie se trouve en période de *« plein emploi »* ou dans une *« récession prolongée »*. Ils dépendent aussi de l'usage fait du produit du déficit et de la manière dont celui-ci sera couvert.

Pour éviter les pressions inflationnistes, il faut que le déficit soit couvert par l'épargne, et plus précisément par les dépôts bancaires inutilisés. En d'autres termes, il sera inscrit au chapitre de la dette publique, sous diverses formes, particulièrement sous celle de *« bons du Trésor »*. Un système pratique utilisé par certains pays consiste à obliger les banques à déposer auprès de la Banque centrale un certain pourcentage de leurs propres dépôts. De toute façon, une légère augmentation de la masse monétaire, si elle est utilisée exclusivement pour le développement économique, ne se répercute pas de manière importante sur le taux d'inflation.

Nombre de pays ont utilisé, même en période dite de plein emploi, la politique du déficit budgétaire pour stimuler leur développement sans pour autant relancer l'inflation. La France, quant à elle, a évité de recourir à cette méthode : entre 1950 et 1975, elle a privilégié l'équilibre budgétaire. Deux exceptions toutefois : en 1954, Edgar Faure, ministre des finances, adoptait un plan de relance de l'économie qui, pour la période 1955-1957, créait un déficit équivalant à 2,5 %, en moyenne du PNB. Cette politique a eu des effets favorables sur l'économie française, sans influencer le taux d'inflation maintenu autour de 5 %.

Après 1958, cette politique a été abandonnée. Le déficit a été réduit progressivement jusqu'en 1960, le budget dégageant ensuite un excédent équivalant, en moyenne, à 0,5 % du PNB durant la période 1961-1967. Deuxième exception : en 1969, François Ortoli, alors ministre des finances, déclarait que *« ...pour accélérer le rythme du développement économique, on peut accepter, dans certaines circonstances, un découvert budgétaire qui permettra de stimuler le développement économique »*. Il précisait que ce déficit devrait être couvert par l'épargne. Ses successeurs ne l'ont pas suivi. Le budget français, au cours des années 70, non seulement a été équilibré, mais il a laissé un surplus d'environ 0,7 % du PNB.

Si, en période de plein emploi, un déficit budgétaire peut, sous certaines conditions, contribuer à l'accélération du développement, il s'impose en période de récession pour plusieurs raisons. C'est ce qu'ont fait d'ailleurs la plupart des pays européens. Selon l'OCDE, entre 1974 et 1981, le déficit budgétaire atteignait en Allemagne fédérale 3,2 % du PNB, en Angleterre 3,8 %, au Japon 3,6 %.

La France, elle, a continué d'appliquer le principe de l'équilibre budgétaire avec un léger déficit, qui pour toute cette période était en moyenne de 0,8 % du PNB. Même en 1980, il y a eu un surplus de 0,3 %. C'est seulement avec l'arrivée du gouvernement socialiste que le déficit a augmenté légèrement pour atteindre 2,6 % en 1982 et 3,3 % en 1983.

L'Allemagne fédérale et le Japon, avec un déficit trois fois supérieur à celui de la France au cours de la période 1974-1981, ont une inflation et un chômage de deux fois inférieurs à ceux de la France et un taux de croissance plus élevé.

Si la France acceptait un déficit annuel de 3 % du PNB, au moins, les 80 à 100 milliards de francs ainsi dégagés chaque année ne bénéficieraient-ils pas à son économie ? Le poids de la fiscalité totale ne serait-il pas allégé par rapport à celui des autres pays ? Le total des prélèvements obligatoires s'est élevé, pour l'année 1982, en France, à 43,8 % du PNB, en Allemagne, à 37,3 %, au Royaume-Uni, à 38,4 % et, au Japon, à 27,6 %. Le fait que la dette publique intérieure est moins élevée en France justifie-t-il l'orientation de sa politique économique ?

Ces questions demandent réflexion et analyse. Un déficit budgétaire raisonnable, appliqué à la période de la récession et financé en principe par l'emprunt, ne crée pas d'inflation à condition que son usage soit productif. Le déficit des États-Unis, qui est passé de 0,9 % du PNB en 1981 à 3,9 % en 1983, bien qu'en grande partie il couvre des dépenses militaires, a contribué à la relance de l'économie américaine. Et Eisenhower a reconnu publiquement, en 1958, qu'il avait commis une erreur en faisant adopter un budget en excédent en période de chômage élevé.

La France devrait donc adopter d'une manière délibérée, par un acte politique, les principes keynésiens et s'engager d'une manière dynamique et rationnelle dans la voie du redressement économique par la mobilisation de l'ensemble des forces inemployées de la nation. Les mesures économiques prises au cours de ces dernières années n'ont pas apporté les espoirs escomptés. La continuation d'une politique de rigueur ne répond pas aux exigences économiques et sociales d'un monde à l'aube d'une nouvelle révolution industrielle.

(*) De l'Académie d'Athènes, ancien gouverneur de la Banque nationale de Grèce.

(1) Voir à ce sujet mon dernier livre : *Un plan mondial pour l'emploi*, dont Pierre Drouin a rendu compte dans *le Monde* du 8 mars (P.U.F.).

EUROPE

Italie

Le PCI après Berlinguer

(Suite de la première page.)

Berlinguer a su conduire son parti si loin par rapport au mouvement communiste international, c'est parce qu'il n'a rien renié de l'héritage culturel et idéologique national. *La filiation de sa pensée est double* : Gramsci et Togliatti.

Ce qu'il apporte en plus, c'est l'ouverture d'esprit propre à l'un des rares dirigeants communistes qui n'aient pas été formés à l'école de la IIIe Internationale. C'est en outre une manière de gérer son parti, qui cherche à ne pas écraser l'opposition mais à sauvegarder l'unité. C'est, enfin, cette insularité, cette « sardité », ce côté « calviniste », rigoureux à l'égard de certaines valeurs, qui forcent le respect même de ses adversaires. Si Togliatti ne reniait rien des valeurs de la bourgeoisie, Enrico Berlinguer allait plus loin en pensant *que le socialisme représentait leur* achèvement.

Quel est l'héritage sur lequel s'est construit le « berlinguerisme » ? Le PCI est né deux fois. D'abord en 1921 lors de la scission de Livourne, sous l'impulsion d'un groupe d'étudiants et d'ouvriers de Turin, animé par un jeune Sarde : Antonio Gramsci. Celui qui fut sans doute le plus *important théoricien marxiste* du monde occidental mourra en 1937, après avoir passé dix ans en prison.

La seconde naissance du PCI date de 1944, lorsque Palmiro Togliatti, arrivant de Moscou, débarque à Naples. Il avait été un proche de Gramsci. Mais tandis que le premier avait, en prison, couvert des cahiers de ses analyses et de ses thèses, *le second* avait joué un rôle actif dans le Komintern.

La dispersion, l'exil, la clandestinité qui marquèrent la première phase de l'histoire du PCI n'ont pas empêché que s'esquisse cette revendication d'autonomie qui se précisera avec la notion d'*« unité dans la diversité »* formulée par Togliatti, et se poursuivra avec le *« dissenso »* (le désaccord) à la suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie en 1968.

Lorsqu'en 1956 Togliatti définira *ce qu'il nomme « la voie italienne »* vers le socialisme, il ne fera, en un certain sens, que reprendre une vieille idée, que l'Internationale avait déjà longuement débattue. Il approfondira sa pensée après le XXe congrès du PC soviétique (le congrès de la déstalinisation) en lançant la formule du *« polycentrisme »*, qui légitimait *les différentes souches nationales du* socialisme.

Les gestes d'autonomie du PCI seront, dès lors, toujours plus affirmés, sans pour autant qu'on arrive à la rupture avec l'Union soviétique : ce fut par exemple le Mémorial de Yalta (en 1964), rédigé par Togliatti peu avant sa mort et dont Luigi Longo, son successeur, donna lecture contre la volonté de Brejnev, en revendiquant officiellement *« l'unité dans la diversité »*.

Un parti de gouvernement

Puis ce seront les prises de position sur la Tchécoslovaquie, sur l'Afghanistan et enfin sur la Pologne : *La « déchirure » (il strappo)* est consommée. Il aura fallu douze ans à Enrico Berlinguer, de 1969, année où il prononce à Moscou un premier discours de « contestataire », jusqu'à 1981 et le coup militaire en Pologne, pour mettre à bas le mythe de la *« force d'entraînement de la Révolution d'octobre »*.

Sur le second thème qui va dominer l'ère berlinguérienne, celui des alliances, le secrétaire général se situera dans la ligne de ses prédécesseurs. Togliatti et Longo, puisant en outre dans le capital théorique gramscien. Le *« partito nuovo »* qu'instaure Togliatti en 1944 est le parti de la présence dans la société.

Toute la stratégie des alliances du PCI repose sur un élément gramscien : le fait incontournable du poids de l'Eglise en Italie. *La stratégie du* PCI, au lendemain de la guerre, sera dictée par deux impératifs : tirer parti de l'image nationale qu'il s'est acquise dans la Résistance et éviter à tout prix l'isolement. Dès cette époque, le PCI va tendre à agir comme un parti de gouvernement.

La politique à l'égard de l'Eglise fut, dès l'origine, un problème fondamental pour le PC de Togliatti : *« En Italie, à Rome, il y a le Vatican ; l'Etat libéral a dû trouver un système d'équilibre avec la puissance spirituelle de l'Eglise ; l'Etat ouvrier devra, lui aussi, trouver cet équilibre »*, écrivait Gramsci en 1920.

Cette nécessité de tenir compte de la réalité du fait catholique, d'entretenir avec l'Eglise un rapport dialectique, est sans doute l'une des originalités les plus profondes de la pensée communiste italienne. Déjà, pour Gramsci, le mouvement catholique organisant des groupes sociaux, notamment les masses paysannes, constituait potentiellement un soutien au mouvement ouvrier, dans la mesure où il contribuait à leur politisation.

De même, au lendemain de la guerre, Togliatti aura tendance à penser que le monde catholique, par les principes de justice sociale qui l'animent, s'oriente dans la même direction que le PCI. Mais ni Togliatti ni Longo ne résoudront la question : Que faire de la Démocratie chrétienne en tant que parti politique ?

Lorsque, en 1973, Enrico Berlinguer formulait la proposition de *« compromis historique »*, il tendait à apporter une réponse à cette question en cherchant à établir un rapport durable entre les composantes populaires catholique et communiste de la société. *C'est dans une série* d'articles publiés par *Rinascita*, la revue théorique du PCI, intitulés « Réflexion sur l'Italie après les événements du Chili », que Berlinguer lancera l'idée d'un *« compromis historique représentant la grande majorité du peuple italien »*. En d'autres termes, selon lui, on ne pouvait gouverner avec 51 % des suffrages ni ignorer la moitié d'un pays qui pense différemment du PCI.

S'agissait-il de l'aboutissement logique des réflexions théoriques antérieures ou bel et bien d'un tournant dans l'histoire du PCI ? Sans doute ne peut-on réduire le phénomène à *cette alternative. Le mérite innovateur* de Berlinguer fut de tenter de concrétiser les tendances enracinées dans l'histoire du PCI mais qui, jusqu'alors, n'étaient jamais parvenues à s'actualiser

L'idée du compromis historique ne fit pas son chemin sans susciter des résistances, mais elle s'accompagnait d'une progression du PCI, qui, en 1976, obtiendra 34,5 % des suffrages.

Le compromis historique impliquait une autre évolution : la recherche d'un « ancrage » européen d'une ligne distincte du modèle soviétique, mais plus globale que la simple « voie nationale ». *De même qu'Enrico* Berlinguer était amené à accepter l'OTAN comme cadre pour la construction du socialisme qu'il préconisait, de même il lui fallait étayer celle-ci en forgeant une idée du socialisme propre à l'Europe occidentale, *respectant ses caractéristiques* et constituant en quelque sorte un contrepoids aux tabous soviétiques qu'il s'efforçait de combattre. En 1975, ce qu'il est convenu d'appeler l'eurocommunisme tendait à se concrétiser (une initiative que Moscou, au demeurant, perçut comme la troisième « hérésie » après celles de Tito et de Mao). Mais, deux ans plus tard, on sentait déjà les limites de cette tentative. A la différence de ses collègues espagnols et français, Berlinguer persévérera néanmoins dans cette voie.

Il a frôlé l'isolement international, provoqué des tensions dans son parti, mais, en 1983, lors du seizième congrès, Enrico Berlinguer était parvenu à désenclaver son parti de la mouvance soviétique, ayant osé affronter une aventure politique dans laquelle aucun PC occidental ne l'a suivi. Berlinguer a peut-être *conduit son parti à la fois trop et pas* assez loin pour que celui-ci ne se sente obscurément aujourd'hui « au milieu du gué ». Le PCI pourra-t-il rester « berlinguerien » sans Berlinguer ?

PHILIPPE PONS.

Prochain article :

PRÉSERVER LES ACQUIS

● *Le Vatican et la thèse de l'assassinat de Jean-Paul Ier.* – Le Vatican a condamné mardi 12 juin comme *« imaginaire et absurde »* la thèse du livre *Au nom de Dieu*, publié par l'écrivain britannique David Yallop, qui soutient que le pape Jean-Paul Ier a été assassiné en 1978. *« Il est choquant et il faut condamner le fait que cette théorie que les personnes qui connaissent les faits ne peuvent que juger imaginaire et absurde ait pu être exprimé dans un livre »*, indique le Vatican.

LE PROCÈS D'« AUTONOMIE OUVRIÈRE »

M. Toni Negri est condamné à trente ans de prison

De notre correspondant.

Rome. – Après seize mois de débats et douze jours de délibérations, la cour d'assises de Rome a rendu son verdict, le mardi 12 juin dans le procès dit du « 7 avril », c'est-à-dire des dirigeants du mouvement Autonomie ouvrière. M. Toni Negri, considéré comme leur chef, a été condamné à trente ans de prison. *Aux soixante-dix autres* inculpés ont été infligées des peines s'élevant globalement à cinq cent cinquante-cinq ans et dix mois. Au total, cinquante-cinq condamnations et quatorze acquittements ont été prononcés.

Cette sentence soulève déjà en Italie des polémiques dans la mesure où elle prend le contrepied du sentiment diffus dans la population et dans une partie du monde politique qu'il est temps de tirer un trait *sur la période du terrorisme.*

« La sentence, écrit ce mercredi *l'Avanti*, organe du Parti socialiste, *ne clôt pas les règlements de comptes politiques des années de plomb, mais au contraire les exaspère. »* Le PC et la démocratie-chrétienne sont en revanche satisfaits. Les communistes critiquent cependant la longueur de la détention préventive en *Italie*, dont le procès du 7 avril est un exemple criant (pour certains inculpés, elle aura duré *plus* de cinq ans).

Les peines les plus dures ont été infligées à M. Toni Negri, qui est réfugié en France depuis le 20 septembre (il avait été libéré à la suite de son élection sur les listes radicales en juin dernier, mais le Parlement avait décidé la levée de son immunité parlementaire), et à M. Oreste Scalzone, condamné à vingt ans de réclusion criminelle, qui vit également à Paris.

On ne connaît pas encore les attendus du jugement prononcé par *le même tribunal qui jugea l'affaire* Moro. Mais les sentences laissent à penser que la cour, outre des crimes de droits commun, a retenu contre les accusés l'association à bande armée. La condamnation de M. Negri s'explique ainsi. Il est notamment *déclaré* responsable de « concours moral » dans l'assassinat d'un carabinier et dans la mort de M. Saronio (enlevé par des membres d'Autonomie). C'est en vertu du même raisonnement que quatorze ans de prison ont été prononcés contre *MM. Ferrari Bravo* et Vesce. Le tribunal a, en revanche, accordé des remises de peine aux « repentis » (ceux qui par leurs déclarations ont permis d'étayer l'accusation). On relève que Carlo Fioroni, « repenti », et *principal témoin* à charge, *n'est* pas apparu dans la salle d'audience, au cours du procès.

Ph. P.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

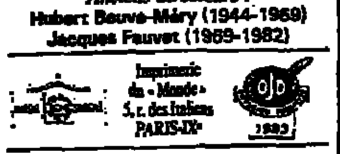
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Pologne

MM. Kuron et Michnik seront jugés en juillet

La justice polonaise a fixé au 13 juillet prochain l'ouverture du procès de quatre anciens dirigeants *du KOR (Comité d'autodéfense sociale)*, MM. Jacek Kuron, Adam Michnik, Henryk Wujec et Zbigniew Romaszewski. Les trois premiers sont détenus, sans jugement, depuis la proclamation de la loi martiale, le 15 décembre 1981, ainsi que sept *anciens dirigeants de Solidarité*. M. Romaszewski, entré dans la clandestinité à cette date, a été arrêté en août 1982 après avoir *fondé* la radio clandestine de Solidarité. Tous sont inculpés de *« complot contre l'Etat »*.

M. Kuron avait entamé, le lundi 11 juin, une grève de la faim pour obtenir des autorités soit sa libération sans conditions faute de preuve, soit la fixation d'une date pour son procès.

L'acte d'accusation contre les quatre responsables du KOR est entre les mains de la justice militaire depuis le 29 septembre dernier, mais les autorités avaient retardé l'ouverture du procès en tentant d'obtenir des détenus qu'ils acceptent, en échange de leur libération, soit de s'exiler temporairement, soit de renoncer à toute activité politique pendant deux ans et demi. Les autorités, très désireuses de régler cette affaire le moins mal possible, avaient même proposé, par l'intermédiaire de l'Eglise, la libération de tous les prisonniers politiques (six cent un) en échange d'un tel engagement des *onze inculpés. Les détenus avaient* catégoriquement refusé ces propositions le 12 mai. Dans une lettre sortie clandestinement de sa prison début juin, M. Michnik expliquait qu'il ne voulait pas *« marchander »* sa liberté.

Quatre-vingt-sept témoins, dont M. Lech Walesa, devraient être appelés à la barre lors du procès devant le tribunal militaire du district de Varsovie. Les quatre dirigeants du KOR risquent des peines pouvant aller jusqu'à dix ans de prison.

Cet échec de la stratégie de la conciliation des autorités intervient à quelques jours des élections municipales du 17 juin que la direction clandestine de Solidarité appelle à boycotter. Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a déclaré mardi qu'il fallait être *« réaliste »* et que les autorités polonaises *« n'espéraient pas une participation aussi élevée que dans les autres pays socialistes »*. Le pouvoir, a-t-il ajouté, *« se satisferait pleinement de 70 % de participation »*. Cette prudence reflète l'inquiétude des autorités, alors que des dizaines de milliers de tracts appelant au boycott ont été lancés ces derniers jours dans Varsovie.

Un Français libéré

M. Urban a d'autre part annoncé mardi *(nos dernières éditions du 13 juin)* l'expulsion de M. Olivier Roux, l'un des deux Français incarcérés depuis deux mois pour avoir tenté d'introduire illégalement en Pologne du matériel d'imprimerie et des textes destinés à l'opposition. Il a annoncé que M. Jacques Challot, également détenu à Szczecin, serait prochainement jugé. M. Urban a précisé que la caution de 1 million de zlotys (75 000 francs) mise à la disposition de la justice polonaise en faveur de sa libération n'avait pas été et ne serait pas touchée. *Olivier* Roux a quitté la Pologne mardi matin à bord d'un bateau à destination de la Suède.

A Paris, le porte-parole du ministère des relations extérieures a déclaré mardi que la France se réjouissait de la libération de l'un des deux détenus et qu'elle continuait à intervenir en faveur de M. Jacques Challot. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Le retrait du Liban du Sud sera une entreprise délicate et graduelle

Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a déclaré mardi soir 12 juin au cours d'« Emission spéciale » de TF 1, qu'un retrait des troupes israéliennes du Liban pourrait se faire dans un *« délai de trois à six mois »* à partir de la date à laquelle la décision de repli aura été fixée. M. Pérès a estimé que la sécurité d'Israël pourrait être assurée *« sans une présence permanente mais par un système d'alerte avancée et une défense flexible et mobile prévoyant des interventions militaires ponctuelles, au-delà de la frontière en fonction des intérêts d'Israël ».*

Le premier ministre israélien, M. Shamir, a, pour sa part, affirmé que l'armée israélienne demeurera au Liban *« jusqu'à la conclusion d'arrangements de sécurité avec les autorités libanaises ou locales ».*

De notre correspondant

Jérusalem. — Englué depuis deux ans au Liban dans un conflit sans issue, Israël donne l'impression, ces temps-ci, de s'installer un peu plus dans la guerre, comme s'il avait désormais tout son temps pour imposer à son voisin du Nord cette *« pax hebraica »*, dont la quête précipitée justifia l'expédition de juin 1982.

L'objectif ultime du gouvernement israélien au Liban demeure, certes, inchangé : partir. Mais les dirigeants n'y font plus référence que pour mémoire. Car il leur importe surtout de réussir leur sortie. Le retrait du Liban du Sud sera une entreprise délicate et graduelle. On y mettra donc le temps qu'il faudra et, d'abord, celui nécessaire pour aguerrir les deux mille hommes de « l'armée du Sud-Liban » appelés à prendre la relève de Tsahal. *« Il serait optimiste de prédire que notre armée se sera repliée sur la frontière avant deux ans »*, observait, il y a quelques jours, le ministre de la défense, M. Moshé Arens. Deux ans... et à condition d'être optimiste.

En attendant cette échéance incertaine, l'armée israélienne, soucieuse de renforcer son emprise sur le terrain, a sensiblement modifié sa tactique. Ayant renoncé à court terme à se concilier les faveurs d'une population hostile, Tsahal s'efforce maintenant d'isoler les *« éléments radicaux »*, qui la combattent les armes à la main, du reste de la communauté chiite. *« Il s'agit*, explique-t-on de source militaire à Jérusalem, *de neutraliser peu à peu nos adversaires les plus virulents en resserrant notre contrôle, notamment sur les villages à l'est de Tyr et dans la région de Nabatieh, mais aussi en dissuadant les habitants de leur porter assistance. Nous voulons faire comprendre à la population qu'elle a tout intérêt à ne pas aider les terroristes. En contrepartie, nous la protégeons par notre présence contre d'éventuelles représailles. »* Autrement dit, l'armée israélienne manie la carotte et le bâton. L'entreprise de *« persuasion »* s'accompagne des *« mesures de sécurité »* familières aux armées d'occupation et auxquelles les Israéliens recourent de plus en plus souvent : barrages routiers, couvre-feu, perquisitions nocturnes, arrestations. La fermeture des ponts sur l'Awali, pour une durée indéterminée, a attisé la rancœur de la population, renforcé son vieux complexe d'isolement et quasiment paralysé l'économie locale.

Le seul point de passage entre le Nord et le Sud encore ouvert, à Batr-A-Chouf, au nord de Jezzine, se trouve en pays druze et n'a aucun intérêt local. Depuis l'abrogation de l'accord du 17 mai, Israël ne considère plus la ville côtière de Rosh-Hanira comme un poste frontalier international et a cessé, en conséquence, d'y délivrer des visas de tourisme. Le Liban du Sud est désormais interdit aux journalistes en provenance d'Israël, qui pouvaient naguère y circuler librement.

Ces mesures de harcèlement participent d'une stratégie politique avouée : amener la population chiite, à bout de souffle, à exercer des pressions sur ses dirigeants afin que ceux-ci, M. Nabih Berri en tête, exigent du gouvernement Karamé l'ouverture de négociations directes avec Israël, en vue de conclure des *« arrangements de sécurité »* comparables à ceux prévus par le défunt accord du 17 mai.

« Nous savons bien qu'aucun peuple n'aime vivre sous une occupation étrangère, déclarait récemment M. Uri Lubrani, coordinateur des activités israéliennes au Liban. *Nous espérons que ce sentiment collectif incitera les gens du Nord à faire quelque chose pour ceux du Sud. »* En d'autres termes, le gouvernement de Jérusalem, faute de prise directe sur celui de Beyrouth, a choisi en quelque sorte d'agir *« par ricochets »*, en espérant que la lassitude et l'amertume des chiites amèneront les dirigeants libanais à composition. En attendant, la population du Sud fait les frais de l'opération.

Pas de calendrier de repli

Pour renforcer sa main, Israël n'avance plus aucun calendrier de retrait. Le simple fait d'évoquer la perspective d'un repli, fût-il seulement partiel, a surtout contribué, remarque-t-on à Jérusalem, à affaiblir la position d'Israël. *« Personne*, souligne M. Lubrani, *ne manifeste le désir de négocier avec une armée sur le départ. »*

Tout en observant avec un brin de condescendance les chamailleries interlibanaises et l'impuissance du gouvernement Karamé, Israël estime que la balle n'est plus dans son camp. M. Shamir rejette toute idée d'une négociation indirecte par l'entremise d'une tierce partie, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou de l'ONU. Sans doute a-t-il fait son deuil du bureau de liaison israélien à Beyrouth, mais il se plaît à souligner qu'après tout, son existence devrait avoir plus de prix pour le Liban que pour l'Etat hébreu, puisque sa fermeture ruinerait les dernières chances du gouvernement Karamé d'obtenir un retrait rapide de Tsahal et de rétablir sa souveraineté sur le Sud.

Dans ce contexte, les Israéliens n'attendent pas grand-chose de la visite de M. Perez de Cuellar, arrivé mardi 12 juin, à Jérusalem. Le secrétaire général de l'ONU a, d'ores et déjà, rejeté la proposition de M. Shamir, visant à confier à la FINUL un rôle de *« force tampon »* dans la Bekaa entre les armées israélienne et syrienne. Pour M. de Cuellar, une telle initiative reviendrait à faire cantonner par l'ONU la partition du Liban.

M. Shamir refuse, quant à lui, l'extension de la zone d'implantation de la FINUL le long de la frontière israélienne, en faisant valoir que les « casques bleus » ne sont pas à même de prévenir les *« infiltrations terroristes »*. Cette solution a pourtant les faveurs de l'opposition travailliste, qui s'est engagée à rapatrier l'armée sur une période de six mois. L'échéance électorale israélienne du 23 juillet est l'atout majeur du gouvernement de Beyrouth. Car on voit mal pourquoi M. Karamé, pour peu qu'il en ait les moyens, ferait la moindre concession à un adversaire, qui risque dans six semaines de céder la place à une équipe plus ouverte au compromis. A court terme, les Libanais, eux aussi, ont donc tout intérêt à ne rien faire d'autre qu'attendre.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Vague de grèves.* — Des dizaines de milliers de fonctionnaires, notamment ceux de l'enseignement, ont déclenché, mardi matin 12 juin, en Israël, une grève illimitée pour protester contre l'érosion de leurs salaires.

« Un million d'élèves sont dans la rue », titrent les grands quotidiens de mardi. Dans certains quartiers de Tel-Aviv et de Jérusalem, des comités de parents ont mobilisé des lycéens de classes terminales ainsi que des jeunes soldates pour prendre en charge les élèves. Les civils travaillant pour le compte de l'armée et les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères sont également en grève.

Par ailleurs, les infirmières des hôpitaux d'Etat, les employés de la compagnie nationale d'électricité, le personnel de la centrale atomique de Dimona (dans le Neguev), les microbiologistes et les laborantins, ainsi que les employés des PTT, ont annoncé leur décision de faire grève dans les prochains jours si leurs revendications ne sont pas satisfaites. — *(AFP.)*

M. MITTERRAND EN VISITE D'ETAT EN JORDANIE DU 9 AU 11 JUILLET

Le président de la République et Mme Danielle Mitterrand effectueront une visite d'Etat en Jordanie du 9 au 11 juillet, a confirmé, mardi 12 juin, un communiqué de l'Elysée. Ce voyage répond à une invitation du roi Hussein de Jordanie et de la reine Nouro.

Le président Mitterrand s'est déjà rendu deux fois au Proche-Orient : en Arabie Saoudite, fin septembre 1981, et en Israël, début mars 1982. M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, avait souligné, vendredi dernier, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, *« l'intérêt qui s'attachait au prochain voyage du président Mitterrand en Jordanie »*. Répondant à une question sur les chances de l'*« option jordanienne »* (négociations jordano-israéliennes pour le règlement du problème palestinien), M. Cheysson avait déploré que *« les éléments objectifs tenant à la situation de plusieurs Etats ne favorisaient pas un progrès au Proche-Orient »*, ce qui, selon lui, explique *« la stagnation actuelle »*.

LA GUERRE DU GOLFE

L'accord sur l'immunité des zones civiles est dans l'ensemble respecté

L'accord par lequel Bagdad et Téhéran se sont engagés à éviter de bombarder des objectifs civils est dans l'ensemble respecté, ont déclaré, mardi 12 juin, les responsables irakiens, annonçant en même temps une offensive iranienne imminente.

Selon un communiqué militaire irakien, l'artillerie iranienne a cependant pilonné, vingt minutes durant, la ville frontière de Zurbatiyeh, après l'entrée en vigueur à minuit de l'accord conclu sous l'égide des Nations unies. L'état-major irakien ne fait état d'aucune autre attaque contre les agglomérations irakiennes après l'heure dite. Avant minuit, l'artillerie iranienne aurait fait feu contre Bassorah, ainsi que contre les villes de Khanaqin et de Mandali, blessant quatre civils.

A Bassorah, le général Maher Abed Al-Rachid, commandant du 3e corps d'armée irakien, a confirmé que l'accord avait été respecté. Mais *« je ne pense pas que cela va durer »*, a-t-il déclaré à la presse. *« L'Iran a massé cent cinquante mille à deux cent mille hommes dans le secteur sud du front et peut attaquer à tout moment »*, a-t-il ajouté. Le président Saddam Hussein a également annoncé une offensive iranienne imminente.

« Vous devez vous attendre à l'offensive à tout moment... Tenez-vous prêts à écraser la tête de l'ennemi », a-t-il déclaré à des soldats au cours d'une cérémonie de remise de médailles.

A Téhéran, l'hodjatoleslam Rafsanjani, président du Parlement iranien, avait auparavant refusé à nouveau d'engager des négociations de paix avec l'Irak.

« Comme nous l'avons toujours dit, il n'y aura pas de négociation à propos de la guerre, a-t-il affirmé. *Nous ne négocierons pas avec Hussein, car on ne peut négocier avec lui. C'est un criminel de guerre qui doit être jugé et puni. »* Des centaines de volontaires affluent dans les centres de recrutement de Téhéran, ce qui semble confirmer qu'une nouvelle offensive est imminente.

A Washington, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, a affirmé mardi que, contrairement à certaines informations de presse, les Etats-Unis restaient « neutres » dans le conflit du Golfe. Tout en reconnaissant que Washington a stratégiquement intérêt à ce qu'aucun de deux belligérants ne domine la région, il a néanmoins affirmé, devant une sous-commission de la Chambre des représentants, que la préférence pour l'Irak des Etats-Unis est *« plus apparente que réelle »*.

D'autre part, le Pentagone a indiqué qu'il estimait désormais qu'un — et non pas deux comme il l'avait annoncé précédemment — F-4 iranien avait été abattu le 5 juin par l'aviation saoudienne.

Le gouvernement turc a informé les armateurs d'Istanbul que leur pétroliers pouvaient désormais, à leurs risques et périls, faire route vers le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, dans le Golfe.

Le gouvernement avait interdit aux cargos turcs de s'y rendre la semaine dernière après l'attaque du pétrolier turc *Buyuk-Hun*. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

APRÈS L'INTERCEPTION D'UN MISSILE PAR LES AMÉRICAINS

La France se prononce pour « une limitation dûment contrôlée des nouvelles technologies antibalistiques »

Au lendemain de l'interception réussie d'une ogive de missile balistique par un engin non explosif américain (*le Monde* du 13 juin), l'intérêt se concentre sur les perspectives de négociation et d'accords de limitation dans le domaine des armements antimissiles et antisatellites.

A Genève, où la conférence du désarmement tenue sous les auspices des Nations unies a repris ses travaux mardi 12 juin, le représentant français, M. François de La Gorce, a déclaré en séance plénière que, *« en cherchant à rendre son territoire totalement invulnérable sans être aucunement sûre d'y parvenir, chacune des deux grandes puissances sera tentée de détruire préventivement les systèmes antibalistiques de l'autre partie et de multiplier les armes non balistiques, notamment les missiles de croisière »*. La France estime que ces armes antibalistiques et antisatellites sont « déstabilisantes », d'autant qu'elles risquent, de par leur automaticité, d'échapper *« à la décision politique »*, a dit encore M. de La Gorce, qui a proposé *« un véritable dialogue multilatéral en vue d'une limitation dûment contrôlée des nouvelles technologies antibalistiques »*. Bien qu'*« il ne serait pas réaliste »* de rechercher une démilitarisation complète de l'espace, la concertation internationale devrait tendre, selon lui, à *« la prohibition des armes susceptibles d'atteindre les satellites en orbite haute dont la préservation est la plus importante du point de vue de l'équilibre stratégique »* et à l'interdiction, *« pour des périodes de cinq ans renouvelables, des systèmes à énergie dirigée »* (lasers et faisceaux de particules).

Le gouvernement américain ne s'apprête pas pour autant à des négociations rapides. *« Nous avons indiqué par le passé notre volonté de débattre de ces questions, mais de ne pas entamer des négociations formelles pour le moment »*, a dit, mardi, M. Romberg, porte-parole du département d'Etat, à propos de l'appel à un dialogue et à un moratoire sur ces systèmes d'armes lancé par M. Tchernenko. Selon M. Romberg, les Etats-Unis *« ne voient pas comment une interdiction vraiment totale de tous les moyens susceptibles d'endommager ou de détruire des satellites pourrait être vérifiable de manière efficace »*, et ils *« continuent de nourrir des réserves à propos d'un accord qui laisserait l'URSS en possession du seul système antisatellite au monde »*. Washington considère, en effet, que Moscou dispose déjà d'un armement antisatellite opérationnel.

Le même jour, pourtant, le Sénat américain s'était prononcé par soixante et une voix contre vingt-huit en faveur d'un amendement au budget de la défense demandant au président Reagan de certifier qu'il *« s'efforce, de bonne foi, de négocier les limitations les plus strictes possibles en matière d'armes antisatellites »*. Le Sénat venait de tenir une séance à huis clos au cours de laquelle les services secrets avaient produit des informations sur les progrès réalisés par l'URSS en matière d'armements spatiaux.

Mardi, également, deux importants sénateurs républicains, MM. Baker, chef de la majorité, et Percy, président de la commission des affaires étrangères, ont demandé à M. Reagan, au cours d'un entretien à la Maison Blanche, de proposer officiellement à Moscou la tenue de sommets annuels avec le chef de l'Etat soviétique. Le président américain *« n'a pas réagi de façon approfondie, mais il n'a pas totalement rejeté »* cette idée, a dit M. Baker à l'issue de cet entretien. — *(AFP.)*

APRÈS SA RÉUNION MINISTÉRIELLE

L'Union de l'Europe occidentale souhaite renforcer la coopération en matière de défense

Le conseil ministériel des sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) (Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, RFA) s'est réuni à Paris, mardi 12 juin, pour relancer cette organisation européenne, vieille de trente ans et quelque peu reléguée à l'arrière-plan par l'OTAN. Les sept pays européens souhaitent mettre en œuvre une coopération plus grande en matière de défense. La réunion, avec la participation de cinq ministres des affaires étrangères et de deux secrétaires d'Etat (ceux des Pays-Bas et de l'Italie) s'est déroulée à un niveau plus élevé que d'habitude.

Au cours d'une conférence de presse, M. Cheysson, en sa qualité de président du conseil, a fait connaître les deux décisions prises par les participants : celle de se réunir à nouveau en octobre, à Rome, avec les ministres de la défense pour le trentième anniversaire de l'UEO, et celle de confier à un groupe de travail la tâche de réactiver deux organes de l'UEO, l'Agence de contrôle des armements et le Comité permanent des armements.

Un document, affirmant que l'UEO est en Europe la seule institution compétente en matière de défense, a été rédigé au cours de la réunion et distribué à la presse. Selon ce document, l'UEO doit être un forum approprié pour considérer les problèmes de défense européenne qui ne concernent pas directement les partenaires transatlantiques, à savoir les Etats-Unis et le Canada. Elle devra permettre aux pays européens de redéfinir leur position au sein de l'organisation atlantique : *« Le problème n'est pas que les Etats-Unis sont trop puissants au sein de l'alliance, mais plutôt que les Européens sont trop faibles »*, a notamment déclaré le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Genscher.

Quatre points essentiels seront à l'ordre du jour de la réunion qui aura lieu à Rome, en octobre prochain : l'analyse des menaces qui pèsent sur l'alliance occidentale et notamment les problèmes de la guerre dans l'espace ; les conséquences des problèmes du tiers-monde sur la sécurité européenne ; le renforcement du dialogue entre les pays d'Europe occidentale et les Etats-Unis et le Canada ; enfin l'amélioration de la coopération en matière d'armements.

La visite de M. Monge en Europe

LE COSTA-RICA SOUHAITE UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA CEE ET LES PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE

M. Luis Alberto Monge, président du Costa-Rica, arrivé le mardi 12 juin en visite officielle en France, doit être reçu par M. Mitterrand à l'Elysée jeudi 14 juin. Il devait avoir un premier entretien avec M. Mauroy ce mercredi 13.

Le voyage de M. Monge en Europe a commencé le 29 mai et doit se terminer à la fin juin à Lisbonne. Après la France, le président costaricien, qui compte exposer la position de « neutralité active et non armée » de son pays devant ses interlocuteurs européens, doit se rendre en Belgique. Il demandera à la Cmmission européenne de Bruxelles l'ouverture de négociations pour un accord de coopération économique et commercial entre la CEE et les pays d'Amérique centrale.

La CEE fournit déjà une aide aux institutions du Marché commun centre-américain dont le Costa-Rica est membre. M. Monge compte demander aussi une aide pour les quelque vingt-cinq mille réfugiés, en majorité nicaraguayens, qui se trouvent actuellement dans son pays.

● *Le premier ministre danois à Paris.* — M. Poul Schlüter, chef du gouvernement danois, arrive à Paris ce mercredi 13 juin pour rencontrer M. Mitterrand, avec lequel il doit principalement s'entretenir de la préparation du sommet de Fontainebleau. M. Schlüter doit aussi profiter de cette occasion pour évoquer avec le chef de l'Etat français le problème de la candidature de son actuel ministre des finances, M. Henning Christophersen (libéral) à la présidence de la Commission européenne (*le Monde* du 21 mars 1984). Les chances de M. Christophersen d'accéder à ce poste, sérieuses au départ, semblent s'être amenuisées ces derniers temps, les Allemands de l'Ouest ayant exprimé le désir de le revendiquer pour l'un des leurs, *« spécialement qualifié »*. La décision devrait être prise avant la fin de ce mois. — *(Corresp.)*

● M. DENKTASH A ANKARA. — Le président de la « République turque de Chypre du Nord », M. Rauf Denktash, est arrivé mardi 12 juin pour une visite officielle de trois jours à Ankara. Le chef de l'Etat proclamé unilatéralement en novembre 1983 par la minorité turque de Chypre et reconnu par la seule Turquie, a été reçu par le président Kenan Evren. Ankara entend ainsi affirmer clairement son soutien au régime de M. Denktash malgré les pressions de l'ONU et celles du Congrès américain. — *(AFP.)*

ASIE

Afghanistan

Nouvelles négociations indirectes entre Kaboul et Islamabad

Une nouvelle série de négociations sous l'égide des Nations unies en vue de parvenir à un accord politique sur l'Afghanistan se tiendra à Genève dans la seconde quinzaine du mois d'août a annoncé, mardi 12 juin, M. Diego Cordovez, représentant du secrétaire général de l'ONU chargé de la question afghane. L'Iran refusant de participer aux négociations tant que les représentants de la résistance afghane n'y seront pas invités, les pourparlers se dérouleront entre les ministres des affaires étrangères de Kaboul et d'Islamabad. Mais les Pakistanais n'acceptant pas de discuter directement avec les Afghans de Kaboul, M. Cordovez servira d'intermédiaire entre les deux ministres, comme au cours des deux séries précédentes. Celles-ci n'avaient donné aucun résultat.

D'autre part, selon la résistance afghane, les forces soviéto-afghanes ont lancé une nouvelle offensive à l'ouest du pays, dans la région de Hérat, tuant plusieurs centaines de civils en dix jours de combats. Quelque dix mille soldats sont engagés dans cette opération. Enfin, toujours selon la résistance, des combats se poursuivraient dans des vallées adjacentes à celle du Panshir, attaquée par les forces soviéto-afghane il y a six semaines. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Vietnam

• NOUVEAUX INCIDENTS A LA FRONTIÈRE SINO-VIETNAMIENNE. – Les gardes frontières chinois ont repoussé, lundi 11 juin, six incursions vietnamiennes en territoire chinois, dans la province du Yunnan, infligeant de lourdes pertes aux assaillants, a annoncé l'agence Chine nouvelle. *Pour sa part, Radio-Hanoï* a annoncé mardi que les Chinois avaient bombardé la ville de Hagiang, capitale de la province de Hatuyen, ainsi que d'autres zones frontalières, sans faire de victimes. – *(AFP, Reuter.)*

Inde

Les autorités veulent persuader l'opinion que la crise sikh est en voie de solution

De notre correspondant

New-Delhi. – Le cœur du Temple d'or est intact, la plupart des déserteurs sikhs ont été appréhendés et le président de la République ne donnera pas sa démission. Depuis vingt-quatre heures, les autorités indiennes *s'emploient désespérément*, par le biais des organes d'information gouvernementaux, à persuader l'opinion que la crise sikh est désamorcée et que la situation est redevenue à peu près normale. La durée du couvre-feu a été réduite dans la plupart des villes du Pendjab, sauf à Amritsar. Les liens routiers, ferroviaires et aériens entre l'Etat à majorité sikh et le reste du pays ont été partiellement rétablis. Dans les principales villes du Pendjab, à Chandigar, la capitale, à Ludhiana, Patiala et d'autres, la *télévision* a montré la réouverture des marchés locaux et l'empressement habituel des habitants, hindouistes et sikhs mélangés, autour des échoppes.

Le jathedar (grand prêtre) de l'Akal Takht, sanctuaire du Temple d'or, auguste vieillard à la longue barbe blanche, a appelé sikhs et hindouistes à préserver l'amitié entre les deux communautés. Il a fait part de sa tristesse devant les dégâts commis au cours de l'assaut dans le complexe *religieux. Mais il a assuré* les disciples des gourous que les reliques les plus sacrées du sikhisme étaient intactes.

D'autre part, le *mouvement* de désertion des soldats sikhs, qui a connu mardi 12 juin de nouveaux développements sanglants, semble aujourd'hui jugulé. Selon le haut commandement de l'armée, la *« quasi-totalité »* des rebelles en fuite à travers le pays – évalués à quatre mille ou cinq mille de source *officieuse – ont été appréhendés.* Plus d'une soixantaine d'entre eux sont morts au cours des opérations de recherche, et les survivants, selon un général de la région de Bombay, risquent la cour martiale et la peine de mort.

Cette déclaration du général T. S. Oberoï, commandant en chef de l'armée pour la région sud, fait évidemment l'impasse sur les responsabilités des services de renseignements militaires, qui se sont, en l'occurrence, montrés incapables de prévoir un mouvement de désertion pourtant hautement probable après l'assaut du Temple d'or. Mais il ne fait guère de doute qu'une enquête sera ouverte à cet égard et qu'il faut s'attendre, sinon à une purge, du moins à des mutations plus ou moins discrètes dans l'armée.

Pour l'heure en tout cas la « sortie » intempestive du général Oberoï risque de contrecarrer la délicate opération de dédramatisation entreprise en haut lieu. Il a été précisé à New-Delhi que la justice militaire se prononcerait plus tard, cas par cas, sur le sort des mutins.

Trois mille arrestations

Sortant pour la première fois de sa très prudente réserve, le président de la République, M. Zail Singh, ancien prêtre sikh, a repris ses activités. Il est apparu mardi au cours d'une réception officielle sans importance. Son entourage a démenti que le chef de l'Etat ait jamais envisagé de démissionner, et indiqué que pour lui *« le pays et l'intégrité de la nation passent avant tout »*. De son côté, Mme Indira Gandhi, prenant la parole pour la seconde fois consécutive dans un cantonnement de l'armée dans le Cachemire, a répété que le gouvernement n'avait pas eu d'autre choix que d'ordonner finalement l'assaut contre le Temple d'or. Elle a invité le pays à ne pas considérer l'issue de la bataille du Temple comme une victoire, et indiqué que, en tant que mère, elle partageait la peine des familles qui ont perdu leur fils au cours des combats.

Le bilan officiel définitif de la bataille dans le complexe religieux n'a toujours pas été publié (dernière évaluation : environ sept cents morts, dont quatre-vingt-dix soldats). Mais il a été indiqué qu'*« aucune femme, aucun enfant ne figure parmi les victimes, contrairement à certaines rumeurs »*. Mercredi matin, le nombre total de « suspects » *détenus par l'armée dans le Pendjab* depuis l'assaut s'élevait officiellement à trois mille trente-huit personnes.

D'autre part, reprenant un thème qu'elle affectionne particulièrement, Mme Gandhi a de nouveau accusé *« certains pays étrangers »* d'avoir cherché à déstabiliser son pays en *« créant des perturbations à l'intérieur »*. Les *« preuves »* de la complicité étrangère avec les terroristes ont été montrées mardi soir à la télévision nationale. Il s'agit essentiellement d'impressionnantes quantités d'armes d'origine occidentale et chinoise, saisies dans le Temple d'or. Certaines de ces armes étaient à l'origine destinées à la résistance afghane. Le Pakistan figure une fois de plus en tête des suspects. Islamabad a vigoureusement démenti ces insinuations et laissé entendre que la contrebande d'armes était une activité quasi traditionnelle entre les deux pays. Ce qui, pour être parfaitement exact, ne lève pas tous les soupçons qui pèsent sur le gouvernement du général Zia Ul Haq.

En attendant, même si la tension générale dans l'Union indienne paraissait, ce mercredi matin, avoir *baissé d'un cran, les mesures de sé*curité sur l'ensemble du territoire demeurent draconiennes. Toujours placées en état d'alerte générale, les forces de l'ordre ont pris position autour de tous les points névralgiques du pays (aéroports, centrales électriques, etc.), et des barrages de police sont dressés sur les principaux axes routiers qui mènent à la capitale. Pour plus de sécurité, la protection des personnalités politiques et religieuses, mêlées de près ou de loin au problème sikh, a été renforcée.

Le mouvement d'agitation semble certes enrayé, mais, compte tenu de l'état de choc qui prévaut encore dans la communauté sikh, deux précautions valent mieux qu'une.

PATRICE CLAUDE.

AFRIQUE

Tunisie

L'ÉPILOGUE JUDICIAIRE DES « ÉMEUTES DE LA FAIM »

Je refuse de faire figure d'accusé unique d'un procès inique

nous déclare M. Guiga, ancien ministre de l'intérieur

La Haute Cour de justice de Tunis reprendra jeudi 14 juin l'examen de l'affaire de haute trahison dont est accusé l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, à la suite des « émeutes du pain » qui se sont déroulées au début de l'année. Une première audience consacrée uniquement à la lecture de l'acte d'accusation avait eu lieu le 7 juin (*le Monde* du 9 juin), et les débats avaient été renvoyés à huitaine à la demande des avocats des deux seuls accusés présents, MM. Ezzedine Driss, ancien préfet de police, et Abdelhamid Skhiri, ancien directeur de la sûreté nationale. Ils ont à répondre de complicité avec M. Driss Guiga, installé à Londres et qui est jugé par contumace. Dans l'entretien que nous publions, M. Guiga s'explique sur son action lors des émeutes.

De notre envoyé spécial

Londres. – De grande taille, carrure massive, sûr de lui, affichant la sérénité, portant avec élégance une djellaba noire brodée de blanc, M. Driss Guiga nous a reçu dans un coquet petit appartement qui donne sur les jardins du Royal Hospital, non loin de Flood Street où Mme Margaret Thatcher habitait avant de devenir premier ministre. Il est l'hôte, dans la tradition arabe, d'un ami saoudien, Cheikh Chamseddine El Fassi, fondateur du Conseil mondial des soufis (mystiques musulmans), qui a mis ce logement à sa disposition.

L'ancien ministre tunisien de l'intérieur repousse avec force l'accusation de haute trahison portée contre lui, notamment celle d'avoir voulu exploiter la « révolte du pain » pour prendre la place du premier ministre, M. Mohamed Mzali, et devenir le successeur désigné du président Bourguiba. Il rappelle qu'il a quitté librement son pays après en avoir informé le chef de l'Etat, qui venait de lui dire : « *Je n'ai rien à vous reprocher.* » Sa défense est habile et, au-delà du différend qui l'oppose à M. Mzali, ses réponses éclairent le jeu politique tunisien et ses dessous.

Pourquoi n'assiste-t-il pas à son procès puisqu'il proclame son innocence ? La réponse fuse : « *Je tiens à conserver ma liberté et celle de me défendre. La manière dont la commission d'enquête a été constituée, sa composition, ses méthodes de travail et le rapport prétendument confidentiel qu'on en a tiré et qui comporte un ensemble de calomnies non vérifiées prouvent qu'on veut faire pression sur l'opinion publique et sur la justice pour travestir la vérité. Je n'ai pas la garantie de la sécurité nécessaire. Si, par contre, on avait, comme je l'ai suggéré, réuni une commission indépendante comme celle de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et que ses débats eussent été publics, je me serais sûrement présenté. Mais je refuse de faire figure d'accusé unique d'un procès inique.*

– Pourquoi avez-vous dépêché un émissaire à M. Mzali pour lui suggérer de donner sa démission après que le chef de l'Etat eut annulé le doublement du prix du pain et des produits céréaliers ?

– *En annulant la hausse, le président désavouait le gouvernement, surtout après que le premier ministre eut déclaré avec beaucoup de vigueur à la télévision qu'il n'était pas question de revenir sur les prix. Le président a donc considéré qu'il avait eu affaire à un mauvais médecin qui avait fait un mauvais diagnostic et appliqué un mauvais remède. J'ai dit à l'émissaire, M. Guédira, ce que j'avais déjà dit au téléphone à M. Mzali, à deux ministres et à Bourguiba junior, à savoir que, par souci de crédibilité, le premier ministre devait, au nom du gouvernement, remettre les pouvoirs qui lui avaient été délégués, ce qui n'excluait pas que le président chargeât M. Mzali de former un nouveau cabinet. C'est aussi ce que j'ai dit au chef de l'Etat, le samedi 7 janvier, en présence de M. Mzali.*

– Comment expliquer alors qu'il vous ait retiré le ministère de l'intérieur pour le confier à M. Mzali, maintenu premier ministre ?

– *Peut-être parce qu'il est comme lui de Monastir et qu'ils sont cousins.*

– N'est-ce pas plutôt parce que, dès septembre 1983, le président était en faveur du doublement du prix du pain et que M. Mzali, respectueux du régime présidentiel, a été un exécutant fidèle alors que, au départ, il était contre une hausse de ce prix ?

– *C'est là une question fondamentale en relation directe avec les mécanismes du pouvoir en Tunisie. Au cours de l'été 1983, le premier ministre a découvert que le déficit budgétaire était très sérieux et ce après avoir démissionné son ministre de l'économie, M. Moalla, en soutenant que l'économie du pays se portait très bien. Le hasard a voulu que le maire de Tunis dise devant le président que le pain était gaspillé comme le prouvaient les poubelles de la capitale, ce que la télévision n'a pas manqué de montrer à plusieurs reprises.*

» *M. Mzali rappelle, et c'est vrai, que le premier ministre doit exécuter la politique du président. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il devrait aussi l'éclairer, l'informer, le conseiller, surtout quand le président n'est pas dans un état de santé suffisamment vigoureux pour lui permettre d'avoir une perception personnelle du problème. Nous avons été nombreux à dire à M. Mzali qu'il lui appartenait d'éclairer le président sur les données économiques et politiques de la hausse du prix du pain. Mais il s'est comporté beaucoup plus en président potentiel, en dauphin, qu'en chef d'équipe qui assure les responsabilités du pouvoir avec ses succès et ses échecs. Et depuis mon limogeage, il a essayé de travestir un problème économique et politique en un problème de sécurité.* »

Comme nous lui faisons remarquer que M. Mzali s'est plaint de n'avoir pas eu connaissance des rapports des gouverneurs sur le mécontentement populaire que provoquerait une hausse brutale des prix, M. Guiga reprend un argument qu'il n'a cessé de développer (*le Monde* du 16 mai) en soulignant que le premier ministre était en contact direct avec les gouverneurs. Il explique aussi que, au conseil des ministres, au comité central du Parti socialiste destourien et à une réunion avec les gouverneurs, « *il a rabroué ceux qui tentaient d'émettre des réserves* ». Mieux : « *Vingt membres du gouvernement et du bureau politique ont sillonné le pays du 5 au 12 décembre et ont dû percevoir les réserves profondes de la population.* »

Fidèle au régime

M. Guiga rappelle aussi les multiples raisons expliquant l'insuffisance des effectifs des forces de l'ordre lors des émeutes, en particulier à Tunis le 3 janvier. « *C'est parce que j'avais conscience de ces insuffisances quantitatives que, dès le premier jour des troubles, le 31 décembre,* poursuit-il, *j'avais demandé à M. Mzali de faire intervenir l'armée pour couvrir sur le terrain le maximum de points.* »

– On vous accuse aussi d'avoir fait retirer leurs armes à des policiers. En outre, les grenades lacrymogènes auraient été périmées.

– *Le retrait des armes rentre dans le cadre des instructions générales que j'avais données depuis 1980 consistant à mettre en sécurité les armes de guerre et les armes collectives se trouvant dans les postes isolés chaque fois qu'ils sont menacés par des mouvements de masses qui risquent de s'en emparer. Quant aux grenades, je n'étais pas chef magasinier de la brigade de sécurité publique. J'ajouterais que, si elles étaient périmées, c'est aussi la preuve que, pendant les quatre ans où j'ai été à l'intérieur, on n'a pas eu l'occasion de s'en servir !*

– Des témoins affirment vous avoir vu faire le V de la victoire lors des manifestations de joie qui ont suivi l'annulation de la hausse des prix, alors que des manifestants criaient sous vos fenêtres et sous le regard indifférent ou complice des policiers : « *A bas Mzali !* » et « *Si Driss, le peuple est avec toi !* » Qu'en est-il ?

– *J'affirme que ce dernier slogan n'a pas été lancé. Les cris – que je déplore – contre le premier ministre ont été entendus également en province. Que pouvaient faire les forces de l'ordre ? Tirer sur la foule qui criait aussi et surtout* « Vive Bourguiba » ? *Vous connaissez Tunis. Vous savez que les fenêtres du bureau du ministre de l'intérieur sont au premier étage et qu'elles sont dotées de doubles vitres fumées. Comment aurait-on pu me voir de l'extérieur ? Et à supposer que j'aurais fait le V, c'eut été pour saluer la victoire du président, qui avait su transformer la dépression du pays en joie populaire.*

– On vous reproche aussi de vous être entouré au ministère de gens incompétents dont vous achetiez le dévouement et de membres de votre famille. En outre, le directeur général de la sûreté, M. Skhiri, est accusé de corruption, de racket et de trafic de drogue.

– *Tous les responsables au ministère de l'intérieur sont nommés après accord du premier ministre. Le dernier train de nominations a été gardé à son cabinet pendant deux mois pour examen. Je vois donc mal comment j'aurais pu nommer des gens à ma solde. Ni à mon cabinet, ni parmi les principaux dirigeants du ministère, il n'y avait de membres de ma famille. En revanche, puisqu'on en parle, je note que M. Guedira, alors chef de la garde nationale (gendarmerie), le seul a avoir été épargné par l'épuration, est aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'intérieur et qu'il appartient, lui, à la famille de M. Mzali. Quant à M. Skhiri, policier depuis 1958, il a toujours occupé de hautes fonctions, notamment comme chef de la sécurité du président. Si sa culpabilité venait à être prouvée dans des affaires de droit commun, cela n'aurait rien à voir avec la politique du ministère.*

– Mais vous-mêmes êtes accusé d'avoir donné votre aval en 1981 – malgré un avis défavorable de la commission – à un marché de 10 millions de dollars, financé par un don saoudien, pour faire équiper les forces de l'ordre par une société brésilienne. Cela sous-entendrait que vous auriez touché des commissions. Qu'en est-il ?

– *Je dois dire que mon choix s'est porté sur cette firme parce qu'elle vend son matériel aux Etats-Unis, en Europe, dans le monde arabe et qu'elle était moins chère que d'autres entreprises sur les rangs, notamment françaises et espagnoles. Tous les contrôles financiers préliminaires et a posteriori ont été exercés par les services du premier ministre, de la Banque centrale, du commerce extérieur et de la Trésorerie générale. A aucun moment, le premier ministre ne m'a parlé d'une anomalie, et on trouvera dans le dossier une note de ma main donnant des instructions pour annuler le contrat au cas où l'entreprise refuserait de souscrire aux modifications techniques réclamées par les experts tunisiens de la garde nationale...*

– La rivalité qui vous opposait à M. Mzali était notoire. Lors des élections législatives de 1981, le premier ministre s'était présenté comme l'homme de l'ouverture, du dialogue et du multipartisme. Or les nombreux journalistes invités ont été témoins de trucages et de fraudes manifestes qui ont empêché des candidats de l'opposition d'entrer au Parlement. L'organisation du scrutin dépendait de vous, et son mauvais fonctionnement ne pouvait qu'affecter l'image de M. Mzali, qui avait voulu jouer le jeu démocratique. Certains vous ont soupçonné de l'avoir fait intentionnellement. Qu'en dites-vous ?

– *Le premier ministre, le gouvernement et le bureau politique du PSD ont pris à leur compte l'ensemble des élections législatives, dont je suis la seule victime puisque je n'étais pas candidat et que l'opposition m'a pris comme bouc émissaire. Ensuite, cette opposition, encore inexpérimentée il est vrai, a commis des maladresses sur lesquelles il y aurait lieu de revenir. Enfin, il est incontestable que les élections font partie d'un ensemble de problèmes sur lesquels les hommes politiques tunisiens, y compris moi-même, devront faire un jour leur autocritique, ne fût-ce que pour réclamer le droit à l'erreur.* »

M. Guiga a-t-il des projets d'avenir ? Pour le moment, il attend l'issue de son procès. Ensuite, selon le verdict, il cherchera une occupation, tandis que sa femme, qui est peintre et décoratrice, envisage de reprendre ses activités. Il voudrait aussi soutenir une thèse de doctorat. Le sujet ? Probablement « la théorie et la pratique de l'autorité en Tunisie ». Enfin, malgré ses ennuis momentanés, il reste fidèle au régime : « *Je ne me vois pas*, conclut-il, *devenir un opposant à Bourguiba.* »

Propos recueillis par
PAUL BALTA.

● PRÉCISION. – On indique à Tunis que seuls les touristes français intégrés à un groupe Charter conduit par un responsable sont autorisés – à la rigueur – à ne présenter qu'une carte d'identité nationale à leur entrée dans le pays. Tous les autres ressortissants français, au même titre que les touristes d'autres nationalités, même s'ils sont possesseurs d'un bon de séjour nominatif délivré par une agence de voyages (*le Monde* du 2 juin), doivent obligatoirement être munis d'un passeport en cours de validité, faute de quoi ils seront refoulés au poste frontière.

Haute-Volta

L'exécution de sept « conjurés » marque un tournant du régime du capitaine Sankara

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. – La Cour martiale révolutionnaire de Ouagadougou a statué, lundi 11 juin, sur le sort des personnes impliquées dans ce que les autorités voltaïques présentent comme le « *putsch manqué du 28 mai* » (*le Monde* du 11 juin). Sept « *conjurés* » ont été immédiatement fusillés après le verdict. Il s'agit du colonel Didier Tiendrebeogo, des lieutenants Moumouni Ouedraogo (ancien aide de camp du général Lamizana, chef de l'Etat de 1966 à 1978) et Maurice Ouedraogo ; de M. Adama Ouedraogo, homme d'affaires de Ouagadougou ; du major de la gendarmerie Barnabé Kaboré ; du sergent Moussa Kaboré, et de M. Issa Anatole Tiendrebeogo, pilote.

Cinq autres accusés ont été condamnés à des peines de travaux forcés : M. Paul Rouamba, ministre plénipotentiaire (condamné à perpétuité) ; le lieutenant Tapsoba Boukari (condamné à trente-deux ans) ; Salvatogo Stitongo, électricien (condamné à vingt et un ans) ; Amboise Norgo, soldat (condamné à dix-sept ans) ; Barthélémy Kaboré, commandant de gendarmerie (condamné à quinze ans). Enfin, quatorze personnes, envers qui la cour n'a pu retenir des preuves « *tangibles et irréfutables* » de leur participation au « *gouvenement fantoche qui allait être instauré* » ont été acquittées.

D'autre part, le commandant Jean-Baptiste Lingani, ministre de la défense nationale, a reçu, mardi 12 juin, l'ambassadeur de France à Ouagadougou, M. Jacques Le Blanc, ainsi qu'un autre ambassadeur. Selon le présentateur du journal de la télévision voltaïque, cet entretien « *avait pour but de mettre en garde des ambassades* ». Ce commentaire, apparemment laconique, prend une certaine connotation lorsque l'on sait que les médias officiels ont laissé entendre que le complot du 28 mai aurait eu des ramifications à l'étranger. De source diplomatique voltaïque, on met également en cause le professeur Joseph Ki Zerbo, historien de renom, réfugié depuis octobre 1983 à l'étranger.

Ces verdicts sont intervenus vingt-quatre heures après la destruction, au cours d'un incendie criminel, des locaux abritant l'imprimerie du quotidien indépendant *l'Observateur*, que dirige M. Edouard Ouedraogo. Accusés par les dirigeants voltaïques d'être le refuge des nostalgiques « réactionnaires » des anciens « régimes bourgeois », *l'Observateur* et ses journalistes ont été plusieurs fois inquiétés dans le passé. Depuis le 4 avril dernier, un nouveau quotidien, progouvernemental, *Sidwaya*, a vu le jour.

Le verdict de la Cour martiale d'Ouagadougou, par sa sévérité, marque un tournant dans l'évolution du régime du chef de l'Etat voltaïque, le capitaine Thomas Sankara. Jusque-là, les anciens dirigeants étaient seulement poursuivis pour « *détournement de fonds publics* » et corruption, et condamnés à de lourdes amendes et à des peines de prison relativement faibles. En outre, pour la première fois dans l'histoire de la Haute-Volta, des peines capitales ont été prononcées par un tribunal et exécutées. Ce verdict, qui, selon la télévision voltaïque, « *devrait faire réfléchir plus d'un prétentieux* », illustre l'âpreté des luttes politiques qui se sont engagées dans le pays depuis plusieurs mois (*le Monde* du 1er juin) et l'existence d'une opposition qui, bien que minoritaire, ne se satisfait pas du processus « *révolutionnaire et populaire* » engagé depuis le coup d'Etat du 4 août 1983.

LAURENT ZECCHINI.

AMÉRIQUES

L'Argentine confirme son intention de définir elle-même son plan de redressement

Prenant la parole, le mardi 12 juin, devant les Cortès, à Madrid, le président de la République argentine, M. Raul Alfonsin, a notamment déclaré que la « *guerre occulte* » que les super-puissances se font « *à travers la planète* » va contre « *les intérêts, les revendications et les luttes légitimes* » des peuples.

Le président argentin, qui avait dans son discours réaffirmé son appui au mouvement des non-alignés, s'était auparavant entretenu avec le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, avec qui, a-t-il dit, il a eu un dialogue d'une « *extraordinaire qualité* ».

Ce qui continue à préoccuper au plus haut point les milieux financiers internationaux est la politique argentine à l'égard de ses créanciers. Selon le *Financial Times*, M. de Larosière, directeur général du Fonds monétaire, aurait téléphoné au ministre de l'économie argentin, M. Bernard Grinspun, pour lui demander de ne pas lui adresser la fameuse « lettre d'intention » (qu'un pays débiteur envoie traditionnellement au FMI pour sceller l'octroi d'un prêt accompagné d'un programme de redressement), avant que les deux parties ne soient tombées d'accord sur l'ensemble de la politique à suivre. Cependant, le gouvernement argentin aurait bel et bien envoyé cette lettre, dont M. Grinspun aurait, lundi soir, remis quelques exemplaires à l'occasion d'une conférence de presse, façon comme une autre de « désacraliser » une procédure solennelle.

« *La République argentine*, est-il dit dans ce document, *fera honneur à sa tradition qui consiste à faire face à ses obligations* ». Mais il est également écrit, dans la lettre de vingt pages, que la dette « *a été contractée pour appliquer une politique économique autoritaire et arbitraire, à laquelle les pays créanciers ont participé activement sans que le peuple argentin en profite. Il n'est pas question de refuser de rembourser, mais cela doit se faire dans des conditions propres à assurer l'obtention des objectifs de développement économique ordonné, de croissance et de paix sociale, consacrés par le vote récent des citoyens* ». La lettre confirmerait que le gouvernement a l'intention d'assurer une augmentation de 6 à 8 % du pouvoir d'achat réel des salaires. Un calcul très difficile à faire quand on se trouve en présence, comme c'est le cas, d'une inflation effrénée dont le taux atteindrait 560 %. La lettre fait encore état de l'intention du gouvernement d'ajuster les tarifs publics, d'augmenter les recettes fiscales, de réduire les dépenses gouvernementales mais, serait-il précisé, il n'est pas question de réduire les importations à un niveau qui remettrait en cause le développement du pays. Les experts argentins tablent sur un excédent de 2,8 milliards de dollars de la balance commerciale.

La France, pour sa part, a fait officiellement savoir qu'elle s'emploierait activement à faciliter la conclusion d'un accord entre l'Argentine d'une part, le Fonds monétaire et ses créanciers d'autre part. Telle est aussi l'intention du gouvernement de Madrid. Les banques espagnoles ont octroyé un crédit de 130 millions de dollars à l'Argentine.

M. Michel Camdessus, directeur français du Trésor et président du Club de Paris se rendrait à Buenos-Aires au début de la semaine prochaine pour discuter du rééchelonnement éventuel de la dette publique (celle qui est assortie d'une garantie de la part des gouvernements des pays créanciers). Un haut fonctionnaire argentin a déclaré que Buenos-Aires proposerait aux banques commerciales des négociations séparées en cas de désaccord avec le Fonds monétaire. Dans sa conférence de presse, M. Grinspun n'a pas écarté l'éventualité « *d'une attitude intransigeante de la part des banques quoi qu'elles aient plus à perdre que nous* ». C'est le 15 juin que le Trésor des Etats-Unis devrait renouveler sa garantie aux crédits à court terme accordés le 30 mars à l'Argentine par quatre pays latino-américains, le Brésil, le Mexique, le Venezuela et la Colombie, pour lui permettre de verser les intérêts aux banques étrangères. Sans ces crédits, plusieurs banques américaines créancières auraient dû amputer considérablement leurs bénéfices déclarés.

P. F.

BUENOS-AIRES CONTINUE A VENDRE DES ARMES AUX ANTISANDINISTES

Le gouvernement de M. Raoul Alfonsin a vendu pour 2,5 millions de dollars d'armes aux organisations antisandinistes basées au Honduras, selon des sources officielles et militaires à Buenos-Aires. Des fusils et des pièces de rechange ont été livrées en février 1984, et Buenos-Aires aurait, d'autre part, autorisé la vente de canons sans recul au Guatemala. Selon le *Washington Post*, qui rapporte ces informations, le gouvernement Alfonsin estimerait que les contrats conclus avant son arrivée au pouvoir, en décembre 1983, doivent être honorés.

Selon des dirigeants de la démocratie chrétienne argentine, des conseillers militaires argentins continueraient à aider sur le terrain l'opposition armée au régime sandiniste.

Nicaragua

Le gouvernement retire son projet de loi sur la presse

Le gouvernement nicaraguayen a décidé mardi 12 juin de retirer son projet de loi sur les moyens de communication présenté au Conseil d'Etat (organe législatif), et qui a suscité de vives critiques de l'opposition.

Dans un communiqué publié à Managua, le Front patriotique de la révolution (FPR, progouvernemental) a justifié le retrait du projet en évoquant la situation « *extrêmement grave* » dans le nord du Nicaragua, qui a obligé les autorités « *à transformer le reste du pays en arrière-garde* ».

Dans les milieux de presse à Managua, on estime que le retrait du texte est essentiellement dû au refus des partis d'opposition, qui ont déclaré que le projet était « *antidémocratique* ».

Il est vrai cependant que les forces antisandinistes se maintiennent en profondeur au nord du Nicaragua et obligent le gouvernement à affronter une situation de guerre qui l'amène à concentrer tous ses efforts dans la défense. Selon le chef de la direction politique de l'armée sandiniste, le commandant Hugo Torres, quelque quatre mille hommes de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, dirigée par d'anciens gardes de Somoza) ont pris position dans le Nord et ont l'intention d'intensifier leurs actions dans les prochaines semaines.

La FDN, selon le commandant Torres, a eu plus de quatre cents tués ou blessés ces deux dernières semaines lors des combats à moins de 200 kilomètres au nord de la capitale, mais pourrait lancer des actions d'envergure pour troubler la célébration du cinquième anniversaire de la victoire sandiniste le 19 juillet, ainsi que la préparation des élections prévues en novembre.

L'armée sandiniste a lancé un second appel aux jeunes Nicaraguayens pour qu'ils rejoignent le service militaire patriotique (SMP, obligatoire). Des milliers d'ouvriers, de paysans et d'étudiants de dix-huit à vingt-trois ans doivent recevoir une formation militaire durant quatre-vingt-dix jours, avant d'être envoyés sur le front.

● *Le Costa-Rica accuse le Nicaragua d'avoir bombardé son territoire.* – Le Costa-Rica a accusé, mardi 12 juin, le Nicaragua d'avoir lancé une attaque à l'artillerie lourde à l'intérieur de son territoire. Selon le ministre costaricien des affaires étrangères par intérim, M. Jorge Urbina, qui a également accusé Managua de poursuivre « *une dangereuse guerre verbale* », les troupes sandinistes ont lancé une offensive contre les guérilleros antisandinistes de l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique) de M. Eden Pastora sans tenir compte de la frontière entre les deux pays. – (*AFP.*)

● *M. Shultz dénonce la présence cubaine et soviétique au Nicaragua.* – Les rapports entre les États-Unis et le Nicaragua seront sérieusement compromis tant que Managua sera impliqué dans le conflit Est-Ouest, a dit, mardi 12 juin, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. « *L'importante présence cubaine et soviétique au Nicaragua a impliqué ce pays dans le conflit Est-Ouest, et les Nicaraguayens doivent se retirer de ce conflit s'ils souhaitent améliorer leurs rapports avec nous* », a ajouté M. Shultz, qui s'est rendu au Nicaragua début juin pour tenter de débloquer le dialogue entre Washington et Managua. Il a une fois de plus accusé le Nicaragua, en des termes particulièrement durs, « *de contrôler et d'approvisionner en armes les guérilleros au Salvador* ». (*AFP*).

politique

LES ÉLECTIONS CANTONALES PARTIELLES DEPUIS OCTOBRE DERNIER

La gauche toujours très minoritaire

par JÉROME JAFFRÉ
et JEAN-LUC PARODI (*)

A quelques jours des élections européennes, il est intéressant de se *pencher à nouveau sur ce précieux* baromètre électoral que constituent les élections cantonales partielles (1).

Depuis le 1er octobre, on en compte exactement trente qui se sont déroulées sur le territoire métropolitain. On ne reviendra pas en détail sur les précautions de méthodes nécessaires pour un bon usage de l'instrument : le filtrage des élections pour ne retenir que celles qui ont vu s'affronter au renouvellement général comme à la partielle un candidat du PC, du PS-MRG ou de l'opposition, ce qui permet, en définitive, de conserver vingt-trois de ces trente élections ; le cumul des résultats pour gommer les spécificités locales ou le poids des personnalités ; enfin, la distinction selon l'élection de référence. Ce dernier point est essentiel : la gauche était, en effet, majoritaire aux élections cantonales de 1979 (avec 52,3 % des voix) et déjà minoritaire à celle de mars 1982 (avec 48,1 %).

Sous réserve de ces précautions, il apparaît que les élections cantonales de ces huit derniers mois confirment et même accentuent les enseignements de notre précédente étude.

1) La gauche reste minoritaire. – A quelques décimales près, le recul de la gauche entre octobre 1983 et juin 1984 *(voir tableaux 1 et 2)* est exactement le même que celui enregistré entre mars et septembre 1983. Il est de – 9,4 points par rapport au scrutin *de 1979 (– 9,8 points il y a presque* un an), – 5,3 points par rapport à la consultation de 1982 (– 5,3 points également l'année dernière). La gauche recule huit fois sur onze dans les cantons de la série 1979 et douze fois sur douze dans ceux de 1982.

Ainsi donc, la gauche, après avoir accusé une très forte baisse dans l'opinion après la troisième dévaluation et le deuxième plan de rigueur, a stabilisé ses positions depuis le printemps 1983. Mais elle campe depuis à un niveau qui la situe en deçà des 45 % et place l'opposition au-delà des 55 %. La « reconquête de l'opinion » que les socialistes appelaient de leurs vœux reste un objectif dont la réalisation n'est pas encore engagée.

2) La baisse de la gauche est étale. – Aucun des deux éléments auxquels on est tenté de faire appel pour nuancer ce constat n'est probant. La gauche ne recule pas moins dans la toute dernière période ; ses pertes ne sont pas directement liées au degré de mobilisation de l'électorat.

Tableau 1 – Le bilan des cantonales partielles par rapport à 1979
(en % des suffrages exprimés)

	Cantonales 1979	Cantonales partielles octobre 1983-3 juin 1984	Ecart
Parti communiste	28,1	20	– 8,1
PSU, extrême gauche	0,2	0,3	+ 0,1
Parti socialiste, MRG	22	20,6	– 1,4
TOTAL GAUCHE	50,3	40,9	– 9,4
RPR, UDF, divers droite et sans étiquette	49,7	59,1	+ 9,4
Ecologistes	–	–	

Tableau 2 – Le bilan des cantonales partielles par rapport à 1982
(en % des suffrages exprimés)

	Cantonales 1982	Cantonales partielles octobre 1983-3 juin 1984	Ecart
Parti communiste	16,1	15,1	– 1
PSU, extrême gauche	0,2	–	– 0,2
Parti socialiste, MRG	31,1	27	– 4,1
TOTAL GAUCHE	47,4	42,1	– 5,3
RPR, UDF, divers droite et sans étiquette	51,7	57,2	+ 5,5
Ecologistes	0,9	0,7	– 0,2

Contrairement à ce que pouvaient laisser penser les municipales partielles de Thionville et de Houilles, les résultats intervenus depuis la mi-mars ne sont pas meilleurs pour la gauche. *Si l'on examine les cantonales* intervenues depuis cette date, le recul est systématique et le plus souvent très net. Par rapport à 1979, la gauche recule de 11 points à Moyenneville (Somme), de 9,7 points à Vigneux (Essonne) et de 11,5 points à Saint-Gaultier (Indre). En référence à 1982, le *recul est également de règle :* – 8,9 points à Excideuil (Dordogne), – 3,1 points à Conques-sur-Orbiel (Aude) et – 6 points à Ginestas (Aude).

Sur la participation, l'hypothèse, souvent évoquée à gauche, d'un recul lié à l'absence de mobilisation des électeurs socialistes ou communistes ne paraît pas vérifiée de manière satisfaisante. Certes, on observe une légère tendance à un moindre recul là où la participation électorale diminue le moins par rapport à la consultation générale antérieure. Mais il ne s'agit que d'une tendance et non d'une règle. Dans plusieurs cantons, la gauche recule *fortement*, alors que le niveau de participation est très inférieur à celui enregistré en 1979 ou 1982. C'est le cas, par exemple, à Hornoy-le-Bourg (Somme), Excideuil, Dozulé (Calvados), Saint-Gaultier ou Moyenneville. Inversement, il lui arrive de fort bien se comporter là où la très forte baisse de participation *électorale aurait dû lui nuire.* C'est le cas à Verny, en Moselle, et à Aix-les-Bains, en Savoie.

3) Le PC et le PS sont tous les deux victimes de ce recul. – Pour le Parti communiste, l'analyse de la période mars-septembre 1983 n'avait pas permis de conclure avec netteté. L'examen de cette série de partielles indique plus clairement une tendance à la baisse. Massive par rapport au scrutin de 1979 (– 8,1 points), mais, dans notre échantillon, le PC était bien au-*dessus* de sa moyenne nationale avec 28,1 % des voix ; légère par rapport à 1982 (– 1 point), mais le parti avait déjà enregistré dans cette élection le contrecoup de son grand recul du printemps 1981. A l'échelle de chaque canton, le recul du PC est presque systématique : onze fois sur onze par rapport à 1979, onze fois *sur douze par rapport à 1982. On* note, enfin, que le PC perd beaucoup de terrain dans ses zones de force : – 5,8 points à Excideuil, – 14,5 points à Dozulé (dans les deux cas, il perd le siège) et – 7,4 points à Conques-sur-Orbiel où il le conserve. Au total, le PC perd quatre des six cantons qu'il détenait et n'en gagne qu'un.

Pour sa part, le PS-MRG maintient à peu près ses positions par rapport à 1979 (– 1,4 point), mais la *stabilité socialiste peut ici masquer* un double mouvement : de gains au détriment du PC et de pertes en direction de la droite. Par rapport à 1982, il se confirme que la gauche non communiste est désormais en première ligne du recul de la majorité : la perte y est de 4,1 points contre 1 point seulement pour le PC *(tableau 2).* Pour le PS *aussi*, le recul est désormais la règle, dans la proportion de deux cas sur trois : par rapport à 1979, il perd sept fois du terrain et n'en gagne que quatre ; par rapport à 1982, il recule à huit reprises et améliore ses positions quatre fois.

A certains signes, cependant, le recul socialiste apparaît limité. Sur les trente sièges en compétition, le PS et le MRG conservent le même nombre de conseillers généraux (sept) *qu'ils détenaient* à l'issue des scrutins de 1979 et 1982. En voix, par rapport à 1982, le recul socialiste apparaît bien moindre que celui annoncé par les sondages d'intentions de vote pour le 17 juin prochain : 27 % des voix au lieu de 31,1 %.

∴

A l'approche des élections européennes, le baromètre des cantonales partielles confirme donc l'existence d'un rapport de forces très favorable à l'opposition, et qui pourrait même se trouver accentué le 17 juin par le jeu de l'abstentionnisme différentiel dans un scrutin de faible mobilisation. Les indicateurs confirment également que pour le PC la simple réédition du score de M. Marchais à l'élection présidentielle (15,5 % des voix) serait satisfaisant. Pour le PS, le recul est désormais la règle, mais il sera vraisemblablement accentué par le *mode de scrutin proportionnel* de l'élection européenne.

On voit ici l'effet coagulateur exercé par le scrutin majoritaire, y *compris dans des élections* cantonales. L'espace de la gauche modérée, du centre-gauche, voire d'une partie du centre, y est occupé par le PS. En revanche, aux élections européennes, où la concurrence vient de la gauche, du centre-gauche et des écologistes, l'électorat potentiel tend à s'éparpiller, et le score socialiste fond comme neige au soleil. Elément important pour la réflexion future des socialistes sur le mode de scrutin : dans la situation politique actuelle, le scrutin majoritaire *pourrait maintenir* leur parti au-dessus des 25 %, la mise en place d'une vraie proportionnelle le rapproche de l'étiage des 20 %.

Quant à l'opposition, elle peut à bon droit se réjouir. Elle aborde les élections européennes avec un très net avantage de départ, supérieur à dix points. Mais, depuis neuf mois, elle n'a pas réussi à accroître son avance. La grande mobilisation de ces derniers mois sur l'enseignement privé a sans doute conforté l'hostilité de son électorat envers le gouvernement de gauche, mais elle n'a pas suffi à créer un nouveau décrochage électoral. La domination de la droite *reste étale depuis* le deuxième plan de rigueur et paraît liée avant tout aux échecs et aux difficultés de la majorité actuelle en matière économique ; l'amorce d'un redressement d'ici 1986 serait de nature à la réduire. Pour les électeurs français, les résultats économiques comptent davantage que les querelles idéologiques.

(*) Respectivement maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et maître de recherches au (CEVIPOF). *Centre d'études de la vie* politique française.

(1) Voir notre précédente étude ; *« La gauche au-dessous des 45 % »* (*le Monde* daté 9-10 octobre 1983).

L'âge de la retraite des hauts fonctionnaires

ACCORD ENTRE LE GROUPE SOCIALISTE DE L'ASSEMBLÉE ET LE GOUVERNEMENT

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale est parvenu à un accord avec le gouvernement sur les projets de loi qui ramènent de soixante-huit à soixante-cinq ans l'âge limite de départ à la retraite des hauts fonctionnaires entre autres personnels de l'Etat. Ces textes doivent venir en discussion au Palais-Bourbon ce mercredi 13 juin. Les exceptions à la règle seront limitées, comme le souhaitaient les socialistes.

Le gouvernement se réserve simplement la possibilité de nommer aussi « professeurs émérites » certains titulaires de hautes distinctions qui pourront ainsi conserver certaines activités. Dans le projet initial, il était prévu que ces derniers *resteraient en place jusqu'à* soixante-huit ans.

En revanche, les députés socialistes ont accepté – contrairement à ce qu'avait décidé la commission des lois – l'échéancier du départ à la retraite pour les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour de cassation *tel que le gouvernement* l'avait primitivement prévu, moyennant un engagement de sa part de procéder à des nominations suffisantes pour faire face aux départs. Il est apparu que l'application de la règle voulue par le gouvernement ne ferait partir, avant 1986, au Conseil d'Etat et à la Cour des comptes que le tiers des personnes directement intéressées par cet abaissement de l'âge de la retraite.

les élections

L'Europe à la recherche d'une voix

II. – Les désillusions de l'espace méditerranéen

par PHILIPPE LEMAITRE

Les dix pays de la Communauté européenne sont confrontés à de graves échéances et devront résoudre, sans tarder, des problèmes complexes. Aussi 1984, année électorale, apparaît-elle comme une année de rupture avec le passé (*le Monde* du 13 juin).

La Communauté de demain portera-t-elle davantage la marque des États du Sud ? L'adhésion de l'Espagne et du Portugal, venant après celle de la Grèce, fera-t-elle naître une solidarité méditerranéenne ? Les pays méridionaux plus nombreux et plus unis réussiront-ils à imposer aux partenaires un certain « rééquilibrage » des règles de fonctionnement de la Communauté et en particulier de celles de la politique agricole commune (PAC) conçue principalement en fonction des intérêts des régions du Nord ?

Voilà des questions à la mode qui, avec leur charge de soleil, de chaleur humaine, d'identité régionale, tranchent agréablement sur la grisaille habituelle des discours communautaires. Elles donnent l'occasion de colloques et fournissent des arguments aux hommes politiques qui ont le souci d'apaiser les préventions soulevées chez leurs administrés par l'élargissement. Cependant, à Paris comme à Rome, la réaction de ceux qui suivent sur le terrain les affaires de la Communauté est instantanée : *« Slogan d'intellectuels. Idées fausses dont le seul objet est de chercher à accentuer le caractère redistributif de la Communauté. »*

Des partenaires éloignés

L'élargissement, considéré partout comme une perspective irréversible et au demeurant politiquement souhaitable, *« se présente comme une très mauvaise affaire pour tous »*, confie crûment un haut fonctionnaire italien. Ton nouveau, à Rome du moins, où le discours officiel demeure favorable à l'entrée de l'Espagne et du Portugal. Comment ne pas constater, en effet, que l'élargissement va rendre plus aiguës les difficultés budgétaires et agricoles du Marché commun. Il n'est pas moins évident que la transformation de la Communauté, caractérisée par davantage de rigueur financière, une PAC plus disciplinée, l'accent mis sur l'action industrielle avec, comme corollaire, le renforcement du marché intérieur et de la coopération monétaire, ne va pas dans le sens d'un rééquilibrage Nord-Sud.

Telle est la réalité. Les PIM (*programmes intégrés méditerranéens*), proposés sans conviction par Bruxelles, mais qui apparemment mettent du baume au cœur des élus méridionaux, ne doivent pas faire illusion. Les transferts financiers susceptibles d'être effectués par la Communauté demeureront marginaux. Plus que jamais la construction de l'Europe puisera sa force dans ses régions continentales. Au mieux peut-on espérer que l'enrichissement qui résulterait d'un nouvel essor collectif favoriserait dans chacun des Etats concernés la poursuite, voire l'intensification, des efforts nationaux de solidarité au profit des régions défavorisées. Bref, les incantations sur le « rééquilibrage salvateur » relèvent soit de l'illusion lyrique, soit de l'imposture.

Que désigne-t-on au juste par « problèmes méridionaux de la Communauté » ? Il y a souvent confusion dans la définition. On pense, selon les cas et les interlocuteurs, au rôle respectif joué par la France et par l'Italie, au changement de décor provoqué par l'adhésion de la Grèce, puis bientôt de l'Espagne et du Portugal, parfois aussi, trop rarement, aux efforts à accomplir pour maintenir des relations étroites avec les partenaires de la Communauté en Afrique du Nord et en Méditerranée orientale.

La France et l'Italie, malgré leur parenté, sont demeurées depuis la signature du traité de Rome des partenaires lointains. Leurs industries, plutôt craintives avant que débute l'entreprise, ont bénéficié de façon comparable de l'essor spectaculaire des échanges qui a accompagné la mise en place du Traité de Rome. Là s'arrêtent les similitudes. La politique européenne de l'Italie a toujours présenté deux faces bien distinctes. Au niveau des discours, une adhésion sans faille à l'idéal commun. Depuis la guerre l'*« européisme »*, comme on dit à Rome, combiné à une fidélité parfaite à l'alliance atlantique, a tenu lieu de politique étrangère à l'Italie, guérie, par l'expérience mussolinienne, de la tentation d'aventures extérieures.

Tous les partis le pratiquent avec une prédilection pour les projets institutionnels. Leurs représentants au Parlement européen ont ainsi voté, unanimes, la résolution Spinelli dont M. Mitterrand vient de saluer l'*« inspiration »*. Cependant, dans la pratique, c'est-à-dire dans la négociation européenne ordinaire, les gouvernements successifs, oubliant tout grand dessein, ont adopté un profil bas et sont parvenus à obtenir les dérogations ou les aides qui leur ont permis de préserver largement l'intérêt national.

Cette manière de faire qui les conduit à sortir de la légalité communautaire (les fraudes sur les vins et sur les concentrés de tomate *défraient actuellement la chronique* bruxelloise) irrite les autres membres. *Pourtant ceux-ci en sont eux-*mêmes en partie responsables dans la *mesure où la PAC n'a pas été* capable d'intégrer efficacement les *agricultures méditerranéennes*. Les Italiens se débrouillent. A chaque *marathon* ils *arrachent quelques* avantages – des *« pourboires »*, *commentent les autres dédaigneuse*ment – alors qu'ils aspiraient à un *traitement tout simplement équitable*.

Les Français leur donnent parfois un coup de main, occasion pour évoquer ensemble le sort peu enviable *réservé aux paysans méditerranéens*. Mais, obnubilé par la priorité accordée à l'axe franco-allemand, Paris n'a jamais vraiment cherché à se faire un allié de l'Italie. Comment ne pas noter à cet égard que la RFA a su ne pas négliger ses autres voisins. Parler, dans ces conditions, de *« solidarité méditerranéenne »* relève de la farce. D'autant qu'assurément la France, mais aussi l'Italie, malgré l'importance économique, politique et culturelle que représente pour elle le Mezzogiorno, ont comme sentiment dominant d'appartenir à l'Europe continentale, celle à laquelle est attachée l'image du dynamisme.

Une diplomatie plus autonome

Pourtant une certaine effervescence est perceptible à Rome. L'européisme, s'il reste un élément de la politique étrangère, est moins vif. La nouvelle génération qui a pris le pouvoir a une approche plus réaliste, moins lyrique de la construction européenne. Elle est peut-être un peu moins systématiquement atlantiste, même si le camp américain demeure bien vivant. Le président du conseil socialiste, M. Craxi, ou le ministre des *affaires étrangères*, M. Andreotti, comme pour répondre à une *aspiration* nationale à plus de prestige, semblent sou*cieux de promouvoir une politique* extérieure plus autonome. L'économie amorce *hardiment* la reprise. *« Les chefs d'entreprise sont motivés, prêts au miracle »*, raconte le jeune président d'une banque publique, de retour du Piémont.

Telles sont, bien sûr simplifiées, les données d'un possible changement. Considérés sous l'angle communautaire, les éléments positifs et négatifs sont étroitement mêlés. Les industriels sûrs d'eux-mêmes manifestent du scepticisme à l'égard des projets de coopération européenne. Les tentatives de rapprochement faites par la France ont, dans la plupart des cas, échoué. *« Ce fut souvent par notre faute »*, admet-on à l'ambassade de France à Rome où l'on souhaite que nos PDG *« perdent l'habitude de considérer la coopération comme une opération qui, par nature, doit être à dominante française »*. La réflexion ne s'applique pas au refus italien de participer à l'Airbus et à la préférence donnée à Douglas, très mal accueillie du côté français. Les tentatives faites par la Commission européenne pour rassembler les efforts dans les secteurs de l'électronique, des télécommunications, n'ont pas encore tout à fait convaincu. L'attraction qu'exercent la technologie et les marchés américains ou japonais reste vive. On décèle néanmoins dans chacun des propos entendus une attitude ambiguë, comme un scrupule à ne pas essayer de jouer le jeu avec les partenaires de la Communauté. L'option européenne, à condition d'être pragmatique et rapide, conserve une chance.

« C'est la politique qui dirige », affirme M. Battaglia, vice-président du Parti républicain. Même s'ils ont partiellement rompu avec leur européisme institutionnel, les Italiens ont apprécié le coup de chapeau donné par M. Mitterrand au projet Spinelli. Ils semblent soucieux, comme les Français, de ne pas concéder davantage à Mme Thatcher... Les points de convergence ne manquent donc pas.

D'autres dossiers se présentent *sous un jour plus difficile*. Les Italiens, comme les Grecs, craignent, *non sans raison, de figurer parmi les* principales victimes de la « chasse *au gaspi » entreprise par la Commu*nauté. Que fera le gouvernement de M. Papandréou *si les crédits alloués* à l'économie hellénique sont réduits ? La Grèce, qui subit encore le choc de l'adhésion (ses importations en provenance de la CEE ont davantage progressé que ses exportations vers les Neuf), a besoin de crédits. *« Nous demandons plus d'Europe, plus de ressources propres, une coopération méditerranéenne effective. Nous demandons un développement de la Communauté allant dans le sens du rééquilibrage »*, nous explique un haut fonctionnaire hellénique. Discours compréhensible, légitime, mais qui ne va sûrement pas dans le sens de l'histoire.

Douloureuse lucidité

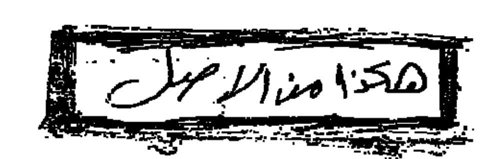
Les Italiens ont compris que l'adhésion de l'Espagne et du Portugal ne pouvait qu'accroître les pressions qu'exercent la plupart de leurs partenaires pour parvenir à une Europe moins dépensière. La réforme de la PAC ne s'arrêtera pas aux quotas laitiers. A la Farnesina, le ministère des affaires étrangères, on entend parler – c'est un langage nouveau – de renforcement des disciplines, de plafonds financiers, de quotas à propos du vin ou des fruits. Cette douloureuse lucidité n'exclut pas pour autant la possibilité de conflit avec la France. Les intérêts méridionaux, encore une fois, n'existent pas en tant que tels.

Le jeu, au cours des mois à venir, promet d'être passionnant. C'est un mot d'usage rare quand on parle de l'Europe. Au niveau des discours politiques, on ressent un besoin renouvelé d'action collective, qui répond au vœu de l'opinion publique. L'enjeu demeure le même : acquérir plus d'autonomie pour l'Europe, lui donner une seule voix, alors que les difficultés économiques internes et les tensions internationales redonnent de l'élan aux forces centrifuges.

Prochain article :

LES MAUVAIS ÉLÈVES
par CLAIRE TRÉAN

● *Le MCA et l'UPC : abstention.* – Le Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA, proche de l'ex-FNLC, indépendantiste) et l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste) appellent à l'abstention aux élections européennes. Le MCA souligne, pour sa part, qu'*« aucune des listes en présence ne s'est prononcée pour la reconnaissance des droits nationaux du peuple corse »*. Pour l'UPC, *« le peuple corse a besoin d'une Europe unie, solide et fraternelle, mais cette Europe-là est encore à construire, et, à la veille de la consultation du 17 juin, aucune des listes ne remet en cause la structure actuelle, celle d'une Europe des Etats et des marchands »*.



européennes

M. Jospin : le « vote action » contre le « vote sanction »

Dernière ligne droite. Ultime « accélération ». M. Lionel Jospin, à six jours du scrutin européen, a réuni, mardi 12 juin, à Paris, une conférence de presse pour faire le point. C'est-à-dire, comme il est presque rituel, pour une vaste séance de publicité politique comparative entre le « *programme socialiste* » pour l'Europe et le « *non-programme* » de Mme Veil et de ses colistiers.

Pour le leader socialiste, aucun doute, le choix non plus seulement des militants et des électeurs traditionnels de la gauche mais de l'« *opinion* » est clair : qui a mené « *une campagne de propositions* », réunies mardi dans un document-programme et ayant « *valeur d'engagement pour les futurs députés socialistes au Parlement européen* » ? Qui, au cours de « *dix mille réunions publiques et d'un bon millier de réunions nationales* » a conduit « *une campagne claire, une campagne de vérité, sans ambiguïté* » ? Qui a été capable de réunir sur ces propositions « *le comité de soutien le plus large, le plus représentatif, le plus illustre, jamais réuni après 1981* » ? Qui, derrière M. François Mitterrand et son discours de relance européenne à Strasbourg « *approuvé par l'ensemble des Dix et des parlementaires européens de toutes tendances, s'est battu et se bat pour l'Europe et une certaine Europe* » ?

Réponse de M. Lionel Jospin : « *M. Lionel Jospin et l'ensemble des candidats socialistes, le Parti socialiste* ». A partir de là, le leader socialiste prône le « *vote action* » européen contre le « *vote sanction* » français recherché par la liste d'union de l'opposition. Car il a beau faire, M. Lionel Jospin, il ne voit pas venir le programme européen de Mme Simone Veil. Bien plus, il la « *met au défi de rassembler ses propositions sur l'Europe et de les écrire noir sur blanc* ». « *Où sont les propositions de Mme Veil sur la sécurité européenne, sur la communauté européenne de défense, sur les trente-cinq heures, sur les problèmes monétaires, sur la réforme de la politique agricole commune, sur le problème crucial des relations de la CEE avec le Japon et les Etats-Unis ?* ». Où est le comité de soutien de « *cette droite française apparue dans cette campagne comme dogmatique, étroite et isolée* » ? « *Comment ne pas constater*, poursuivra M. Jospin, *que, à l'inverse des socialistes et des sociaux-démocrates européens qui ont adopté un programme commun, les listes de droite n'ont été capables de procéder à aucun rassemblement communautaire de leur campagne.* »

Mme Simone Veil est « *isolée* », répétera à l'envie M. Jospin. Isolée avant et isolée après puisque sa liste « *éclatera avec le rattachement de ses élus à différents groupes du Parlement européen* ». Mme Veil est « *isolée* » et, de ce fait, « *elle a dévoyé sa campagne* ». Dans le ton d'abord, souligne M. Jospin, « *car dès le départ, elle a préféré la caricature au débat d'idées et à l'analyse. Et puis terminer sa campagne en disant des idées de M. François Mitterrand* « c'est du vent » *ne me paraît pas très digne* ».

Sur le fond ensuite, car « *la campagne de la droite a complètement basculé vers la politique intérieure, dérobant ainsi un débat aux électeurs. Il est tout de même paradoxal que ce soit Simone Veil ancienne présidente du Parlement européen, qui ainsi contribue à faire reculer la prise de conscience européenne* ».

A partir de ce constat, voteaction de gauche contre votesanction de droite, M. Lionel Jospin trouve « *une raison de plus pour que des centaines de milliers de Français se rassemblent autour de la gauche. Et ne s'égarent pas à voter pour des petites listes qui auraient eu leur place si l'enjeu avait été purement européen* ».

Il ne l'est pas, admet M. Jospin. Car « *la droite prépare une véritable agression sociale, une régression des valeurs culturelles et intellectuelles* ». Il s'agit donc de « *rassembler autour des valeurs de la République et du progrès* ». Même si cet enjeu n'est qu'à venir.

PIERRE GEORGES.

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Doubin se situe dans la majorité présidentielle et dénonce l'« archaïsme » du « bloc de gauche »

Premier invité des quatre « Grand jury RTL-*le Monde* » consacrés aux élections européennes, M. François Doubin, secrétaire national du MRG, a expliqué, mardi 12 juin, que les électeurs qui apporteront leurs suffrages à la liste ERE européenne (qu'il conduit avec MM. Olivier Stirn et Brice Lalonde) ne voteront ni pour la majorité ni pour l'opposition. Ces électeurs se prononceront « *pour des gens qui ont réussi à se mettre d'accord alors qu'ils représentent trois courants différents* », pour une « *ouverture qui permette de faire autre chose que de s'insulter et de s'enfermer dans des schémas dépassés* ». Se situant « *dans la majorité présidentielle* », et affirmant se reconnaître « *intégralement dans le nouveau langage* [tenu par M. François Mitterrand] *depuis six mois* », M. Doubin s'est déclaré « *homme de gauche* » qui n'appartient pas à cet « *archaïsme* », à ce « *bloc compact* » que représente la gauche.

Après avoir dénoncé « *le bruit qui n'est que décibels* » fait par la « bande des quatre », il a assuré que la liste ERE est la plus européenne et qu'elle propose « *une autre conception de la politique* » en disant aux Français : « *La politique, c'est votre affaire.* » Refusant le qualificatif de « *poujadiste* », M. Doubin a dénoncé, en revanche, « *le poujadisme mondain de Mme Gomez* » et celui « *casqué de M. Le Pen* », et a fixé à cinq députés et 6 % des voix l'objectif de sa liste. Puis, il s'est dit « *choqué* » et « *scandalisé* » par le fait que, en raison de la bipolarisation, on en soit arrivé à traiter de « *renégats* » ou de « *traîtres* » ceux qui « *se hasardent à transgresser cette espèce de ligne de barbelés avec miradors idéologiques qui séparent les deux camps* ».

En proposant « *les Etats unis d'Europe* », il s'agit, a observé M. Doubin, « *d'allumer tous les réacteurs pour essayer de pousser le plus fort* ». « *Si nous ne faisons pas l'Europe nous-mêmes, on la fera contre nous* », a-t-il ajouté, avant de justifier ses propositions de ministères européens dont les décisions s'imposeraient aux « *égoïsmes nationaux* ». « *Si nous avions un ministre des droits de l'homme* (...) *n'aurait-il pas un poids plus grand que les différentes* (...) *ambassades européennes pour exiger la libération des Sakharov ?* », a-t-il demandé, jugeant ni « *concevable* », ni « *normal* » qu'il y ait « *une Europe à deux vitesses où les uns sont capables de se protéger eux-mêmes, et où les autres dépendent du bon vouloir américain* ». M. Doubin a souhaité que les industries d'armement soient dans un premier temps placées « *sous contrôle européen unique* » avant d'en venir à la question du commandement intégré.

Interrogé sur le chômage, pour lequel, *a-t-il dit, il n'y a pas de* « *remède miracle* », M. Doubin a indiqué que ce n'est pas de la réduction à trente-cinq heures des horaires de travail qu'il faut attendre un redressement de la situation, mais « *de la création d'entreprises dans des secteurs de pointe à condition que celles-ci trouvent une main-d'œuvre qualifiée* ».

Le « vert » est triste

Ce devait être un meeting-spectacle. Ce fut le triste spectacle d'une soirée de patronage sans âme : à peine deux cents personnes dans une salle de la Mutualité, à Paris, pour ce qui devait être le temps fort de la campagne des Verts-Europe-Ecologie.

Ni le match France-Danemark, ni le fait que le meeting ait été organisé par le comité Ile-de-France seul n'expliquent ce meeting raté. « *Il y a de moins en moins de gens aux réunions,* explique M. Didier Anger, la tête de liste des Verts. *Le citoyen est réduit à l'état de fœtus, relié au pouvoir par la télé.* »

Les orateurs qui se succèdent à la tribune, à peine écoutés dans le brouhaha des conversations, rivalisent de propos démobilisateurs. M. Yves Cochet, le deuxième de liste, déplore que l'Europe soit « *bloquée sur les Etats-nations* ». Le porte-parole britannique d'Ecology Party avoue : « *Nous sommes habitués à perdre les élections* », et M. Rudi Winzen, le Belge, explique que le mieux est d'« *avouer ses faiblesses et rester sincère* ».

Seule la représentante des Verts allemands, Mme Dorothee Piermont, manifeste un certain allant, mais c'est pour s'en prendre à « *messieurs les eurocrates* », au gouvernement français, fauteur de bombes, et à son « *caporal de service, Brice Lalonde, le play-boy arriviste* ». Les Verts français n'ont plus de ressort.

R. C.

AU SÉNAT

LE RAPPORT DE M. MAURICE BLIN

Des banques fragilisées

Le rapport d'« information » du Sénat sur les banques nationalisées, qui vient d'être diffusé, n'a rien d'innocent, pas plus que ne l'était celui sur d'endettement extérieur de la France, rendu public il y a un mois. L'auteur du rapport, M. Maurice Blin, sénateur centriste des Ardennes et rapporteur général de la commission des finances du Sénat, ne nourrit pas une affection immodérée pour le pouvoir actuel et pour ses nationalisations.

Il n'est donc pas surprenant que son enquête aboutisse à des conclusions sévères : « *Un immobilisme inquiétant, un paysage bancaire figé* » (*le Monde* du 13 juin 1984). Mais comme pour l'endettement extérieur, au-delà de la critique politique, l'intérêt de ce rapport est de tirer un premier bilan de deux ans de nationalisation — *que l'on appréciera suivant* ses convictions — et surtout de mettre sur la place publique des problèmes qui ne manqueront pas de se poser dans l'avenir à tout gouvernement de quelque bord qu'il soit.

D'abord, il est parfaitement exact que, à côté d'une réussite exceptionnelle à l'étranger, les banques françaises voient leur rentabilité décroître de façon inquiétante dans l'Hexagone et qu'elles ne dégagent pas des résultats suffisants pour constituer des provisions pour créances douteuses en forte et régulière augmentation. Par ailleurs, la réussite à l'étranger risque d'avoir, pour contrepartie, un alourdissement inquiétant des créances sur les pays extrêmement endettés, comme ceux de l'Amérique latine, par exemple. La nationalisation n'a rien arrangé, et le rapporteur a beau jeu de dénoncer la carence de l'Etat actionnaire, qui réserve ses concours en capital aux banques en difficulté, tandis que les banques en bonne santé se voient souvent amputées d'une part substantielle de leur résultat, et ne peuvent générer, pratiquement, aucuns fonds propres supplémentaires.

Le reproche d'immobilisme fait par M. Blin s'explique, toutefois, par le souci constant des pouvoirs publics de ne pas traumatiser, par une chirurgie brutale, des établissements auxquels il est, actuellement, demandé beaucoup, essentiellement en faveur des entreprises défaillantes. S'il y a eu un changement depuis la nationalisation, c'est peut-être celui-là, réclamé ardemment par les socialistes les plus convaincus. A vrai dire, si on a pu accuser les banques, dans le passé, de ne pas se montrer suffisamment hardies on pourrait, peut-être craindre maintenant que, sous la pression des pouvoirs publics, elles ne le soient trop. A cet égard, le limogeage de M. Deguen, président du Crédit commercial de France, amèrement ressenti en France comme à l'étranger, constitue un infléchissement que beaucoup, et pas seulement dans l'opposition, considèrent comme fâcheux, *rejoignant, en cela*, M. Maurice Blin.

Est-ce la « *mutation inéluctable* » que tous les observateurs attendaient, et qu'ils voyaient, plutôt, en faveur des techniques nouvelles, la monétique notamment (moyen de paiements électriques) ? De toute façon, au-delà des critiques immédiates, un problème de fond reste posé, de plus en plus aigu au fil des ans, celui des sureffectifs dans la banque, *et il devra, tôt ou tard, être* résolu.

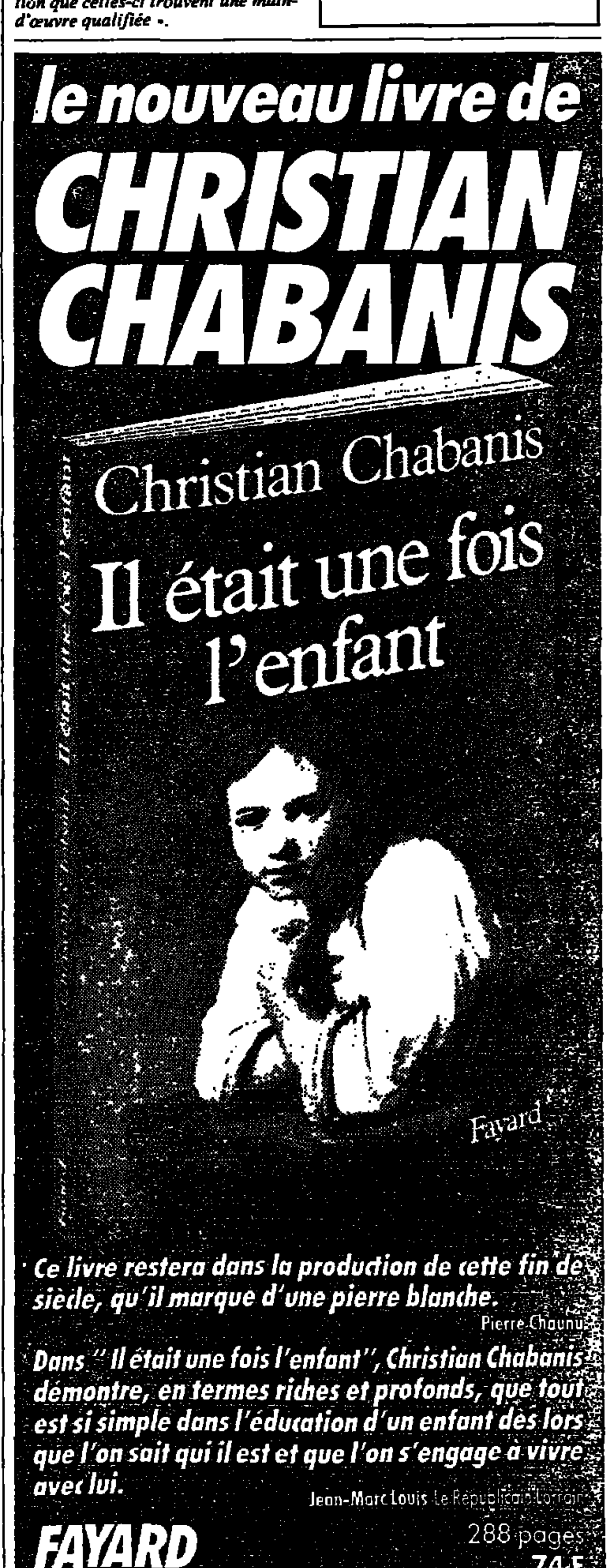
FRANÇOIS RENARD.

PC ET PS S'ABSTIENNENT SUR LA RÉFORME DU « REDRESSEMENT JUDICIAIRE « MODIFIÉE PAR L'OPPOSITION

Le Sénat a achevé, mardi 12 juin, l'examen du deuxième volet de la réforme relative aux entreprises en difficulté (*le Monde* du 7 au 13 avril, et du 7 aux 10-11 juin). A la suite des modifications apportées, l'intitulé du texte est devenu, d'un commun accord entre les sénateurs et M. Robert Badinter, ministre de la justice, « *projet de loi relatif au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises* ».

Malgré l'avis défavorable du garde des sceaux, M. Jacques Thyraud (RI, Loir-et-Cher) a fait adopter un article additionnel prévoyant des règles spécifiques en cas d'ouverture d'une procédure appliquée à une entreprise de presse, avec notamment la désignation d'un représentant des rédacteurs, la soumission du plan de redressement aux rédacteurs et la prise en compte de la clause de conscience par le jugement qui arrête le plan. M. Badinter n'a pas manqué de déceler quelque paradoxe entre ces propositions et la suppression décidée par le Sénat de l'équipe rédactionnelle dans le projet de loi sur la presse. De même, il s'est opposé sans succès à ce que soit expressément prévue la possibilité pour un commerçant ou un artisan soumis à une procédure collective de continuer à percevoir les prestations d'assurance-maladie. La date d'entrée en vigueur de la loi est repoussée par les sénateurs au 1er juillet 1986.

Le PS et le PC ont justifié leur abstention par les modifications à leurs yeux trop importantes apportées au texte.



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A MARSEILLE

L'opposition célèbre son union en présence de M. Giscard d'Estaing

Ils ne furent jamais réunis, mais ils se trouvèrent chacun au moins une fois aux côtés de Mme Simone Veil pour témoigner de leur soutien à la liste d'union de l'opposition. Pour M. Jacques Chirac, ce fut Lille et Paris, pour M. Barre, Lyon et pour M. Giscard d'Estaing Clermont-Ferrand — modestement — et Marseille, mardi 12 juin, avec plus d'éclat.

Au Palais des congrès de Marseille, plus de trois mille personnes étaient réunies autour de Mme Veil, de l'ancien président de la République, de MM. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, Jean-Claude Gaudin, député UDF-RPR des Bouches-du-Rhône, et de son homologue RPR du département, M. Hyacinthe Santoni.

A la tribune, on se congratulait et s'adressait force louanges. L'heure était à l'union. Il fut même question de l'Europe, et longuement, avec Mme Veil, bien sûr, mais aussi avec M. Giscard d'Estaing, qui avait choisi de clore le dernier grand rassemblement de la campagne de la liste de l'opposition.

De notre envoyée spéciale

Marseille. — Point n'est besoin de chauffer la salle, où chacun, après avoir réservé un accueil enthousiaste à M. Giscard d'Estaing, s'évertue à trouver un peu d'air frais en s'éventant ave la dernière brochure du RPR ou de l'UDF. M. Jean-Claude Gaudin ne craint pas cependant de faire monter la température. Il fait siffler à tour de rôle M. Lionel Jospin et le Parti communiste. Il se taille un beau succès quand il parle des « *socialistes comparables à ces animaux du Quaternaire, dinosaures ou brontosaures, une espèce en voie de disparition* ».

M. Bernard Pons se félicite de la présence de M. Giscard d'Estaing. Il y voit le « *symbole* » de cette union qu'a voulue l'opposition.

Mme Simone Veil, qui s'était rendue auparavant à Nice — où le maire de la ville, M. Jacques Médecin, « *malencontreusement* » retenu par une séance du conseil général, n'avait pu l'accueillir — et à Toulon, choisit à Marseille de s'en tenir presque exclusivement à l'enjeu « *européen* » du scrutin du 17 juin : « *C'est un choix radical qui est proposé : un choix entre l'Europe et la non-Europe.* » Elle juge que « *si les socialistes s'affirment européens, ils sont en tout cas socialistes avant d'être européens* ».

M. Giscard d'Estaing, pour sa part, fait applaudir Mme Veil et insiste sur la nécessité de « *donner à l'Europe les moyens de sa sécurité* ».

« *L'histoire,* déclare-t-il à ce propos, *enseigne qu'il n'y a jamais eu de grande nation qui n'ait pris elle-même en charge sa sécurité. Nous vivons depuis la dernière guerre dans l'alliance atlantique, qui nous est nécessaire et nous lie à un grand pays ami et libéral.* » Mais l'Europe doit développer sa « *personnalité européenne de défense* » et devenir progressivement le « *pilier européen de l'alliance atlantique* ». « *Cela suppose,* ajoute M. Giscard d'Estaing, *la prise en considération par les puissances nucléaires européennes, et donc la France, des intérêts vitaux de l'Europe et donc de l'Allemagne fédérale. Le parapluie nucléaire français ne doit plus s'arrêter sur le Rhin (...). La France doit déclarer qu'elle prendra en considération, selon des moyens appropriés, le besoin de sécurité de nos partenaires et amis de l'autre rive du Rhin.* » Enfin, M. Giscard d'Estaing souhaite que le vote du 17 juin soit « *à la fois un geste d'encouragement pour l'Europe et un signal d'espoir pour la France* », une France qu'il voit « *emportée dans un tourbillon instable des idéologies tandis qu'elle voudrait vivre dans une démocratie libérale, réaliste et juste* ».

C. F.-M.

Les partis français et la cause arménienne

L'association Solidarité franco-arménienne (1) a adressé aux chefs de file des listes qui se présentent aux élections européennes un questionnaire sur le génocide des Arméniens organisé par les autorités turques en 1915 et sur les responsabilités qui incombent à cet égard à l'Etat turc actuel. Les réponses reçues confirment la solidarité de la gauche française vis-à-vis de la cause arménienne, M. Georges Marchais estimant que la France « *doit agir, au niveau européen comme au plan mondial, et notamment à l'ONU, pour que soit définie et mise en œuvre une solution équitable* », et M. Lionel Jospin s'engageant à agir pour que l'Assemblée européenne reprenne l'examen de la proposition de résolution déposée à ce sujet par le groupe socialiste en septembre 1983.

Les responsables de Solidarité franco-arménienne regrettent, toutefois, que le premier secrétaire du PS se conforme à la position du gouvernement français selon laquelle les « *autorités turques actuelles (...) ne sauraient (...) être tenues pour responsables du drame vécu par le peuple arménien et des crimes commis il y a plus de soixante ans* » (M. Marchais juge, au contraire, que « *l'Etat turc doit en assumer toutes les responsabilités et ne saurait se soustraire à la voie de la négociation, qui doit permettre de trouver une solution* »).

En revanche, Solidarité franco-arménienne souligne que, pour la première fois, par la voix de Mme Simone Veil, un responsable de l'opposition se prononce pour la reconnaissance du génocide et pour « *la recherche d'un dialogue entre les Arméniens et les autorités turques, afin de parvenir à une solution politique de ce problème* ». Les listes ERE, les Verts et Réussir l'Europe se prononcent dans le même sens.

(1) 95, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. : 606-15-90.

Un entretien avec Mme Veil

(Suite de la première page.)

« Cela dit, imaginer que les dix pays de la Communauté sont prêts à accepter un aussi considérable transfert des pouvoirs des parlements nationaux vers le Parlement européen ne semble guère vraisemblable. Comme il ne serait pas réaliste de juger que ce projet est une fin en soi, qu'il constitue la seule voie de progrès.

» J'ai toujours pensé qu'il faut laisser la part du rêve et des perspectives d'avenir mais se dire que les *rêves ne se réalisent que* si l'on reste pragmatique, si l'on consolide ce qui existe. C'est pour cette raison que j'ai jugé sévèrement le discours de M. Mitterrand à Strasbourg. Il s'est gardé de dresser le bilan de l'action du Conseil européen sous sa présidence au cours de laquelle n'a été réglé aucun des graves problèmes *qui se posaient à la Communauté.* Par contre, en évoquant le projet de traité d'union européenne, il a choisi la fuite en avant institutionnelle. Cette attitude, que j'ai d'ailleurs souvent dénoncé au Parlement européen, est contraire à l'esprit même des fondateurs qui ont voulu l'empirisme, construire pas à pas du solide.

— La Communauté n'en a pas moins besoin d'une union politique renforcée...

— Il doit y avoir un équilibre entre la coopération politique et le traité de Rome. Il ne peut y avoir de coopération politique crédible si la Communauté économique ne marche pas, et, inversement, n'a de poids que s'il existe une union politique. On l'a bien vu au sommet d'Athènes où les chefs d'Etat et de gouvernement la Communauté économique qui n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur les quotas de lait, *se sont aperçus qu'il serait* ridicule, dans ces conditions, de faire une déclaration commune sur le Liban, même si Beyrouth était en feu.

» A cet égard, le Parlement européen, en donnant à l'extérieur le sentiment que l'Europe est déjà une entité politique, aide la Communauté économique.

— De récents sondages effectués par la SOFRES attribuent aux « petites » listes 20 % d'intentions de vote. Comment expliquez-vous ce pourcentage élevé ? Est-ce qu'il explique à lui seul l'agacement que vous semblez manifester à l'égard de certaines de ces « petites » listes ?

— C'est la conséquence directe du mode de scrutin à la proportionnelle. Ces petites listes sont toutefois encore plus nombreuses qu'en 1979, et elles sont davantage « politiques ». *Mais je crois surtout que les* électeurs n'ont pas encore pris conscience du fait qu'il n'y aura qu'un seul tour le 17 juin et que, s'ils veulent marquer leur opposition au gouvernement, il leur faut voter pour la liste réunissant les formations politiques capables d'assurer la future alternance. Je ne manifeste pas d'agacement. Je trouve normal que des gens qui veulent se compter sur une idée politique se présentent. Mais je crois que ceux qui prétendent ne pas faire de politique et défendent des intérêts catégoriels se trompent d'élections. Le Parlement est une institution politique. Le 17 juin il faudra élire des parlementaires et non pas les membres d'un conseil économique et social, qui existe par ailleurs.

Il faut chercher à comprendre ce que veut l'électorat de M. Le Pen

— Après l'élection de Dreux, vous avez vivement reproché à l'opposition son alliance avec l'extrême droite et de s'être engagée dans une stratégie dangereuse sans avoir mené une réflexion sérieuse. Aujourd'hui, pensez-vous que l'opposition a évolué dans le sens que vous souhaitiez alors que, par exemple, M. Philippe Malaud, président du CNIP, en huitième place sur votre liste, estime que, au soir du 17 juin, il faudra comptabiliser les voix de l'extrême droite avec celles du RPR et de l'UDF ?

— Je crois que, sur ce sujet, M. Chirac a été très clair, ainsi que M. Lecanuet. Je constate aussi qu'après Dreux, à Aulnay notamment, il n'y a pas eu d'autres alliances. Je pense que l'opposition a entrepris la réflexion qu'elle aurait dû commencer il y a un an. Il faut chercher à comprendre ce que veut cet électorat flottant qui vote pour M. Le Pen sans épouser les thèses d'extrême droite. Il faut se demander comment répondre à ses aspirations. Quand je n'ai pas été d'accord avec les choix effectués à Dreux, j'ai parlé de M. Le Pen. Mais j'ai aussi, par ailleurs, exprimé mon inquiétude face à la montée, au sein de la Communauté européenne, d'un nouvel état d'esprit d'intolérance idéologique, contraire au pluralisme qui l'a fait vivre depuis trente ans. Cette intolérance peut casser l'esprit même de la Communauté. J'ai évoqué notamment la radicalisation des sociaux-démocrates au Parlement, leur neutralisme et leur attitude sectaire. J'avais déjà, à ce moment, lancé les thèmes de ma campagne.

— N'avez-vous pas l'impression que vous participez à la radicalisation du débat quand vous reprenez dans vos discours de campagne les arguments de l'opposition, tant en ce qui concerne l'enseignement que la sécurité ?

— Ce sont les socialistes qui, par idéologie et pour donner satisfaction à la FEN, ont réveillé une querelle scolaire absurde. L'opinion a ressenti très vivement ces atteintes portées à la liberté de l'enseignement. L'opposition n'a pas créé ce mouvement mais elle l'a assumé.

» Pour ce qui est de la sécurité, je me place sur le plan européen. L'Europe offre des possibilités d'action en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme. Alors que nos partenaires sont tout à fait favorables à l'organisation d'un espace judiciaire européen, la France refuse toujours de ratifier les conventions d'extradition et se désolidarise ainsi de la plupart des dix pays de la Communauté. Je ne peux comprendre cette attitude. Nous appartenons à une communauté de droit, nous respectons les mêmes règles de procédure, les mêmes règles démocratiques. Le fait même d'invoquer entre nous le droit d'asile est contraire à l'esprit même de la Communauté.

» Dans les pays où chacun peut s'exprimer librement, on ne peut qualifier de « politiques » des crimes commis par des personnes qui avaient d'autres moyens que la violence pour s'exprimer. Je comprends la colère des Espagnols face à l'attitude du gouvernement français, dont je dénonce aussi l'attitude en Corse. Après avoir fait preuve d'une très grande naïveté, il est aujourd'hui coupable de graves faiblesses. Il a voulu ménager les autonomistes parce qu'il pensait avoir des sympathies dans ce milieu. Il s'est aperçu un peu tard que son analyse était fausse.

— Vous reconnaissez-vous dans l'image que donnent de vous les sondages ?

— C'est un des aspects de la vie politique que je n'aime pas. On vous décortique, on vous catalogue... Je ne me reconnais pas dans ces sondages. On ne peut pas réduire une personne à quelques traits de son caractère.

» Les personnalités sont plus complexes, plus ambiguës que ne le laissent paraître les images simplistes.

— Récemment encore, dans un hebdomadaire féminin qui vous interrogeait sur votre cote de popularité, vous expliquiez que celle-ci était sans doute due au fait que vous avez été une des premières femmes ministres, mais aussi, disiez-vous, au fait que votre langage n'est pas partisan, que vous refusez tout manichéisme ? Ne pensez-vous pas qu'après cette campagne européenne cette deuxième explication ne soit plus valable ?

— Je refuse toujours le manichéisme même si mon langage est très précis quand je dénonce le sectarisme idéologique de la gauche. Je ne vois pas comment on pourrait le nier. Quand j'entends à Bourg-en-Bresse ou au Parlement européen mettre sur un pied d'égalité les Etats-Unis et l'Union soviétique, je suis indignée. Je fais campagne sur un choix de société. Il s'agit de savoir si nous voulons vivre dans une société de type marxiste ou non. Les thèmes de campagne ne sont pas des thèmes de conférence. Dans les meetings, vous êtes bien obligé d'employer des formules. Et encore, j'en emploie très peu, je n'aime pas cela. Ma campagne reste cependant d'un autre niveau que celle de M. Jospin, qui a fait une large part, dans sa campagne, aux attaques personnelles. Je ne l'ai jamais fait.

La démocratie repose sur le jeu des partis politiques

— Vous sentez-vous toujours aussi indépendante et marginale ? Ne pensez-vous pas que vous avez cédé une part de cette indépendance aux partis politiques ?

— Même si, pour cette campagne, j'ai travaillé avec les partis politiques, je me suis toujours sentie indépendante. Je n'ai rien renié. Je défends les thèses d'une liste dont j'ai choisi les orientations politiques et les thèmes de campagne. Je dis les mêmes choses qu'auparavant, même si, dans une campagne électorale, la forme est parfois différente.

— Vous avez dit que, dans un pays, il ne faut pas être « le plus petit rassembleur ». N'auriez-vous pas pu être un plus grand rassembleur en gardant la maîtrise de la composition de la liste que vous conduisez, en imposant des noms de personnalités peut-être plus proches de vous ?

— Ce n'était pas possible. On risquait de n'y voir qu'une démarche ou une ambition personnelle. C'est possible dans certaines circonstances. Dans d'autres, je ne crois pas que l'on puisse tout se permettre, parce qu'on bénéficie d'une forte popularité. Ce n'est pas ma conception de la démocratie. Cela n'aurait gênée de dire : « *Qui m'aime me suive* ». La démocratie repose sur le jeu des partis politiques et non sur les démarches personnelles. Ma démarche n'avait de sens que si j'avais le soutien des formations politiques. Bien sûr, c'était tentant de décider seule ; mais ce que je voulais, c'était avant tout que l'opposition se rassemble. Il me fallait accepter le déroulement des procédures démocratiques au sein de chaque formation pour désigner ceux qui deviendraient mes colistiers.

— Que pensez-vous des allusions répétées de M. Jacques Chirac à votre future accession à la présidence de l'Assemblée de Strasbourg ? En 1982, les gaullistes n'étaient pas particulièrement prêts à favoriser votre réélection...

— Je pense que M. Chirac a surtout voulu rappeler les fonctions que j'ai exercées dans le passé. Car on ne sait pas quelle sera la nouvelle majorité au Parlement ni quelles alliances se constitueront. Il est bien trop tôt pour élaborer des projets de ce genre. L'élection à la présidence est du ressort des groupes politiques, et on ne sait pas à l'avance quel jeu ils joueront.

— N'avez-vous pas l'impression que, dans cette campagne, vous jouez votre avenir politique en France ? Quel pourrait-il être selon vous ?

— On ne veut jamais croire que je vis au jour le jour, sans établir de plans de carrière, sans ambition, si ce n'est d'atteindre l'objectif pour lequel je me bats dans l'instant présent. C'est pourtant la vérité. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

En bref

● *M. Chirac : une importance capitale.* — M. Jacques Chirac a souligné, mardi 12 juin, l'« *importance capitale* » du scrutin du 17 juin « *dans le processus de sortie d'une expérience qui est mauvaise pour la France* ». Au cours d'un dîner-débat organisé, dans le quatorzième arrondissement de Paris, par M. Christian de la Malène, président du groupe auquel appartient le RPR dans l'Assemblée sortante et quatrième sur la liste de Mme Simone Veil, M. Chirac a déclaré que « *si, le 18 juin au matin, le total des voix de l'opposition, en général, et le total des voix de la liste unique de l'opposition, en particulier, comparés au total des voix qui soutiennent le gouvernement, en général, et au total des voix, en particulier, des listes communistes et socialistes, font apparaître, au bénéfice de l'opposition, une marge substantielle, ceux qui nous gouvernent seront obligés de modérer leurs ardeurs dans un certain nombre de domaines, qu'il s'agisse des réformes ou de la remise en cause sournoise, mais régulière, d'un certain nombre de nos libertés.* »

● *L'Union des jeunes pour le progrès* (jeunes gaullistes) apporte son soutien à la liste d'union de l'opposition conduite par Mme Simone Veil et dénonce « *les impostures et les incohérences d'un gouvernement aux abois* ».

● *Le MCA et l'UPC : abstention.* — Le Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA, proche de l'ex-FNLC, indépendantiste) et l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste) appellent à l'abstention aux élections européennes. Le MCA souligne, pour sa part, qu'« *aucune des listes en présence ne s'est prononcée pour la reconnaissance des droits nationaux du peuple corse* ». Pour l'UPC, « *le peuple corse a besoin d'une Europe unie, solide et fraternelle, mais cette Europe-là est encore à construire.*

● *Le Mouvement autonomiste occitan Volem viure al pais* appelle les électeurs occitans à s'abstenir ou à voter blanc le 17 juin, afin de « *marquer leur opposition au fonctionnement actuel de l'Europe et au système électoral en vigueur en France* ».

● *M. Le Pen : abris antiatomiques.* — Dans une salle de mille cinq cents places, aux deux tiers vide, à Brest, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a souligné, mardi 12 juin, « *la nécessité de construire des abris antiatomiques à Brest* ». La venue du candidat de l'extrême-droite à la pointe de Bretagne n'a pas provoqué d'incidents si ce n'est quelques jets de pierres provenant d'une trentaine de manifestants. En fin d'après-midi, un millier de personnes s'étaient rassemblées, dans le calme, à l'appel de la Ligue des droits de l'homme, devant le monument aux morts de la ville, où une gerbe avait été déposée.

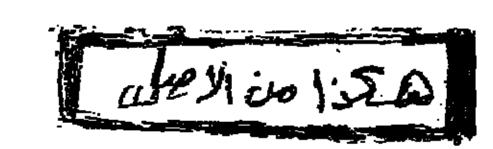
Dans l'entourage de M. Mitterrand on a fait plus grave que M. Hersant

affirme Mme Veil

« *Il y a dans l'entourage de M. Mitterrand des hommes qui ont fait des choses plus graves que M. Robert Hersant* », a déclaré Mme Simone Veil, mardi 12 juin, à Toulon, au cours d'une conférence de presse. « *Quand M. Hersant se trouvait à la FGDS avec M. Mitterrand, on trouvait tout à fait normal que M. Mitterrand soit avec un antisémite. Personne ne l'a souligné et, à l'époque, personne ne le lui a reproché. C'était il y a quinze ans. (...) Ou bien on considérait de la part de M. Mitterrand que, parce qu'il n'était pas juif, il pouvait accepter les antisémites et que seuls les juifs devaient protester. (...) Tout le monde peut accepter dans ce pays qu'on soit antisémite, sauf les juifs, qui, eux, doivent prendre une attitude à part. Une fois de plus, on veut les mettre en dehors de la nation, comme s'il s'agissait de nous rejeter hors de la communauté nationale. C'est ignoble. Une nouvelle fois, on demande à des juifs d'avoir une attitude de rancune qu'on ne demande pas aux autres.* »

Interrogé sur la présence de M. Hersant dans la liste d'opposition, M. Jacques Chirac a répondu mercredi 13 juin, à Europe 1 : « *Je souscris sans réserve à ce qu'a dit Mme Veil.* » Pour M. Chirac, la façon dont le gouvernement a présenté un projet de loi — « *dont le seul objectif était de réduire un groupe de presse par la voie législative au seul motif qu'il était d'opposition* » — est « *tellement partisane et scandaleuse* » que cela justifie la candidature de M. Hersant. « *Ne serait-ce que pour témoigner de notre attachement sans réserve à la liberté de la presse écrite* », a ajouté M. Chirac.

● *L'UNSJ :* « Pas une voix pour Robert Hersant. » — L'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ) appelle les électeurs à « *déjouer le stratagème* » de M. Robert Hersant qui, s'il est élu à la prochaine élection européenne, bénéficiera de l'immunité parlementaire et pourra ainsi « *échapper aux rigueurs de la loi* ». « *Depuis octobre 1978, Robert Hersant — propriétaire notamment du* Figaro *et de quatorze autres quotidiens — est inculpé pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944,* rappelle l'UNSJ dans une déclaration. *Le dossier d'instruction de l'affaire Hersant étant virtuellement clos, celui-ci est susceptible d'être déféré d'un jour à l'autre devant le tribunal correctionnel.* »



Le Monde

sports

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

Une victoire pour la France

Le match d'ouverture du championnat d'Europe de football, disputé mardi 12 juin au Parc des Princes entre la France et le Danemark, a peut-être donné le ton d'une compétition impitoyable où les huit équipes ont des chances réelles pour le titre. Si la formation française l'a emporté, il a fallu attendre la 78e minute pour voir Michel Platini marquer le seul but de la rencontre. Malheureusement, l'engagement physique un peu excessif dans les deux camps aura des conséquences pour la suite de la compétition. Les Danois ont perdu leur meneur de jeu Allan Simonsen, victime d'une fracture du tibia gauche, tandis que les Français devront se passer de Manuel Amoros, expulsé pour brutalité à trois minutes de la fin du match, et probablement de Yvon Le Roux, qui souffre d'une entorse à la tête du péroné.

Le numéro fétiche

L'attribution obligatoire, avant le 2 juin, des numéros que les vingt sélectionnés français devront garder tout au long du championnat d'Europe, était un petit casse-tête supplémentaire imposé à Michel Hidalgo. S'il procédait à un numérotage classique, les onze premiers pouvaient se considérer *a priori* comme des titulaires. L'esprit de groupe auquel le directeur des équipes de France est très attaché, surtout dans la phase de préparation, risquait d'en souffrir.

L'ordre alphabétique ou le tirage au sort ne pouvaient résoudre son problème. Certains, par superstition, auraient refusé le numéro 13. Pour sa part, Michel Platini ne peut plus jouer avec un autre numéro que le 10. Plus qu'un numéro fétiche, le 10 est, en effet, devenu sa griffe dans les affaires. Finalement, les anciens ont préféré conserver le numéro sous lequel ils s'étaient illustrés en Espagne pendant la dernière Coupe du monde.

Plus encore que pour ses coéquipiers, cette Coupe du monde 1982 a marqué pour Platini le point de départ de la grande consécration internationale. Enrôlé par la Juventus de Turin qui ne comptait dans ses rangs pas moins de six vainqueurs de ce Mondial, il a, en deux ans de séjour en Italie, accumulé argent, titres et distinctions.

Trois ans après son départ de Nancy où son salaire était encore de 6 000 francs par mois, Platini a signé avec la Juventus un premier contrat lui garantissant pour deux ans 850 millions de lires (4 250 000 francs environ), primes de matches et de résultats non comprises. Ce contrat vient d'être prolongé et porté à 1,2 milliard de lires (6 millions de francs) pour les deux prochaines saisons.

Sous le maillot rayé noir et blanc de son club, Platini a connu, il est vrai, une réussite exceptionnelle. Couronnée par le ballon d'or du meilleur footballeur européen qui lui a été décerné à une écrasante majorité pour 1983.

Sollicités par des firmes étrangères qui voudraient mieux pénétrer le marché français et par des sociétés françaises qui souhaitent profiter de sa notoriété, Platini et son homme d'affaires, M. Bernard Genestar, pourraient multiplier les contrats de publicité. « *Je n'y tiens pas*, explique le meilleur footballeur français. *Je ne voudrais pas passer pour un homme-sandwich. J'ai créé une marque, 10 Platini. Je préfère réaliser, avec elle, quelques opérations importantes au niveau européen ou mondial et ne pas me disperser. J'espère surtout réussir quelque chose de durable.* »

C'est en septembre 1981 qu'a été créé la SA 10 Platini, au capital de 1 200 000 francs. Platini rêvait alors de suivre les traces de Lacoste en lançant, pour commencer, une ligne de vêtements « sportwear » destinée aux jeunes de quatre à dix-huit ans. Par amitié, M. Daniel Hechter avait dessiné le logo et les premières collections. Le succès avait été immédiat. En quelques mois, le chiffre d'affaires de la société avait atteint 15 millions de francs.

Dans un premier temps, le départ de Platini à la Juventus a eu des conséquences néfastes. « *On a plongé un peu* », dit-il. La baisse d'activité a été de l'ordre de 30 %, surtout avec les grandes surfaces qui assuraient 60 à 70 % du chiffre d'affaires. « *Souvent, nos clients potentiels ne demandaient même pas à voir le produit*, explique M. Genestar. *Ils achetaient la marque, ou, au contraire, manifestaient un phénomène de rejet vis-à-vis d'elle. Quand Michel est parti en Italie, ils ont cru qu'on ne parlerait plus de lui.* »

Quelques mois plus tard, la réussite de cette carrière italienne allait provoquer un nouvel essor et surtout un changement d'orientation de la SA 10 Platini. Pour ne plus avoir à maîtriser les problèmes de fabrication et de distribution, 10 Platini délivre désormais des licences à des industriels.

Ainsi, en avril 1983, Platini a signé un contrat de cinq ans avec Patrick pour une production annuelle de quatre cent mille paires de chaussures et de vingt mille ballons de football. 60 % de cette production partent à l'exportation. D'autres contrats ont été conclus avec Palladium pour des chaussures de tennis, mais aussi avec des fabricants de lunettes, de baby-foot. Une ligne de serviettes de bain et de toilette est à l'étude. La notoriété de Platini lui permet surtout de viser les gros marchés étrangers. Au Brésil, il a récemment conclu un accord avec Alpartagas, un fabricant de jeans qui vient de s'implanter sur les marchés soviétique et américain.

S'il laisse à ses associés le soin de gérer, Platini se réserve toujours le droit de décision. « *En affaires, Michel est un peu comme sur le terrain. C'est un intuitif qui se trompe rarement* », explique Bernard Genestar.

Avec les jeunes

Dans l'immédiat, il s'intéresse beaucoup à une autre affaire qui lui tient à cœur : Grand Stade, à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales). Ce complexe sportif de 40 millions de francs dont l'actionnaire principal est la Caisse des dépôts et consignations, comprend déjà cinq grands terrains et vingt-sept courts de tennis offrant toutes les surfaces du Grand Prix (gazon, terre battue et synthétique).

Des stages de tennis « Yannick Noah », pour jeunes et adultes, dirigés par le joueur de première série Bernard Fritz, y sont organisés à l'année, ainsi que des stages de football pour les jeunes pendant les vacances scolaires. Membre du conseil d'administration en tant qu'actionnaire, Platini se trouve aussi sur le terrain les lundis, jour de repos à la Juventus de Turin. Il apprécie particulièrement ce contact. « *J'ai une bonne image avec les jeunes*, dit-il. *Ils réagissent au premier degré, sans arrières pensées. Avec les adultes, c'est plus difficile. D'autres éléments entrent en ligne de compte. Comme la jalousie devant la réussite.* »

Pour le présent, les pensées de Michel Platini sont pourtant exclusivement tournées vers le championnat d'Europe où il espère remporter un premier titre avec l'équipe de France. Tous les jours, il « signera » des commentaires pour de nombreux journaux français et étrangers. Sa collaboration hebdomadaire avec Europe 1 deviendra quotidienne. En matière de publicité, il a accepté de faire une petite entorse à ses principes en se prêtant aux actions de Football France promotion (FFP).

Cette société, créée pour gérer en exclusivité les droits de publicité de l'équipe de France à l'occasion de la Coupe du monde 1982, poursuit son activité pour le championnat d'Europe. Pour chaque sélectionné, le bénéfice devrait s'élever à environ 250 000 francs. Une opération qui ne satisfait pas Bernard Genestar. « *Michel n'est pas à l'aise pour ce qu'il doit faire dans ce cadre*, dit-il. *On associe le nom des joueurs avec des produits qui n'ont rien à voir avec leur activité. La rentabilité est peut-être intéressante pour certains de ses coéquipiers, mais elle correspondrait à une seule opération de promotion pour lui.* »

GÉRARD ALBOUY.

Vingt-sept buts pour Platini

Just Fontaine s'est levé d'un bond. Sur le terrain, Michel Platini courait vers les tribunes saluer le public « à l'italienne ». Le but qu'il venait de marquer sur un tir de vingt mètres, légèrement détourné de la tête par l'arrière danois Soren Busk, permettait à l'équipe de France de débuter victorieusement dans le Championnat d'Europe.

Ce vingt-septième but marqué par Platini en équipe nationale faisait aussi de lui le nouveau recordman des buteurs, à égalité avec Fontaine (1). « *Sur le coup, je n'ai pas pensé à mon record*, raconte ce dernier. *J'ai explosé de joie. Mais je suis heureux qu'il l'ait égalé avec un but aussi important.* »

Entre une équipe danoise déterminée à obtenir un résultat nul, qui l'aurait placée en position favorable pour la suite de l'épreuve, et une équipe de France qui ne parvenait pas à se libérer de la pression liée à son rôle de favori, la victoire avait tardé à choisir son camp.

« *Ce n'était pas un match pour artistes*, reconnaîtra Sepp Piontek, l'entraîneur allemand des Danois, après la rencontre. *Les Français n'ont pu développer leur jeu habituel, car nous avons empêché Platini de diriger la manœuvre. Mais il nous a quand même montré sa classe.* »

Collé à Platini comme une sangsue, Klaus Berggreen, qui joue aussi dans le championnat italien, à Pise, a bien réussi à neutraliser le meneur de jeu. Mais il n'a pu empêcher le capitaine français de démontrer l'autre facette de son talent : celle de redoutable buteur.

Deuxième Français récompensé par le « ballon d'or » de meilleur footballeur européen après raymond Kopa en 1958, deuxième Français vainqueur d'une coupe d'Europe après Kopa en 1957, 1958 et 1959, meilleur buteur en équipe de France avec Fontaine, Platini vient de se hisser, cette saison, au niveau des deux plus prestigieux joueurs de l'histoire du football de notre pays.

« *Si je devais me comparer avec un joueur actuel, ce serait plutôt avec Giresse*, dit Kopa, qui suit le Championnat d'Europe au titre de conseiller technique de Lee Cooper. *Le dribble et le démarrage étaient mes armes principales. Je m'en servais pour éliminer un ou deux adversaires et démarquer ainsi un partenaire. Platini est capable de dribbler, mais il recherche beaucoup plus l'ouverture. Il joue aussi plus long que moi, car le style rémois était fait de passes courtes.*

» *A force d'avoir été matraqué en pointe, j'étais devenu uniquement un organisateur*, ajoute Kopa. *Presque tous les ballons passaient alors par moi. Platini est peut-être plus intermittent. Longtemps, il s'est contenté de donner la dernière passe ou de marquer lui-même le but décisif. Mais il est devenu beaucoup plus constant depuis la Coupe du monde.*

» *Comme buteur, il est difficile de le comparer à Fontaine. Just était un attaquant de pointe doté d'un culot monstre. Il avait un sens du but étonnant et savait démarrer au bon moment quand je m'embarquais dans un dribble. Platini est un milieu de terrain qui a des coups de génie.*

» *Comme joueur complet, il se rapprocherait plutôt de Di Stefano, avec qui j'ai joué au Real de Madrid*, estime Kopa. *Il était peut-être moins brillant et avait moins de génie que Platini, mais il était très fort en défense, au milieu du terrain et en attaque. C'était un monstre. Le plus grand joueur que j'ai connu.* »

G. A.

(1) Fontaine avait marqué ses vingt-sept buts en vingt sélections. Platini en quarante-neuf.

De la garden-party à la Foire du Trône

Balle de match aux Internationaux de tennis de Roland-Garros, coup d'envoi du championnat d'Europe de football au Parc des Princes : les deux événements sont proches dans le temps et l'espace, mais, à trois jours d'intervalle, l'ambiance des abords de la porte d'Auteuil est radicalement différente. De la garden-party, on est passé à la Foire du Trône.

On aurait pu penser que le rite du ballon rond submergerait la messe de la petite balle. En fait, ce sont les stars des courts qui ont été prises en modèle par les dieux du stade. L'idée du village de tentes lancée par les commanditaires de Roland-Garros, qui avait déjà fait école auprès du rugby cet hiver pendant le Tournoi des cinq nations, a été reprise par les bailleurs de fonds du championnat d'Europe de football. Le « standing » n'est pourtant pas le même. Les commanditaires de Roland-Garros ont versé environ 20 millions de francs, et ils sablaient le champagne à l'ombre du central des Mousquetaires. Le bilan financier de l'opération de promotion du football doit être de l'ordre de 14 millions de francs et des buffets campagnards sont dressés aux abords du Parc des Princes.

Il ne faut pas croire pour autant que les footballeurs sont plus à plaindre que les tennismen. Si les joueurs de l'équipe de France gagnent le championnat, ils peuvent espérer recevoir 450 000 F dont 250 000 F de répartition sur les gains de la Qromotion et 150 000 F de primes. Lors du Mundial de 1982 en Espagne, certains joueurs avaient gagné, dans les mêmes conditions, 600 000 francs.

Un demi-finaliste, à Roland-Garros, a perçu seulement 264 700 F pour six matches, le finaliste 529 300 F et le vainqueur 1 058 600 F pour sept matches. Au total, cent vingt-huit tennismen se sont disputé 5 504 700 F, tandis que les 20 sélectionnés par Michel Hidalgo se répartiront environ 7 millions de francs pour cinq matches. Les apparences sont parfois trompeuses.

ALAIN GIRAUDO.

Le Monde

société

La visite de Jean-Paul II à Genève a souligné les limites de l'œcuménisme

Genève. – La première journée de la petite semaine que Jean-Paul II doit passer en Suisse était bien remplie. Arrivé mardi matin 12 juin à l'aéroport de Zurich, où il a été accueilli par le président de la Confédération, M. Léon Schlumpf, le pape s'est *rendu presque* aussitôt à Lugano pour célébrer une messe en plein air au stade Cornaredo, devant quelque 30 000 personnes. L'après-midi, il s'est envolé pour Genève, étape œcuménique la plus importante de sa *tournée pastorale, où il a rendu* visite au Conseil œcuménique des églises (CŒE) et au centre orthodoxe de Chambésy.

L'indifférence apparente des Suisses lors de la visite du pape ne signifie pas nécessairement l'hostilité. Sous le soleil enfin au rendez-vous, les gens vaquaient tranquillement à leurs occupations, non seulement dans Genève la cosmopolite, mais aussi dans la très catholique Fribourg. Même ici, rien n'annonçait la visite du pape : pas de portraits ou d'affiches, pas de drapeaux ou de calicots. Les routes du parcours, du reste, que ce soit à Zurich, à Lugano ou à Chambéry, n'ont pas été prises d'assaut comme c'est souvent le cas dans d'autres pays.

Les Suisses sont un peuple sobre et secret qui n'étale pas ses émotions et ne donne pas dans le culte de la personnalité. Quant à l'opposition qui s'est *manifestée avant le voyage* (*le Monde* daté 10-11 juin), elle ne transparaît jusqu'à présent que dans quelques titres de journaux : « Le défi du pape pèlerin » ou « Un pape *qui dérange* ». L'accueil général est au mieux cordial, au pire poli.

De toute manière, l'attention était accaparée par la visite de Jean-Paul II au siège du CŒE à Genève. Ce nouveau jalon sur le chemin de l'unité des chrétiens aura davantage été une borne pour baliser la route d'une ouverture sur l'avenir. Né en 1948, le CŒE rassemble aujourd'hui environ 400 millions de chrétiens non catholiques (protestants, orthodoxes, anglicans, vieux-catholiques etc.) appartenant à plus de trois cents Eglises dans une centaine de pays.

De notre envoyé spécial

Après la méfiance initiale de *l'Eglise catholique devant ce* mouvement de rapprochement entre chrétiens qui se réalisait en dehors d'elle, il y eut un printemps post-concilaire : multiplication de contacts entre Rome et Genève, création de groupes mixtes de réflexion, mise en place d'une mis*sion pour* la recherche sur la société, le développement et la paix (SODEPAX), etc. Même l'entrée de l'Église catholique dans le CŒE comme membre à part entière – malgré les problèmes de déséquilibre qui en découleraient – était évoquée publiquement et souhaitée aux assemblées d'Upsal (1968) et de Nairobi (1975). S'ensuivit une nouvelle période de gel entre les deux organisations, qui culmina avec la dissolution de plusieurs groupes mixtes – notamment de la SODEPAX en 1980, – même si la collaboration se poursuit au plan de la *réflexion théologique. Lors de sa* visite historique au siège du CŒE en 1969, Paul VI s'était montré réservé, déclarant que l'adhésion de l'Eglise catholique à cet organisme n'était *« pas mûre »* et rappelant l'obstacle représenté par la primauté pontificale.

C'est pourquoi, quinze ans plus tard, la venue d'un nouveau pape dans la cité de Calvin, mais surtout au siège du CœE, était attendue avec autant d'intérêt que d'appréhension. Car le *climat œcuménique* s'est encore alourdi depuis l'élection de Jean-Paul II, comme l'exprimait récemment dans une boutade l'actuel secrétaire général du CŒE, le docteur Philip Potter : *« En 1969 l'événement c'était que le pape vienne ici. Aujourd'hui, l'événement c'est que CE pape vienne ici ! »*

La lassitude du pasteur Potter

Et, de fait, dans le discours qu'il a prononcé au CŒE, Jean-Paul II a précisé les limites qu'il fixe à l'unité chrétienne. *« Lorsque l'Eglise catholique entre dans la rude tâche œcuménique*, a dit le pape, *elle le fait en étant porteuse d'une conviction. En dépit des misères qui ont marqué la vie de ses membres et même de ses responsables au cours de son histoire, elle est convaincue d'avoir gardé, en toute fidélité à la tradition apostolique et à la foi des Pères, dans le ministère de l'évêque de Rome, le pôle visible et garant de l'unité. »*

Voilà qui est clair. Pas question d'une éventuelle entrée de l'Eglise catholique au CŒE. Ayant mis les points dogmatiques sur les « i » et tout en reconnaissant la *« difficulté »* que constitue cette conviction pour la plupart de ses auditeurs, le pape encourage néanmoins une *« collaboration »* entre l'Eglise catholique et le CŒE qui doit même augmenter *« partout où c'est possible »*. Il donne en exemple *« le sérieux plein de promesses que le travail de préparation du document de Foi et Constitution sur* « le baptême, l'Eucharistie et le ministère » *a déjà manifesté »*, faisant allusion au texte élaboré par des protestants, des orthodoxes et des catholiques et présenté à la réunion de Foi et Constitution au Pérou, en 1982.

Sur le chapitre des droits de l'homme, enfin, Jean-Paul II a expliqué ainsi la conception catholique : *« En intervenant en faveur de l'homme, quel que soit le régime politique du pays,* [l'Eglise] *tient à marquer la distinction et l'autonomie relatives de l'Eglise et de l'Etat (...), tout en estimant que ce n'est pas son rôle d'intervenir dans les modes de gouvernement que les hommes se donnent pour les choses temporelles, ni de prôner la violence pour les changer. Mais (...) elle garde sa liberté pour juger du point de vue éthique les conditions qui favorisent le progrès des personnes et des communautés ou, au contraire, qui lèsent gravement les droits des personnes, la liberté civile et religieuse. »*

Cela explique que le Saint-Siège traite avec tous les régimes, quelle que soit leur couleur politique, et accueille au Vatican aussi bien un Yasser Arafat qu'un Pieter Botha. La phrase sur la violence, en revanche, apparaît comme une critique voilée de l'aide accordée par le CŒE aux mouvements de libération nationalistes, même armés. Pour terminer, le pape a lancé un appel à tous les chrétiens afin qu'il s'unissent pour défendre la dignité de l'homme *« sur le plan social, éthique et religieux »*.

Dans sa réponse, le pasteur Philip Potter a souligné les points de convergence entre le CŒE et l'Eglise catholique. Définissant l'unité recherchée comme *« une communauté conciliaire d'Eglises locales »*, il a refusé de polémiquer sur tel ou tel point. On sent de sa part, toutefois, une certaine lassitude, pour ne pas dire amertume, davant la stagnation des relations œcuméniques – d'autant qu'il arrive en fin de mandat. *« Notre détermination de proclamer et de vivre l'Evangile en parole et en acte,* a-t-il dit, *doit se manifester par un engagement actif qui dépasse le stade de la collaboration formelle. »*

ALAIN WOODROW.

Les obsèques de Mgr Ducaud-Bourget seront célébrées à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Les obsèques de Mgr François Ducaud-Bourget, l'un des chefs de file des catholiques traditionalistes français, seront célébrées, *le samedi* 16 juin, à 10 h 30, dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. Mgr Ducaud-Bourget est décédé, dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 juin, d'un infarctus du myocarde (nos dernières éditions). En raison de son âge, il s'était retiré, en septembre 1983, de la direction de l'église de Saint-Nicolas, occupée depuis sept ans par des traditionalistes.

Un rebelle-né

Mgr François Ducaud-Bourget, qui vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-six ans, après avoir longtemps été chapelain de l'ordre souverain de Malte, *aumônier* de l'hôpital Laennec puis « curé » sans mandat de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, avait d'incontestables qualités : le *franc-parler* et la *vivacité d'esprit*. Elles désarçonnaient. Sa distinction et sa culture le faisaient remarquer, et il était fort populaire parmi ses ouailles, devant *lesquelles il aimait parler d'abondance* et décocher des flèches acérées.

Ce rebelle-né ne manquait pas d'adversaires. Il avait trouvé un tremplin *idéal* avec l'occupation par ses amis traditionalistes, le 27 février, de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Opération de squatter en soi scandaleuse, mais qui a duré, contre toute attente. Ni les autorités civiles ni la hiérarchie n'ont osé déloger ces catholiques fervents et, parfois, musclés. Comment faire le départ entre les fidèles politisés aux convictions réactionnaires et la sincérité émouvante de croyants prisonniers de sentiments religieux désuets ? Toujours est-il que, sous la houlette de Mgr Ducaud-Bourget, qui soutenait Mgr Marcel Lefèbvre et était soutenu par lui, ces catholiques ont désobéi, sans scrupule apparent, à l'Eglise postconciliaire, refusant la messe de Paul VI, le *français en liturgie*, et, plus généralement, l'état d'esprit de Vatican II.

« Je prie pour la conversion du pape », avait affirmé *Mgr Ducaud-Bourget, qui aimait* heurter. L'ex-prélat avait refusé de quitter Saint-Nicolas pour l'église Marie-Médiatrice, à la périphérie de Paris. *« Nous sommes ici, déclarait-il à l'intention de la* justice, *par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. »*

Le cardinal Marty, alors évêque de Paris, avait fait son possible pour persuader Mgr Ducaud-Bourget d'assouplir ses positions. Il s'était heurté à un mur et à des sarcasmes divers. Mgr Ducaud-Bourget ne voulut rien entendre des suggestions de M. Jean Guitton, nommé médiateur par le tribunal de Paris.

Ce *personnage pittoresque* qui jouait à la perfection son rôle de polémiste avait, d'ailleurs, d'autres cordes à son arc : la littérature et la poésie. Il avait ferrailler dans sa *revue Matines* notamment, en 1950 avec Paul Claudel, traité successivement de *« grenouille de bénitier »* et de *« non chrétien »*. Il avait écrit un pamphlet contre François Mauriac et l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*.

L'ironie du sort a voulu que le journal du Vatican *l'Osservatore Romano* du 13 novembre 1977 consacre sa chronique de poésie à François Ducaud-Bourget et l'encense pour *« cent trente poésies parmi les plus belles de la France d'aujourd'hui »*. Inadvertance manifeste dont intégristes et progressistes, pour une fois réunis, avaient fait des gorges chaudes.

HENRI FESQUET.

[Né le 24 novembre 1897 à Bordeaux, François Ducaud-Bourget entra au séminaire Saint-Sulpice pour devenir, après son ordination, *vicaire dans la banlieue parisienne* (1924-1944), puis premier vicaire à Saint-Germain-l'Auxerrois (1944-1950). *Il* partit ensuite exercer son ministère à Rome et en Haïti. De retour en France, il fut aumônier de l'hôpital Laennec (1961-1971) et prit sa retraite en 1974.

Poète, il fonda, en 1939, l'Union universelle des poètes et écrivains catholiques, avant de participer à la *Résistance et d'obtenir la croix de* guerre 39-45.

Mgr Ducaud-Bourget devait être suspendu de l'ordre de Malte en 1976, en raison de son opposition ouverte aux orientations du Saint-Siège.]

Le palmarès du concours général

Paris l'emporte sur la province

En dépit d'un nombre accru de candidats, le palmarès 1984 du concours général des lycées est légèrement moins fourni que celui de l'an passé. Sur les 5 717 candidats présentés (1 329 de plus qu'en 1983), 174 ont été récompensés (176 en 1983), se partageant 76 prix et 98 accessits. Contrairement aux années précédentes, les établissements des académies de la région parisienne (Paris, Créteil, Versailles) l'emportent sur ceux de province (85 récompenses en Île-de-France contre 81 dans les autres régions et 8 dans les lycées français à l'étranger).

Cette année consacre la suprématie des « abonnés » au concours général qui sélectionnent leurs élèves. Le lycée Louis-le-Grand (Paris) bat ainsi son propre record avec seize citations (treize en 1983), devant le lycée international de Saint-*Germain-en-Laye* (onze fois cité). *D'autres établissements* parviennent à se hisser aux premières places, tel le lycée Albert-Schweitzer de Créteil et l'Ecole de chimie (rue Pirandello, Paris), et en province, les lycées Champollion de Grenoble, Chopin, de Nancy, et Daudet, de Nîmes.

Quelques candidats cumulent aussi les lauriers, comme Muriel Médard (Saint-Germain-en-Laye), premier prix *d'anglais et second prix de russe, et surtout* Jocelyn Benoist (Jean-Baptiste-Say, Paris), qui, après avoir obtenu en 1983 le premier prix de composition française, est à nouveau lauréat cette année en philosophie et en français, bien qu'élève de terminale C. De nombreux prix, comme chaque année, n'ont pu être décernés. Ainsi, pour la cinquième année consécutive, l'éducation musicale n'a donné lieu à aucune récompense en classe de *première*.

Plus étonnant, les terminales n'ont réussi à décrocher aucun premier prix en *informatique* (section H), biologie (F7), économie générale, sciences naturelles et composition française. Dernière constante du concours général, la suprématie masculine se confirme (116 garçons lauréats et 58 filles en 1984). Il en est ainsi depuis 1923, année où les filles furent autorisées à participer à ce concours créé en... 1747.

CLASSES DE PREMIÈRE

● **Composition française** (premières A, B, S, E). – *1er prix :* Bérénice de Foville (première A, lycée Jehan-Ango, Dieppe) ; *2e prix :* Treïen Sandu (première A, lycée Michelet, Vanves) ; *3e prix :* Jean-Christophe Valtat (première A, lycée d'État mixte, Montluçon).

Allemand (premières A, B, S, E). – *1er prix :* Nicolas Sihle (première S, lycée d'État international Ferney-Voltaire, Ain) ; *2e prix :* Bettina Krekeler (première S, lycée Louis-Pasteur, Strasbourg) ; *2e prix ex æquo : Magnus von Wistinghausen (première A, lycée international, Saint-Germain-en-Laye).*

● **Anglais** (premières A, B, S, E). – *1er prix :* Muriel Médard (première S, lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; *2e prix :* Ann Brown (première A, lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; *3e prix :* non décerné.

● **Espagnol** (premières A, B, S, E). – *1er prix :* Maria Jimenez (première S, LEGT Hagueneau, Bas-Rhin) ; *2e prix :* Louiza Daoud (première S, lycée Carnot, Paris) ; *3e prix :* Jean Rodriguez (première S, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *3e prix ex æquo :* Anne Stinus (première S, lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand).

● **Arabe** (premières A, B, S, E). – *1er prix :* Bochra Ech-Cherif el Kettani (première S, lycée Descartes, Rabat) ; *2e prix :* Nadia Fettou (première S, lycée Descartes, Rabat) ; *3e prix :* Ali Kettani (première S, lycée Lyautey-I, Casablanca) ; *3e prix ex æquo :* Naïma Belkouch (première S, lycée Lyautey-I, Casablanca).

● **Russe** (premières A, B, S, E). – *1er prix :* non décerné ; *2e prix :* Muriel Médard (première S, lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; *2e prix ex æquo :* Irina Outckina (première B, lycée international, Saint-Germain-en-Laye).

● **Portugais** (Premières A, B, S, E). *1er prix : Manuel Soutelo Da Silva* (première S, lycée Lamartine, Paris) ; *2e prix :* Maria de Graça Martins (première, lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; *3e prix :* Agostino Pereira (*première B, Centre national* d'enseignement par correspondance, Vanves).

● **Version latine** (Premières A, B, S). *1er prix :* Laurent Leidwanger (première S, lycée La Pérouse, Albi) ; *2e prix :* François Ripoll (première A, lycée François-Arago, Perpignan) ; *3e prix :* non décerné.

● **Thème latin** (premières A, B, S). *1er prix :* Sophie Bravard (première A, lycée du Parc, Lyon) ; *2e prix :* non décerné ; *3e prix : Nathalie Mace* (première S, lycée F.-Mistral, Avignon).

● **Version grecque** (Premières A, B, S). *1er prix :* Jacques Fournier (première A2, lycée A. Daudet, Nîmes) ; *2e prix :* Evelyne Lavaud (première S, lycée d'Arsonval, Brive) ; *3e prix :* non décerné.

● **Histoire** (Première A, B, S). *1er prix :* non décerné ; *2e prix :* Jeanne Balibar (première A, lycée Racine, Paris) ; *3e prix :* Bertrand Gavaudan (première S, lycée Louis-Le-Grand, Paris).

● **Géographie** (Premières A, B, S). *1er prix :* non décerné ; *2e prix :* Stéphane Le Priol (première S, lycée Louis-le-Grand, Paris).

● **Italien** (premières A, B, S, E). – *1er prix :* Martine Foschia (première S, Lycée Vaugelas, Chambéry) ; *2e prix :* non décerné ; *3e prix :* non décerné.

● **Education musicale** (premières A, B, S, E, F8). – *1er prix :* non décerné ; *2e prix :* Olivier Avondo (première A, Lycée de la Folie Saint-Jame, Neuilly-sur-Seine) ; *3e prix :* non décerné.

● **Sciences économiques et sociales** (premières B). – *1er prix :* Patrice Bouvier (première B, Lycée polyvalent tertiaire Briffaut, Valence) ; *2e prix :* Stéphane Martayan (première B, Lycée Bartholdi, Colmar) ; *3e prix :* non décerné.

● **Construction** (premières F1, F2, F3). – *1er prix :* Rémi Vidal (première F1, Lycée Jules-Ferry, Versailles) ; *2e prix : non décerné ; 3e prix :* non décerné.

CLASSES TERMINALES

● **Composition française** (*terminales* A, B, C, D, E). – *1er prix :* non décerné ; *2e prix :* Nicolas Tiffou (terminale C, lycée Louis-Le Grand, Paris) ; *3e prix :* Jocelyn Benoist (terminale C, lycée Jean-Baptiste-Say, Paris).

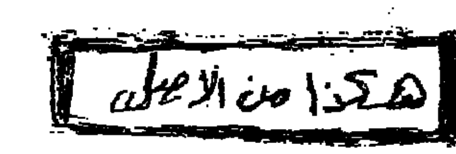
● **Philosophie** (terminales A). – *1er prix :* François Vinot (lycée Henri IV, Paris) ; *2e prix :* Isabelle Deregnaucourt (lycée Clos-Maire, Beaune) ; *3e prix :* non décerné.

● ***Philosopie*** *(terminales B, C, D, E)*. – *1er prix :* Jocelyn Benoist (terminale C, lycée Jean-Baptiste-Say, Paris) ; *2e prix :* Pierre Lurçat (treminale C, lycée Louis-Le-Legrand, Paris) ; *3e prix :* non décerné.

● **Histoire** (terminales A, B, C, D). – *1er prix :* Laurence Vianes (terminale C, lycée Louis-Le-Grand, Paris) ; *2e prix :* Bruno Lucas (treminale C, lycée Vauban, Givet, Ardennes).

● **Géographie** (terminales A, B, C, D). – *1er prix :* Stéphane Reuge (terminale C, lycée polivalent, Chamalières) ; *2e prix :* Pierre Ouillet (terminale C, lycée Ampère-Saxe, Lyon) ; *3e prix :* non décerné.

(A suivre.)



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PONTOISE

Le nouveau procès des Flanades

C'est un procès marathon. Le tribunal correctionnel de Pontoise examine depuis le 22 mai dernier le dossier de ce que l'on a appelé « le scandale des Flanades », le centre commercial de la ville de Sarcelles dans le Val-d'Oise. Le réquisitoire devrait être prononcé le 14 juin. Magie du prétoire. Les magistrats essayent de démêler l'écheveau d'une longue série d'escroqueries qui a coûté près de 8 millions de francs à la Compagnie immobilière de la région parisienne (CIRP), filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

Dix-huit des vingt-quatre prévenus de ce procès, assistés d'une vingtaine d'avocats, se sont présentés aux audiences. Modestes intermédiaires ils sont poursuivis pour faux, escroqueries et complicités d'escroqueries, fraude fiscale, etc. Ils risquent de faibles condamnations pénales mais de fortes amendes fiscales. Les véritables instigateurs de l'affaire n'ont pas voulu quitter leurs refuges à l'étranger. Le principal d'entre eux est M. George Harvalias, quarante-deux ans, fils de l'ancien ministre de la justice du roi Constantin de Grèce.

C'est en 1977 que fut révélée cette affaire, l'un des plus importants scandales financiers de ces dernières années, lorsque le parquet de Pontoise ouvrit une information contre X... pour escroquerie au préjudice de la CIRP. Celle-ci avait créé, en 1972, le plus grand centre commercial régional d'Europe au cœur de Sarcelles, un projet conçu en 1962 et réalisé de façon plutôt chaotique jusqu'à cette année-là. Mal agencé, difficilement accessible, ne disposant pas de parking, le centre des Flanades n'attire pas les locomotives qui pourraient en assurer le succès.

Le Bon Marché s'y installe bien en 1972 mais, quelques mois plus tard, ses nouveaux propriétaires, les frères Willot, n'ont plus qu'une idée : le fermer. C'est ce qu'ils font en 1973. Le départ du Bon Marché entraîne, un peu plus tard, celui des Galeries Barbès. Dans le même temps, de nouveaux centres commerciaux sont ouverts dans les communes limitrophes de Sarcelles. C'est la débandade des commerçants.

A tel point que, en 1974, la CIRP décide d'accorder à d'éventuels candidats des prêts très avantageux pour qu'ils viennent s'installer aux Flanades. Ces prêts, de 500 000 francs à 3 millions de francs, pouvaient représenter parfois la totalité du montant des travaux d'aménagement à effectuer et furent accordés par la CIRP sur simple présentation de devis. Un différé de paiement des loyers fut également accordé et pouvait dépasser une année.

Tentations

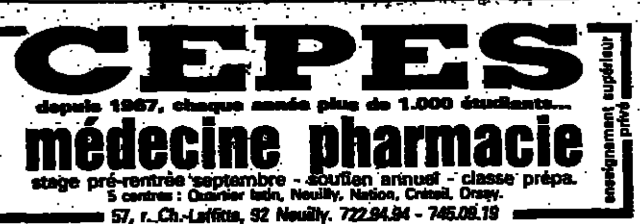
La tentation était trop forte pour une cinquantaine de personnages de tous acabits qui s'engouffrèrent aux Flanades. De nombreuses boutiques, appartenant à des sociétés dont quelques-unes n'étaient pas inscrites au registre du commerce, obtinrent des prêts de la CIRP. Certaines ouvrirent leurs portes pour disparaître aussitôt, d'autres ne virent même jamais le jour. Au total, 45 millions de prêts furent ainsi consentis ; 37 millions environ furent recouverts normalement, 8 autres relevaient de l'escroquerie instruite ces jours-ci.

Un premier « dossier Flanades » a été jugé en janvier 1980 par le tribunal de Pontoise, celui de l'hôtel Viviana. Ses gérants avaient pu obtenir un prêt de 130 millions de francs de la CIRP alors que leur société avait pour seul capital social un dépôt de 200 000 francs. Sept personnes furent condamnées à des peines allant de huit mois d'emprisonnement avec sursis à trois ans fermes.

Le procès de cette année est resté, jusqu'à aujourd'hui, très technique. Il a permis l'examen de l'action de la CIRP. Les responsables de la SCIC, dont la CIRP est une filiale, ont été entendus comme témoins et se sont attachés à minimiser leur rôle tout en estimant que la vigilance de leurs services techniques a été prise en défaut. Il faudra attendre encore quelques jours pour établir la part de responsabilité de la CIRP et celle des inculpés.

Il reste, en attendant le jugement du tribunal de Pontoise, que la Caisse des dépôts et ses filiales ont déjà tiré les conclusions de cette affaire en décidant de ne plus bâtir de centres commerciaux de la taille de celui des Flanades. Celui-ci, entièrement rénové, a rouvert ses portes en 1982 et connaît depuis un succès méritoire.

OLIVIER SCHMITT.



Des amphores sans millésime

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Qu'elle soit étrusque, grecque ou romaine, une amphore, sur son trépied dans un salon, cela pose son propriétaire. D'autant plus qu'aujourd'hui de telles antiquités ne sont pas données : 8 000 francs pour les plus ordinaires, 15 000 à 20 000 francs si la pièce porte sur ses flancs des indications de valeur historique ou archéologique, comme la marque d'un potier ou un signe permettant de savoir ce qu'elle a contenu. Il y eut pour ce commerce, après la guerre, une période faste. N'importe quel plongeur qui en rapportait une des fonds côtiers méditerranéens pouvait en faire ce qu'il voulait. En 1961, l'Etat jugea convenable d'en finir avec une liberté qui conduisait au gâchis d'un patrimoine national.

Une loi édicta que toute personne qui découvre une épave de ce genre est tenue d'en faire la déclaration à l'administration des affaires maritimes en précisant que, lorsque ces épaves présentent un intérêt archéologique ou historique, elles appartiennent de droit à l'Etat. Celui-ci peut éventuellement remettre cette propriété au plongeur qui a rapporté la pièce, mais, dans ce cas, l'amphore sera revêtue d'une marque indélébile par la direction des antiquités historiques.

Pour avoir fait fi de ces exigences, sept prévenus se sont retrouvés devant la chambre correctionnelle du tribunal de Nîmes, inculpés de recel d'épaves maritimes. Procès peu ordinaire, d'autant plus que parmi ces prévenus on trouve Mᵉ Antoine Ader, commissaire-priseur parisien. Singulière mésaventure pour ce cabinet Ader-Picard-Tajan internationalement coté. Que s'est-il donc passé pour qu'un honorable officier ministériel se retrouve dans pareille situation ?

Il s'est passé simplement que, en novembre 1978 des agents fureteurs de la gendarmerie maritime ont découvert chez une antiquaire parisienne de la rue du Bac deux amphores proposées à la vente qui ne portaient pas la fameuse marque indélébile attestant que l'Etat en avait concédé la propriété à ceux qui les avaient trouvées. L'antiquaire prouva sa bonne foi. Elle indiqua aussi de qui elle tenait les pièces. C'était un habitant de Nîmes, M. Guy Méjan, qui les lui avait vendues. Et l'on apprit par la même occasion que six autres amphores, en situation tout aussi illégales, se trouvaient exposées à la salle Drouot en vue de leur mise aux enchères par le cabinet Ader-Picard Tajan.

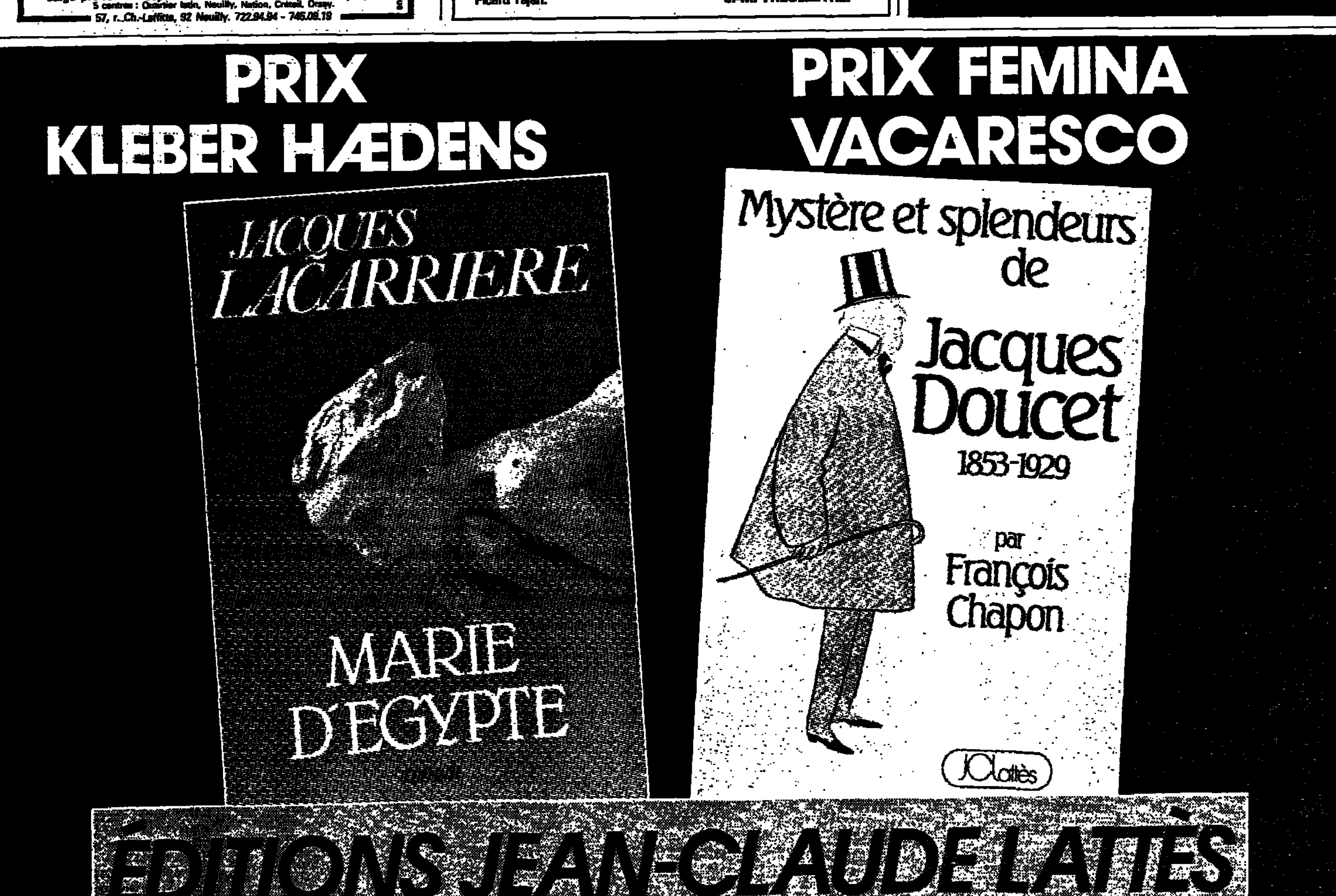
M. Méjan, petit homme noiraud, au passé pénal quelque peu agité, tenta d'abord de soutenir qu'il tenait les amphores d'un oncle décédé qui les aurait acquises bien avant l'exigence de la loi de 1961. Il ne persévéra pas dans cette fable. En réalité, il reconnut les avoir achetées tout bonnement à une famille de plongeurs chevronnés, les Poulain, deux frères, Raymond et Roger, et leur neveu Bernard, qui continuaient leur activité sans se soucier autrement de la loi. De surcroît, lorsqu'elles étaient un peu détériorées, ils les confiaient, pour restauration, à un autre ancien plongeur, Joseph Torrès, qui, du reste, travaillait aussi très officiellement pour le musée Borely à Marseille. Comme on devait saisir chez les uns et les autres des amphores de provenance douteuse, il y avait de quoi s'inquiéter. On flaira le grand trafic. Le vieux Joseph Torrès, comme Raymond Poulain, son principal fournisseur, connurent chacun quarante-cinq jours de détention provisoire. M. Méjan éprouva, lui aussi, les rigueurs de la détention.

Alors, de vrais trafiquants ? On n'ose pas vraiment le soutenir, mais, à coup sûr, il y a eu pour les uns et les autres la persistance des vieilles habitudes du bon temps. Chez les Poulain, notamment, l'amphore est aussi banale que la bouillabaisse.

Reste le pauvre Mᵉ Antoine Ader. Ces amphores que M. Méjan avait apportées à son cabinet, il ne les a vues, lui, qu'au moment de leur exposition au public en vue de la vente. Il n'a pas pensé à regarder si elles portaient la marque ordonnée par la loi. Il a fait confiance à un vieil expert de quatre-vingt-sept ans qui avait certifié leur authenticité. Et puis, dit-il, un commissaire-priseur vend toutes sortes d'objets, et chaque catégorie a sa propre réglementation. La loi de 1961 sur les épaves maritimes ? Oui, bien sûr, il savait en gros qu'elle existait. Mais de là à avoir en tête le détail de ses modalités...

Qui du reste pourrait soutenir qu'il avait l'intention de frauder ? Personne, ou presque. Seulement le délit existe juridiquement. Et le substitut Rousseau, lui, a employé le mot de trafic. Il tient Raymond Poulain pour le principal pourvoyeur et Guy Méjan pour l'instrument. Contre eux, il propose six mois de prison avec sursis, contre les autres, dont Mᵉ Ader, commissaire-priseur trop distrait, il pense que des amendes de 10 000 francs suffiront. Jugement le 29 juin.

J.-M. THÉOLLEYRE.



INFORMATIONS « SERVICES »

AU SOMMAIRE DES REVUES

Les chemins de l'Europe

Deux éditoriaux pour un seul *Esprit* : de Paul Thibaud, «L'Europe : sortir de la dérision»; de Guillaume Malaurie : «L'Europe en toute urgence». En somme, à travers quelques désaccords entre l'un et l'autre, un accord fondamental : sortir d'urgence du dérisoire. Le numéro déborde l'Europe (encore qu'elle soit toujours en filigrane), sont titre général nous le dit : «Traversées du vingtième siècle», en long, en large et en travers (mai, 58 F. 19, rue Jacob, 6e).

En tête de la *Revue des deux mondes*, Mme Simone Veil expose bravement les «défis» de l'Europe. Une brève allusion — ce qui nous change — à la politique intérieure, c'est-à-dire à la gauche; *et même, presque un demi*-salut européen au président de la République. Mais *un* salut entier, et remarquable, au «prophète» Aristide Briand (mai, 256 p, 25 F. 15, rue de l'Université, 7e).

La Revue nouvelle, qui est une très *nouvelle revue, consacre un* numéro spécial à l'Europe, sous le titre significatif : «Faire un pays». Mais à ce «pays» uni, les «résistances nationales» s'opposent partout, sauf, croit-on comprendre, dans le pays de *la Revue nouvelle* : la Belgique (mai-juin, 36 FF. Rue des Moucherons, 3-5, Bruxelles).

Une bonne part des *Nouveaux Cahiers* est consacrée à Barbie. Avec des morceaux de *mémoire* vive et saignante : notamment *chez des enfants d'alors, qui ne* sont pas si vieux. En somme, et d'abord, un autre procès à travers celui-là, et qui à lui seul le justifierait : «Le procès à l'oubli» (no 76, 30 F. 45, rue La Bruyère, 9e).

Le «Procès» encore, dans *En jeu*, vu par Claude Bourdet, qui sait de quoi il parle. Pour lui, à travers les *manifestations* «humanitaires», de «réconciliation»... etc., il y a *une* offensive feutrée contre la Résistance et ce qu'elle représente encore. Il y trouve *«le vieil établissement qui fit Vichy»*. Et son allié «objectif», l'avocat de Barbie : *«Plus nihiliste que révolutionnaire, rien ni personne ne trouvera grâce devant son entreprise de destruction. Aussi bien, l'association avec un des pires bourreaux de la Gestapo l'oblige à couper tous les ponts.»* (No 13, juin, 25 F. 52, rue de Bourgogne, 7e.)

Un «fronton» de *Commentaire* «sur le totalitarisme». Vu de l'Occident, il est sujet à des illusions d'optique, pour Pierre Hassner, qui les analyse à travers *la question classique : quelque* chose de fondamental rapproche-t-il soviétisme et nazisme, pour les opposer aux régimes constitutionnels pluralistes? (Eté 84, 60 F. Julliard édit.)

L'Alternative poursuit, sans relâche, son exploration de l'univers totalitaire. Cette fois, outre diverses questions touchant l'URSS et ses satellites : le «dossier» Ukraine. *«Mais qu'est-ce que les Français savent de l'Ukraine ?»* En effet. Voilà l'occasion de s'instruire sur cette nation européenne de 40 millions d'habitants qui n'a jamais digéré la russification (Maspero, 1, place Paul-Painlevé, 5e).

Le Deuxième Sexe a trente-cinq ans. Anniversaire marqué par un entretien de l'auteur avec une féministe allemande et disciple, *ce qui signifie enregistrement et non débat*. (*Simone de Beauvoir aujourd'hui*, Mercure de France). C'est l'occasion pour Michèle Levaux de montrer que la question *«Simone de Beauvoir est-elle féministe ?»* n'est ni une lapalissade ni une incongruité. Car c'est la première fois, *«aujourd'hui» qu'elle déclare : «Je suis féministe.»* Le doute *était donc permis*. Michèle Levaux répond que, pour être vraiment féministe, il ne faut pas *«se balader aux frontières de la féminité»*, comme d'ailleurs d'autres contemporaines «exceptionnelles» qu'elle *nomme, mais être dedans*. Aussi la majorité des femmes la *récusent-elles. Tout le monde* est d'accord puisque l'auteur du *Deuxième Sexe* admet que «le» féminisme n'atteint qu'une petite minorité de femmes. Conclusion : très minoritaire, *«un féminisme s'identifie au beauvoirisme»* (avril, 22 F. 14, rue d'Assas, 6e).

Féminisme

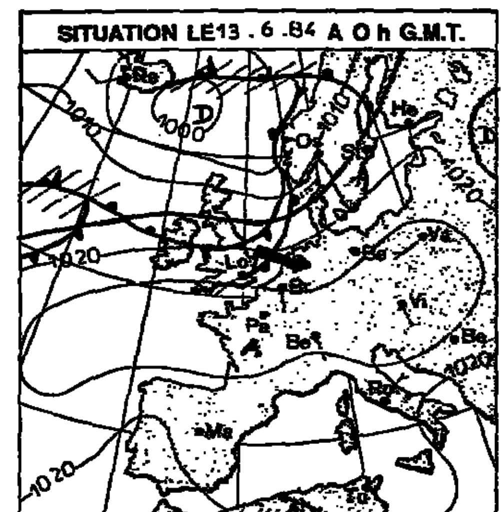
Sur la couverture des *Nouvelles Questions féministes*, dirigée par Simone de Beauvoir, une *femme aux lunettes noires* braque un revolver sur le lecteur. Auquel des textes du numéro cette illustration se rapporte-t-elle? «Des stratégies et des femmes»; «Le nationalisme féminin»; ou «La violence conjugale»? *Peut-être à l'une* des études étrangères qui appelle à la légitime défense? Ti-Grace Atkinson (prononcez bien Grace en anglais) traite de «L'antiféminisme et la montée de la nouvelle droite aux Etats-Unis». Le féminisme, *avec le rejet de la protection sociale pour les travailleurs* et autres *«interventions abusives»* de l'Etat dans la «libre entreprise», est dans ce pays un des points de mire de l'ordre moral dont les deux piliers sont *le milieu industriel-financier* et les Eglises fondamentalistes (no 6-7, *240 pages illustrées*, 70 F. 34, passage du Ponceau, 2e.)

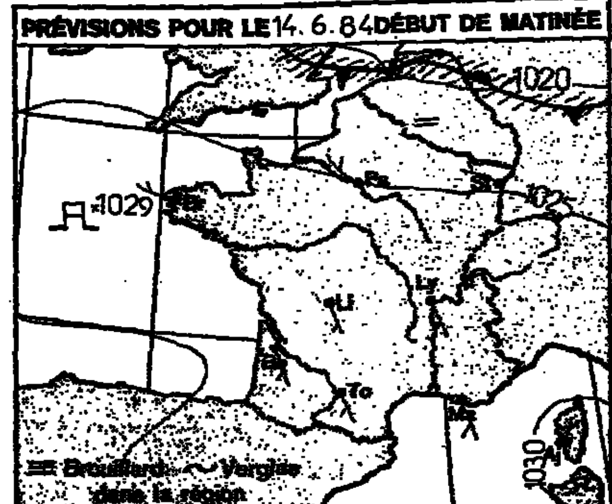
Femmes et monde ouvre le dossier sur la prostitution. En marge, «*une nouvelle exploitation de la misère sexuelle*» *qui* vient d'être importée en France : «*le sex téléphone*». Il ne sert pas, en principe, à la location de jeunes femmes, mais à vendre des temps de conversation avec elles. On peut tout dire et tout *demander, mais non se rencontrer : c'est du moins ce* qu'affirme le patron de cette libre entreprise (juin, 12 F. 7, rue du Landy, 92110 Clichy).

Au sujet précédent, *le Genre humain* offre un symétrique avec *son numéro : «Le masculin», ou* «L'homme dans tous ses états» (par une femme : Nadine Fresco). Deux textes : l'un — unificateur? — de Bernard Noël, «Le double»; l'autre — conciliateur? — de Barthes : «Masculin, féminin, *neutre*» (*no 10, été 1984*. 31, avenue de Versailles, 78170 La Celle-Saint-Cloud).

YVES FLORENNE.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 juin à 0 heure et le jeudi 14 juin à 24 heures.

Les hautes pressions sur la France maintiennent le courant perturbé atlantique à des latitudes élevées; la bordure sud d'une des perturbations, très atténuée, atteindra cependant le nord-est du pays.

Jeudi, le beau temps s'installera dès le matin sur la plupart des régions (*nuages* bas près des côtes de la Manche), cependant, les passages nuageux *seront fréquents* du Nord aux Ardennes et à la Lorraine.

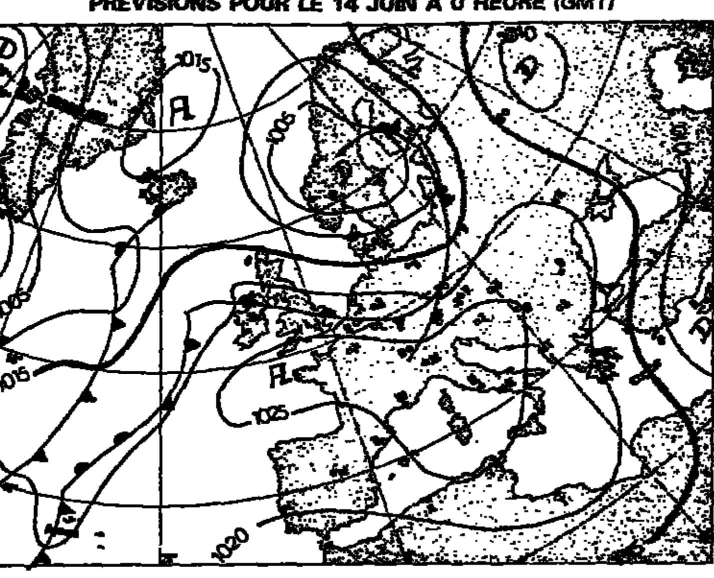
Au cours de la journée, le temps ensoleillé et chaud prédominera, excepté sur *les régions* de *l'extrême Nord-Est où le* vent de nord-ouest, faible, et le maintien de quelques *nuages ralentiront la hausse* diurne des températures. Les températures minimales seront voisines de 10 à 15 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest,et atteindront même 17 à 20 degrés sur les régions du Sud-Est; l'après-midi, les maxima s'élèveront jusque vers 21 degrés à 29 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 13 juin, à 8 heures, de 1 027 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juin; le second, le minimum de la nuit du 12 juin au 13 juin) : Ajaccio, 21 et 13 degrés; Biarritz, 21 et 12; Bordeaux, 27 et 12; Bourges, 23 et 10; Brest, 19 et 9; Caen, 21 et 10; Cherbourg, 16 et 11; Clermont-Ferrand, 23 et 8; Dijon, 24 et 10; Grenoble-St-M.-H., 27 et 11; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 10; Lille, 22 et 10; Lyon, 24 et 10; Marseille-Marignane, 27 et 14; Nancy, 23 et 8; Nantes, 25 et 12; Nice-Côte d'Azur, 21 et 17; Paris-Montsouris, 22 et 13; Paris-Orly, 22 et 12; Pau, 26 et 12; Perpignan, 29 et 14; Rennes, 24 et 9; Strasbourg, 22 et 10; Tours, 23 et 10; Toulouse, 26 et 11; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger :

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUIN A 0 HEURE (GMT)



Alger, 24 et 13 degrés; Amsterdam, 18 et 12; Athènes, 26 et 14; Berlin, 19 et 12; Bonn, 22 et 9; Bruxelles, 19 et 11; *Le Caire, 34 et 18*; Iles Canaries, 24 et 18; Copenhague, 17 et 12; Dakar, 29 et 25; *Djerba, 23 et 19; Genève, 23 et 9*; Jérusalem, 27 et 14; Lisbonne, 31 et 18; Londres, 19 et 15; *Luxembourg, 20 et* 10; Madrid, 29 et 12; Moscou, 13 et 9; New-York, 30 et 21; Palma-de-Majorque, 28 et 11; Rome, 25 et 13; Stockholm, 19 et 9; Tozeur, 32 et 18; Tunis, 27 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 juin :

DES DECRETS

● Relatif aux cotisations du régime d'assurance vieillesse complémentaire commun aux artistes graphiques et plastiques et aux professeurs de musique, musiciens, *auteurs et compositeurs*.

● Modifiant le décret du 21 mai 1969 et portant application au port autonome de Paris de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation *du secteur public*.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant un précédent arrêté *relatif au programme des épreuves* du troisième concours d'accès à l'École nationale d'administration.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 JUIN

« De l'église de la Madeleine à la chapelle expiatoire », 14 h 30, façade de l'église, Mme Allaz.

« Le musée de l'Assistance publique », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle, Mme Hulot.

« Le château de Vincennes », 15 heures, *entrée avenue de Paris*, Mme Bouquet des Chaux.

« La vitrerie de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, devant l'église, Mlle Brossais.

« Le faubourg Saint-Antoine », 15 heures, angle rue de Picpus, avenue Saint-Mandé, Mme Legregeois.

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge, Mme Saint-Girons (*Caisse nationale des monuments historiques*).

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, parvis, D. Bouchard.

« L'Ecole des beaux-arts », 15 heures, 13, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

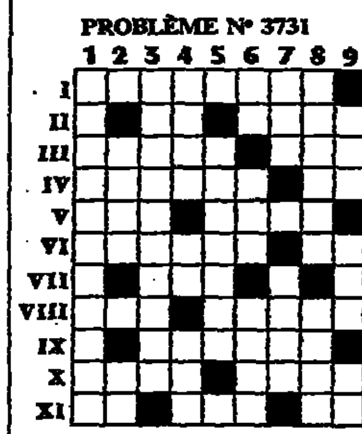
« La Ruche », 14 h 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

« Autour de la Trinité », 15 heures, entrée du square (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3731



HORIZONTALEMENT

I. Celle des cuisines modernes fait bouillir les ménagères. — II. Négation. On a beau la tromper, elle revient toujours. — III. Teigne ou choléra quand il ne s'agit pas d'affection. L'armée de l'ombre. — IV. De rang élevé mais inconnu. A moitié fêlé. — V. Est réputé pour sa bonté. Native. — VI. Ses élèves sont des poussins. Des gens parviennent encore à s'accorder avec lui. — VII. De vieux sagards l'ont débité. — VIII. Tyrolienne roulant à pleine gorge. On peut le tuer en allant à la chasse. — IX. Façon très féminine de passer la main dans les cheveux. — X. Terme de quantité. Son père fut l'objet d'un de ses transports. — XI. Précède le patron. Accommodant quand il est bon. Participe.

VERTICALEMENT

1. Grandes pour les explorateurs, elles sont grosses pour un tabellion. — 2. Ville de Turquie. Note. — 3. Est d'autant plus déplacée qu'elle est lourde. — 4. Lieu où, selon La Fontaine, on ne peut que rêver. En arrière. Il ne peut y avoir anguille sous roche. — 5. Contrarie les aspirations de ses proches. — 6. Pied parfois près de la tombe. Ressentis. Son coup dans l'eau produit du vent. — 7. Figure héraldique. Clôture toute polémique. — 8. Auteur de l'autre Dame de Paris. Lieux d'ébats ou de combats. — 9. Finit parfois dans la panade après avoir connu le pétrin. Injurient quand ils passent. Terme de jeu.

Solution du problème no 3730

Horizontalement

I. Brûler. Ob. — II. Lésiner. — III. En. Tétins. — IV. Sis. Erres. — V. Sein. Aa. — VI. Réunion. — VII. Ruer. Ne. — VIII. En. Echec. — IX. Ill. Elle. — X. Fonderies. — XI. Année. Est.

Verticalement

1. Blessure. Fa. — 2. Renie. Union. — 3. Us. Sire. Inn. — 4. Lit. Néréide. — 5. Enée. EE. — 6. Retrancher. — 7. Rirai. Elie. — 8. Ne. Oncles. — 9. Bassine. Est.

GUY BROUTY.

MÉDECINE

Des chercheurs français ont dépisté des anticorps dirigés contre le virus du SIDA

Une équipe française publie dans le dernier numéro de l'hebdomadaire britannique The Lancet (1) les résultats d'une étude qui apporte de nouveaux arguments en faveur de l'origine virale du SIDA. les chercheurs français annoncent notamment avoir mis en évidence la présence d'anticorps spécifiquement dirigés contre le virus qu'ils ont découvert l'an passé et baptisé « LAV » (Lymphadenopath Associated Virus)

L'étude a porté sur plus de cent cinquante personnes divisées en trois groupes. Les anticorps ont été retrouvés le plus fréquemment (74,5 %) *chez les sujets présentant* un syndrome dont on sait qu'il peut précéder l'apparition du SIDA. On retrouve ces anticorps, ensuite, chez les malades atteints de SIDA dans 37,5 % des cas. Une situation *a priori* paradoxale, mais qui n'est due qu'à l'abaissement des défenses immunitaires qui caractérise cette affection. Ces mêmes anticorps sont retrouvés chez les homosexuels (18 % des cas). Ils sont pratiquement absents dans la population générale représentée dans l'étude par les donneurs de sang non sélectionnés.

Parce qu'elles portent sur un nombre de cas important, ces données chiffrées viennent confirmer les premières publications françaises portant sur l'association LAV-SIDA. En outre, elles tendraient à prouver que le LAV est bien un virus nouvellement introduit dans la population française et présent à des taux importants dans les populations connues pour être à risque pour le SIDA.

Moins de rapports entre homosexuels

Les chercheurs français indiquent aussi avoir mis au point une technique de laboratoire permettant de disposer avec une grande fiabilité la présence des anti-corps anti-LAV. Sur trois cent trente sérums de donneurs de sang ainsi analysés, un seul s'est révélé positif. De tels résultats, *joints au développement* industriel de cette méthode, pourraient rapidement poser la difficile question du dépistage des sujets biologiquement à risque, soit, en d'autres termes, celle de l'opportunité d'une prévention du SIDA.

Il semble d'autre part qu'aucun accord n'ait encore pu être obtenu entre les équipes française et américaine (professeur Robert Gallo, National Cancer Institute) quant à l'identité entre les virus découverts de part et d'autre de l'Atlantique. *L'équipe française* conserve l'avantage indiscutable que représente l'antériorité des publications scientifiques.

The Lancet publie aussi dans le même numéro les résultats d'une étude épidémiologique canadienne concernant le comportement face au SIDA de quatre cents membres de la communauté homosexuelle de Vancouver. La moitié des personnes interrogées indiquent avoir diminué le nombre de leurs partenaires, la proportion de ceux qui ont eu moins de cinq partenaires annuels passant de 21 à 37 %.

J.-Y. N.

(1) *The Lancet* daté du 9 juin 1984. *Le travail est signé par dix chercheurs, parmi lesquels les professeurs Luc Montagnier et Jean-Claude Chermann (Institut Pasteur de Paris).*

UNE ÉQUIPE AMÉRICAINE A DÉCOUVERT UNE HORMONE DE CROISSANCE DANS LE PLACENTA HUMAIN

Le professeur Roger Guillemin, prix Nobel de médecine, et son équipe du Salk Institute de La Jolla (Californie) viennent d'isoler une hormone de croissance *présente* dans le placenta humain. Cette première a été annoncée par le professeur Guillemin lors de la cérémonie d'ouverture du cinquième congrès international sur les protéines placentaires réuni à Annecy (Haute-Savoie) jusqu'au 15 juin.

L'équipe américaine consacre ses travaux depuis de nombreuses années aux substances hormonales synthétisées par le cerveau. C'est elle notamment qui, dès 1968, était parvenue *à isoler puis à synthétiser* l'hormone réglant, par l'intermédiaire de l'hypophyse, les fonctions de la glande thyroïde. C'est aussi cette équipe qui, en 1982, annonçait la synthèse de la molécule qui, au niveau cérébral, règle la fabrication de l'hormone de *croissance humaine* par l'hypophyse avant que le groupe SANOFI ne décide de se lancer dans la production industrielle de cette substance.

La substance dont l'équipe américaine annonce aujourd'hui l'isolement et la séquence en acides aminés a été baptisée Mésotrophine. Ces travaux devraient prochainement être publiés dans les *Proceedings of National Academy of Sciences*. Outre son intérêt majeur en recherche fondamentale, la découverte de cette substance et son utilisation *in vitro* (dans les cultures de cellules) et *in vivo* (chez l'homme) ouvre de larges perspectives industrielles et médicales.

J.-Y. N.

EN BREF

CIRCULATION

AUTOROUTE CLERMONT-FERRAND - SAINT-ETIENNE : 52 KILOMÈTRES EN SERVICE. — Un nouveau tronçon de l'autoroute A-72 Clermont-Ferrand-Saint-Etienne a été ouvert à la circulation le 13 juin. Long de 52 kilomètres, *il relie Chabreloche*, dans le Puy-de-Dôme, à Feurs dans la Loire, prolongeant les 46 kilomètres déjà en service entre Clermont-Ferrand et Chabreloche.

Les automobilistes débourseront 33,50 *francs de péage pour* parcourir la distance totale. L'achèvement de l'autoroute est prévu pour le premier trimestre 1985. — (*corresp.*)

EXPOSITION

REGARD SUR JOSEPH DELTEIL. — On peut voir des éditions originales avec dédicaces manuscrites, *des planches de photographies* présentant l'univers delteillien, l'album de la *Revue Nègre* de Caroline Dudley-Delteil, des objets et vêtements ayant appartenu à l'écrivain et des tableaux de peintres inspirés par son œuvre. L'exposition est organisée à la bibliothèque municipale de Rouen. Jusqu'au 30 juin, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

★ 3, rue Jacques Villon, 76000 Rouen.

PREFORMATION

MISE A NIVEAU. — *Un stage de* mise à niveau en français et mathématiques prépare aux concours administratifs, apprend à répondre à une offre d'emploi et à aborder un stage de formation plus technique. Il est organisé à Paris par la *Société d'études, d'information* et d'animation pour les femmes (SEFIA), du 25 juin au 26 septembre.

★ *SEFIA, BP 130 16, 75763 Paris Cedex 16e. Tél. : 723-94-95.*

STAGES

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE organise des stages de formation débouchant sur le diplôme d'Etat. Ils auront lieu du 25 au 29 juin : brevet national de secourisme; du 15 au 20 juillet : mention réanimation; *du 23 au 27 juillet : brevet* national de secourisme; du 23 juillet au 3 août : premiers secours en milieu sportif; du 4 au 12 août : secourisme en montagne été; du 19 au 25 août : monitorat national de secourisme; du 27 au 31 août : brevet national de secourisme; du 8 au 16 septembre : secourisme en montagne été; du 17 au 22 septembre : mention réanimation; du 24 au 28 *septembre : brevet national* de secourisme; du 1er au 6 octobre : secourisme routier; du 8 au 11 octobre : diététique.

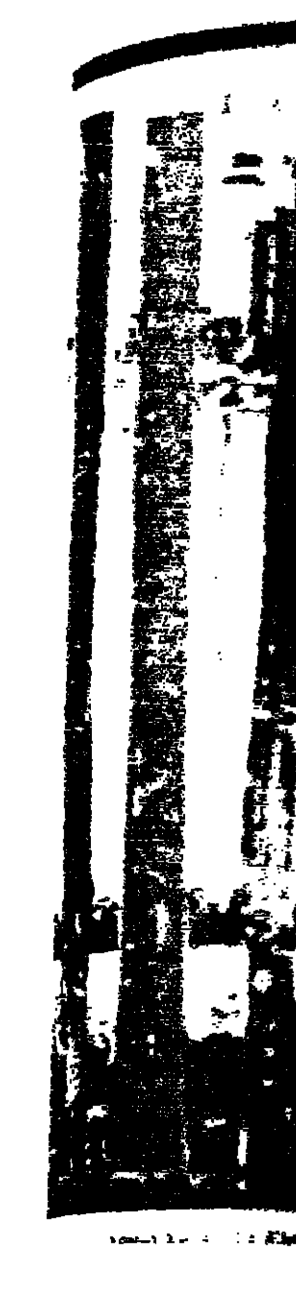
Les candidats sont hébergés, *nourris et étudient sur place*.

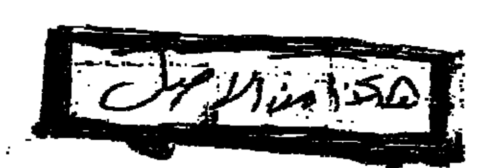
★ Centre permanent d'Albaron, Croix-Rouge française, rue de l'Isle, BP 4073500 Modane, tél. : (79) 05-18-33.

VÉGÉTATION

Paris, côté jardin. — Combien d'arbres le long des avenues parisiennes? Les platanes sont-ils menacés? Herborise-t-on à Paris? Les Amis de la terre consacrent dix jours — du 14 au 23 juin — à des tables rondes et *visites guidées sur ces sujets*. Jeudi 14, à 18 h 30, au ministère de l'industrie : *« L'importance de la végétation à Paris »*; mardi 19, *« Politique de la végétation à Paris et expériences d'autres villes »*.

★ Les Amis de la terre, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, tél. : 770-02-32, de 14 h à 18 h.





Le Monde

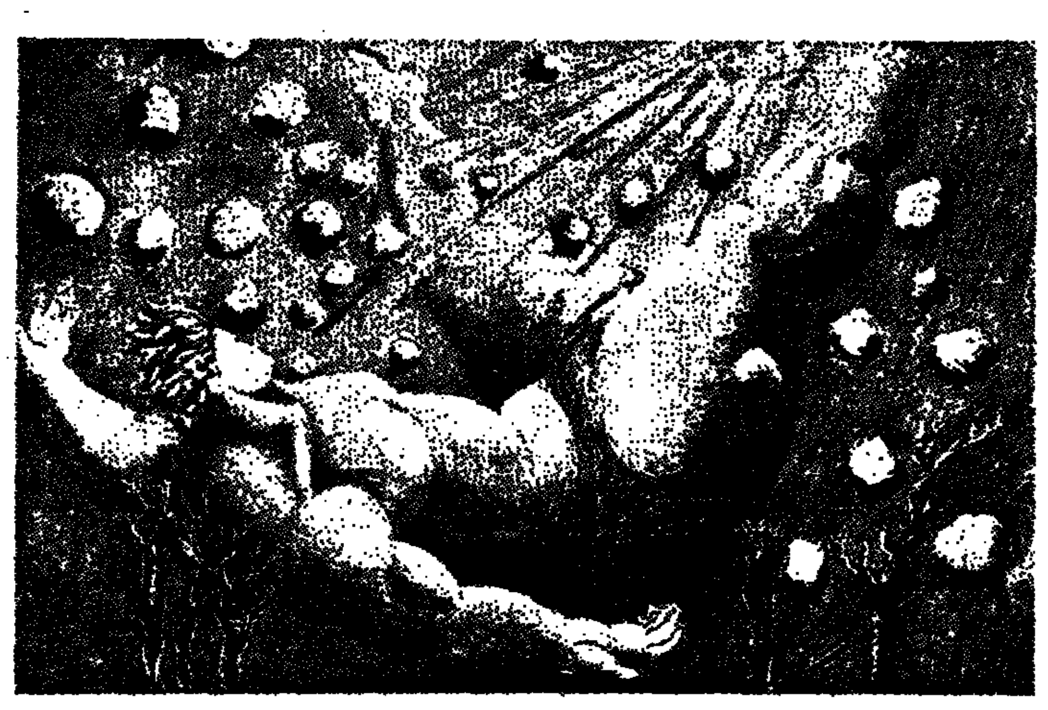
ARTS ET SPECTACLES



Anselm Kiefer : Le Rhin, 1980-1982.

Paris-Bordeaux avec Kiefer, Chia et Twombly

L'ARC à Paris et le Centre d'arts plastiques contemporains à Bordeaux exposent les peintures d'Anselm Kiefer. A l'ARC, c'est une rétrospective, la première en France, de cet artiste allemand de trente-neuf ans dont la peinture sombre, romantique et visionnaire avait, en 1980, médusé les visiteurs de la Biennale de Venise, où il représentait l'Allemagne fédérale (avec Georg Baselitz). A Bordeaux, ce sont les œuvres récentes de 1983-1984. Ici Suzanne Pagé propose, en parallèle, une exposition, également rétrospective, de Sandro Chia, un Italien, qui travaille à Rome mais surtout à New-York. Et là, Jean-Louis Froment, outre l'exposition « Légendes » qui marque l'ouverture du musée (le Monde du 22 mai), un choix d'œuvres depuis 1973 de Cy Twombly, un Américain qui vit à Rome. La symétrie, sans être parfaite – Twombly a près de vingt ans de plus que Chia et Kiefer, – valait d'être relevée. Elle donne l'impression qu'au nord comme au sud de la Loire on a éprouvé l'irrésistible besoin de lancer Bizet et la latinité contre Wagner.



Sandro Chia : Blast ! Portrait of Ezra Pound, 1983.

Poids et contrepoids de l'histoire

KIEFER peint l'Allemagne, ses mythes, ses légendes, son histoire en des tableaux d'une force écrasante. L'effet de choc est assuré : perspective et axialité, langage pictural original voulu non pour lui-même, mais comme articulation d'un nouveau contenu, magistralement orchestré, drame. Celui-ci a d'abord eu pour théâtre des intérieurs de bois lourdement charpentés, aux planchers, aux portes, aux poutres et aux murs couverts de veines et de nœuds rappelant la gravure expressionniste, mais portée à l'échelle monumentale. Kiefer y a mêlé des inscriptions désignant les *« héros spirituels de l'Allemagne »* : Wagner, Beuys (dont Kiefer a été l'élève à Düsseldorf, au début des années 70), Friedrich, Musil... sous des torches allumées. Feux et flammes du souvenir, de l'enfer et de la rédemption, symboles du bien et du mal, thèmes germaniques et chrétiens : lourde épée de Wotan fichée dans le sol, serpent traînant sur le plancher, cuvette émaillée des sacrifices, quête du Graal et Parsifal.

Puis les paysages de terres brûlées, les sillons de neige et de sang, les chemins jalonnés de trous, de tombes et de monuments au Peintre inconnu se sont succédé dans un va-et-vient de l'Allemagne nazie – l'architecture de Speer désertée, Nuremberg, le génocide – à la forêt peuplée de poètes, de philosophes, de mystiques, de penseurs du dix-neuvième siècle, aux noms et aux visages inscrits dans les sables des Marches. Dans la peinture épaisse, bitumeuse, brûlée – réellement brûlée au chalumeau, faite de sable, de pâtes vernissées, de pailles dorées, de blancs salis de rouge et de cendre.

Comme le cinéaste Syberberg, comme d'autres créateurs allemands de cette génération de l'après-guerre, Anselm Kiefer s'est engagé sur les chemins difficiles de la mémoire d'un passé occulté, refoulé et non point maîtrisé, et traite d'une culture amputée d'une partie d'elle-même. Dans le catalogue de l'exposition de Paris, Jurgen Harten, auteur des notices accompagnant les tableaux, y insiste deux fois plutôt qu'une pour mettre un terme à cette ambiguïté du sens de l'œuvre dans son ensemble, et qui, telle qu'elle s'offre, ne favorise pas le recul.

« Dans les arts plastiques, écrit Harten, *on considère le thème de la guerre comme tabou ou hors de propos, hormis quelques tentatives cathartiques de dénonciation. Kiefer rompt avec ce tabou en faisant voler en éclats l'alternative traditionnelle : glorification ou dénonciation. C'est qu'il est persuadé que l'artiste peut, par principe et sans restriction, aborder tous les sujets qui interpellent sa responsabilité de créateur. La façon dont Kiefer aborde le culte du génie et la mégalomanie allemands, son intérêt pour des conflits archaïques et son ironie romantique le conduisent à élaborer une sorte de pathologie du paysage, et qui évoque surtout une pathologie de l'art (y compris dans l'acceptation chrétienne de la souffrance). »*

Soit, mais cette dimension critique, qui est présente, peut-on réellement l'envisager quand *« les voies de la sagesse du monde »* apparaissent si étroites et sans commune mesure avec l'étendue de la Forêt-Noire, quand l'ironie semble peser si peu face au trop-plein de fascination pour la grandeur, le culte du héros, face à l'expression d'un nationalisme exacerbé ? L'exposition de l'ARC, qui est venue de Düsseldorf, ira à l'Israel Museum de Jérusalem, où elle passera tout l'été. Le débat n'est pas clos, loin de là.

Sandro Chia est à la nouvelle génération d'artistes italiens, à la trans-avant-garde, à peu près ce que Kiefer est à la nouvelle génération d'artistes allemands, au néo-expressionnisme : un de ces leaders fatigués d'art conceptuel, de pauvreté formelle, et qui sont partis tête baissée à la recherche de nouveaux sujets, de nouveaux contenus mythologiques. Chia tout particulièrement en usant ouvertement de références à l'histoire de l'art, aux anciens et aux modernes réconciliés.

La peinture mène le bal

La peinture de Chia vient de la peinture – on peut aligner les sources : Chirico, Carra, Chagall, *Derain, Picabia, peut-être Poussin...* – et va à la peinture. Ses tableaux sont un espace de représentation, une scène pleine d'artifices. Et *d'artificiers. L'homme, à son corps* défendant, n'y est qu'un figurant de passage, le temps d'un duo, d'un tour de valse ou de passe-passe, d'un geste assassin ou déclamatoire, ou d'une démonstration de savoir-faire : une utilité, un faire-valoir qui se trouve, pardonnez l'expression, le cul entre deux chaises, entre un passé certain (formel et historique) et un avenir moins sûr, face à cette pétaudière qu'est la peinture.

Tour à tour, berger, poète, charlatan, flambeur, chasseur, aventurier, ou apprenti sorcier, troquant l'habit de soirée pour le complet-veston, la tunique spartiate pour le maillot de corps, le chiton pour la robe de bal, il est, cet homme du moment (de la peinture), gonflé à bloc de muscles, aux bras et aux fesses (à l'air), à la poitrine : il lui faut bien ça, du rembourrage, du coffre pour accuser les coups, faire face aux déflagrations de couleurs, aux décharges électriques, aux champs magnétiques, à l'air plein de magie, de courants contraires, de sons et de cacophonies chromatiques.

Cela sent la peinture effectivement, comme on dirait cela sent la poudre après le coup de feu. L'épaule s'embrase ; la jupette flambe sous un ciel traversé d'éclairs, d'escarbilles, de serpentins et de flonflons. Celui-ci bascule, empêtré dans sa gloire d'archange byzantin. Un pédant allume lui-même le feu du bout des doigts, cet autre souffle à la tête de son partenaire enlacé (le peintre et son marchand). Mascarade, jeu de mime : *une fête costumée où Giorgione peut* croiser le futurisme.

Avec Chia, le retour sur (et non à) la peinture qui n'a rien d'éternel ni de nostalgique, n'est pas non plus, loin de là, un retour à l'ordre. L'humour y est présent partout, dans la diversité des thèmes, l'éclectisme des manières, et jusque dans ce pleur que le vénérable peintre à la figure plâtrée, métaphysiquement, verse en présentant au public sa palette *maigrichonne. Son erreur*, à l'évidence, quand on sait qu'il n'y a qu'à se retourner pour ramasser, que ce ne sont pas les moyens qui manquent. La peinture a *été*, est, sera, généreusement tant qu'il y aura des peintres. A la société de savoir les reconnaître et les garder.

Avec Twombly, on entre dans tout autre chose, bien qu'il s'agisse là encore d'un monde pétri de culture et de références. Mais ces références qui s'inscrivent dans la chair même de la peinture font sens et corps avec elle, et fondent un style personnel. Sans théâtralité, sans emphase, sans esprit de commémoration, d'un geste simplement, d'un signe d'intelligence, de connivence, l'artiste lance en plein midi les noms de Virgile, de Pan, de Bacchus, de Vénus, d'Adonis, d'Apollon ou de Narcisse ; d'une écriture tremblée où gribouillis, ratures et ratés évoquent la fragilité de l'instant, du fil de la mémoire et la possibilité de l'oubli. Pour le plaisir d'en tirer des sons, des petites vibrations. Les mots écrits, biffés, font musique et image, dans les blancs d'une affolante sensualité, allumés par des couleurs douces tout à coup condensées en une tache violine, une bouillie brouillonne d'ocre gris, ou de lie de vin. Des blancs qui ont la chaleur d'une croupe de cygne frottée à la peau de Léda, ou d'un *capucino* mousseux.

Twombly est un artiste marginal, *qui depuis l'action painting* s'est frayé à travers les blancheurs réductrices des minimalistes un chemin fantaisiste. Né en 1928 en Virginie, à *vingt-trois ans (sur les conseils de* Rauschenberg) il séjournait au Black Mountain College, un lieu alors en pleine effervescence où les *étudiants pouvaient échanger* avec des artistes invités de la trempe de Kline, Motherwell, Cage ou Cunningham. C'est probablement à ce *moment qu'il a commencé* à se situer entre écritures, images et sons, dans une gestualité libératrice d'une énergie qui, chez lui, n'engage pas le corps mais la pensée.

Puis Twombly est venu en Europe. Il a voyagé en Espagne, en Afrique du Nord, en Italie et est arrivé à Rome, où il s'est fixé en 1957. Après avoir brouillé les signes d'une pseudo-culture technique ou scientifique, orchestré ses graphies comme des *partitions, éparpillé fils*, ressorts, chiffres, lettres et formules dans ses pages, ou éjecté quelque chose comme le contenu d'un réveil ou d'*une machine à sous de l'écran* de contrôle, il s'est alors tout naturellement laissé prendre par le milieu ambiant, aux traces d'une culture ancienne dont les signes affleurent à la surface du quotidien. Il a laissé faire, il a suivi, amusé, ce surgissement de belles lettres, de nouveaux mots, de nouvelles formules magiques, ce flux rêveur.

Mélange de pulsionnel et de réfléchi, ses graffiti, qui sont parmi les plus beaux de la peinture occidentale, vous font goûter les plaisirs de la chair et de l'esprit, qui d'un trait vous renvoient Apollon en écho à *Dionysos*, d'une courbe appellent l'image d'Orphée, d'un rouge de velours étalé en feuille de vigne vierge vous donnent le goût du meilleur cru pour une libation. Cela à l'économie, loin du zéro, loin du vide, dans un blanc qui demande attention et lenteur pour en saisir la saveur.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Anselm Kiefer* à l'ARC, jusqu'au 21 juin. Au CAPC de Bordeaux jusqu'au 9 septembre.

Sandro Chia à l'ARC, jusqu'au 21 juin.

Cy Twombly au CAPC de Bordeaux, jusqu'au 9 septembre.

ENTRETIEN AVEC M. RENARD, COLLECTIONNEUR

Ce goût indéfinissable de l'étrange

Antiquaire spécialisé dans les poupées anciennes et les automates, M. Renard dévoile, à la galerie Geneviève-Rolde, rue de l'Échaudé, à Paris, une cinquantaine de tableaux « étranges et naïfs » (portraits d'enfants, d'adultes et de maisons, 1820-1920), qu'il a mis vingt ans à collectionner, et qui sortent pour la première fois de sa maison. Quand le talent d'une passion est aussi évident, on s'adresse au coupable...



« La petite fille à la charrette ». A. Vincent.

« S'appeler Renard ne prédestine-t-il pas à certains penchants ?

– Beaucoup de gens, à cause du côté fouineur, chercheur, imaginent que c'est mon nom d'antiquaire. Je m'en suis servi et j'ai appelé ma boutique « Monsieur Renard », avec des guillemets, pour le clin d'œil. Mais pour cette exposition, je me présente sous mon nom entier, Alain Renard.

– Vous souvenez-vous de vos jouets d'enfant ?

– Ils n'ont pas de rapport avec ma collection. Je suis venu à ce métier par le goût de l'insolite et de la curiosité. La poupée est arrivée comme un objet parmi d'autres. Dans ma collection, c'est l'étrangeté qui domine.

– Comment définiriez-vous cette notion ?

– J'avais donné comme sous-titre à mon premier magasin, « L'Etagère : objet curieux ». ce sens de l'insolite vient peut-être du surréalisme, que j'ai toujours aimé. Un peintre italien à qui j'ai dédié l'exposition, Jacques Clemente, partageait mon goût. C'est la seule personne qui m'ait influencé alors que j'avais déjà cette tendance.

– Vous ne vous sentez pas profondément lié à l'enfance ?

– Ma chambre d'enfant ressemble à la maison que j'habite maintenant. Tout ce que j'expose est à l'image de ma vie.

– Vous pourriez décrire votre chambre d'enfant ?

– Mes parents habitaient une maison en banlieue. J'accumulais dans ma chambre tous les objets que je trouvais. Mes étagères étaient remplies de livres et, devant les livres, il y avait ce qu'on appelle des bibelots, et que moi j'appelle trouvailles. Très jeune je suis allé aux Puces, j'ai fait les petits marchés.

– Y a-t-il des objets qui sont passés de la chambre d'enfant à la maison ou au magasin de l'adulte ?

– Oui, deux petites statuettes en terre cuite du dix-neuvième que j'avais réussi à extorquer à ma grande-mère. Comme tout étudiant, j'ai eu des périodes pauvres et un jour je me suis retrouvé, ces statuettes à la main, me promenant dans ce quartier d'antiquaires en pensant : tant pis, il faut que les vende. Je suis entré dans une boutique qui s'appelait « L'Etagère », son propriétaire m'a dit : *« Non, je suis désolé, je ne peux pas vous acheter vos statuettes, je dois vendre ma boutique. »* J'ai décidé de l'acheter : c'était un couloir, rue de Seine. Ces deux petits personnages fokloriques, devant lesquels j'avais rêvé durant toute mon enfance, sont donc à l'origine de mon installation.

– De quelles rêveries pouvaient-ils être l'objet ?

– J'ai toujours rêvé devant des objets intouchables, ou inapprochables... Ces deux statuettes provenaient d'une fabrique établie à Potsdam, qui s'appelait BB et était spécialisée dans les pots à tabac, et les Noirs en terre cuite grandeur nature. Mon deuxième magasin s'est appelé « Au beau Noir ». J'avais rassemblé toutes sortes d'objets de cette manufacture.

– Quelle circulation d'objets se fait entre votre maison et vos magasins ?

– Elle ne se fait pas. Je n'ai pas de poupées ni d'automates dans ma maison : au magasin, tout est en présentation et à vendre. Je garde dans ma maison les objets que j'aime de façon sentimentale, et les tableaux.

– Comment s'est constituée leur collection ?

– Cela fait vingt ans que je collectionne ce que j'appelle des tableaux naïfs plutôt étranges. Le premier, je l'ai trouvé en cherchant autre chose ; d'autres collectionneurs de tableaux naïfs m'ont connu grâce à ce tableau. Mais j'ai réussi à leur cacher quelques-uns des tableaux que je trouvais ; ils sont tous très avides.

– Qu'est-ce qui fait que vous aviez envie de conserver un tableau plutôt qu'un autre ?

– Ce n'est pas toujours moi qui décidais, mais une question de finance. Les collectionneurs étaient plus riches que moi, et souvent je succombais, je n'avais pas les moyens de faire autrement. Une façon de ne pas succomber était de ne pas leur montrer les tableaux.

– Ce sacrifice représente une catastrophe voulue ?

– J'ai la chance d'avoir à Paris une petite maison de trois étages, et la catastrophe était que je n'avais vraiment plus de place pour accrocher un tableau. C'est une façon d'élaguer, de sélectionner, de faire des trous pour pouvoir ensuite les remplir. Je laisse le choix se faire tout seul. Au départ, sur cinquante tableaux exposés, je voulais mettre vingt-cinq points rouges, mais je n'en ai mis que sur cinq tableaux. Ce ne sont pas les plus beaux, ce sont ceux auxquels je suis sentimentalement trop attaché : le premier que j'ai acquis par exemple, ou celui que m'a offert Jacques Clemente. Je suis très malheureux quand même : ma maison est vide de tableaux, je n'ai plus envie d'y mettre les pieds.

– La décimer ainsi, n'est-ce pas une façon d'empêcher une collection de mourir ?

– Si, je suis allé ce matin à la salle des ventes de Drouot et j'ai trouvé quelqu'un qui va essayer de m'acheter un tableau. Cette vente me permet de tourner, de changer, de continuer.

– Vous n'avez pas pensé entreprendre une collection d'un tout autre genre ?

– Non, j'ai plusieurs collections, de jouets, d'automates. On ne peut pas sélectionner sans investir. Les poupées se vendent bien. Les tableaux font trop partie de ma vie pour que j'envisage d'autre collection.

– N'êtes-vous pas à la recherche d'une pièce qui n'existerait que dans vos rêves ?

– Je suis souvent à la recherche d'une pièce que je n'ai pas réussi à avoir, à la salle des ventes de Drouot. Je n'ai pas eu le courage d'aller aussi loin que la personne qui a emporté ce tableau. J'ai perdu la bataille. Je ne recherche pas de pièce particulière, mais je cours après des regrets.

– Que représentait ce tableau ?

– C'est une grande maison bourgeoise au fond d'un parc avec des personnages en premier plan, toujours un peu droits, figés, et surtout un immense ciel bleu. Je l'ai toujours dans les yeux. J'ai fait une enquête et j'ai retrouvé le nom de sa propriétaire. C'est une marchande, mais elle doit être comme moi, elle m'a fait comprendre que ce tableau était tout à fait hors commerce. Alors j'attends. »

Naïfs sans le savoir

– En quoi sont-ils étranges, pour vous, tous ces tableaux ?

– C'est souvent plus l'attitude du personnage que la façon dont il est peint qui est étrange. Ou bien un détail qui l'entoure. Au vernissage, une femme a longtemps hésité devant l'un de ces tableaux, puis elle l'a abandonné en disant : *« Non, il n'est pas assez drôle. »* C'est un peu cela. Je n'ai pas osé donner à ces tableaux la stricte appellation de naïfs, parce que cela détermine un art plus haut, comme celui du Douanier Rousseau. Ce que je montre, c'est plutôt le travail de peintres du dimanche qui sont naïfs sans le savoir.

– Vous les connaissez ?

– Non, ils sont très modestes. Ce sont des gens qui ne signent pas leurs tableaux et, s'il y a une signature, elle est inconnue. Il ne s'agit pas de peintres qui avaient une production suivie, mais qui peignaient comme ça, par hasard.

– Ils peignaient leurs enfants ?

– Oui, un peu comme ces portraitistes naïfs américains qui peignaient des notables, ou qui faisaient des portraits de famille. J'imagine la figure que devaient tirer les parents quand ils retrouvaient leurs enfants sur la toile : la surprise devait être désagréable...

– Pourquoi ?

– Le lien qui existe entre tous les tableaux, je crois que c'est un regard un peu perdu. Ils sont malheureux, ces enfants, ils sont tristes, ils ne sourient pas. Ils ont tous une tête un peu grosse par rapport au corps, comme une espèce de mauvaise perspective, et toujours ce regard... un peu inquiétant. Il y a aussi des portraits de maisons, qui devaient être des commandes, et puis un poisson énorme, plus gros que la rivière.

– Vous avez l'impression que cette collection raconte quelque chose ?

– Oui, j'ai senti en les revoyant sortis de chez moi que ces tableaux formaient autre chose qu'une exposition. Plutôt une présentation de collection avec une unité qui était plus dans un regard que dans un rassemblement.

– Où les avez-vous trouvés ?

– Partout, je suis par mon métier amené à chercher sans arrêt, dans les foires de Paris et de province, dans les salons d'antiquaires, dans les salles de vente. Ils viennent de partout, sauf de galeries : du hasard d'un voyage. Je ne fais jamais de voyage sans en chercher.

– Comment se passent vos voyages ?

– Depuis l'âge de dix-huit ans, si je pars en vacances, je pars également chiner. Je ne peux pas faire un voyage touristique sans qu'il y ait dans le coin une foire aux antiquaires, tout cela marche ensemble.

– Le collectionneur a-t-il une morale ?

– Vous voulez dire ne pas acheter envers et contre tout ? Non, je n'ai pas de morale particulière. Je suis mon instinct. Une question de morale qui me gêne en ce moment, c'est que je n'aurais jamais pensé revendre ces tableaux. En faire une exposition, les rassembler dans un catalogue, oui, mais m'en séparer me tourmente ; je suis un peu chagriné que *le Château de cartes* soit parti.

– A combien est-il parti ?

– 45 000 francs, ce qui me laisse un peu moins de regret.

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Geneviève-Rolde, 11, rue de l'Échaudé, 75006 Paris. Jusqu'au 30 juin. Catalogue 150 F.

Témoignage

Une journée pour

LE nom de René Leibowitz (1913-1972) est à peine connu du grand public, mais tous les musiciens savent, ou font comme s'il savaient, qu'il fut de 1945 à 1947 celui qui fit découvrir à toute une génération, dans ses cours privés, les œuvres de Schoenberg, Berg et Webern et publia à la même époque deux ouvrages : *Schoenberg et son école* (1946) et *Introduction à la musique à douze sons* (1949), qui allaient répandre, pour le meilleur et pour le pire, les principes de ce qu'il avait lui-même appelé la musique dodécaphonique.

Mais le respect dû au pédagogue a permis de juger plus sévèrement le compositeur qu'il était avant tout. Lorsqu'on demande : « connaissez-vous sa musique ? », les plus honnêtes répondent : « non, mais j'en ai entendu parler ; cela ne vaut pas grand-chose, c'est très scolaire ». D'autres seront plus affirmatifs et plus critiques s'il se peut. Certains de ses disciples qui n'ont pas oublié leur maître se souviennent de lui avec chaleur, mais quelques-uns l'ont renié avec éclat, et ces éclats ont fait tant de bruit qu'un lourd silence a suivi.

Et voici que le Festival d'Angers, en liaison avec le programme musical de France-Culture, décide contre toute attente de consacrer une journée (1) à celui que certains nommaient, en référence à un jugement excessif qu'il porta un jour sur Sibelius : *« Le plus mauvais compositeur du monde »*. Une quinzaine d'œuvres seront jouées, ce qui, sur les quelque quatre-vingt-douze numéros d'opus qu'il a laissés, ne représente qu'un petit aperçu, mais la plupart seront données en première audition française sinon tout simplement en création...

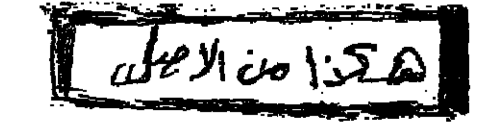
Paradoxalement, l'initiative de cette journée ne vient pas d'un musicien professionnel mais d'un metteur en scène, Humbert Camerlo, qui a fait la connaissance de René Leibowitz à Lyon en 1966, lors de la création française d'*Erwartung*, de Schoenberg, qu'il avait été invité à diriger. Par la suite, Humbert Camerlo devait mettre en scène à Grenoble (en 1969) le seul ouvrage lyrique jamais représenté de Leibowitz, un opéra-bouffe « noir » : *les Espagnols à Venise.*

L'initiative d'Humbert Camerlo

Quatre autres opéras restent à créer, et Humbert Camerlo ne dissimule pas l'intérêt qu'il porte à leur dimension théâtrale. *« René Leibowitz,* dit-il, *avait examiné en profondeur tous les problèmes de l'opéra ; ses écrits sur ce sujet (2) sont d'ailleurs d'une pertinence peu commune. A travers l'opéra, étant donnée « l'impureté » du genre, il a dû faire éclater une rigueur qui, peut-être, l'enfermait dans d'autres œuvres. C'est là qu'il a pu donner la pleine mesure de ce qu'il avait à dire comme compositeur. Les sujets qu'il aborde dans ses opéras sont très stimulants, que les livrets soient de Georges Limbour, pour les trois premiers, ou de lui-même pour les deux derniers. L'un de ceux-ci,* le Labyrinthe *(1969), s'inspire d'un texte de Baudelaire, et celui que je considère comme son chef-d'œuvre,* Todos Caeran *(1972), qui prend pour sujet une révolution dans une île d'Amérique du Sud, est une œuvre d'une rare actualité toujours aussi vive.*

» Ce sont là de véritables opéras, dans la descendance de ceux de Verdi, quoique avec un langage différent, bien sûr, mais en aucun cas des expérimentations. Ils ont besoin de la scène pour vivre, et Leibowitz était très soucieux de tenir compte, dans sa musique, de ses nécessités. En dehors de ses opéras, il me semble que ce sont ses grandes œuvres orchestrales qui rendent le mieux justice à ce qu'il était. Dans sa musique de chambre, il a pu parfois mériter les reproches qui lui ont été faits, d'un excès de rigueur, d'une froideur qui lui était étrangère.

» Humainement, c'était un homme chaleureux, d'une accessibilité extrême, d'une culture universelle, ayant le goût du paradoxe, dans la vie comme dans ses prises de posi-



sur un compositeur

découvrir Leibowitz

tion. Même ceux qui considèrent le théoricien qu'il était comme « le grain de sable qui a enrayé pour longtemps la machine compositionnelle », s'accordent sur ce point.

» L'aspect quelque peu dogmatique de son enseignement, qu'on retrouve dans ses livres théoriques, était une position de combat, presque terroriste, adaptée à une époque où l'opposition des musiciens en place était si vive qu'elle obligeait à une attitude de rigueur extrême pour qu'on ne prenne pas son adhésion au langage de l'école de Vienne pour un simple coup de cœur.

» En se mettant ainsi au service de la pensée schoenbergienne, en l'exagérant parfois, il a tué un peu de sa singularité qui n'est ressortie que plus tard. Face aux attaques qu'il a suscitées de la part de certains de ses disciplines, et auxquelles il n'a pas voulu répondre, il reconnaissait être allé contre l'enseignement de Schoenberg en donnant trop vite des « recettes » à des esprits qui, n'étant pas prêts à les recevoir, les ont dénoncées presque aussitôt.

» Envers et contre tout, peu joué, ne sollicitant ni ne recevant de commandes, René Leibowitz est allé jusqu'au bout de son angoisse et de son amertume, au bout de son chemin de compositeur. Même s'il s'agit d'une voie sans issue – il est trop tôt pour le dire, – nous devons d'abord écouter sa musique. Grâce aux soins de Jacques-Louis Monod, toutes ses partitions sont disponibles désormais aux éditions Mobard, à New-York, il ne reste qu'à les jouer.

L'ami de Lévi-Strauss

» Ce n'est certes pas le seul compositeur dans ce cas ni peut-être le plus grand, mais quand bien même sa musique ne concernerait-elle pour le moment qu'un cercle restreint, il est juste que ceux qui ont besoin de cette œuvre puissent y avoir accès. Je pense notamment à cette Toccata que Leibowitz dédia à Claude Lévi-Strauss à la suite d'une conversation sur le titre à donner à l'un des chapitres de l'Astronomie bien tempérée,' dans le Cru et le Cuit ; n'ayant jamais été jouée, elle n'a pas encore atteint son destinataire qui va la découvrir enfin.

» Que cette musique ne soit pas précisément celle à laquelle un homme comme Lévi-Strauss est le plus sensible n'a pas empêché leur amitié d'être très profonde ; leurs conversations, en ce domaine, roulaient sans doute sur leurs admirations communes, car René Leibowitz, sorti de son enseignement, ne partait pas tellement du dodécaphonisme. Il est d'ailleurs symptomatique que, en dehors du milieu musical, ceux qui l'ont bien connu : des peintres, des poètes, des écrivains, comme Michel Leiris par exemple, aient une tout autre perception de celui qui leur a donné une ouverture toujours passionnante sur son art.

» Mais à présent que les vieillent querelles sont tombées, on constate chez les musiciens qui ne l'ont pas approché une curiosité très vive à son égard. Ainsi Philippe Arii-Blachette, producteur de cette journée pour le programme musical de France-Culture, qui est parti avec enthousiasme dans l'aventure, Roger Tessier, directeur artistique du Festival d'Angers, qui l'a intégré dans son programme, et tous les musiciens qui travaillent ses œuvres en ce moment.

» Il y a, par ailleurs, en projet, la création d'une fondation Leibowitz, en liaison avec le CNRS, peut-être parce que dans le flou où se trouve actuellement la réflexion théorique on éprouve le besoin de se tourner vers quelqu'un qui se situe historiquement et culturellement à la croisée des chemins. Quoi qu'il en soit, René Leibowitz appartiant à notre patrimoine, au moins comme du ciment entre les pierres et davantage sans doute par certaines de ses œuvres. »

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.

1) Deux concerts retransmis en direct à 16 heures et à 20 h 30, le 20 juin sur France-Culture précédés d'une émission à 10 h 50.

2) Réunis dans *les Fantômes de l'Opéra* paru chez Gallimard en 1972.

LES MÉMOIRES DE CLAUDE AUTANT-LARA

Zorro chez les snobs

L'AUTOBIOGRAPHIE, particulièrement dans les milieux du cinéma, est un genre très prisé, qu'il s'agisse de comédiens (Simone Signoret, Lauren Bacall, David Niven) ou de cinéastes (Raoul Walsh, tout récemment Roman Polanski). Les auteurs déploient, en général, devant nous la grande légende du succès à tout prix, une *success story* qui prend valeur quasi divinatoire : c'était écrit dans les étoiles. Parfois aussi, derrière les exigences du genre, les propos de circonstance, un artiste *pousse un cri authentique*, ne s'admire pas seulement dans le miroir, mais crève l'écran des évidences trop rassurantes pour être honnêtes. C'est King Vidor contant sa *Grande Parade*, – il a fallu attendre un quart de siècle pour la voir enfin traduite en français alors qu'elle a précédé tous les autres témoignages du même genre et les surpasse encore. C'est aujourd'hui Claude Autant-Lara, – le réalisateur de *Douce*, de *la Traversée de Paris*, le cadet de King Vidor, né seulement en 1901 et toujours sur le *pied de guerre*, – *qui nous invite* à l'accompagner dans cette première tranche de vie, jusqu'à l'avènement du cinéma parlant et son départ pour Hollywood en 1930.

On lit ces six cents pages serrées, d'autant plus riches que les phrases sont presque toujours hachées, la ponctuation nerveuse, avec passion et stupéfaction, comme si l'on assistait à une avalanche, au soudain déboulement des éléments déchaînés. Tout y passe, et d'abord une bonne partie de la légende culturelle de ce début du vingtième siècle. Claude Autant-Lara a la chance de naître dans une famille d'artistes, de bohèmes, un père architecte connu, à qui Rodin rend visite comme en passant, une mère actrice à la Comédie-Française avant la première guerre mondiale, tous deux pacifistes à tout crin, dont la sanglante boucherie de 1914 n'arrivera pas à étouffer la protestation.

Suivant ses parents qui l'emmènent partout avec eux dans leurs sorties artistiques, l'enfant gâté assiste à la création du *Sacre du printemps*, de Stravinski, souvenir vivant. Pour Claude Autant-Lara la révolution des Ballets russes est détournée de ses fins par une élite qui a vite fait de tout récupérer. Le scandale des débuts, – et Autant-Lara garçonnet a su tout voir, tout garder en mémoire, – cède la place au parisianisme. Le narrateur n'y va pas de main morte qui enterre par la même occasion Braque, Picasso, Chagall.

De René Clair à Léon Trotski

La guerre survient, l'enfant terrible, cadet du héros de Raymond Radiguet dans *le Diable au corps*, ne s'adapte pas, est jugé insupportable par son père qui l'envoie quelques mois en Angleterre. Il apprend, et parle toujours à la perfection, la langue de Shakespeare. Il se heurte à l'establishment scolaire tel que l'a décrit Lindsay Anderson dans *If...* : éducation de brutes qui prétend former des hommes. Quand il rentre à Paris, qu'il étudie les beaux-arts, il a déjà seize ans, pour lui et les camarades de son âge la grande hantise demeure que ça finisse assez tôt pour échapper au casse-pipe. *Sa* mère, Louise Lara, crée en permanence le scandale au Français en prônant par sa tenue le pacifisme et la non-violence. Un jour, après-guerre, le père et la mère quitteront leur métier, lui l'architecture, elle la Comédie-Française, pour se consacrer exclusivement à la création d'un théâtre gratuit, rue Lepic, où ils engloutiront pendant l'entre-deux-guerres toute leur fortune.

Sans perdre un moment, Claude Autant-Lara poursuit sa descente en flamme des valeurs consacrées. Paul Claudel et son catholicisme à éclipse sont épinglés. Rien ne résiste à cette volonté de tout dire, de soulever tous les voiles, de mettre à nu tous les mensonges. Il s'attarde longuement sur Jean Cocteau avec qui il connaîtra bien des mésaventures. A propos de Raymond Radiguet, il n'hésite pas à suggérer que l'auteur d'*Orphée* pourrait bien avoir incité son jeune protégé à édulcorer le côté anti-militariste du *Diable au corps*. Le film, un quart de siècle plus tard, sera un peu la mise au jour d'une version originale supposée.

Avec le cinéma proprement dit, l'aventure devient vite tragique, malgré des débuts heureux grâce aux amis qui l'encouragent et pour qui il gardera une amitié jamais démentie : Marcel L'Herbier, puis René Clair. Autant-Lara accède au septième art en commençant à dessiner des décors, il se retrouve encore travailler dans cette capacité sur la *Nana*, de Jean Renoir, vers 1925, ce qui est l'occasion d'un portrait sans complaisance du futur réalisateur de *la Grande Illusion*.

Ce premier volume de Mémoires s'achève sur trois temps forts comme on en trouve rarement dans ce genre d'ouvrage. Sa rencontre avec Georges Méliès arrache littéralement le cœur, on a de la peine à imaginer que tout est vrai tant on croit presque entendre le narrateur de *la Rage dans le cœur* décrire son exil forcé du métier qui le passionne. Ensuite, le tournage du premier film en cinémascope, qui n'était alors que l'hypergonar du professeur Chrétien : les méthodes de l'industrie cinématographique sont dénoncées sans pitié, avec des arguments qui, cette fois, ne laissent place au moindre doute. Le récit de Claude Autant-Lara s'achève en apothéose avec une épopée maritime insensée, sur un thonier, en Méditerranée, pour partir à la rencontre de Trotski juste chassé de Russie et avec qui le cinéaste, plus frustré que jamais, espère tourner le film de sa vie.

Est-ce le don de plume de l'écrivain (*qui ne cache pas son admiration inconditionnelle pour le Céline du Voyage au bout de la nuit*) ? Est-ce plus immédiatement parce que nous est *révélé* un monde de combines qui reste plus que jamais d'actualité, où l'argent commande tout, où peu importe de revenir sur une parole donnée ? Une furia vengeresse porte Claude Autant-Lara aux extrêmes, l'amène à tout noircir plus qu'il n'est permis, à ne voir dès le premier jour que le double complot du dollar et du snobisme, qu'importe. A l'occasion, surtout quand il parle de ses parents, l'écrivain se fait encore plus personnel : face à une mère adorée, mise sur un piédestal, qui est « la petite *maman* », contre un père avec qui il a à l'occasion une explication physique d'une rare violence.

Nous découvrons un homme, et un artiste, bien éloigné des clichés trop complaisamment répandus. Dans une époque qui tend à tout uniformiser, *la Rage dans le cœur* fustige le siècle de n'avoir pas deviné qu'une révolte sans concession se cachait derrière un mauvais caractère bien connu. Claude Autant-Lara incarne une certaine forme du génie français, dans ce qu'il a de plus carré, de plus cartésien, tenant *en toutes circonstances, même* les plus impossibles, à appeler un chat un chat.

LOUIS MARCORELLES.

★ *La Rage dans le cœur*, 622 p., illustré, Henri Veyrier éditeur. Prix : 150 F.

« UNDER FIRE », UN FILM DE ROGER SPOTTISWOODE

Etre ou ne pas être mercenaire de l'information

RUSSELL PRICE, reporter-photographe américain, court toujours là où il y a une guerre, pour en ramener des images sensationnelles. Il ne choisit pas son camp, il se place aux points les plus chauds des conflits, cherche les meilleures scènes de violence. Nick Nolte, blond costaud ressemblant à Brando jeune et à Depardieu, impose, d'emblée, quelque part au Tchad, ce casse-cou jouant avec la mort pour un « scoop ».

Du Tchad, puis de l'Angola, Price passe au Nicaragua. C'est en 1979 – le film a été tourné en 1983 et présenté au dernier Festival de Deauville – et la dictature de Somoza se heurte à la révolution sandiniste. Beau terrain de chasse, sur lequel Price retrouve Alex Grazier, journaliste correspondant de guerre, plus âgé que lui, et par lequel il a été formé. Grazier songe à la retraite, mais il a suivi une jeune femme qu'il aime, Claire Stryder, reporter radio, elle aussi acharnée de l'information. Avec Nick Nolte, Gene Hackman, massif, habitué du baroud, et la belle et énergique Joanna Cassidy, forment un trio comme les aimait Howard Hawks : deux hommes unis par l'amitié virile et le courage, une figure féminine à la fois complémentaire et dérangeante.

Les deux films précédents de Roger Spottiswoode, *200 000 Dollars au soleil* et *le Train de la mort*, étaient bien ficelés mais ne laissaient *pas présager cette maîtrise de* la mise en scène, cette façon de camper physiquement et psychologiquement des personnages lancés dans l'aventure *dangereuse et les escarmouches* amoureuses. La référence à Hawks est un retour à une grande tradition hollywoodienne, à partir de laquelle Roger Spottiswoode pose le problème moral et politique du rôle des reporters.

Il y eut, d'abord, un *scénario* de Clay Frohman inspiré de l'histoire d'un correspondant de guerre prisonnier du Vietcong. Puis un nouveau *développement par le scénariste* Ronald Shelton, qui eut pour conseiller technique le photographe Matthew Naythons. Celui-ci avait couvert, pour *Time*, les événements du Nicaragua, de 1977 à 1979. Sur cette base réaliste ou, si l'on veut, documentaire, Spottiswoode a mis en cause *l'intervention américaine* au Nicaragua, les manœuvres de la CIA, mais à travers l'évolution personnelle de ses trois personnages.

Alex, professionnel rassis, se soucie *peu des forces en présence*. Claire obtient un entretien avec Somoza et fouine chez le Français Jazy (Jean-Louis Trintignant, rusé, *et masquant sous un détachement* cynique ses véritables activités). Russell mitraille avec son appareil les patrouilles et les ratissages des *soldats du dictateur, ce qui lui vaut* quelques ennuis. Le film bascule lorsque Alex, comprenant que Claire va lui échapper, décide de rentrer aux *Etats-Unis où il aura un* poste de tout repos à la télévision.

L'année de tous les dangers

Russell et Claire sont pareillement ambitieux, tentés par le besoin du reportage exclusif, où qu'il puisse se présenter. Devenus amants, ils travailleront ensemble, selon leur conception commune. Le bruit court que Rafael, chef des rebelles sandinistes, est mort. Alors, ils vont aller voir dans son camp ce qu'il en est.

Après avoir filmé leur intrépidité, le réalisateur les met brusquement au pied du mur. Eux, que la violence dite légale de l'armée de Somoza n'impressionnait pas, découvrent qu'on ne peut pas rester neutre ou indifférent. Russell surtout, qui s'est mêlé à une guerre de trop. Chez les guérilleros, il comprend les raisons *de cette révolution. Rafael a été* assassiné. Russell, qui finit par aider Claire, d'abord réticente, photographie son cadavre en lui donnant les *apparences de la vie*.

Cette photo, si elle est diffusée sera le grand coup de sa carrière, mais, en même temps, et pour la première fois, son choix pour une cause. De cette mystification ambiguë naît une expérience douloureuse. Alex revient pour rencontrer Rafael. Somoza ordonne de sauvages représailles, appuyé par la CIA, Jazy dérobe les clichés pris par Russell et permettant de repérer les insurgés. Et si la mise en scène, à partir de là, devient plus spectaculaire, c'est pour montrer le gâchis tragique engendré par les mercenaires de l'information. Car, au fond, Russell était semblable à ce soldat de fortune *se vendant au plus* offrant, qu'il a rencontré au Tchad (Ed Arris, crâne rasé, force brutale en marche perpétuelle) et revu en *massacreur au service des somo*zistes. L'acte en faveur des guérilleros est à double détente. Une dernière épreuve attend Russell, pour le *retourner complètement*, avec ses remords, malgré l'amour de Claire.

D'une certaine manière, *Under fire* cristallise tous les doutes exprimés par des films tels *l'Année de tous les dangers*, *Missing*, *le Faussaire*, ou *Frontières* (cette production hollandaise présentée dans la section « Un certain regard » du Festival de Cannes et dont la fin comporte de curieuses analogies avec celle de Spottiswoode) sur le pouvoir des médias et de leurs représentants. C'est aussi un défi lancé à l'Amérique de Reagan et à l'opinion publique irritée contre la presse accusée de tous les péchés, et qui fut, d'ailleurs écartée récemment de l'île de la Grenade. Ce n'est pas la *première fois qu'on dénonce* au cinéma les méthodes du journalisme à sensations. Mais *Under fire*, sous ses aspects de film d'aventures à la *Hawks*, *brise les mythes cinématographiques* du reporter héros ou salaud selon les circonstances, et prend parti, dans l'exécution d'un *espion de la CIA et la chute de* Somoza, pour l'éveil de la conscience du correspondant de guerre.

On ne navigue pas impunément dans le « neutralisme objectif ». C'est une illusion. Au-delà même des personnages d'Alex, Russell et Claire, *Under fire* s'élève contre les manipulations des guerres civiles – celle du Nicaragua apparaît sans fards – et les intrusions étrangères dans les affaires intérieures des Etats dont les grandes puissances font leurs enjeux. S'il ne prétend pas pouvoir les empêcher, ce film applique, en tout cas, d'une façon générale, sa lucidité à la nécessaire moralité de l'information. On appelle cela aussi déontologie.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Programmes du Théâtre de l'Europe

GIORGIO STREHLER a présenté, le 5 juin, au cours d'une conférence de presse, l'ensemble du programme de la saison 1984-1985 du Théâtre de l'Europe.

Pour la deuxième année, cette nouvelle institution, qui a pour but de faire connaître et circuler des spectacles de qualité montés en Europe, accueillera d'octobre à mars à l'Odéon et au Petit Odéon une série de spectacles en français ou en langue étrangère.

Giorgio Strehler présentera deux de ses mises en scène : *l'Illusion comique*, de Corneille (en français), avec la troupe créée à cette occasion, et *l'Orage*, d'August Strindberg (en italien) avec le Piccolo Teatro de Milan. *Les Possédés*, de Dostoïevski, sera présenté en anglais par l'Almeida Theatre de Londres, dans une mise en scène de Youri Lioubimov. Le cinéaste Ingmar Bergman présentera une mise en scène du *Roi Lear* (en suédois) avec le Théâtre royal dramatique de Stockholm.

La programmation du Petit Odéon n'est pas encore totalement arrêtée, à l'exception de trois spectacles : *le Mal du pays*, de Jacques-Pierre Amette, *Adi und Edi*, de la Tchécoslovaque Jelena Kohout, *l'Histoire de Tanné et de Rablé*, de l'Irlandais Robert Maguire.

Pour Giorgio Strehler, cette deuxième saison représente *« le passage de l'enfance à l'adolescence »* du Théâtre de l'Europe, et devrait marquer le développement d'une politique théâtrale européenne. Ainsi l'exemple de la France, *« premier pays à avoir donné vie à une institution théâtrale européenne »*, est repris par l'Italie : tous les spectacles présentés dans la capitale partiront ensuite à Milan.

Giorgio Strehler a également précisé que le gouvernement italien a décidé de créer une institution similaire et que le Piccolo Teatro, dont il est directeur, est choisi pour remplir le même rôle que l'Odéon en France. Il a enfin appelé à la création de théâtres semblables partout ailleurs en Europe.

Prochaine saison musicale de Radio-France

LA politique musicale de Radio-France sera maintenue intégralement, a affirmé M. Jeanneney, président de la société nationale de radiodiffusion, en présentant la prochaine saison avec Alain Durel, délégué aux programmes et services musicaux. De fait, on retrouve les lignes de force habituelles dans les deux cent vingt concerts de tout genre qui seront donnés à Paris, et chacun y trouvera son bonheur. Radio-France poursuivra son labeur essentiel en faveur des œuvres contemporaines (cent quarante compositeurs, dont la moitié de français, avec soixante créations, dont vingt-quatre commandes), les *jeunes interprètes* et, bien entendu, le grand répertoire, de chambre et symphonique.

La richesse de ces concerts défie l'analyse. Radio-France a fait un effort particulier de présentation de sa saison en éditant un élégant fascicule vert qui donne à la fois les programmes de tous les concerts offerts dans les vingt-cinq séries d'abonnements et un calendrier complet du 20 septembre au 28 juin.

Parmi les nouveaux cycles, notons des « Journées Bach-Haendel » avec Jörg Demus et l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dirigé par Karl Münchinger, et l'intégrale des sonates de Beethoven par Daniel Barenboïm.

La saison lyrique permettra d'entendre *Falstaff*, *l'Eau*, création d'Essyad, *le Chevalier à la rose*, *les Contes d'Hoffmann*, *Fedora*, de Giordano, *Don Giovanni*, *Tête d'or*, création d'Henry Barraud, *la Vie pour le tsar*, *la Walkyrie*.

Citons, au hasard de la lecture, quelques têtes d'affiche : Maazel, Jochum, Muti, Sawallisch, Neumann, Ashkenazy, Argerich, Ozawa, Prêtre, Yo-Yo Ma, Perlman, Leonardt, Boulez, Kremer, Janowski, Rysanek, Leitner, Herreweghe, Marriner, Fischer-Dieskau, Corboz, J. Norman, le Quatuor Melos, Christie, Scott Ross, et bien d'autres que le lecteur prendra plaisir à repérer lui-même.

★ Renseignements et abonnements : Radio-France, Service accueil et animation, pièce 2237, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16. Tél. 230-23-08.

SELECTION

CINÉMA

Mais qui a tué Harry ? d'Alfred Hitchcock

Un cadavre traîne dans les *feuilles mortes. Qu'en faire ?* Une farce bon enfant où les dialogues caracolent, une surprise de plus signée Alfred et surgissant du passé pour le plaisir de tous, petits et grands.

– ET AUSSI : *Rétrospective du cinéaste philippin*, Mike de Leon, *Quinzaine des réalisateurs* et *Un certain regard* (Festival de Cannes), à la Cinémathèque française. *Ciné-Romans* au Panthéon (à l'occasion de la parution du dictionnaire des littératures de langue française aux éditions Bordas). *Méliès et autour de Méliès*, au Studio 43.

THÉATRE

Wielopole Wielopole au Théâtre de Paris

Kantor revient, avec les images en noir et blanc de son village natal, des croix omniprésentes, des soldats, et de la mort qui prend les vivants, qui les prend en photo et les garde. Kantor revient, puissant et sardonique, qui dirige les paroles empressées et les silences anxieux, la danse des comédiens et de leurs poupées jumelles, le ballet des fantômes d'aujourd'hui et d'hier.

Le Prince de Hombourg à l'Odéon

Beauté barbare d'un monde démoli qui rejette le prince somnambule dans la folie. Kleist le subversif, vision de Karge et Langhoff, deux Allemands deux fois Allemands, avec Gérard Desarthe et Philippe Clévenot, avec des comédiens lancés dans l'impitoyable logique de la souffrance et de la lucidité.

MUSIQUE

Nice, le Marais, Angers, Divonne...

Chaque jour, un nouveau festival lance ses premières fusées dans le ciel de France. C'est aujourd'hui le Festival de musique sacrée de *Nice*, qui rendra hommage, entre autres, à Pierre Cochereau, Vierne, Caldara, Messiaen et Berlioz (du 13 au 27 juin ; rens. (93) 62.12.12, poste 2735). Vendredi, le Festival du *Marais* débute avec les merveilleux musiciens de Musica Antiqua de Cologne (Saint-Merri) et annonce Christopher Wells (le 18), Elly Ameling (le 19), puis la *Missa Criolla*, H. Delavault, E. Lamandier, Hesperion XX, etc. (rens. 887.74.31). *Angers* commence en même temps sa grande semaine de musique contemporaine, qui permettra d'entendre des œuvres de quarante-sept compositeurs d'aujourd'hui (du 15 au 21 ; rens. (41) 60.32.32).

A l'est, dans le parc reposant de *Divonne*, le Beaux-Arts Trio commence une intégrale des *trios* de Beethoven, et sera relayé par le Clemencic Consort, les Quatuors Enesco et Endellion, les Solisti Veneti, et des interprètes tels que Augustin Dumay et Sheila Armstrong (du 16 juin au 6 juillet ; rens. (50) 20.06.63).

Aix-en-Musique fête le début de la saison estivale en offrant gratuitement à la population une pléiade de jeunes artistes français de grand talent tels que Olivier Charlier, Raphaël Oleg, Laurent Cabasso, Gilles Burgos, etc. (du 15 au 27 ; rens. (42) 26.23.38). A *Nohant*, chez George Sand, deuxième week-end réunissant le Beaux-Arts Trio et Elly Ameling (les 15 et 16 ; rens. (54) 48.11.36).

N'oublions pas, dans la région parisienne, le Festival de *Versailles* avec un grand événement : l'*Alceste* de Haendel, par l'English Bach Festival (les 18 et 19), et à *Ville-d'Avray* un hommage mérité à Vincent d'Indy, si cruellement délaissé (du 15 au 21 ; rens. 750.44.28).

JAZZ

Martial Solal et Joachim Kuhn au TEP

Rencontre au sommet de deux des plus grands spécialistes européens, le 14 juin au TEP.

– ET AUSSI : *Les Journées de musique vivantes*, organisées par le GRIM, jusqu'au 16 juin, à Marseille.

DANSE

Merce Cunningham au Théâtre de la Ville

Celui qui a sorti la danse de la scène à l'italienne et qui se renouvelle encore et toujours à travers des créations comme *Pictures*, son dernier chef-d'œuvre.

Danseurs tous en Seine d'Odile Azagury

Rêver la nuit en bateau-mouche entre Notre-Dame et le pont Mirabeau, un trajet d'images et de sons.

« Carmina Burana » de Carl Orff au Théâtre musical de Paris

Un opéra-ballet fleuve chorégraphié par Brigitte Lefèvre, dansé par le Théâtre du Silence, avec les Concerts Lamoureux, le chœur Montjoie et la Maîtrise de la Sainte-Chapelle (13, 14, 15 juin, 20 h 30).

– ET AUSSI : *Démons de Lila Green*, une folie nocturne sur le canal Saint-Martin (renseignements au Théâtre de la Bastille, 357.42.14), *Pierre Droulers* au Centre culturel de Wallonie (Miserere) à 20 h 45, *Charlotte Delaporte et Cécile Borne* au Théâtre de la Bastille (20 h), *Speedy Banana* au Théâtre des Amandiers de Paris (la Banane speedée - geste et rire) 20 h 45, le Ballet Jazz-art à l'Escalier d'or (20 h 30).

EXPOSITIONS

La donation Kaufmann-Schlageter au Louvre

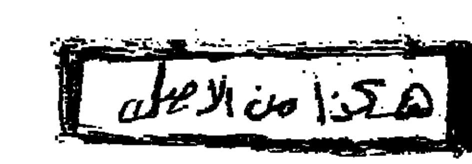
Une donation particulièrement importante, offerte au Louvre sous réserve d'usufruit. Elle est pour la première fois montrée au public avant de regagner la demeure de ses deux donateurs habitant une ville de l'est de la France, MM. Kaufmann et Schlageter. Ces tableaux italiens et français des XVII[e] et XVIII[e] siècles, acquis avec goût et savoir, ont été amassés pendant de longues années en pensant aux lacunes des collections du Louvre, qu'ils comblent souvent avec bonheur, avec notamment des œuvres de Creti, Bazzani, Giaquinto, Tiepolo, Pittoni...

A part trois dessins, dont deux chefs-d'œuvre de Fragonard et de Greuze, l'école française est représentée par de grandes toiles de Vouet, Le Sueur, Lemoine, Hubert Robert, par deux dessus-de-porte de Lagrenée l'Aîné pour la chambre à coucher de Louis XV au château de Bellevue et par le brillant tableau de Boucher, *le Sacrifice de Gédéon*.

Les meubles du Mobilier national au Centre Georges-Pompidou

Une exposition des productions de l'Atelier de recherches du Mobilier national, depuis sa création en 1964. Un choix parmi le meilleur du design en France, réalisé avec l'aide de l'Etat pour stimuler la qualité de l'industrie du meuble et, accessoirement, pour décorer en moderne les résidences officielles, dont l'Elysée (« Le Monde aujourd'hui » daté 10-11 juin).

Claudio ARRAU étant souffrant, le concert qu'il devait donner ce mercredi 13 juin est reporté au 27 juin. Les billets seront automatiquement validés ou seront remboursés le jeudi 14 juin à la salle Pleyel.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). *Informations téléphoniques :* 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Bakst à Matisse. Jusqu'au 20 août.

PIERRE DE FENOYL. Jusqu'au 15 juillet.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1er octobre.

ANDRÉ GELPKE : Photographies. Jusqu'au 24 juin.

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

BPI

THÈME ILLUSTRÉ. Claude Lapointe, illustrateur. Bibliothèque des enfants. Piazza, jusqu'au 18 juin.

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

POLITIQUE/FICTION. Jusqu'au 10 septembre.

Musées

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; sam. : 12 F. Jusqu'au 25 juin.

LA RIME ET LA RAISON. Les collections Ménil (Houston-New-York). Grand-Palais. Entrée place Clemenceau. *(Voir ci-dessus.)* Jusqu'au 30 juillet.

TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGERIA. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée : 12 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 23 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 juin.

IMAGES ET PROFILS DES PEINTRES AUTOUR DU JAZZ. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 30 juin.

SANDRO CHIA. Peintures 1976-1984. — ANSELM KIEFER. Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus). Jusqu'au 24 juin.*

BERNARD LAGNEAU. Architectures fugitives. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 19 août.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR À CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, 1863-1936. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 juillet.

LOUIS BOILLY, 1761-1845. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-12). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1er juillet.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

TIM, quarante ans de politique. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

LES FASTES DE LA TAPISSERIE - XVe/XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 juin.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC - ROUSSILLON - L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.

OBJETS ET MONDES. Présentation des acquisitions récentes. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 août.

MUSIQUE DES PEUPLES DU MONDE. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

Centres culturels

GUSTAV KLIMT, OSKAR KOKOSCHKA, EGON SCHIELE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 12 août.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Le musée d'art moderne de Liège, 1950-1984. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Du 15 juin au 2 septembre.

CONTINUITÉ-DISCONTINUITÉ. Fruhtrunk et seize artistes de Munich. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 22 juin.

ESPACE SONORE-ESPACE SILENCIEUX. 4e volet : Julius. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

LENNART RODHE. Peintures, gravures, tapisseries. Jusqu'au 11 juillet. — Ruben HELEANDER. Peintures. Jusqu'au 13 juillet. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h.

WHY HOUSTON, WHY ? L'architecture de Houston. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h. Sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 7 juillet.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 septembre.

ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 juillet.

CARTE BLANCHE A DENISE RENÉ. Aventure géométrique et cinétique. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 28 juillet.

LE PAYSAGE CANADIEN. Collection Firestone. PAYSAGES ET FLEURS DU QUÉBEC. Petits formats de W.A. Smirnoff. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Du 15 juin au 15 septembre.

PLACES ET VILLES DANS LE TERRITOIRE DE VENISE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78).

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

BEAUX-ARTS 84 : Dessins. Ateliers de l'Ensba. École des Beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

LE LABYRINTHE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Architecture, sculpture, archisculpture, peinture, installations. Fondation C. Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Sauf sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

LE MARKER D'ARGENT 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

WALTER NASCIMENTO. Ceteclam, 6, rue des Fossés-Saint-Marcel (336-56-04). Jusqu'au 30 juin.

LA PRESSE DE PARIS, de 1884 à 1984. Hôtel de Ville, salon d'accueil, 29, rue de Rivoli. Jusqu'au 27 juin.

JEAN COCTEAU, poète du spectacle. Mairie du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte. De 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juin.

DREISS, HOF, LEIBOVICI, PINCAS, RENZL. Pages de carnet. BIMC Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Du 15 au 30 juin.

J. RENUCCI-WAKHEVITCH. Maquettes, costumes de théâtre. AANIK HOWA GENDROT. Ikebana. SYLVAL. Sculpture « objets ». Adac, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Du 15 juin au 27 juillet.

BRODERIES CLASSIQUES ET ANCIENNES DE CORÉE. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 juillet.

UN DEMI-SIÈCLE DE RELIURES D'ART CONTEMPORAIN, en France et dans le monde. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 juin.

Galeries

UN ART AUTRE/UN AUTRE ART. Les années 50 (1945-1955). Jusqu'au 28 juillet. — ÉTIENNE MARTIN. Jusqu'au 30 juin. Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

LES MAITRES FLAMANDS DES XVIe ET XVIIe SIÈCLES. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 7 juillet.

LE DESSIN EN COULEURS. Aquarelles, gouaches, pastels de 1720 à 1830. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 13 juillet.

VILLON — GROMAIRE. Gravures, dessins, aquarelles. Galerie J.-P.-Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 3 juillet.

RALF GOINGS - RICHARD MCLEAN. Galerie J.-P.-Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 15 juillet.

SCULPTURES ITALIENNES. Anselmo, Fabro, Kounellis, Manzoni, Merz, Pascali. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

EUGÈNE BOUDIN, 1824-1898 — MAITRES DES XIXe et XXe SIÈCLES. Œuvres majeures. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

HENRICOT. Peintures — ROMAN. Sculptures — CHLEQ. Tapisseries. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 12 juillet.

BRAM ET GEER VAN VELDE. Galerie P. Trigano, 4, bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

BRAM VAN VELDE, peintures 1923-1930. HENRY MOORE. Mystère de la gravure. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 juillet.

TRANS-AVANT-GARDE : Chia, Clemente, Cucchi, de Maria, Paladino. Galerie Antiope, 10, rue de Budé (354-61-02). Jusqu'au 30 juin.

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION. Espace de l'Horloge, 8, rue Bernard de Clairvaux (547-50-85). Jusqu'au 30 juin.

IMAGES DU JUDAÏSME, XVIIIe-XXe siècles. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Juin.

DE HAMILTON A SUTHERLAND, un regard sur la gravure en Angleterre. Galerie James Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 30 juin.

DESSINS. Galerie Le Dessin, 27, rue *Guénégaud (633-04-66)*. Jusqu'au 11 juillet.

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. SOL LEWITT. Sculptures 1964-1974. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg et Impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

HANNE LAURIDSEN. *WILLEM DE KOONING.* Œuvres sur papier. Galerie Gerry Salant, 19, rue Guénégaud (325-71-98). Jusqu'au 15 juillet.

VINCENT BARRÉ. Sculptures. Galerie R. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 17 juillet.

ELLA BERGMANN. Dessins et collages 1917-1965. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 7 juillet.

CHRISTIAN BONNEFOI. Les armes d'Achille. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 23 juin.

ALEXANDRE BONNIER. Figures, portraits et auto-portraits. Galerie NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 juin.

BURDZELIAN. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 juillet.

BUSTROS. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-66-98). Jusqu'au 30 juin.

MICHAEL BUTHE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 juin.

CHABRIER. Paris. Galerie Barbizon, 71, rue des Saints-Pères (222-18-12). Jusqu'au 11 juillet.

J.-C. CHAILLOU. Galerie Wahl-Sere, 8, rue Guénégaud (633-12-16). Jusqu'au 26 juin.

ROBERT COUTURIER. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 30 juin.

RAYMOND DAUSSY. Peintures 1941-1953. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Juin.

JEAN DESMIER. Dessins. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65).

DESTARAC. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-08-62). Jusqu'au 29 juin.

DOUCET. Œuvres sur papier. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 30 juin.

MARTINE DUBILE. Peintures. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 28 juillet.

ROBERT DROULERS. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 5 juillet.

RAOUL DUFY. Peintures, aquarelles, plumes, crayons. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-39-45). Jusqu'au 27 juin.

JOSKO ETEROVIC. Œuvres récentes. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle *(544-41-90). Jusqu'à fin juin.*

ALBERT FERAUD. Masques et torses. Sculptures et dessins. L'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 23 juin.

ELIZABETH FRANZHEIM. Encres de Chine. Galerie d'art international, 12, rue Jean Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 30 juin.

FUSARO. Artfrance, 36, avenue Matignon (359-17-89). Jusqu'au 30 juin.

JEAN GOURMELIN. Agence TWA, 101, avenue des Champs-Elysées (723-54-33). Jusqu'au 2 juillet.

GUYOMARD. Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 30 juin.

HAMER. Huile et pastel. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 7 juillet.

JEAN HELION. *Peintures des années 40.* Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

HENEIN. Œuvres récentes sur papyrus. Galerie Paris, 50, rue de l'Université (544-29-48). Jusqu'au 30 juin.

GUY HOUDOUIN. Edda sur sept. Galerie *M.-Guiol*, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 23 juin.

JABER. *Le roi de Beaubourg.* L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 23 juin.

GUILINE KIM. Œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 juin. — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie L.-Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 23 juin.

OLIVIER LEGRAND. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 7 juillet.

WINFRIED LUHRS. Krokodilidyle et anamorphoses. Fondation Boris-Vian, 6, bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 30 juin.

MARKUS LUPERTZ. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

JOAN MITCHELL. La Grande Vallée. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 15 juillet.

RODRIGO MOYNIHAN. Peintures et gravures. Galerie C.-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juin.

KENNETH NOLAND. In Paris, 1984. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Du 15 juin au 29 juillet.

CLAUDE PASQUER. Suites à partir d'un centre. Galerie, 30, rue Rambuteau *(278-41-07). Jusqu'au 30 juin.*

LEOPOLDO PRESAS. Peintures. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 30 juin.

QUENTIN QUINT. Peintures 1978-1981. Galerie J.-Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 13 juillet.

RASERO. *Galerie E.-de-Causans*, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 30 juin.

EDDA RENOUF. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

PHILIPPE ROMAN. Galerie J. Briance, 23-25, rue *Guénégaud* (326-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

RUBALCAVA. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 7 juillet.

RUEHLE. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 23 juin.

PIERRE SZEKELY. Estampes et sculptures. Atelier des Maîtres, 31, rue Yves-Toudic (208-85-01). Jusqu'au 4 juillet.

TAL-COAT. Peintures. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 28 juillet.

THIBAUD. Sculptures. Galerie Visconti, 37, rue de Seine (326-52-61). Jusqu'au 30 juin.

ROLAND TOPOR. Le manifeste de l'auto-école. Galerie G.-Brownstone, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21).

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les chevaux de Géricault. Estampes de l'Ensba. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 6 juillet.

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Dehors : Coignet, Gérard, Hellinger. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h. *Jusqu'en septembre.*

CRÉTEIL. Patrick Raynaud. Album-Photo. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). Juin.

EPINAY-SUR-SEINE. Les bergers sculpteurs de l'Alentejo (Portugal). Salle municipale, rue du Général-Julien. De 15 h à 19 h 30 ; entrée libre. Jusqu'au 17 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions cachemires au XIXe siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 28 juin.

LA DÉFENSE. Cuba : *René Portocarrero* et vingt peintres contemporains. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). T.l.j., de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

LE VESINET. Le film d'animation. CAL, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 juin.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les belles amies de Port-Royal. Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 6 F ; Dim. : 3 F. Jusqu'au 29 juillet.

MALAKOFF. Chattaway. Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45). Jusqu'au 30 juin.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

MELUN. André Derain. Maison de la Vicomté, quai de la Courtille (439-17-91). Jusqu'au 13 juillet.

NOINTEL. La sculpture est une fête. Des artistes et un château : Nointel. Château (887-45-81). Jusqu'au 16 septembre.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures - Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. — Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). *Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 21 octobre.

SCEAUX. Une girafe pour le roi. Musée de l'Ile-de-France, orangerie du Château (661-06-71). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.

SOISY-SUR-ECOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains. Verrerie d'art (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.

VERSAILLES. Georges Lacombe, 1868-1916. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). De 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet. — Halles et marchés d'Ile-de-France. Office du tourisme. Jusqu'au 30 juin.

VILLEPARISIS. Lionel Godart. CAC Jacques Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 juin.

VITROLLES. Sculptures contemporaines : Amado, Amat, Diska, de Gernay, Roure. Centre d'information, communication et accueil (CICA).

VITRY-SUR-SEINE. Carlos Areste/Nadine Durand : lauréats de « Novembre à Vitry 1983 ». Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet (680-37-55). *De 14 h à 19 h ;* mercr. et sam., de 9 h à 12 h. Jusqu'au 24 juin.

En province

AMIENS. Sacrée terre, Diversité des formes. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 12 juillet.

ARRAS. Tal-Coat. Peintures et dessins, 1964-1984. Centre Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 1er juillet.

AUXERRE. John Craven. Un œil du XXe siècle. *Maison du tourisme*, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. 50 ans d'art espagnol, 1880-1936. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. — Intérieurs : Photographies d'A. Garde. Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard (90-91-60). Jusqu'au 1er juillet. — Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. - Cy Twombly. Œuvres 1973-1983. - Légendes. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.

CAEN. Riopelle : Estampes. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63) - Peintures. Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 15 juillet. - Sempé. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 30 septembre.

CÉRET. Michel Brigand. Pastels. Musée d'art moderne, rue Joseph-Paraire (35-87-76). Juin.

CHAGNY. Sol Lewitt : Wall drawings. Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82). Jusqu'à la fin juin.

CHAMBÉRY. Pierre Buraglio. Fenêtres-dessins d'après. Musée d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 30 juillet.

CHARLEVILLE. Images imaginées : douze photographes contemporains et la pensée de Gaston Bachelard. Musée Rimbaud, quai Rimbaud (33-31-64). Du 15 juin au 31 juillet.

CHARTRES. Francis Limerat. Œuvres de 1971 à 1984. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 juillet.

DIEPPE. Orages désirés. Jusqu'au 31 août. - Horsfield. Jusqu'au 30 septembre. Château-musée (84-19-76).

GRAVELINES. Hommage à Frans Masereel. Musée du dessin et de l'estampe, Arsenal. Jusqu'au 5 août.

LE HAVRE. Devade. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 10 septembre. — Henry Moore, sculptures, dessins, gravures. Maison de la culture, espace Niemeyer (21-21-10). Jusqu'au 22 juillet.

LYON. Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). — René Jacques. Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 29 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chopin. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'à fin septembre.

MARSEILLE. En mai fais ce qu'il te plaît : Marie Ducaté et ses invités. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 30 juin.

MENTON. Limouse. Rétrospective. Palais de l'Europe, avenue Boyer. Jusqu'au 28 juillet.

MULHOUSE. 6e Biennale européenne *de la gravure. Musée de l'impression sur* étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens ; Musée historique, hôtel de ville, et divers autres lieux. Renseignements : 46-52-88. Jusqu'au 24 juin.

NANTES. Autour de Michel Ragon. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-*Clemenceau (74-53-24). Du 15 juin au* 15 septembre.

NICE. Ecritures dans la peinture. Centre national d'art contemporain de la villa Arson, 20, avenue Stephen-Liegeard (51-30-00). Juin. — Alberto Burri. Rosso e Nero, Nizza, 1984. Galerie des Ponchettes, 77, *quai des Etats-Unis (85-65-23).* Jusqu'au 24 juin.

PERPIGNAN. Gran Garriga : Del Groc al Vermell. Le Castillet ; musée Rigaud (61-66-30) ; musée Puig. Jusqu'au 30 août.

SAINT-ÉTIENNE. La tête et les jambes : sport et culture. Jusqu'au 30 juin. — Paul Strand. Jusqu'au 15 juillet. MCC, jardin des plantes (25-35-18).

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Robert Rauschenberg, peintures récentes. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

SAINT-QUENTIN. Anciennes villes du Palatinat et des bords du Rhin. Musée Antoine-Lecuyer (64-72-74). Jusqu'au 23 juillet.

SAINTE-SUZANNE. L'œuvre de *Louis Travert. Château. Jusqu'au 10 septembre.* — Poids et mesures dans la vie quotidienne. Musée de l'Auditoire. Jusqu'au 16 septembre.

STRASBOURG. Strasbourg à l'affiche, 1890-1930. Musée historique, pont du Corbeau (32-25-63). jusqu'au 16 septembre. — Faïences populaires lorraines en usage en Alsace. Musée Alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 25 novembre.

TOULON. Bill Woodrow - R.M. Fischer. Musée, 13, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 juin.

TOULOUSE. AXe Toulouse-Belgrade. *Axe art actuel, 11, place de la Daurade.* Jusqu'au 30 juin.

TOURS. Temps de l'art-Art du temps : peintres italiens contemporains. Château, quai d'Orléans. Jusqu'au 15 août.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Fabrizio Plessi. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 30 juin.

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : Trilby, de M. Tourneur ; Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Memorias do carcere, de M. Pereira dos Santos ; Petite Salle : 21 h, Cartacalha, Reine des gitans, de L. Mathot.

JEUDI 14 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : East is east, de H. Edward ; Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Raffl, de C. Berger ; 21 h, Atomic station, de T. Jonsson.

VENDREDI 15 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : Heart of Texas Ryan, de E.A. Martin ; *Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs* : 19 h, Flight to Berlin, de C. Petit ; 21 h, L'Esquimaude a froid, de J. Xantus.

SAMEDI 16 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : The pinch hitter, de V. Schertzinger ; 17 h, Rétrospective Mike de Léon : C'était un rêve, de M. de Léon ; Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs : 19 h, La casa de agua, de J. Penzo ; 21 h, Everlasting love, de M. Mak.

DIMANCHE 17 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : The great white trail, de L. Wharton ; 17 h, Rétrospective Mike de Léon : Batch 81, de M. de Léon ; Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Stranger than paradise, de J. Jarmusch ; 21 h, Epilogue, de G. Suarez.

LUNDI 18 JUIN

Relâche.

MARDI 19 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : Mickey, de R. Jones et J. Young ; Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs : 19 h, *Plus heureux que jamais*, de M. Salles ; 21 h, Le contrat, de S. Frears.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 13 JUIN

Cannes 84 – Un certain regard : 15 h, La fête de Marie, de J. Elek ; 17 h, Les ruines, de M. Sen ; 19 h, Sous les drapeaux, de F. Lloyd.

JEUDI 14 JUIN

Cannes 84 – Un certain regard : 15 h, Le chemin vers Bresson, de J. Rood et L. de Boer ; 17 h, *Le Nord, de G. Nava* ; 19 h 30, Cinéma japonais : La plaie de la balle, de S. Moritani.

VENDREDI 15 JUIN

Cannes 84 – Un certain regard : 15 h, Abel Gance et son Napoléon, de N. Kaplan ; 17 h 15, Un poète dans le cinéma : Andreï Tarkovski, de D. Baglivo ; 19 h, Cinéma japonais : Le journal d'un voleur de Shinjuku, de N. Oshima.

SAMEDI 16 JUIN

Cannes 84 – *Un certain regard* : 15 h, Where is Parsifal, de H. Helman ; 17 h, Les condors ne meurent pas tous les jours, de F. Norden ; Cinéma japonais : 19 h, Tora-San, C'est dur d'être un homme, de Y. Yamada ; 21 h, Eros + Massacre, de Y. Yoshida.

DIMANCHE 17 JUIN

Cannes 84 – Un certain regard : 15 h, Frontières, de L. de Winter ; – 17 h, Message à Garcia, de G. Marshall ; – 19 h, Rira bien, de B. Edwards ; 21 h, Cinéma japonais : *21 h*, Double suicide à Amijima, de M. Shinoda.

LUNDI 18 JUIN

15 h, La mousson, de C. Brown ; 17 h, High time, de B. Edwards : Rétrospective *Mike de Léon : 19 h, Kisapmata, de M. De* Léon.

MARDI 18 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES *(All.) : Studio Saint-Séverin*, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BEAT STREET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount *Gobelins, 13e* (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, *17e (380-42-05) ; Cité internationale* (h. sp.), 14e (589-38-69).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLE (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). *V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC* Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e *(828-20-64)* ; Images, 18e (522-47-94).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *7 Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f.* : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : *UGC Danton, 6e (329-42-62)* ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, *v.o.*) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-66) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : *Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32)* ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98)*.

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : *Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)*.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *V.f. : Rex, 2e* (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FAUVES (*) (Fr.) : *Opéra Night*, 2e (296-62-56).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic *Petite Salle, 14e (545-35-38)*.

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) *: 7e Art* Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Paramount Odéon, 6e (325-59-83)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e *(727-49-75)* ; Paramount *Maillot*, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.). *Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06)*.

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11)*.

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE *(A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er* (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e *(758-24-24)* ; Images, 18e *(522-47-94)* ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-30-11).

LOOKER (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, *15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre*, 18e (606-34-25).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boite à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Secrétan, 19e (241-77-99).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15e* (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, *8e (562-41-46)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : *Élysées Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e *(359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount *Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount* Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *UGC Opéra, 2e* (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM *Saint-Jacques, 14e* (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WARS LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le *Retour du Jedi* ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic *Luxembourg, 6e (633-97-77)*.

STRYKER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-96) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Paramount *Opéra, 9e (742-56-31)*.

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES FILMS NOUVEAUX

BREAK STREET, film américain de Joël Silberg. V.f. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, *8e* (359-15-71). – V.o. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, *6e* (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *Lumière, 9e (246-49-07)* ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé-Wepler, 18e *(522-46-01)* ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE DERNIER TESTAMENT film américain de Lynne Littman. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) : Lumière, 9e (246-49-07).

EN PLEIN CAUCHEMAR (*), film américain de Joseph Sargent. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, *5e* (633-79-38) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

L'ETE DU BAC, film américain de George Bowers. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e, (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans *14e (540-45-91) ; Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

RECKLESS, film américain de James Foley. V.o. : Forum *Orient Express*, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont* Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

UNDER FIRE, film américain de Roger Spottiswoode. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e *(271-52-36) ; UGC* Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Opéra, 2e* (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e *(327-52-37) ; Mistral, 14e* (539-52-43) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MAIS QUI A TUE HARRY ? (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Olympic Saint-Germain, 6e* (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 *Juillet Beaugrenelle, 15e* (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01)*.

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA *CAMPAGNE* (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, (8e) (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDÉODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA VOIX HUMAINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE **PERDUE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à *films*, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A.) : Studio *Alpha*, 5e (354-39-47).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

FEMMES ENTRE ELLES (*It.*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).









CINEMA

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FURYO (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL POSTO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MESRINE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MOISE ET AARON (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA NUIT (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33). – V.f. : Club, 9e (770-81-47).

TESS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Noix de Coco ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : la Soupe au canard ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : Une nuit à l'Opéra.

DOMINIQUE DELOUCHE : Marais, 4e (278-47-86), mer., lun. : l'Homme de désir ; jeu., mar. : Divine ; ven. : le Spectre de la danse ; sam. : la Voix humaine ; dim. : 24 heures de la vie d'une femme.

LA GALAXIE MÉLIÈS : Studio 43, 9e (770-63-40) ; mer., jeu., dim. : Le silence est d'or ; mer. : Méliès : contes de fées et Opéras ; mer., ven., sam. : la Kermesse héroïque ; jeu., dim. : la Nuit fantastique ; jeu. : Méliès réaliste ; ven., sam., dim., lun. : l'Ange ; ven. : Méliès décorateur ; sam., lun. : Correction please ; sam., dim. : Méliès humoriste et burlesque ; sam., dim. : Meliès, le grand Méliès, Méliès, Méliès père et fils ; lun. : Meliès et ses contemporains.

GRANDE SAGA DU CINEMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), sam., dim., lun., mer. : la Guerre des étoiles ; sam., dim., lun., mer. : L'empire contre-attaque ; sam., dim., lun., mer. : le retour du Jedi ; sam., dim. : la Malédiction ; sam., dim. : Damien ; sam., dim. : la Malédiction finale ; lun., mar. : la Nuit des masques ; lun., mar. : Halloween II ; jeu., ven. : Haloween III ; jeu., ven. : la Planète des singes ; jeu., ven. : le Secret de la planète des singes ; jeu., ven. : la Bataille de la planète des singes.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), sam., dim., lun., mar. : le Septième Sceau ; sam., dim., le Silence ; t.l.j. : les Fraises sauvages.

CYCLE JEAN COCTEAU : Bonaparte, 6e (326-12-12), ven. : le Sang d'un poète ; sam. : Orphée ; dim. : la Belle et la Bête.

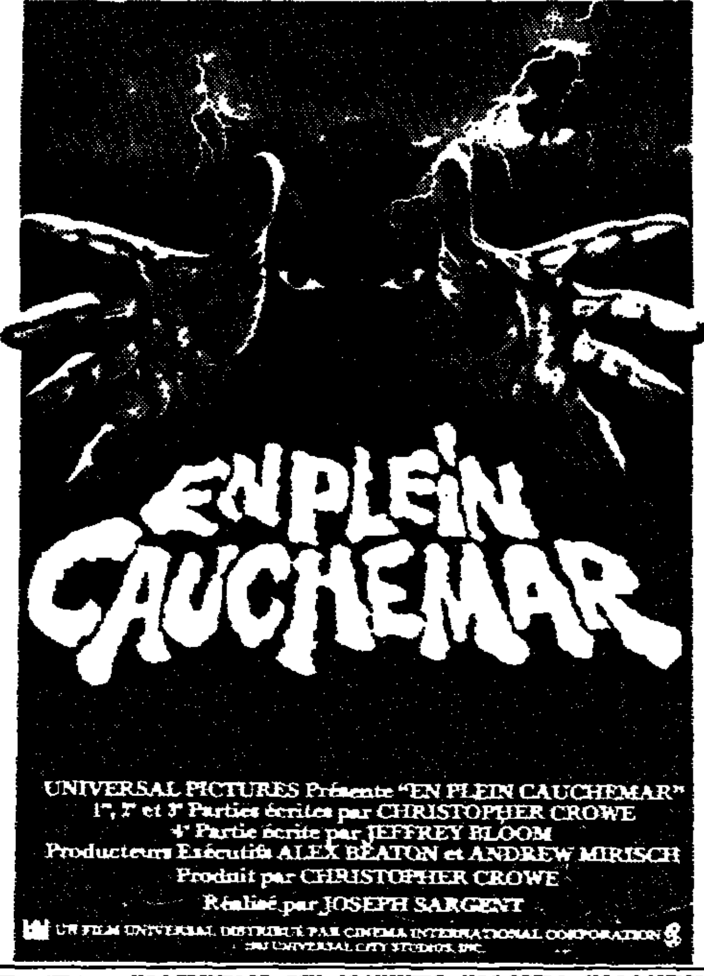
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer., dim. : le Mécano de la General ; jeu., lun. : Fiancées en folie ; ven., mar. : les Lois de l'hospitalité ; sam. : Steamboat Bill junior.

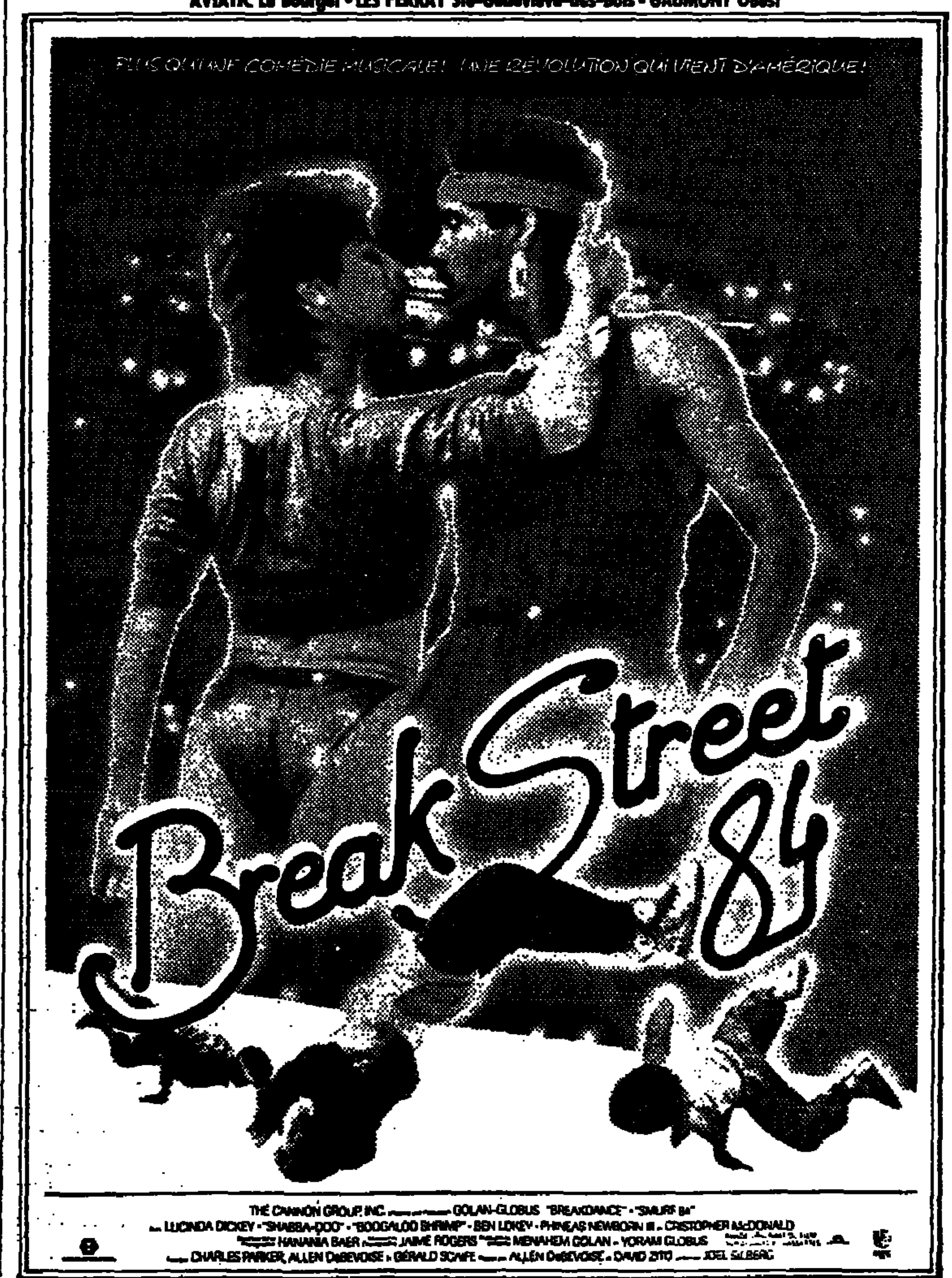
C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., mar. : Noces de sang ; jeu., sam., lun. : Cria cuervos ; ven. : la Cousine Angélique ; dim. : Vivre vite (**).

TRUFFAUT-DOINEL Logos : 5e (354-42-34), mer., dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu., lun. : Baisers volés ; ven., mar. : Domicile conjugal ; sam. : l'Amour en fuite.

FILM ARMÉNIEN (v.o.) : Olympic Marilyn, 10, rue Boyer-Barret 14e ; (545-35-38), mer., 15 à 20 h : Goob Job – le Triangle ; 18 h-22 h : Nous – Sayat nova ; jeu. 15 h-20 h : Pepo – Tjvejik ; 18 h-22 h : Buvards – le Père ; ven., 15 h-20 h : Nous sommes nos montagnes ; 18 h-22 h : Au début – les Saisons – Notre siècle ; sam., 14 h-20 h : Arménie 1900 – Nahapet, 16 h-22 h : Hakoq Hovnatanian – la Source ; 22 h : le Murier – the Missing one – the Hour of the grey Horse ; dim., 14 h-20 h : les Chevaux de feu ; 16 h : Nous – Notre siècle – Au début ; 18 h-22 h : Martiros Sarian – Hakop Hovnatanian – les Cinq Sœurs ; lun., 15 h-20 h : Bonjour c'est moi ; 18 h : Colombe et Avedis – Bajbeouk Melikian – Minas Avedistian ; 22 h : Au début – Sayat nova ; mar., 15 h-22 h : les Saisons – Nous – Notre siècle ; 18 h : le Triangle – Goob Job ; 20 h : Nous sommes nos montagnes.

CINÉ-ROMANS : Panthéon, 5e (354-15-04), mer., 14 h : Tire-au-flanc ; 16 h : Marius ; 18 h-22 h : Quai des brumes ; 20 h : Angèle ; jeu., 14 h : Angèle ; 16 h-20 h : la Religieuse ; 18 h : Julietta ; jeu., 22 h : Une jeune fille savait ; ven., 14 h : l'Affaire du courrier de Lyon ; 16 h : Avec André Gide ; 18 h : Une vie ; 20 h : l'Affaire du courrier de Lyon. ; ven., 22 h : Angèle ; sam., 14 h : les Dégourdis de la onzième ; 16 h-20 h : Lola Montès ; 18 h : Tire-au-flanc ; 22 h : le Deuxième Souffle ; dim., 14 h : le Tampon du capiston ; 16 h : les Dégourdis de la onzième ; 18 h-22 h : Meurtres ; 20 h, le Deuxième Souffle ; lun., 14 h : Zazie dans le métro ; 16 h : le Tampon du Capiston ; 18 h : la Tour de Nesle ; 20 h : Gibier de potence ; 22 h : Léon Morin prêtre ; mar., 14 h : Léon Morin prêtre ; 16 h-20 h : Masculin féminin ; 18 h : Gibier de potence ; 22 h : les Dames du bois de Boulogne.





THEATRE

En raison d'un mot d'ordre de grève lancé par le Syndicat français des artistes (SFA-CGT), un bon nombre de théâtres parisiens annulent leurs représentations le mercredi 13 juin.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

AGATHA, Théâtre du Rond-Point (256-70-80), les 13, 14, 15, 16, à 15 h.

LIECHI OU L'ESPRIT DES BOIS, *cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont*, 21 h 30 (14).

CHANCES-ÉLYSÉES, Maison du *Danemark, le 14, à 19 h.*

GROS RENÉ ÉCOLIER, Théâtre de l'Atelier du Luxembourg, du 14 au 19, à 17 h.

JOURNAL INTIME DE SALLY MARA, Lucernaire (544-57-34), les 14, 15, 16, 17, 19, à 22 h 15.

CHATEAU DE CARTON, Théâtre des Déchargeurs (236-00-02), le 15, à 15 h.

LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ *DE JEANNE D'ARC*, Odéon (325-70-32), le 16, à 15 h ; le 18, à 18 h 30 et 21 h.

L'ENFANT DE LA HAUTE MER, 20 h 30, les 13, 14, 15, 16, 18, 19 ; la Répétition dans la forêt, à 22 h, les 15, 16, 18, 19 ; Cave de l'hôtel de Beauvais.

WIELOPOLE, WIELOPOLE, Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 ; dim., 15 h (16).

DE BROADWAY A HOLLYWOOD, Théâtre du Rond-Point (256-70-80), le 19, à 21 h.

LE BLUFFEUR, *Théâtre des Variétés* (233-09-92), le 19, à 20 h 45.

SOURIEZ, S'IL VOUS PLAIT, Espace Marais (584-09-31), le 19, à 22 h 30.

HORS PARIS

VERSAILLES, 21e Festival (950-71-18), péristyle du Grand Trianon, les 13, 14, 18, 19, à 21 h 30 : le Cid : **Andromaque.**

ANGERS, Tant d'amour, les *13, 14,* 15, à 21 h : les Maudits magnifiques, les 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, à *21 h 30*, Greniers Saint-Jean, place du Tertre.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), le 14, à 19 h 30 : Iphigénie en Tauride ; le 16 : soirée Stravinsky.

SALLE FAVART (296-06-11), le 13, à 15 h : le Petit Ramoneur ; le 15, à 20 h : concert, la Nuit transfigurée (Schönberg) ; Sextuor en sol majeur (Brahms) ; le 18, à 19 h 30 : Manon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 16, 18, à 20 h 30 : Cinna : les 15, 19, à 20 h 30 et 16, 17, à 14 h : Ivanov ; les 14, *17, à 20 h 30 : Rue de la Folie-*Courteline.

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : les 14, 15, 16, à 20 h 30, et 17 (dernière), à 15 h : Mariage.

ODEON (325-70-32), les 14, 15, 16, 19, à 20 h 30, et 17, à 15 h : Frédéric, prince de Hombourg.

SALLE *ROGER-BLIN* (325-70-32), les 14, 15, 16, 17, 19, à 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

TEP (364-80-80), les 13, 14, 15, 17 : Autosatisfaction (spectacle dans un parking du XXe, tél. 363-72-20) ; le 14, à 20 h 30 : jazz (Martial Solal, Joachim Kühn) : le 19, à 20 h 30 : Arabesque – Hall (364-80-80), les 14, 15, 18, 19, à 21 h : le 16, à 15 h et 21 h : la Boîte à frissons.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats/conférences-musée : le 13 à 21 h : le siècle de Kafka (traduire Kafka) ; le 14 à 18 h 30 : autour des expositions temporaires ; 21 h : Littérature d'Israël aujourd'hui. Concerts/animations : le 13 à 12 h 30 : Musique au centre. Concert classique (D. Milhaud, A. Roussel) ; Atelier à l'IRCAM : 18 h 30, œuvres pour bandes et instruments présentées par M. Battier, 21 h : Deux œuvres pour bandes et instruments présentées par M. Battier, B. Kolb et Nigel Osborne (Ensemble intercontemporain, dir. A. Tamayo) ; les 18, 19 à 20 h 30 : Atelier de l'IRCAM (œuvre de G. Amy). – Cinéma/Vidéo : les 13, 14, 15, 16, 17, 18 : Nouveaux films Bpi. 13 h : *Kouarak*, de G. Luneau/la Légende inachevée, de R. Faurous Palacio, 16 h ; Maso et Miso vont en bateau, de les Insoumuses ; 19 h : le Village foudroyé, de Rouch ; les 13, 14, 15, 16, 17 à 15 h : Hommage à la sculpture (Picasso, Calder, Collamarini, Dubuffet) : les 13, 14, 15, 16, 17 à 18 h : Emission videography de la RTB. – Théâtre/danse : le 18 à 20 h 30 : Cadran solaire, chorégraphie Murray Louis ; 21 h : Bébé géant, de T. Déry.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Les 13, 14, 15 à 20 h 30 : Carmina Burana : le 18 à 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.P. Wallez (Haydn). Avec la chorale Vittoria d'Argenteuil.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) Les 13, 14, 15, 16 à 18 h 30 : Margaret Price ; les *13, 14, 15, 16 à 20 h 30 et 17 h* à 14 h 30 : Merce Cunningham ; le 19 à 20 h 30 : Ballet Cullberg, chorégraphie Mats Ek.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), les 13, 14, 15, 16, 19 à 20 h 30 et 17 à 16 h : les ballets Bougarabou (chants, danses du Sénégal).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D.), 14 h : le Chemin aux pieds nus ; 20 h *30* : Naïves Hirondelles.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., *15 h* : Nos premiers adieux.

ARC, grand auditorium (775-91-64), les 13, 14, 15 à 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.

ARCANE (272-81-00), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Sade-Français, encore un effort.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, J.), 21 h, dim., mar. 15 h : le Nouveau Testament ; ven. 18 h 30 : la Vie ordinaire.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BASTILLE (357-42-14) (D. s., L.), 21 h, dim. 18 h 30 : Démons.

BOUFFES DU NORD *(239-34-50) (D.)*, 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan (dern. le 16) (sauf le 13).

CALYPSO (227-25-95), (D., L.), 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 21 h, dim. *16 h : Monet ou la Passion de la réalité.*

CC DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), les 14, 15, 16, 19, 20 h 45 : le 17 à 16 h : Hymnes à la nuit, de Novalis.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), *Grand Théâtre* (D., L., Mar.), 20 h 30 : Artemisia Absinthium : *Galerie* (D., L.), 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre *(D., L.), 20 h 30 : l'Ecole des mères.*

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. *15 h 30* : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), les 13, 14, 15, 16, 19, 20 h 45 : Mangeront-ils ? ; le 16, 17 h : le Mariage forcé.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

CONFLUENCES *(555-10-04)*, mer., jeu., ven. 21 h 15 : le Banc.

COUR DE LA MAIRIE DU VIIIe (294-08-08), le 19 à 21 h 15 : le Médecin malgré lui.

DAUNOU (261-69-14) (*mer., D. soir*), 21 h, dim. à 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) : 20 h : Ph. Genty ; 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Sincères - le Legs.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table (sauf le 13).

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir), 21 h : Momus dans l'abîme (dern. le 17).

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE 88.5 (523-43-56), les 18, 19 à 21 h, le 17 à 16 h 30 et 21 h : Scapino Fantasmia.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : *l'Empreinte.*

ESSAION (278-46-42) (D., L.). I, 12 h 30 : Tranche de conte ; 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.

FONTAINE (874-74-40), Sam., 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu (dern. le 16).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia *Woolf ?*

HOTEL DES MONNAIES, (D., L., Mar.), 21 h 15 : Antigone.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

INTERCLUB 17 mer., jeu., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Oxtiern (dern. le 17).

JARDIN SHAKESPEARE (264-91-49), (L.), 20 h 30 : Twelfth night (sauf le 13).

LA BRUYÈRE *(874-76-99) (D. soir, L.)*, 21 h, dim. 15 h : Top Girls.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose (dern. *le 16*).

LOUIS-LE-GRAND (331-90-15), les 13, 14, 15, 16, 17 à 20 h : Jeux de massacre.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) (sauf le 13), I. 18 h 30 : la Mort vivante ; *20 h 15 : Six Heures au plus tard* ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Ville à voile (dern. le 16) ; *20 h 15 : Quatuor. – Petite salle, les 18,* 19, 22 h 30 : Duo Cobra.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) *(D.), 21 h : Perdre.*

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-65), les 13, 14, 18, 19, à 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se *meurt (dern. le 16).*

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : la Reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love (sauf le 13 ; dern. le 16).

MICHEL (265-35-02) (D. soir, *L.*), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac *(sauf le 13).*

MONTPARNASSE (320-89-90), D., 21 h, sam. 18 h : Exercices de style (sauf le 13). – Petite salle (D. soir, *L.*), 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger (sauf le 13).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE *(874-42-52)* (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL *(297-59-81) (D. soir,* L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PÉNICHE (245-18-20), 21 h : Travaux d'ornithologie (dern. le 15).

PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), 17 h : Gros René écolier ; 18 h : Coct'Œdiporphée (à partir du 14).

PLAISANCE *(320-00-06), 20 h 45* : la Polka du spleen.

POCHE (548-92-97) (D.), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. (D), 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. L.), 20 h 45, sam. 17 h : le Pain dur (sauf le 13).

QUAI DE LA GARE *(585-88-88), 21 h* : le Bouc (dern. le 16).

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur (sauf le 13).

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), ven., sam. 20 h 30 : Antigone (dern. le 16).

SAINT-GEORGES (878-63-47), mer., ven., dim., mar., 21 h : sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) (S., D.), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse (sauf le 13).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-35-10) (D. soir, L.), 21 h*, dim. 15 h 30 : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. Ven, sam. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Œdipe *et Créon rois.*

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.), 21 h, sam. 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93). I. 20 h 30 : les Enfants de Zombi. – II. (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Concerto en ré majeur pour une reine.

THÉATRE DE PARIS, petite salle (D. soir, *L.*), 20 h 30, dim. 15 h : Drôle de programme.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (S., D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 15 h : Fando et lis.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par *l'amour.*

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : *l'Omelette aux pingouins.*

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; *21 h 30 : Mangeuses* d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 21 h 30 : la Ganchère contrariée ; 22 h 30 : Théâtre de poche.

L'ÉCUME (542-71-16) mer, jeu, ven, sam. 20 h 30 : I. Maltesse.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! *belles-mères méchantes.*

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h : Britannicus ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), jeu., ven., sam., à 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L. Mar.), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : les Dames de cœur *qui piquent* ; 21 h 30 : *la Folle Nuit érotique* de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 45 : La cave habite au rez-de-chaussée ; 21 h 30 : le Céleri jaune ; 22 h 30 : Phèdre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., *L.*), 20 h 30 : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA *RÉPUBLIQUE* (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les os.

En région parisienne

ARGENTEUIL, *Basilique* (961-25-29), le 13 à 21 h : Chorale des enfants d'Argenteuil, orchestre de chambre B. Thomas, Orchestre de chambre régional d'Ile-de-France (Vivaldi, Haëndel, Mozart...).

ASNIÈRES, CCA (790-63-12), les 13, 16, 17 à 15 h : Cirque Zavatta Fils.

BEZONS, CAC (982-20-88), le 16 à 21 h : Quelle vie qu'on vit !

BOUFFÉMONT, Centre de loisirs (991-60-13), *le 15 à 20 h 30 : A. Prucnal.*

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), les 15, 16 à 20 h 30 : Ballet du Parchamp.

CACHAN, MJL (665-66-12), le 19 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile de France, dir. J. Mercier (Arrachart, Mozart, Beethoven).

CHAMPEAUX, Collégiale, le 16 à 21 h : Ensemble Per Canta Y Sonar (de Lassus, Victoria).

CHAVENAY, Église St-Pierre, le 15 à 20 h 45 : Nouvel Orchestre de chambre *français, dir. L. Corbey (Vivaldi, Berlioz,* Bach...).

COULOMMIERS, Commanderie des Templiers, le 16 à 20 h 45 : Chœur du Marais, Chœur F. Poulenc, Ensemble vocal Vareme, Orchestre de Fontainebleau, dir. P. Merlo-Portales (Haëndel).

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), les 14, 15 à 21 h : Aurélia ; le 16 à 21 h : Nucanchi Llacta, Musique des Andes.

ÉPINAY-SUR-SEINE, salle L. Lagrange, les 15, 16 à 20 h 45 ; le 17 à 15 h 30 : Les bergers et leurs instruments anciens.

ÉTRECHY, Église (080-33-77), le 15 à 21 h : Quatuor Bernede (Beethoven).

ENGHIEN, Th. du Casino (412-08-08), le 14 à 21 h : Le lied romantique allemand.

GRIGNY, Salle des sports (943-30-32), le 15 à 20 h 30 : Sidney, les Breakers ; le 16 à 20 h 45 : Tous contre tous.

IVRY, Théâtre (670-15-71), les 13, 14 à 20 h 45 : Compagnie Dansite.

MONTREUIL, TEM (858-64-33), le 19 à *21 h : Le petit maître corrigé ; CC J. Lurçat* (287-50-08), le 15 à 20 h 30 : Quintet Sk-Dh.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 13, 14, 15, 16 à 20 h 30 : Peter Goss Dance Company.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), le 15 à 20 h 30 : P. Dupont - D. Fernandez.

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 17 à 17 h 30 : Ensemble G. Binchois (Josquin des Prés).

RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux (749-77-22), le 14 à 21 h : les Mangeuses d'hommes.

SAINT-CLOUD, 3 Pierrots (771-83-68), le 17 à 17 h 45 : G. Dittrich (Mozart, Brahms, Fauré...).

SAINT-DENIS, Festival (243-30-97), Basilique, *le 19 à 20 h 30 : Orchestre national* de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus (Mahler).

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Maison pour tous (063-28-24), le 16 à 21 h : Areski et Fontaine.

STAINS, Salle P. Eluard, le 14 à 20 h 45 : les Comédiens amateurs.

VERSAILLES, *21e Festival (950-71-18)*, Cathédrale St-Louis, le 15 à 21 h : Chorale et orchestre de la cathédrale, dir. J.-J. Villaine (de Lalande). – *Opéra*, les 18, 19 à 21 h : English Bach Festival Baroque Orchestra (Haëndel).

VILLE-D'AVRAY, Château (750-44-28), le 16, à 21 h : J.-M. Humily, B. Trannoy (Vincent d'Indy) ; le 17, à 15 h : J. Deleplanque, Th. Delacour ; 17 h : P. Bouyer, N. Tamestit, M. Malaprade, C. Petit ; 21 h : Philharmonistes de Châteauroux, dir. : J. Kimoves (d'Indy) ; le 18, à 20 h 30 : Orchestre de chambre G. Goningnène (d'Indy). – *Eglise, le 19*, à 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal (d'Indy).

VINCENNES (I.V.T.) (365-63-63) (Dim. soir, Lun., mar.), 21 h, mat. dim., 15 h : Ednom.

YERRES, CEC (948-38-06), le 16 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Arrachart, Mozart, Beethoven).

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), le 13 à 21 h : M. Bachir.

AMANDIERS (366-42-17), les 13, 14, 15, 16 à 20 h 45 : Speedy Banana.

BATACLAN (700-30-12) (D. soir, L.), 20 h 30 ; Dim. 15 h : Mezz, la rage de vivre.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 15 à 18 h et 21 h : E. Gismonti, N. Vasconcelos.

CENTRE MATHIS *(241-50-80)*, le 16 à 20 h 30 : Tribu, musique populaire mexicaine.

CITHEA (357-99-26) le 14 à 20 h : Dorian Express.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 20 h 30, Dim. 17 h : Quilapayun.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), les *13, 14, 15, 16 à 21 h* : L. Beaussonge.

SOLEIL D'OR (543-50-12), le 15 à 20 h 45 : Sri Ken Zuckerman ; le 19 à *20 h 45 : Sri Raghunath Manet.*

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), les 13, 14, 15, 16 à 20 h 45 : C. Vaucaire, J. Douai.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : La Villette en chansons.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h 30 : Los Indianos, Gotan ; 24 h : G. Rabol.

La danse

ASIEM, le 13 à 19 h 30 : J. et D. Solane.

BASTILLE (357-42-14), (D., L.), 21 h : la Peau et les os (dern. le 16) (à partir du 19) : Obsolète Paul II.

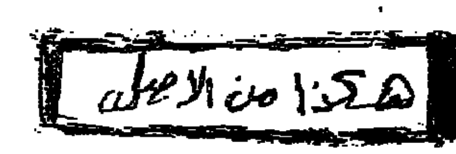
BATEAUX-MOUCHES (563-40-02), les 13, 14, 15 à 22 h 30, les 16, 17 à 23 h 30 : Danseurs tous en Seine.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), mer. 21 h : Elixir d'escarmouche : 22 h : Bilima ; jeu. 21 h : Arrête de bouger ; 21 h 30 : Conte du Soleil levant ; 22 h 15 : Solo : 22 h 30 : D. Psaltopoulos ; ven. 21 h : Zig-zag du trottoir ; 21 h 30 : Kafazyia ; 22 h 15 : Kingue : sam. 21 h : Conte du Soleil levant ; 21 h 45 : Solo ; 22 h : Performances ; 22 h 30 : Hymne au 4e nouveau-né.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), mer., ven. 20 h 30, dim. 16 h : Corps et graphie à géométrie variable.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 18 à 20 h 30 : Vidya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : le Songe d'une nuit d'été.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 13

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Debussy, Murail, Mozart).

Maison des Cultures du Monde, 21 h : M. Bachir.

Notre-Dame, 16 h : Kansas Youth Chorale.

Eglise Suédoise, 20 h 30 : Chorale d'UCJG., et Chorale Paelia.

Centre Bösendorfer, 20 h 45 : M. et M. Magin (Moniuszko, Chopin, Magin).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Ensemble vocal Rasquier-Ulrych, R. Mizavet (Couperin, Honegger, Langlais...).

Eglise St-Etienne du Mont, 21 h : Ensemble Bonn (Mozart, Vivaldi, Bach...).

Chapelle Haute de la Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble M. Zarev (Zarev).

Lucernaire, 19 h 45 : P.-F. Vallet (Bach, Schubert, Schumann...) ; 21 h : F. Phan-Thanh (Beethoven, Schumann).

Eglise St-Louis en l'Isle, 21 h : Chœur Vatenne, Académie Baroque Musicalis, dir. : A. Barth (Haendel).

JEUDI 14

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 13 ; 21 h : P. Phan-Thanh, F. Camus (Brahms, Schumann).

Salle Pleyel, 20 h 30 : A. Brendel (Schubert).

Chapelle Haute de la Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble M. Zarev (Scarlatti, Léo, Vivaldi...).

Eglise St-Etienne-du-Mont, 21 h : voir le 13.

Salle Gaveau, 20 h 30 : R. Loumbrozo, A. Goldina (Corigliano, Schumann, Stravinski...).

Bibliothèque Polonaise, 20 h 30 : B. Dzandarova (Frescobaldi, Scarlatti, Mozart...).

Eglise St-Eustache, 20 h 30 : chœur des Petits chanteurs du Marais, dir. J.-P. Poupart, Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Mozart, Mendelssohn).

Eglise St-Gabriel, 20 h 45 : Orchestre de chambre Ad Artem, chorale rhapsode (Vivaldi, Monteverdi, Schubert).

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 45 : Ensemble vocal intermezzo (Schütz, Buxtehude, Haendel...).

Eglise St-Jean de Grenelle, 21 h : J. et E. Burgos (Frescobaldi, Walther, Le Duc...).

VENDREDI 15

Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : E. Tchakarov (Haydn, Schubert).

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 13 ; 21 h : F. Bouchet, M.-Cl. Bastigny (Schubert, Schumann, de Falla).

Soleil d'Or, 20 h 45 : S. Kou Zuckermann.

Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : S. Atherton, O. Reboul (Fauré, Beethoven, Vogt...).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli, Atelier des chorales des Hauts-de-Seine (Mozart).

Eglise St-Médard, 20 h 30 : Chœur St-Matthaeus Erlangen, Orchestre de chambre Ansbach, dir. : G. Rilling (Bach).

Nouvelle Acropole, 20 h : A. Hinojosa.

Eglise St-Jean-de-Grenelle, 21 h : J. et E. Burgos (Biber, Corelli, Bach...).

SAMEDI 16

Radio-France, Grand Auditorium, 15 h : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant ; Ensemble instrumental, dir. : G. Reibel (Dusapin, Motoe).

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 13 ; 21 h : voir le 15.

Notre-Dame, 15 h : Mercer University College Choir.

Eglise St-Merri, 21 h : Orchestre de chambre V. Barthe (Haydn, Mozart).

Eglise St-Georges, 18 h : G. et Ch. Andranian (Brahms, Chopin, Chailley...).

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre de chambre pro-UNESCO, D. Elsinger (Beethoven).

DIMANCHE 17

Eglise St-Merri, 16 h : Ensemble 3/2 (Landowski, Xenakis, Chaynes...).

Lucernaire, 18 h : F. Bouchet, M.-Cl. Bastigny (Bach, Schumann, Schubert).

A. Déjazet, 19 h : O. Reboul, S. Atherton (Fauré, Schumann, Prokofiev).

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Tatrai (Mozart, Schubert).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Ch. Milhe.

Eglise St-Louis des Invalides, 17 h : F. Marquis (Bach, Vierne, Widor).

Confluences, 18 h 30 : CMC (Varèse, Giner, Aperghis...).

LUNDI 18

Lucernaire, 20 h 30 : Ch. Mayand, T. Marmor (Schubert).

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Magnan (Ravel, Schumann, Beethoven).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : A. Ebi (Chopin).

Th. La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Mozart, Schumann, Brahms).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : J.-P., G. et E. Burgos, J.-L. Fiat (Vivaldi, Bach, Telemann...).

MARDI 19

Salle Gaveau, 20 h 30 : K. Lechner (Beethoven, Schumann).

Lucernaire, 20 h 30 : T. Marmor, M.-Ch. Nahon (Fauré, Debussy, Wolf).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 20 h 45 : Orchestre de chambre Ad Artem, Ensemble vocal Cum Jubilo (Damais, Landowsky, Bach).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Petits chanteurs N.-D. de la Joie, Ensemble vocal J.-P. Lore, Ensemble de cuivres J.-B. Arban (Gabrieli, Schütz, Bach...).

Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Mozart).

Eglise St-Georges, 20 h 30 : L. Jackson, R. Gowman (Haendel, Schubert).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : A. Sundstrom (Beethoven, Brahms, Chopin).

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Concert-lecture (Zbar).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : L. Mallie, J. Chambon, J.-P. Laroque (Bach, Boismortier, Telemann...).

Eglise St-Germain des Prés, 21 h : The Philadelphia Boy's Choir, dir. : R.-G. Hamilton (Nelson, Bernstein, Hanson...).

Tour Eiffel, 21 h : L. Korcia, Y. Henri (Schubert, Liszt, Dukas...).

Salle des fêtes de la mairie du VIe, 18 h 30 : J.-P. et A. Sabouret (Mozart, Holstein, Strauss).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 13, 14 à 21 h : Guem, percussions.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 15 à 20 h 30 : S. Eicher.

BATACLAN (700-30-12) (D., L.), 23 h : F. Chassagnite, O. Johnson, D. Lemerle, A. Mattei.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 13 et 14 : C. Luter ; les 15, 16, 17, 18 et 19 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : S. Kasseya ; le 18 à 20 h : Tremplin de la Chapelle.

CITHEA (357-99-26), 20 h, le 13 : Albert Sa ; le 15 : Baron rouge ; le 18 : Richard III ; le 16, de 15 h à 21 h : Festival de blues ; 22 h : Tridhas.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 15, 16 : M. Edelin, F. Couturier, F. Mechali, M. Mouthaux ; le 17 : U. Torikai, D. Wessel.

L'ÉCUME (542-71-16), le 17 à 21 h : J.-P. Caron ; les 13, 14, 15, 16 à 22 h : G. Dal, G. Cat ; le 18 à 20 h 30 : G. Berenguer, 22 h : A. Sigaud, M. Simon ; le 19 à 20 h 30 : F. Petitpas, 22 h : A. Dubreuil, F.-A. Moerman.

ELDORADO (208-23-50), le 14 à 20 h : Psychedelic Furs ; le 18 à 20 h : Djavan.

ESPLANADE DE LA DEFENSE, 12 h, le 13 : Big Band de Grenoble ; le 14 : J.-L. Longnon ; le 15 : Celestrial Communication ; le 16 à 17 h : M. Solal ; le 17 à 15 h : Rouen Big Band, Polycim, Bande à Badault, Chorus, Inc Jazz Corporation.

FORUM (297-53-47), le 13 à 21 h : Dollar Brand ; les 14, 15, 16 à 21 h : Z. Richard ; le 18 : T. Ramos-Zabele.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), les 14, 15, 16 à 22 h 30 : Shamrock.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 13 : Zekle ; les 15, 16 : Chico Freeman Quartet ; les 18, 19 : E. Lockjaw Davis, J. Griffin Quintet ; le 17 à 15 h : Molecule Quartet, Aire, B. Pimont, Soap Op, P. Gomez.

PHIL'ONE (776-44-26), 21 h, le 13 : Kawen ; le 14 : Dédé Saint-Prix ; le 15 : Salsa y Control ; les 16, 17 : la Manigua ; le 19 : Wango Wango.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Watergate Seven + One ; Jeu : Orpheon Celesta ; Ven : JCJB 6 Old Finest Stompers ; Sam : Soul Quartet ; Lun : J. Bonal Quartet ; Mar : Aparecida, C. Timoteo.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cobo.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), le 14 à 20 h 30 : Quartet Wild Bill Davis, G. Lafitte.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : le 13 : O. Laferrière, les 14, 15, 16 : D. Doriz ; le 19 : C. Luter.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : T. Rabeson, A. M'Boup, J.-M. Jafet, D. Leloup (dern. le 16) (à partir du 19) : J.-J. Dionnet, T. Rabeson, M. Ducret, M. Valois, D. Barbier.

TEP (363-20-96), le 14 à 20 h 30 : M. Solal, J. Kuhn.

TROIS MAILLETS (354-00-79) : mer., jeu., ven., sam., 23 h : La Veille.

TWENTY ONE (260-40-51), jeu., ven., sam., 21 h : G. Hunter.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31 - 274-06-10)

CONCERT

Eglise Saint-Merri, le 15 à 21 h 15 : Musica antiqua de Cologne, dir. : R. Gœbel (Biber, Schmelzer, Bach) ; le 19 à 21 h 15 : E. Ameling, D. Baldwin (Schumann, Brahms, Strauss).

Eglise des Billettes, le 18 à 21 h 15 : Ch. Wells, P. Bouyer (Haydn).

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles (D., L.), 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Jardins de l'Hôtel de Marle (Mar.), 21 h : le Voyage de Poeyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, L, le 16 à 19 h : Bal Folk avec Quintaine ; le 18 à 19 h : Combien coûte le fer ? ; II : les 13, 19, à 19 h 30 : IVe République ; le 14 à 19 h 30 : Quoi de neuf docteur ? ; les 13, 15, 19 à 20 h 30 : le Véritable combat entre Carême et Carnaval ; le 14 à 20 h 30 : les Ailes dans le dos.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

L'Hay-les-Roses, église, le 14 à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, dir. : J.-F. Paillard (Locatelli, Vivaldi).

Tremblay-lès-Gonesse, église, le 15 à partir de 20 h : Ensemble de chambre de Paris, dir. : R. Parrot (Albinoni, Bach, Vivaldi...).

Saint-Ouen, château et église, Notre-Dame-du-Rosaire, le 15 à partir de 18 h 45 : Ensemble instrumental Andonia, dir. : M. Borusiac (Mozart).

Vaugrigneuse, église, le 16 à partir de 15 h 30 : Quatuor parisien (Telemann, Leclair, Rameau...) ; Quintette de cuivres Floreat Musica (Scheidt, Gervaise, Pezel...).

Ecouen, château, le 17 à partir de 16 h 30 : les Virtuoses français, dir. : J. Moreau (Rameau, Corelli, Haëndel...).

Opérettes

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim., Mer. 15 h : Plein feu sur Offenbach.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : Mam'zelle Nitouche.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), les 14, 16, 17, 19 à 20 h 30 : Barbe bleue.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 13 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 25 **Football en eurovision.**
Championnat d'Europe des nations : Belgique-Yougoslavie en direct de Lens.

22 h 15 **L'Histoire à la une : série Brune.**
Emission de G. Lauzun. Cinquantième anniversaire de la Nuit des longs couteaux.
Le 29 juin 1934, un millier de nazis soupçonnés d'avoir trempé dans le complot contre le Führer fomenté par Ernst Röhm, chef des SA, sont assassinés par des troupes SS. Une scène sanglante immortalisée par Visconti dans les Damnés. *Une reconstitution historique de l'événement.*

23 h 45 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 **Téléfilm : les Chiens de Jérusalem.**
De Fabio Carpi. Avec J. Rochefort, B. Fresson.
Un baron, poussé par sa sœur et ses créanciers, doit partir pour Jérusalem. En compagnie de son serviteur, il restera autour de son château durant cinq cents jours.

22 h 10 **Les jours de notre vie : Le réapprentissage.**
Magazine médical. La rééducation neurologique.

23 h 5 **Journal.**

23 h 25 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **Ring Parade-Cadence 3.**
Emission de Lela Milcic et Guy Lux.
Autour de Coluche, invité d'honneur, et Michel Sardou, invité exceptionnel, Carlos, Nicoletta, Rika Zaraï, Sacha Distel...
En raison de la grève des comédiens, ce programme risque d'être remplacé par un téléfilm « le Cavalier de la nuit ».

22 h 5 **Journal.**

22 h 30 **Campagne pour les élections européennes.**

22 h 50 **Parole de régions.**
Lorraine-Champagne-Ardenne. La reconversion industrielle en Lorraine.

23 h **Football.**
Championnat d'Europe des nations. (Résumé.)

23 h 15 **Prélude à la nuit.**
Les *Préludes* de Liszt, interprétés par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, sous la direction de Georg Solti.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD**
17 h 11 **Dessin animé : Belle et Sébastien.**
17 h 40 **Huckleberry Finn et Tom Sawyer.**
18 h 5 **Série : La porteuse de pain.**
18 h 30 **Vie régionale.**
18 h 55 **Atout PIC.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Une fille du Régent.**
19 h 50 **L'ours Paddington.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Musique** : les incunables de Boris Vian. Pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Boris Vian, chansons des années 50, bandes d'archives, maquettes d'essai.

22 h 30 **Nuits magnétiques** : vipère au cœur.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 *Concert (donné le 7 juin au Théâtre musical de Paris)* : « Requiem », de Dvorak par l'Orchestre philharmonique de Prague et le chœur Kühn, dir. J. Belohlavek, sol. E. Depoltova, A. Barova, L.-M. Vodicka, K. Prusa.

23 h **Les soirées de France-Musique** : Musique de *chambre à Paris entre 1850 et 1871* ; *œuvres* d'Onslow, Fesca, Alard, Frank ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 14 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 ***TF1 Vision plus.***
11 h 50 **Le rendez-vous d'Annick.**
12 h 15 **Atout cœur.**
12 h 40 **Télé-foot 1.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé : Pollution et automobile.**
14 h **Série : Los Angeles années 30.**
14 h 50 **Les choses du jeudi** (et à 15 h 55).
Emission de Jean Bertho. Vente aux enchères à Drouot.
15 h 30 **Quarté en direct de Vincennes.**
16 h 55 **Images d'histoire d'aujourd'hui.**
Emission de F. Moreuil présentée par P. Bourget.
17 h 25 **Le village dans les nuages.**
Emission pour enfants de Christophe Izard.
17 h 45 ***Série : Quand la liberté venait du ciel.***
18 h 15 **Presse-citron.** Magazine des adolescents.
18 h 25 **Clip Jockey.** Emission de Gilbert Foucaud.
18 h 50 **Jour J.**
19 h 15 **Dessin animé : Spiderman.**
19 h 25 **Campagne pour les élections européennes.**
20 h **Journal.**
20 h 25 **Eurovision : Football.**
Championnat d'Europe des nations : Roumanie-Espagne, en direct de Saint-Etienne.
22 h 15 **Bravos.**
Emission sur l'actualité culturelle par J. Artur et C. Garbisu. Avec la participation de François Périer.
Carolyn Carlson danse « Solo » au Théâtre de la Ville ; le problème des jeunes comédiens ; actualité théâtrale : « les Œufs de l'autruche » d'A. Roussin, « Exercices de style » de R. Queneau, « le Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare, « le Pain dur » de P. Claudel...
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **Antiope.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : l'Appartement.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 50 **Téléfilm : Jo Kennedy, le méconnu.**
16 h 25 **Magazine : Un temps pour tout.**
de M. Cara et A. Valentini.
17 h **Football : RFA-Portugal.**
En direct de Strasbourg, championnat d'Europe des Nations.
19 h 5 **D'accord, pas d'accord (INC).**
Les parcs naturels.
19 h 10 **Le théâtre de Bouvard.**
19 h 25 **Campagne pour les élections européennes.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Le fond du problème (deuxième épisode).**
D'après Graham Greene, réal. M. Leto.
Scobie n'aime plus sa femme, mais ses convictions catholiques font de lui un inconditionnel de la fidélité conjugale. Louisa, elle, ne supporte plus la vie portuaire. Son seul réconfort est l'admiration qu'un autre homme semble éprouver à son égard.
21 h 40 **Alain Decaux : l'Histoire en question.**
Le rôle essentiel des taxis de la Marne à la fin de la guerre de 14-18. Le général Gallieni contre le général Von Kluck à Compiègne : avec le dernier survivant retrouvé par Alain Decaux.
22 h 55 **Histoires courtes :**
« Territoire intime », de S. Zade-Routier ; « Jamais de la vie », de A. Guilhe.
23 h 20 **Journal.**
23 h 40 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma sans visa : La Parentèle.**
Emission de Jean Lacouture.
Film soviétique de N. Mikhalkov (1981), avec N. Mordioukova, S. Krioutchkova, A. Petrov, I. Bortnik, Y. Bogatyrev. (v.o. sous-titrée).
Une vieille paysanne, qui n'est jamais sortie de sa campagne, se rend à la ville pour mettre en ordre la vie de sa fille, séparée de son époux. Elle retrouve son ancien mari, alcoolique, et veut, également, le régenter. Cette comédie de mœurs contemporaines confronte deux générations et laisse entrevoir des influences occidentales dans le mode de vie soviétique urbain. Elle est inédite en France, mais on peut se fier au talent du réalisateur.
22 h 15 **Témoignages.**
Avec M. Kehayan, écrivain dissident, Michel Tatu et Nicole Zand, journalistes au « Monde ».
22 h 45 **Campagne pour les élections européennes.**
23 h 5 **Journal.**
23 h 25 **Paroles des régions.**
Lorraine-Champagne-Ardenne : le théâtre des nations.
23 h 35 **Football.**
Championnat d'Europe des nations (résumé).
23 h 50 **Prélude à la nuit.**
« Et la lumière luit dans les ténèbres » de Dominique Probst par Marie-Reine Wallet, soprano ; Pierre Deville, flûte, Ramon de Herrera, guitare ; Laurence Cabel, harpe ; Françoise Lechevin, orgue et Claude Soen, percussions.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

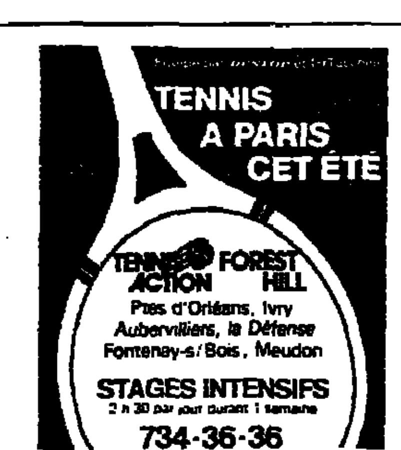
17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 10 **A l'enseigne de la Gasconnette.**
17 h 25 **Contes fantastiques au pays de la Brume.**
17 h 35 **Escale à Paris.**
18 h 10 **Feuilleton : Dynastie.**
18 h 55 **Atout PIC : Edouard Sablier.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Une fille du Régent.**
19 h 50 **L'ours Paddington.**

FRANCE-CULTURE

14 h 10 **Un livre, des voix** : « Appelez-moi Mademoiselle », de Félicien Marceau.
14 h 50 **Musique** : à Montmorency (André-Modeste Grétry).
16 h 3 *Méridiennes : Adresse aux vivants (Julia Cristeva)* ; à 16 h 10, Mediator (les enfants de l'artifice) ; à 17 h, Paroles (« Tropismes », de N. Sarraute) ; à 17 h 30, Partition ; à 18 h 22, Intime conviction.
18 h 30 **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « Pallino et *Mimie* », de Pirandello, lu par Nelly Borgeaud.
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30 **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'infection en milieu chirurgical, avec les professeurs R. Vilain et J. Acar.
20 h **Les enjeux internationaux.**
20 h 30 **« La jambe de bois de Richard »**, de B. Behan. Avec A. Bedouet, C. Naudin, B. Montini...
22 h 30 **Nuits magnétiques** : l'ombre du vautour.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 2 **Repères contemporains** : Girolamo-Arrigo, Louis Roquin.
15 h **Musiciens à l'œuvre** : « Claire Croiza » ; œuvres d'Honegger, Monteverdi, Gluck, Purcell, Berlioz, R. Strauss...
18 h 5 **L'imprévu.**
19 h **Le temps du jazz** : le bloc-notes ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20 h **Concours international de guitare.**
20 h 30 **Concert** (donné le 8 juin 1984 au Théâtre musical de Paris) : « Ma mère l'Oye », de Ravel, « Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur » de Mozart, par l'Orchestre Philharmonia, dir. V. Ashkenazy. Entracte : entretiens avec V. Ashkenazy, C. Warren-Green ; « Symphonie n° 5 en mi bémol majeur » de Sibelius.
23 h **Les soirées de France-Musique** : A la rencontre d'Hermann Gœtz.



COMMUNICATION

LA PUBLICITÉ SUR LES RADIOS LOCALES PRIVÉES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Plus libéral que moi...

L'Assemblée nationale a adopté *mardi 12 juin* en première lecture, après déclaration d'urgence, le projet de loi modifiant la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et « relative à certaines dispositions applicables aux services de communication audiovisuelle soumis à autorisation ». Ce texte, qui autorise dans certaines conditions les radios locales privées à recevoir de la publicité (*le Monde* du 25 mai), a été voté par les députés socialistes et communistes, l'opposition s'abstenant.

Le débat parlementaire a placé dans une situation inconfortable les députés de la majorité comme ceux de l'opposition, alors même que l'unanimité se fait pour approuver l'objet principal du texte. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) résumera l'embarras des uns et des autres en affirmant que dans ce domaine *« majorité et opposition vivent sous le règne du remords tardif »*. Remords qui explique sans doute que M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), après avoir soulevé une exception d'irrecevabilité, ait défendu son point de vue sans grande conviction et sans épuiser son temps de parole, alors même que son groupe s'apprêtait à s'abstenir sur un texte dont il pouvait difficilement contester que l'inspiration « libérale » répond au vœu exprimé à droite depuis 1981. M. Jean-Jack Queyranne (PS Rhône), qui s'opposait à cette exception d'irrecevabilité — repoussée par 328 voix (PS-PC) contre 161 (UDF-RPR) — tout comme M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, ont eu beau jeu de souligner les contradictions de l'opposition et de rappeler son attitude *« autoritaire »* lorsqu'elle était au pouvoir.

Gênée pour attaquer sur le fond, l'opposition s'est rabattue sur une critique virulente des dispositions du projet qui prévoient une aggravation des sanctions pénales en cas d'infraction aux dispositions législatives sur la communication audiovisuelle, dispositions que MM. Madelin et Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) ont jugées *« scandaleuses »*.

« Trois années fertiles »

Inconfort moindre, mais inconfort tout de même, du côté de la majorité. Les socialistes ont voulu présenter ce projet comme une nouvelle *« étape »* après les premières mesures d'une politique ayant permis d'éviter une situation anarchique *« à l'italienne »* et s'inscrivant dans un cheminement continu vers de nouveaux *« espaces de liberté »*. Ils ont refusé par là même d'admettre qu'ils auraient cédé, par injonction présidentielle interposée, à la pression des faits. L'opposition n'a pas manqué de rappeler le non aux *« radios frics »* de M. Pierre Mauroy, alors que M. Fillioud rétorquait qu'il était temps de tirer les enseignements de *« trois années fertiles »* et affirmait : *« Nous avons rendu possibles toutes les radios libres, il faut aujourd'hui rendre libres toutes les radios possibles »*.

De son côté, M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), rapporteur du projet pour la commission des affaires culturelles, qui est depuis longtemps favorable à l'autorisation de la publicité, a réclamé pour la Haute Autorité de la communication audiovisuelle les moyens de faire respecter la loi. Quant à M. Alain Billon (PS, Paris), il a choisi d'aller plus loin que le gouvernement, en déclarant : *« L'introduction de la publicité ouvre des marchés nouveaux (...), permet le développement d'un nouveau secteur économique (...). Sans doute la pratique du « franchisage » (...) est-elle à bannir sans hésitation comme celle de tout réseau basé sur la possession directe qui serait en contradiction formelle avec toutes les lois sur la communication votées à ce jour. Mais en est-il de même pour les réseaux publicitaires, bases de régies qui pourraient, par exemple, avoir une assise régionale ? En est-il de même pour les agences de son permettant pour l'information ou d'autres produits audiovisuels de fournir des programmes de qualité à des stations dont on sait bien que le regroupement permettra à la longue de préserver, même si c'est un paradoxe apparent, l'identité ? »*

Réticence inverse chez M. Georges Hage (PC, Nord), qui, tout en affirmant que les communistes ne sont pas *« publiphobes »*, a tenu à marteler tout au long de son intervention la priorité que son parti veut voir accorder au service public : *« Il n'est que temps d'agir*, a souligné M. Hage, *car le service public s'affaiblit, sa crédibilité se réduit, ses personnels, déçus, se démobilisent. Il s'agit de notre culture, notre langue, notre création, notre indépendance, nos techniques de communication. Il est urgent de lui donner les moyens de son développement. Quel rapport avec les radios locales privées ? (...) C'est le même problème, justement. Si le pari de la décentralisation avait été soutenu, si Radio-France s'était authentiquement décentralisée avec dynamisme, la question même du financement des radios locales se poserait en d'autres termes aujourd'hui. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Un groupe pourrait posséder plus de trois quotidiens

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale se saisit, mercredi 13 juin, en deuxième lecture, du projet de loi sur la presse. Les députés socialistes sont décidés à revenir, pour l'essentiel, au texte qu'ils avaient voté en février dernier et que le Sénat a considérablement transformé. La seule modification notable qu'ils prévoient, pour l'heure, est la suppression de la limitation à trois du nombre de quotidiens que pourra posséder un groupe de presse, la barre des 15 % du marché des quotidiens étant, elle, conservée.

L'opposition n'entend pas laisser le débat se dérouler aussi facilement que le souhaiterait la majorité. M. Jacques Toubon (RPR, Paris), qui avait regagné la commission des lois, s'est de nouveau fait nommer par son groupe à la commission des affaires culturelles. MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne) et Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) estiment que les deux jours prévus, tant pour le débat en commission que pour la discussion en séance publique, sont trop courts, d'autant qu'ils n'apprécient guère qu'il ait été prévu de faire commencer la seconde le 18 juin, au lendemain du scrutin européen.

Le gouvernement n'est pas décidé à laisser le débat s'enliser comme cela s'est passé en première lecture. Il envisage, si les choses devaient trop traîner, d'avoir recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. Dans ce cas, le conseil des ministres du 20 juin autoriserait M. Pierre Mauroy à engager la responsabilité du gouvernement. Le projet de loi serait, alors, considéré comme adopté, après le rejet de la motion de censure que ne manquerait pas de déposer l'opposition ; mais le débat sur cette censure aurait lieu à la veille de la manifestation des défenseurs de l'enseignement privé.

Th. B.

● *Les nominations à la rédaction de TF 1.* — M. Jacques Barbot nous prie de préciser que s'il s'occupera bien des relations avec l'extérieur comme nous l'indiquions (*le Monde* daté 10-11 juin), son titre exact est celui de secrétaire général de la rédaction.

LES TEMPS DE PAROLE POLITIQUES A LA TÉLÉVISION

Les partis de l'opposition progressent de nouveau

Conformément à l'usage qu'il a institué, le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication vient de rendre public les temps de parole dont ont bénéficié les différents intervenant de la vie politique et sociale sur les antennes des trois chaînes de télévision lors du premier trimestre (1).

Présidence de la République :	3 h 48 mn 34 s.
Gouvernement :	11 h 25 mn 45 s.
PS, PCF, MRG :	8 h 9 mn 33 s.
UDF, RPR :	10 h 46 mn 36 s.
CFDT :	2 h 43 mn 16 s.
CGT :	1 h 51 mn 2 s.
FO :	42 mn 46 s.
CGC :	4 mn 56 s.
CFTC :	11 mn 3 s.
CNPF :	25 mn 3 s.
FNSEA :	30 mn 54 s.
FEN :	25 mn 16 s.
Organisations représentatives des PME et PMI :	9 mn 7 s.

(1) Rappelons que ces chiffres ont été établis par le Service d'observation des programmes (SOP), qui dépend du Service juridique et technique de l'information (SJTI), lui-même rattaché au premier ministre.

[Si l'on compare ces données avec celles du dernier trimestre de l'année précédente (*le Monde* du 25 janvier), on constate que les représentants des pouvoirs publics (présidence et gouvernement) sont, *grosso modo*, intervenus dans les mêmes proportions. En revanche, les partis de l'opposition sont apparus près d'une heure de plus au petit écran, tandis que ceux de la majorité ont perdu près d'une heure. Une évolution qui confirme la tendance générale observée tout au long de 1983 par rapport à 1982.

D'un trimestre à l'autre, la CFDT et la CGT sont apparues plus souvent ; respectivement, à peu près une heure et demie et trois quarts d'heure de plus. Tandis que FO et la CFTC ont gagné chacune quelques minutes, le CNPF et la CGC ont, entre ces deux mêmes périodes, perdu environ une demi-heure de présence pour la première de ces deux organisations et plus de huit minutes pour la seconde, soit le tiers du temps précédent.

En dépit d'une actualité riche dans le domaine agricole, on peut relever que le temps de parole de la FNSEA a pratiquement diminué de moitié ; ce qui ne signifie pas pour autant que ces sujets ont été moins abordés par les chaînes. La présence à l'antenne des organisations de PME et de PMI s'est, en revanche, nettement accrue, de même que celle de responsables de la FEN, ce qui, dans le contexte de la querelle scolaire, n'est pas surprenant. Les autres organismes qui ont alimenté ce débat ont fait exceptionnellement l'objet d'un décompte particulier, à la demande de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Ce décompte n'a pas encore été rendu public. — E. R.]

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DE LA CIRCOM

Les télévisions régionales européennes vont accroître leurs échanges

De notre correspondant

Bayonne. — *« Les hommes politiques font l'Europe, les télévisions régionales feront les Européens » :* un slogan lancé la semaine dernière à Biarritz par M. André Holleaux, PDG de FR 3, à l'occasion de la deuxième conférence des chaînes régionales, la CIRCOM (Coopérative internationale de recherche en communication). Les responsables de quarante chaînes de télévision, « petites » et « grandes », provenant de douze Etats d'Europe, se sont retrouvés un an après la première édition de Lille.

Résister à l'envahissement des programmes américains qui seront diffusés par satellite et réduire les coûts financiers par la mise en place de coproductions, telles sont les deux idées maîtresses qui animent les membres de cette coopérative, qui se veut une bourse d'échange de production (comme il en existe une en France pour FR 3 au niveau interrégional). Des collaborations fonctionnent déjà autour de pôles d'intérêt ou de culture : FR 3 Aquitaine et la chaîne des provinces autonomes basques espagnoles, les télévisions alpines (Autriche, Italie, Yougoslavie), les chaînes celtes (Bretagne, Ecosse, pays de Galles)... Pour M. Serge Moati, directeur général de FR 3, les télévisions régionales doivent être *« inventives »* pour *« lutter contre la banalisation de l'audiovisuel »*.

Les télévisions régionales souhaitent accroître cette coopération. La CIRCOM, dont le siège est à Liège, va mettre sur pied une « lettre d'information » pour cette bourse de programmes en gestation et un « prix » des meilleures émissions régionales sera organisé pour la troisième rencontre, en 1985 à Florence. Le représentant de la Commission européenne a promis de son côté d'étudier la question des obstacles douaniers, qui freinent trop souvent entre les Dix les échanges de cassettes.

Et les financements ? Pour M. André Holleaux, le système de la redevance est une formule anachronique. Avec l'éclatement de l'audiovisuel dû au câble et au satellite, il va falloir passer *« de la contribution obligatoire à la facture »*, seule façon, selon lui, de *« sauver le service public »*.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

« MEDICAL » CESSE DE PARAITRE

Médical, hebdomadaire de l'UNAFORMEC (Union nationale des associations de formation médicale continue) destiné aux généralistes, ne paraîtra plus.

Cette publication, lancée en février dernier, avait rencontré de graves difficultés financières, ne trouvant pas en particulier un nombre suffisant d'annonceurs au sein de l'industrie pharmaceutique. D'autre part, la diffusion espérée au départ (entre trente-cinq et quarante mille exemplaires) s'est vite révélée impossible à atteindre.

L'entreprise employait vingt-cinq personnes, dont neuf journalistes.

● *Home Box Office entrerait au capital du futur satellite luxembourgeois.* — Afin de couper cours aux *« rumeurs fantaisistes »* à laquelle donne lieu le projet GDL, la société luxembourgeoise des satellites (SLS), créée récemment, a indiqué mercredi 13 juin, qu'il n'y aurait *« qu'un seul investisseur américain »* dans la société Coronet, en voie de constitution, qui aura en charge l'exploitation de ce satellite. Ce partenaire serait Home Box Office International (HBO), premier distributeur de programmes sur les réseaux câblés aux Etats-Unis, filiale du groupe Time-Life. Si l'entrée de HBO dans Coronet n'est pas définitivement acquise, cette société envisagerait, selon SLS, une prise de participation de 5 %. Indépendamment de cet intéressement au capital, HBO pourrait aussi louer l'un des seize canaux de GDL par l'intermédiaire d'un consortium anglais, « Première », dont Thorn-Emi détient la majorité.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 13 JUIN

— *M. Jacques Chérèque*, commissaire de la République pour le développement de la Lorraine, participe à l'émission « Découvertes » sur Europe 1, à 18 h 30.

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS et tête de liste de son parti aux élections européennes, répond aux questions des journalistes à l'émission « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL à 18 h 30.

JEUDI 14 JUIN

— *M. Lionel Jospin* est reçu au journal de 8 heures sur Europe 1.

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale (MRG), est invité à l'émission « Plaidoyer » sur RMC à 8 h 15.

CARNET

Décès

— Mme François Coulet,
Mme Pierre Daure,
M. et Mme David Daure
et leurs enfants,
Mme Jouvin-Daure
et ses enfants,
Lady Liddell Hart
et la famille Sullivan,
ont la douleur de faire part de la mort subite, le lundi 11 juin 1984, de

François COULET,
ministre plénipotentiaire,
membre des Forces françaises libres dès 1940,
chef de cabinet du général de Gaulle (1941-1942),
premier commissaire de la République en Normandie en juin 1944,
ambassadeur en Finlande, Iran et Yougoslavie,
volontaire pour servir comme lieutenant-colonel de réserve
commandant le groupement des commandos parachutistes de l'air (1956-1960) en Algérie,
commandeur de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de la valeur militaire avec rosette,
ordre de l'Empire Britannique,

leur époux, frère, oncle et parent.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 juin, à 10 h 30, en l'église réformée, 106, rue de Grenelle, avant la mise en terre au cimetière du Montparnasse dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.
81, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

— Jacques Coup de Frejac
et les membres de l'agence Information et Entreprise
ont la douleur de faire part de la mort de leur ami et conseiller,

l'ambassadeur François COULET,

survenue à Paris, le lundi 11 juin 1984, *dans la soixante-dix-huitième année* d'une vie consacrée à la défense et à l'illustration de la France libre sous l'impulsion essentielle du général de Gaulle.

13, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

[Né le 16 janvier 1906 à Montpellier, où son père était recteur de l'Université, François Coulet, après une licence en droit, une licence ès lettres et sciences-po entre en 1935 dans la carrière diplomatique.

Dès le 19 juin 1940, il s'engage dans les Forces françaises libres, est révoqué par le gouvernement de Vichy, combat au Tchad, et devient en 1941, à Londres, chef de cabinet du général de Gaulle. En 1942, il est nommé commandant des parachutistes de la France libre en Grande-Bretagne et effectue plusieurs missions en Afrique. En 1943, il participe à la libération de la Corse et en devient le premier secrétaire général.

Il est ensuite chargé de préparer l'administration du territoire national et est nommé, le 14 juin 1944, commissaire de la République *pour les territoires libérés et s'installe à Bayeux* puis à Rouen. En 1946, il réintègre le corps diplomatique et représente la France à Helsinki, à Téhéran et à Belgrade avant de s'engager, en 1956, comme colonel parachutiste en Algérie.

En 1960, il devient directeur des affaires politiques, et, en 1962, il est nommé président de la SOFIRAD.

Après sa retraite, en 1970, François Coulet était devenu conseiller technique de l'agence Information et Entreprise et délégué général de la Fédération française des clubs automobiles.]

— Claire et Charles Cyroulnik,
Alain et Philippe Cyroulnik,
Marie-France Herissé,
Michèle Krum,
Tatianna et Nicolas Cyroulnik,
Toute la famille,
Ses amis et camarades,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sora CYROULNIK,
née Barkan,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et amie.

Survenu le 10 juin 1984 à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 14 juin, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

On se réunira à 10 h 45 à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
147, rue Saint-Martin,
75003 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emmanuel DUBREUIL,
ancien pilote de chasse (1914-1918),
escadrille des Cigognes,
officier à la SPA,
titulaire de la Military Cross,
ingénieur,

survenu le 9 juin 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Neauphle-le-Château (Yvelines).

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mardi 12 juin.

— Claudine et Francis Guittonneau,
Jean-Charles et Bernadette Febrinon-Piguet,
ses enfants,
David et Anne-Laure Guittonneau,
Sarah Febrinon-Piguet,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges-Charles FEBRINON-PIGUET,

survenu à Paris, le 9 juin 1984, dans sa soixante-septième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 15 juin, à 11 heures, au cimetière ancien de Puteaux (92800), entrée rue Cartault.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Louise-Thuliez, 75019 Paris.
12, boulevard Magenta, 75010 Paris.

— Mme Freha Hoinounou,
née Tordjman,
Ses enfants,
Anna, Marcel, Danièle et Jeannette,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Moïse HOINOUNOU,

survenu le 10 juin 1984.

L'enterrement a eu lieu mercredi 13 juin, à 10 heures, au *funérarium*, 95, rue Marcel-Sembat, à Villetaneuse.

12, avenue Alexandre-Dumas,
Soisy-sous-Montmorency.

— Mme Hélène Kozlowski,
son épouse,
Sa famille à Paris, en Israël, en Belgique, en Pologne et aux Etats-Unis,
ont la douleur de faire part du décès de

Chil KOZLOWSKI,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 juin 1984, à Paris-19e.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 juin.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 16 h 30.

25, rue des Fêtes,
75019 Paris.

— Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a la douleur de faire part du décès de

Chil KOZLOWSKI,
membre de son secrétariat national.

— Marie-Josette Legrelle,
sa femme,
Anne et Laurent de Laforcade,
Claire et Jean-Louis Mesnil,
Blandine et Xavier Dupont,
Marie, Françoise et Marc Legrelle,
ses enfants,
Et ses huit petits-enfants,

invitent à partager leur peine et leur espérance à l'occasion de la mort de

Jacques LEGRELLE,

survenue subitement à l'âge de soixante-neuf ans, le 8 juin 1984, à son domicile.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité à Carteret (Manche).

Une messe sera célébrée le samedi 23 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris-6e.

— *Le groupe ELF-Aquitaine* a la profonde tristesse d'annoncer le décès survenu subitement, le dimanche 10 juin 1984, à l'âge de trente-deux ans, de

Patrice de SÉVIN.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Port-Louis (Morbihan), le jeudi 14 juin, à 16 h 30.

[Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Patrice de Sévin a été chargé de mission au service de presse du premier ministre de 1977 à 1981. Il était depuis lors attaché de presse d'ELF-Aquitaine.]

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la disparition de

François COLLIGNON,
pharmacien chef des hôpitaux Lariboisière et Saint-Lazare,

ses parents, ses frères, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces,

prient toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

M. et Mme Bernard Collignon.

Anniversaires

— Le jour du dixième anniversaire de la mort de

Lucie LANDESMAN,

une pensée amicale est demandée à tous ceux qui l'ont connue ainsi que sa sœur Irène et leurs parents.

Communications diverses

— La quatorzième vente signature des Amis d'Alexandre Dumas aura lieu le samedi 16 juin, de 15 heures à 19 heures, au château de Monte-Cristo, à Port-Marly (Yvelines). Soixante-cinq écrivains célèbres dédicaceront leurs œuvres au profit de la restauration de la *demeure d'Alexandre Dumas*. Entrée libre. Autobus 158, arrêt Ermitage.

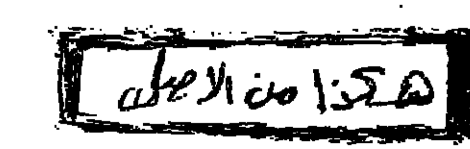
— La Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique rappelle que son gala annuel de bienfaisance,

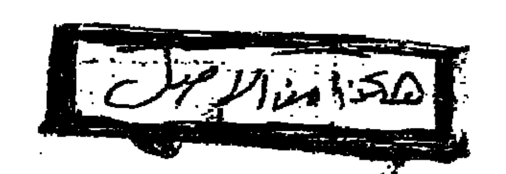
Le bal de l'X,

aura lieu au château de Versailles, le mercredi 20 juin prochain.

Renseignements : 5, rue Descartes. Tél. : 329-63-11.







Aujourd'hui, on ne fait plus de folies pour une cocotte.

KONTRAST - Ø 18 cm 34F

Terre cuite 45F

Pin non traité 49F

Pin laqué 89F

Pin non traité 26F

Bois non traité 17,50F

ACCEPT Bouleau non traité 30×16 cm 24F

FANFAR Acier inoxydable 3 litres 145F

FANFAR sauteuse 2 litres 148F

Le livre de cuisine d'IKEA 34F

FANFAR - Acier inoxydable 2 litres 135F

DISTINKT Manche en pin non traité Lame en inox 37F

Aluminium 17F

168F RONDO - Fonte 2, 4 litres

RONDO - Fonte 4 litres 189F

Pin non traité 66F

"Cocotte. Femme de mœurs légères", nous dirait un dictionnaire. Ce n'est pas le genre de cocotte qui concerne IKEA. Nous, ce serait plutôt: "Petite marmite munie d'anses et d'un couvercle". Là, c'est tout à fait notre rayon. Notre rayon "ustensiles de cuisine". Voilà un aspect d'IKEA que vous ne connaissiez peut-être pas. IKEA, le magasin de meubles, est aussi l'endroit où vous trouverez plats et récipients, planches et couteaux à découper, marmites en inox et moules à gâteaux, etc... Etc, c'est-à-dire tout. Et à des prix qui ne risquent pas de vous faire reculer, ni d'effroi, ni devant un achat.

Chez IKEA, on ne déguste pas. C'est bien pour cela que tant de clients y ont pris goût.

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2
TEL. (1) 832.92.95 (à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h - Samedi: 9-20 h

IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND VIRE.
VAULX-EN-VELIN. TEL. (7) 879.23.26
Heures d'ouverture: Lun. - Vend.: 11-20 h - Samedi: 9-20 h

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le la mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.




DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Un Groupe réputé de PRESSE et d'EDITION de taille moyenne (siège à Paris) recherche :

Direction Administrative des Ventes

Ce poste couvre la logistique de la Direction *Commerciale sur les plans : Expéditions* - Distribution - Facturation - Relations NMPP - *Recouvrements - Statistiques.*
Une expérience de gestionnaire de service commercial au sein d'un centre de profit est indispensable.
La connaissance du milieu de la Presse serait un plus.
Ce poste sera confié à un Cadre de 30 ans minimum, doté des qualités requises de rigueur, organisation et sens du suivi des affaires. Réf. M 1098

D.G.A. en PME

Pour l'une de ses principales filiales (70 M.F. de C.A. - 60 personnes), un homme (ou une femme) d'organisation et de terrain, âgé d'environ 40 ans (± 5 ans), qui aura la charge d'assurer le fonctionnement de la société, sous l'impulsion d'un Président actif.
A la fois préoccupé de gestion et de développement des produits (existants ou nouveaux), doté d'une forte capacité de travail, sachant mettre la main à la pâte, c'est un entrepreneur imaginatif principalement tourné vers l'efficacité. Il a acquis l'essentiel de son expérience en PME. Son accès au capital est prévu. Réf. M 1099

Secrétariat Général et Direction du Personnel

De formation supérieure, il (ou elle) aura acquis une expérience réussie en entreprise, dont plusieurs années en PME.
Ses missions incluent :
- la fonction Personnel (politique sociale, *ressources humaines et gestion de 150 salariés)*
- le Juridique (contrats, contentieux, assurances)
- *les services intérieurs.*

Ce poste sera confié à un Cadre de 30 ans minimum présentant *outre une compétence professionnelle,* une personnalité dynamique et réalisatrice. Réf. M 1097

Envoyer votre CV sous la référence du poste choisi aux consultants chargés de ces recherches. Discrétion absolue et réponse assurées.
PLEIN CADRE 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

DIRECTEUR COMPTABLE

LYON
Représentation - Négoce Distribution
200 000 F

Un ensemble de 3 PME, filiales d'un groupe industriel français et spécialisées dans la représentation, le négoce et la distribution de biens d'équipement du secteur électricité-électronique, recherche UN DIRECTEUR pour un service comptable commun aux trois Sociétés. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de réorganiser entièrement le service comptable et d'en assurer l'informatisation. Il sera responsable de la sortie des comptes d'exploitation mensuels, de l'élaboration de tableaux de bord, de la *détermination des marges* et de la préparation de tous les éléments permettant l'élaboration des bilans. *Il sera chargé de la trésorerie (prévisions et suivi), des déclarations* sociales et fiscales. Il veillera particulièrement au suivi des comptes *clients. Il assurera les relations avec les banques et il participera aux* montages financiers dans le cadre d'investissements définis par la *Direction Générale. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans,* de formation type BTS Comptable, possèdera plusieurs années d'une *expérience de la tenue de comptabilité acquise au sein d'une PME* mettant en oeuvre des moyens informatiques.
Ecrire sous référence 699/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
SPECIALISE DANS LE GARDIENNAGE ET LA SECURITE
recherche pour PARIS - ILE DE FRANCE

DIRECTEUR REGIONAL

200.000 F/an +

Rattaché au Directeur d'Exploitation, il aura pour mission :
- le maintien de la clientèle existante ;
- *le développement de nouveaux marchés.*

Assisté d'un Chef d'Exploitation, il assurera :
- la mise en place de procédures administratives et de contrôle ;
- la gestion administrative de sa région.

Responsable des résultats de son territoire, il possédera l'expérience de la direction des hommes et la faculté d'entretenir de bonnes relations avec les partenaires sociaux.
Une formation supérieure et une expérience professionnelle acquise de préférence dans une société de services sont nécessaires.
ANGLAIS APPRECIE - Voiture fournie
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo, en précisant bien sur l'enveloppe la référence 4145, à PIERRE MULOT PUBLICITE 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, *qui transmettra.*
Réponse et discrétion totale assurées

pmp



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

La Faculté de Droit et des Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Fribourg (Suisse) met au concours

Deux postes de Professeurs Assistants en Gestion d'Entreprise

Disciplines :
1er poste : Analyse des coûts et gestion industrielle.
2e poste : Direction, organisation et personnel.

Conditions :
- « Habilitation », thèse d'Etat, Ph. D. ou qualifications *équivalentes dans l'une des disciplines mentionnées ;*
- Expérience de l'enseignement.

A chacun des postes est attaché un assistant.

Candidatures et renseignements auprès du Professeur Jürg Kohlas, président de la Section des Sciences Economiques et Sociales, IAUF, *Université, CH 1700 Fribourg,* jusqu'au 29 juin 1984.

DS ds
DOWELL SCHLUMBERGER
Drilling Services

Division du Groupe SCHLUMBERGER, nous recherchons un

INGÉNIEUR en FORAGE DIRIGÉ

qui – a un diplôme d'ingénieur de préférence en pétrole, mines, mécanique ou électronique,
– a entre 23 et 29 ans,
– est célibataire,
– parle l'anglais,
– accepte les déplacements à l'étranger.

Envoyez votre lettre (en anglais) avec photo et C.V. avant le 30 juin 1984 à l'adresse de
DOWELL SCHLUMBERGER
B.P. 1 Lons
64143 BILLÈRE CEDEX,
France.

OFACIL
recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

pour encadrement SÉJOURS LINGUISTIQUES et SPORTIFS en juillet et août en ANGLETERRE
23 ans minimum, sportifs, diplômes et réf. exigées.
268-01-23 Mme Gangloff.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien *indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro* de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Filiale d'un des premiers groupes industriels français, nous concevons des sous-ensembles électroniques (produits de moyenne et grande séries).
Nous recherchons aujourd'hui notre

RESPONSABLE DES ACHATS

Directement rattaché au Directeur de L'Usine, vous aurez sous votre responsabilité le marketing achats, la sélection des fournisseurs, et l'évaluation de leurs performances, la négociation des termes de l'achat ainsi que le suivi administratif et le suivi sur le terrain des principaux fournisseurs. Les produits concernés seront donc des sous-ensembles électroniques, des composants de matières plastiques.
A la tête de ce service, vous l'avez compris, votre rôle sera également d'animer et de dynamiser votre équipe.
Cette mission s'adresse à un professionnel qui peut déjà justifier d'une formation spécialisée type Ecole Supérieure des Approvisionnements, et si ce n'est d'une Ecole d'Ingénieurs, au moins d'une formation supérieure, mais en tout cas d'une expérience probante dans la fonction.
La connaissance de l'anglais est impérative et celle de l'allemand fortement souhaitée.
Poste basé dans une agréable ville de la Côte d'Or.
Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 905 M à notre Conseil ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.



PHILIPS

recherche pour son unité de **FLERS (ORNE)**

ingénieurs électroniciens

TELECOM, SUPELEC, SUDRIA et ESIEE

ayant quelques années d'expérience ou débutants

Ils participeront au développement et à la mise en place de l'activité de téléphonie et péri-téléphonie grand public.

Les candidats devront pouvoir, très rapidement, *être à même de mener un projet et* de conduire une équipe.

Adresser CV et photo accompagnés d'une lettre manuscrite à USINE PHILIPS BP 12 - 61102 FLERS Cedex.



La formation, c'est votre métier

Vous vous considérez comme un professionnel de la formation, avec votre expérience de 4-5 ans dans la fonction. Vous l'avez acquise en milieu industriel, après une formation supérieure solide, d'ingénieur ou de sciences *humaines.*
Nous vous proposons de devenir notre responsable formation à VILLENEUVE-LOUBET, près de NICE, où se trouvent notre siège et notre usine. Animation, gestion et suivi du plan de formation exigeront de vous créati*vité, sens de la coordination et de l'encadrement vis-à-vis de l'équipe qui vous secondera.*
Ce poste évolutif et motivant par sa rémunération implique une bonne connaissance de l'anglais.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence CORP/0684/1M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex



Organisation et Publicité

GROUPE BANCAIRE
recherche

JEUNES DIPLOMES HF

BAC ± 2 à BAC + 4

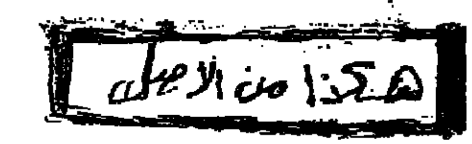
Après formation, les candidats retenus (10) seront rattachés à la direction d'une agence et chargés, du développement des activités du groupe auprès des clientèles « privée » et « entreprises ».

Le goût des affaires et de la finance, la volonté de réussir leur ouvriront d'intéressantes perspectives de carrière au sein du réseau commercial (80 agences).

Mobilité géographique indispensable.

Ecrire avec C.V. + photo s/ réf. 8866 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Réponse assurée.





emplois régionaux



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA DORDOGNE

équipée de matériel Bull BI-DPS05, mini 6, environnement GCOS3/8, DSA, GCOS6DSS

recherche

un ANALYSTE (H. ou F.)

RESPONSABLE D'APPLICATIONS (réf. 1)

TACHES ESSENTIELLES :

- Définition des évolutions des systèmes informatiques ;
- Analyse détaillée et organique ;
- Réalisations informatiques.

PROFIL :

- Etudes supérieures scientifiques, niveau ingénieur ou maîtrise ;
- Connaissances COBOL :
- Expérience informatique dans un environnement TP souhaitée ;
- Créativité, initiative, adaptation au changement ;
- Sens des relations humaines.

un INGÉNIEUR SYSTÈME (H. ou F.)

ORIENTÉ RÉSEAU (réf. 2)

INTERVENTIONS :

sous la conduite du responsable dans les domaines suivants :

- Mini-micro ;
- Interconnexion du matériel ;
- Réseau : contrôle, mesures, sécurités.

PROFIL :

- Formation supérieure niveau ingénieur ;
- Expérience système et réseau nécessaire.

Env. lettre manuscrite, photo d'identité récente et c.v. à
Monsieur le Directeur
CAISSE RÉGIONALE
DE CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL DE LA DORDOGNE
« Le Combal », route d'Eymet
B.P. 208
24101 BERGERAC CEDEX.

SOCIÉTÉ FABRICATION MÉCANIQUE EN EXPANSION, A MULHOUSE (68) FAISANT PARTIE D'UN PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL

Biens d'équipements à technologie avancée, pour industries chimiques, pharmaceutiques, etc...

recherche

INGENIEUR DE FABRICATION

ENSI mécanique ou similaire
2 à 5 ans expérience supervision d'atelier ou de méthodes. (usinages classiques et CN), gestion de fabrication et de la qualité, gains de productivité.

Anglais ou allemand efficace indispensable.
Logement facilité.
Discrétion absolue garantie.
Poste d'avenir stable.
Adr. CV dét. ss réf. 1099 à seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

LE CRÉDIT MUTUEL

en pleine expansion

recrute

Avenir assuré si efficace et performant

DIRECTEURS DE CAISSES LOCALES

- Solide expérience bancaire, administrative et comptable, appuyée sur B.P. et I.T.B.
- Aptitude à animer et diriger.
- Sens commercial développé.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Départements 63, 03, 15, 12

- Ils seront chargés de la démarche et des contacts avec la clientèle.
- Expérience réussie dans le poste.
- Qualités de contact.
- C.A.P./B.P.

Adr. C.V. + lettre manuscrite + photo au CRÉDIT MUTUEL, 67, boulevard La Fayette, 63000 Clermont-Ferrand.

Important Etablissement Industriel de l'Etat
Région Ouest Littoral

recherche **INGÉNIEUR DIPLOMÉ**

Informatique/Electronique

éventuellement débutant, libéré obligations militaires pour création d'un centre de simulation de systèmes et de traitement d'images. Travail d'équipe. Tâches de conception en relation avec l'Industrie.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie à :
Direction des Constructions et Armes Navales de BREST/Groupe d'Etudes Sous-Marines de l'Atlantique, 29240 BREST NAVAL.



CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'OISE

recherche pour BEAUVAIS

Formateur HF

pour son service Formation

Mission :

- contribution à l'élaboration du plan de formation de l'entreprise,
- conception, organisation et suivi d'actions de formation,
- création de supports pédagogiques,
- animation de stages,
- expression, communication et formation générale.

Profil :
formation universitaire (communication, psycho-sociologie, science de l'éducation). Une expérience même courte dans le secteur bancaire est un atout supplémentaire.
Statut cadre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au Service du Personnel C.R.C.A.M. de l'OISE - Boîte Postale 311 60026 Beauvais Cedex.

Société à Cagnes-sur-Mer recherche

COMPTABLE

20 ans expérience après diplôme dont 3 ans sur ordinateur, comptabilité française, perfection de la langue anglaise, langue maternelle arabe, muni d'un permis de travail, libre pour voyager. Envoyer C.V. pour interview à Mme YASMINE, 31, boulevard Princesse-Grace, MC 98000 MONACO.

NICE, école de français p. adultes étrangers, recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent. Ecr. av. CV. déc., n° 45.903 M, RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

UNION CARBIDE FRANCE à CALAIS

recherche

UN INGÉNIEUR SERVICE TECHNIQUE

ARTS et MÉTIERS, ICAM, MÉCANIQUE NANTES ou ÉQUIVALENT ; 2 ans d'expérience en industrie lourde : sidérurgie, grosse métallurgie, chimie lourde.

Anglais courant indispensable.

Envoyer c.v., photo et prétentions à UNION CARBIDE FRANCE rue des Garennes, BP 478, 62226 Calais Cedex.

DISTRICT DE LA RÉGION AUDOMAROISE
Agglomération : 62000 habitants (Saint-Omer 62500)

RECRUTE PAR VOIE DE MUTATION

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT INDICE BRUT 455.801

En vue d'assurer une partie du service administratif et des services financiers. Connaissances informatique souhaitées.

Poste accessible suivant conditions statutaires

- Aux attachés communaux principaux ;
- Aux chefs de bureau ;
- Aux secrétaires généraux d'une commune de plus de 5 000 habitants ;
- Ou aux secrétaires généraux adjoints ayant accompli au moins deux années de service effectif dans l'un ou l'autre de ces grades.

Adresser candidature avec c.v. avant le 30 juin 1984 à Monsieur le Président du D.R.A., LONGUENESSE, B.P. 287, 62505 Saint-Omer Cedex.

L'OPÉRA-THÉATRE DE NANCY

recrute

pour la saison 1984-1985
(engagement immédiat)

des PIANISTES RÉPÉTITEURS

Salaire mensuel brut : 8.390 francs
Engagement à l'année.

Audition le 2 juillet à 14 heures au T.M.P. Châtelet, Studio A.

Renseignements et inscriptions : Opéra-Théâtre de Nancy
1, rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy.
Tél. : (8) 337-65-01, poste 2704, 2703.

DIRECTIONS . DIRECTIONS



Fonctions Nationales et Internationales

directeur commercial

SUPPORTS PUBLICITAIRES

Notre entreprise, de taille moyenne et d'un effectif de 100 personnes, est le leader français de sa spécialité. *Nous fabriquons et commercialisons des supports publicitaires ;* notre clientèle, composée d'entreprises industrielles et commerciales, est visitée par une équipe de cinq chefs des ventes régionaux et de 55 représentants. Rattaché au Directeur Général, notre Directeur Commercial sera à la fois : • Chef de Produit : il est responsable de l'adéquation de nos produits à l'évolution des besoins de nos clients ; il définit nos collections en liaison avec la création. • Directeur des Ventes : il anime et contrôle la force de vente France et Export ; il développe personnellement notre implantation sur les marchés extérieurs par la recherche d'agents ou de licenciés. Il est étroitement associé à l'élaboration de la politique commerciale. Il définit les objectifs et les budgets et assure leur réalisation. Ce poste convient à un candidat diplômé d'enseignement supérieur, ayant l'expérience de l'encadrement d'une force de vente importante, attiré par les produits dont l'esthétique est un critère majeur. La pratique de l'Allemand est souhaitée. Le poste est à pourvoir à PARIS.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence A 338.83 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Organisation et Publicité



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Contrôle Bailey

GROUPE CGEE ALSTHOM

1ère ENTREPRISE FRANCAISE DE SYSTÈMES DE PROCESS-CONTROL

Département Commercial

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

EXPERIMENTES
PROCEDES INDUSTRIELS — Réf. 10 CF-52

Spécialisés en Process-Control (fabricants ou sociétés d'ingénierie) bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingénierie dans les domaines suivants : chimie - pétrole - pétrochimie - agro-alimentaire.
Langue anglaise demandée.

Département Ingénierie

CHEFS DE PROJET

EXPERIMENTES — Réf. 6 IA-21

Responsable de projet Process-Control Thermiciens et/ou Automaticiens.
Langue anglaise demandée.

Département Recherche et Développement

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Réf. 1 RD.85

Expérience de 2 à 5 ans en microinformatique industrielle pour études de matériels et logiciels d'automatisme à base de MOTOROLA 68000.
Connaissance souhaitée en langage PASCAL

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la réf. du poste choisi au Service du Personnel 5, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex

---

THOMSON INFORMATIQUE SERVICES

Filiale du GROUPE THOMSON nouvellement créée, THOMSON INFORMATIQUE SERVICES se situe parmi les plus importantes sociétés de Service et de Conseil en Ingénierie Informatique (400 personnes).

Pour participer, dès le départ, à son expansion, nous recherchons un

RESPONSABLE d'APPLICATIONS

De formation **MIAGE** ou **DUT**, débutant ou possédant une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine de l'**informatique de gestion du Personnel.**
Connaissances requises : COBOL - CICS - TSO sur IBM 3033.

Sous la *responsabilité du chef de groupe, sa mission consiste à acquérir et développer* la connaissance **fonctionnelle** et **organique** du système de gestion du personnel, afin d'assurer les implantations nouvelles chez l'utilisateur et de participer à l'évolution du produit.

Les perspectives d'évolution du poste se situent dans le droit fil du contexte dynamique de THOMSON INFORMATIQUE SERVICES.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 90035 à THOMSON INFORMATIQUE SERVICES
33, rue de Vouillé - 75015 PARIS.

HAVAS CONTACT

THOMSON

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau informatique constitué à terme de plusieurs milliers de terminaux un important organisme du secteur tertiaire recherche un

PROFESSIONNEL DE L'ETABLISSEMENT

Il aura pour mission :

- De négocier les contrats de maintenance et de suivre leur exécution ;
- D'approvisionner le stock de pièces et sous-ensembles de rechange ;
- De gérer le système d'information associé aux tâches précédentes.

Le candidat devra avoir eu la responsabilité d'un service d'approvisionnement électronique et électromécanique et avoir l'expérience de contrats de prestations de service.

Le lieu de travail est situé dans la région parisienne.

Ecrire sous n° 8.041 *le Monde* Publicité,
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

LA VILLEGUERIN AUDIT

SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE

recherche pour participer aux missions variées d'un cabinet important

AUDITEURS CONFIRMES

HEC, ESSEC, ESC, IEP, UNIVERSITAIRES 2e et 3e cycle

- 4 ans minimum d'expérience en cabinet
- possibilité d'évolution rapide de carrière
- formation continue assurée, par des séminaires internes animés par les spécialistes de

LA REVUE FIDUCIAIRE

Envoyer CV et photo à
LA VILLEGUERIN AUDIT
Département Recrutement
100, rue Lafayette - 75010 PARIS.

Filiale du groupe RANK-XEROX

recherche pour petite unité

UN DIRECTEUR COMPTABLE

- pour mettre en place outils de gestion,
- assurer le suivi du reporting et de l'informatique,
- réaliser la gestion financière.

Concerne titulaire du DECS justifiant d'une expérience réussie en comptabilité anglo-saxonne et d'une bonne pratique de l'anglais.

UN RESPONSABLE DE COMPTABILITÉ

pour effectuer sous l'autorité du directeur comptable :

- la tenue de la comptabilité générale,
- des travaux de comptabilité anglo-saxonne (sous supervision),
- des dossiers d'importation.

Concerne titulaire du BTS ou du BT justifiant d'une expérience en comptabilité générale et connaissant la comptabilité anglo-saxonne.
Anglais lu et écrit.

Postes à pourvoir à PARIS.

Adresser lettre, C.V. et prétentions à :
M. DRIARD, Société FIDAL
2 bis, rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.

URGENT

Société de gestion immobilière spécialisée centres commerciaux et immeubles de bureaux de grand standing

recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Il devra :

- Veiller à la répartition, au règlement et au recouvrement des charges locatives des différents mandats.
- Assurer la charge comptable et fiscale de la société ainsi que les contrôles budgétaires périodiques.
- Assurer la gestion du personnel (80 salariés).

Il sera :

- Titulaire d'un BTS de comptabilité.
- Bon technicien comptable.
- Positif.
- Possédera une grande faculté d'adaptation.

Sa rémunération est fixée à
140.000 F brut annuel.

Adresser c.v. et lettre manuscrite
à Philippe DOSSON
SERGECIM, forum des Halles
B.P. 113, 75045 PARIS CEDEX 01.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Publicité de recrutement et communication sociale...

Les entreprises ne communiquent plus seulement avec les consommateurs pour vendre leurs produits. Conscientes que leur développement passe d'abord par les hommes et les femmes qu'elles emploient, elles s'adressent aussi à leurs collaborateurs, actuels et futurs. Cette communication, c'est d'abord la publicité de recrutement : annonce d'offre d'emploi, publicité institutionnelle, message aux étudiants. Mais c'est aussi une nouvelle forme de communication : livret d'accueil pour le personnel, bilan social, publi-reportage...

Filiale d'un important groupe de communication, notre rôle de conseil auprès des directions générales et de personnel s'accroît d'année en année. Nous créons donc ce poste pour compléter le service à nos clients.

L'homme ou la femme qui nous rejoindra aura une triple mission : prendre en charge des clients existants et à venir ; intervenir en tant que concepteur-redacteur pour le compte d'autres collaborateurs de l'agence ; concevoir et promouvoir de nouveaux produits en matière de communication sociale. D'autres missions ponctuelles pourront lui être confiées.

Une expérience de rédacteur concepteur ou similaire, une bonne connaissance des entreprises et de la vie économique, un intérêt certain pour les relations humaines, des idées, un bon contact et le sens du travail en équipe sont nécessaires pour réussir.

Nous traiterons avec la plus grande discrétion votre dossier de candidature qui comprendra une photo et vos prétentions. M. PERIVAL (Référence M 13) 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS



MATRA VELIZY

recherche H/F

Ingénieurs Electroniciens

pour assurer l'après-vente de système électronique

Deux postes sont à pourvoir :

Ingénieurs de coordination d'affaires:

Ils interviennent en support technique et logistique et coordonnent les actions du personnel détachées sur sites avec les différents services de la société (études - fabrication - qualité . . .). Réf.A.

Ingénieurs pour assistance technique:

Ils assurent la mise en service et la maintenance des systèmes auprès des clients. Missions de longue durée en France et à l'étranger. Réf.B.

Ingénieurs diplômés d'une grande école (ESE - ENSI - ISEP - ISEN. . .) *ils seront reconnus pour* leurs compétences en électronique acquise par une expérience de laboratoire de 2 à 5 ans et pour leur adaptabilité sociale et relationnelle.

Anglais courant indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous N° NK 1147 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – 3, avenue du Centre – Centre de MONTIGNY – 78182 – SAINT-QUENTIN YVELIENES CEDEX

---

aide technique aux exportateurs
norex

INGENIEUR MECANICIEN

AFNOR - Association Française de Normalisation - recherche un Ingénieur Mécanicien.

Mission:

Interventions pour le compte d'entreprises françaises exportatrices pour les aider à surmonter les obstacles techniques rencontrés sur les marchés étrangers, par notamment:
- analyse des textes prescriptifs applicables à l'étranger
- diagnostic technique de la production pour adaptation aux contraintes règlementaires étrangères
- recherche des procédures d'agrément pour homologation des produits et matériels auprès des organismes étrangers habilités

Elle s'exerce sous :
- la responsabilité du chef du service NOREX
- la forme d'un travail d'équipes
- *et en liaison éventuelle* avec les laboratoires concernés.

Profil:
- Ecole d'Ingénieurs
- Expérience industrielle approfondie acquise en bureau d'études ingénierie (contrôle qualité si possible)
- Pratique de l'allemand et de l'anglais (parlés et écrits)
- *Facilités de contacts à tous niveaux tant commerciaux que* techniques.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 7305 à AFNOR - Direction du Personnel - *Tour Europe - cédex 7 - 92080 Paris la Défense.*



Paris 8e

Cabinet de Brevets d'Invention recherche

INGENIEURS BREVET

pour assister et suivre personnellement une clientèle d'industriels au sein d'une équipe perfor*mante.*

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs mécaniciens, électroniciens ou généralistes, diplômés d'une grande école. Ils justifient d'une pratique professionnelle d'au moins 3 ans acquise en cabinet ou dans un service brevet.
Anglais indispensable - Allemand souhaité.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous *réf. M 11/1107 A,* à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

SERITA

Société d'Etudes et de Réalisations en Informatique et Télécommunications Appliquées recherche pour la Région parisienne

ingénieurs logiciels
CONFIRMES

(Réf. : 84-20 A)

analystes
CONFIRMES

(Réf. : 84-20 B)

Vous possédez 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine du Temps Réel et vous désirez vous intégrer dans des équipes dynamiques pour développer des logiciels de base ou de télécommunication (connaissance micro-processeur **ZILOG, INTEL, MOTOROLA,...** appréciée), afin de mettre en application vos connaissances dans le cadre de projets motivants.

Votre candidature (lettre manuscrite + C.V. et *photo récente) sera adressée à*

SERITA
11 rue Bailly - 92200 Neuilly sur Seine
à l'attention de Monique JERPHANION

Notre croissance : votre chance

Filiale d'un groupe fortement implanté en France, nous sommes une importante Société *(5 000 personnes - 3,5 milliards de C.A.)* à la pointe de la distribution moderne.

Une expansion régulière et une politique dynamique de développement nous amènent aujourd'hui à rechercher

2 Assistants
haut niveau

- L'un pour le **Directeur des Relations Humaines et du Personnel.** (Réf. 1053)
- L'autre pour le *Directeur Financier.* (Réf. 1054)

auxquels ils seront directement rattachés.

Agés d'**environ 30 ans**, de formation supérieure souhaitée mais non indispensable (pour nous, ce n'est pas l'essentiel), ces collaborateurs seront désireux de valoriser une **expérience d'au moins 5 à 6 ans**, acquise en entreprise.

Ce que nous recherchons surtout chez eux ? Un **fort potentiel**, de la personnalité, de la rigueur ainsi qu'une réelle motivation à se joindre à une équipe dynamique et très professionnelle.

Une certitude : leur esprit d'initiative et leur capacité à développer les aspects multiples de leur fonction les conduiront à des responsabilités sans cesse accrues.

Rémunération motivante et intéressement à la progression des ventes. Avantages liés au Groupe.

Lieu de travail : PARIS.

Ces deux postes sont à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions) en indiquant les références choisies à G. *Le Marcis* - **CAPFOR** - *15*, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA PA

Diplômés Grandes Ecoles

Débutez une carrière financière

Nous sommes un important groupe financier spécialisé dans le crédit automobile.
Nous souhaitons rencontrer des Diplômés de Grandes Ecoles (X, HEC, ESSEC,...) ayant le goût des mathématiques, pour participer à l'élaboration du montage d'opérations financières. Même débutants, nous sommes prêts à vous former, à vous offrir une carrière.

Votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sera reçu, sous référence 8277 (mentionnée sur l'enveloppe) par Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui nous le transmettra.

média-system

SITB
GENIE INFORMATIQUE

L'une des premières sociétés de services et de conseil en informatique de gestion - 500 personnes dont 250 ingénieurs et cadres - cherche dans le cadre du développement de son activité recrutement un(e)

CHARGE(E) DE RECRUTEMENT

Intégré à une petite équipe il participera de bout en bout aux recrutements de personnel informaticien (Etudes, Exploitation, Système) menés pour nos différents Départements, ainsi qu'à des missions de sélection et d'appréciation de personnel pour nos clients.
Diplômés d'Etudes Supérieures (Psycho-Prat, ESCAE...) le candidat retenu aura une première expérience du recrutement en cabinet ou en entreprise.
Poste basé à Paris.
Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à Mme Peronnin - SITB, 38 rue des Jeûneurs 75002 Paris.

Jeune juriste d'affaires

Paris

Contact - Négociation - Etudes

SODEXHO, n° 1 de la restauration collective en France et un des leaders mondiaux, *réalise 3,4 milliards de chiffre d'affaires répartis sur plus de 40 pays et connaît une* forte expansion tant en France qu'à l'étranger (croissance de + 24 %).

Le développement de nos activités à l'étranger nous conduit à rechercher le **responsable juridique des contrats commerciaux internationaux.**

Ce poste, très opérationnel, *s'adresse à un candidat :*
- âgé de 30 ans environ,
- de formation supérieure juridique (DESS droit privé) ou commerciale (ESC), maîtrisant les principes de la fiscalité internationale,
- pratiquant parfaitement la langue anglaise,
- très mobile géographiquement.

A l'écoute de nos clients et des responsables commerciaux, il étudiera les particularités des pays d'activité, le contexte de nos interventions et proposera toute solution permettant d'établir :
- *le cadre juridique et administratif de nos implantations à l'étranger,*
- le montage des contrats commerciaux.

Il participera aux négociations ainsi qu'à la rédaction des contrats. Il expliquera les choix retenus auprès des directions opérationnelles. Si vous disposez d'un bon *sens des contacts et souhaitez mettre en œuvre des* solutions nouvelles qui vous conduiront vers des responsabilités plus larges, notre expansion vous offrira de nombreuses opportunités de développement de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence JJA/LM/116 à SODEXHO - Service Recrutement - B.P. 36 - 78391 BOIS-D'ARCY CEDEX.



MEDIA PA

Banque américaine
Paris

recherche

CHEF CAMBISTE

Le candidat retenu devra être spécialisé dans toutes les opérations inter-bancaires, la clientèle et avoir une bonne connaissance de la trésorerie francs et devises.

Parfaitement bilingue français-anglais et expérience confirmée en salle de change.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en précisant bien sur l'enveloppe la référence 3027/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

---

carrière bancaire
division «commodities»

Après avoir acquis dans la banque ou le négoce une expérience de quelques années des financements relatifs aux flux de matières premières, vous souhaitez poursuivre votre carrière dans un groupe international de premier plan.

Un poste correspondant à vos souhaits est à pourvoir au sein de notre équipe.

Adressez-nous un C.V. détaillé et le résumé de vos motivations sous référence 3158/JN à : Monsieur BOILEAUD - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

MÉTROLOGIE

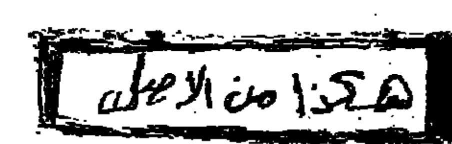
recherche
dans le cadre de l'expansion de sa filiale destinée à commercialiser des PRODUITS BUREAUTIQUES IBM

un responsable administration des ventes et financier

En 4 à 5 ans d'expérience minimum, et une très bonne connaissance de l'anglais, vous avez acquis la maîtrise de cette fonction.

Vos connaissances en IMPORT/EXPORT (de préférence matériel informatique) seront un atout pour ce poste qui est à pourvoir rapidement à LA DEFENSE .

Des responsabilités réelles, une large autonomie, une équipe étonnamment jeune, voilà de bonnes raisons pour adresser votre lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) à Mme BERT - METROLOGIE - Tour d'Asnières - 4, avenue Laurent Cély 92606 ASNIERES.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Mac Douglas

LEADER SUR SON MARCHÉ : LE VÊTEMENT DE CUIR ET DE PEAU

Recherche son :

CONTROLEUR DE GESTION

Sa mission :
- Participer à l'élaboration du système d'organisation et à son informatisation, sous la responsabilité du Président et avec l'assistance d'un cabinet de conseil.
- Assurer l'évolution de ce système et l'utiliser afin d'animer, contrôler et analyser le cycle budgétaire et analytique de l'entreprise.

Son profil :
Diplômé d'une grande école commerciale : débutant ou ayant une expérience réussie dans une mission similaire.
Rigoureux, désireux d'animer et de coordonner les structures de l'entreprise dans les domaines de la gestion, l'évolution de sa carrière sera liée au développement du groupe, notamment au niveau international.
Disponibilité immédiate.
Localisation : Paris, déplacements province et étranger.

Sa rémunération :
140 - 180 000 F.

Envoyer C.V. et photo à : Monsieur KLEIN.
S.A. - HITIER. 47, rue de Chaillot, 75116 PARIS

BANQUE ETRANGERE
offre bonnes perspectives d'avenir à :

CAMBISTE EXPERIMENTE

Ecrire s/réf. 7604 à PIERRE LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

Constructeur américain d'informatique implanté à Paris Ouest, recherche

Ingénieurs logiciel UNIX, langage C

Il prendra en charge, les relations techniques avant et après-vente auprès de nos clients.
2 à 3 années d'expérience sont souhaitées.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1682M à
SOURCES
16 rue J.J. Rousseau - 75001 Paris, qui transmettra

A Evry... env. 200 000

Groupe français d'engineering et de fabrication (1200 personnes, CA 1,2 milliards de F) nous sommes filiale d'un puissant groupe americain et avons nous-mêmes 15 filiales et autres societes associees. Rattache au Secretaire General, nous recherchons un

Responsable, Juriste d'entreprise

Il vérifiera, contrôlera et suivra l'ensemble des engagements et des actes du Groupe : contrats et baux commerciaux, droit des societes, accords de licence, propriete industrielle et brevets, contentieux, assurances, l'ensemble dans un contexte national et d'activites export.

Juriste d'entreprise expérimenté, de bon contact, environ 30 ans, vous êtes pratiquement bilingue anglais et souhaitez vous developper et reussir dans un solide Groupe français multinational.

Nous vous remercions d'écrire rapidement sous ref. 1541 à Jean Bousser, 150, Bd Haussmann - 75008 Paris, qui etudiera votre candidature avec soin et discretion avant de vous repondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

AFCOREM

Nous sommes une société de service et de conseil en informatique, très orientée vers la

TELEMATIQUE

Notre entreprise est de taille moyenne un peu moins de 200 personnes.

Nous recherchons un Diplômé d'une

GRANDE ECOLE DE COMMERCE OU DE GESTION

pour prendre en charge nos problèmes internes d'administration et de comptabilité.
Le candidat (ou la candidate) aura environ 30 ans et possèdera une expérience professionnelle de quelques années.

Le poste devrait évoluer rapidement vers la responsabilité de

SECRETAIRE GENERAL

Voulez-vous adresser lettre, CV et photo, sous référence 8309 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Toutes les candidatures seront traitées avec une totale discrétion.

Important Groupe de Distribution recherche

Adjoint(e) de son Chargé d'Assurances

De formation supérieure type Ecole de Commerce, Droit ou Sciences Eco., il aura acquis une expérience en IARD (min. 2 ans) chez un courtier ou dans une fonction similaire.
- Goût prononcé pour les relations commerciales.
- Lieu de travail : région Parisienne.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 8216 à

Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

BANQUE D'AFFAIRES
QUARTIER TRINITÉ
rech. pour service étranger
ADJOINT
CHEF DE SERVICE
CADRE
CLASSE V
BONNES CONNAISSANCES :
R.E.M.D.O.C.S.
C.R.E.D.O.C.S.
CHANGE
TOUTES OPÉRATIONS AVEC ÉTRANGER
Réglementation des changes
EXPÉRIENCE 10 ANS MINIMUM
Adr. C.V. et photo (retournée) nº 26725 PUBLIMAXY, 21, rue Feydeau (2e), qui transmettra.

Pour province proche PARIS
INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE DE POINTE

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

Sérieuse expérience technique dont 5 ans qualité, évaluation système qualité fournisseurs.

CADRE ou INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

Sérieuse expérience technique et qualité, mise en place de protocole d'assurance qualité.

Contrôle respect protocole

SEGIF. 805-88-75.

SBC
Serge Binhas Conseils
NOS ACTIVITES :
La formation et le conseil
NOUS RECHERCHONS,
pour notre activité de formation, dans un poste à mi-temps
UN(E) JEUNE ATTACHE(E) AUX RELATIONS EXTERIEURES
— Vous êtes capable de prendre en compte nos orientations et de bien comprendre les souhaits et objectifs des responsables que vous rencontrerez.
— Vous aimez communiquer et vous savez le faire, tant à l'oral qu'à l'écrit.
— Vous avez persévérance et aptitude au changement.
Adressez alors, candidature manuscrite, CV, et rémunération actuelle à Serge BINHAS
43, rue de l'Échiquier
75010 PARIS
en disant pourquoi vous êtes convaincu(e) de réussir dans ce poste.

Sté diffusion rech.
CADRE DIRECTION
Quarantaine, hr niveau, familiarisé problème gestion, diffusion, distribution du livre, spécialement livre arabe.
Env. cand. et C.V. avant fin juin sous Nº T 45.975 M
RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Prof. Maths et/ou physique motivé pour travail pédagogique sérieux auprès d'élèves sportifs. Temps partiel.
M. ACKERMANN, 18, rue Paul-Bert, 94160 ST-MANDÉ.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
Porte de Versailles
recherche
INFORMATICIENS
- INGÉNIEUR SYSTÈME.
- CHEF DE PROJET
- ANALYSTES.
Min. 2 ans expérience dans les domaines de bureautique, micro et mini informatique.
Ecrire avec C.V. et prét. nº MO 76894, Bleu, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

CHERCHONS
VENDEURS/SES PAR TÉLÉPHONE
DE
LIVRES DE LUXE
Travail temps partiel de 9 h à 12 h ou 12 h à 16 h ou 16 h à 20 h.
Fichier clientèle existante.
Se présenter de 10 à 11 h
PUBLITEL
16, rue des Grands-Augustins Paris 6e, métro Saint-Michel ou tél. pour R.-V. 634-16-16.

---

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 – 09 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS
PPTAIRE vd STUDIO 2 P., 3/4 P. libres tt cft, refait neuf. R.C.I. 758-12-21.

CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTICULIER
Nombreuses surfaces à rénover. 236-63-62.

BEAUBOURG
HOTEL BLANC-MESNIL
Studios et 2 P., en duplex, ref. nf. 327-82-40, sr. 828-72-71.

5e arrdt

Pr. Mº AUSTERLITZ
cuis., bain, ch. cent., asc.
URGENT. 634-13-18.

OBSERVATOIRE, plein ciel, PLEIN SOLEIL, 2 et 3 pces. 544-98-07.

6e arrdt

SÈVRES BABYLONE
SÉJ. + 3 CHBRES. 2 sal., bns, 2 w.-c., asc., tt cft (poss. prof.) Px : 1.750.000 F 766-21-40.

VAVIN. 327-82-40
Petit studio tt cft, refait neuf, 4e ét., asc. 225.000 F. 828-72-71.

7e arrdt

Mº VANEAU, appartement 2 P., s. de bains, cuis., balc., 55 m². 272-40-19.

8e arrdt

RUE LE PELETIER
Angle Victoire, 5 P., tt cft, 134 m² + balc. Occupé dame seule 93 ans. 282-03-50.

LIMITE 8e, 9e, 2/3p., 60 m² cuis., s. bains, 2e ét., tr. clair, calme, soleil, 285-00-59.

9e arrdt

RUE FONTAINE
Imm. ancien charmant 2 P., clair et ensoleillé, tt cft. 313.000 F
NOTAIRE. 501.54-30
LE MATIN.

Hôtel particulier 10 p., 500 m² développés s/3 plans, calme, div. poss. 285-00-59.

11e arrdt

AV. J.-AICARD, magn. 4/5 P., balc., cuis. équipée, box très lumin. 100.000 F. 347-57-07.

13e arrdt

GOBELINS
Dans imm. en rénovation 2 et 3 P. Libres et occupés, charme, soleil, calme
ISORE S.A. 789-49-66.

14e arrdt

DENFERT STUDIO TT CFT IMPECCABLE
Px : 270.000 F. 327-28-60.

PLAISANCE. 328-82-40
Ravissant studio refait neuf, calme. BELLES PRESTATIONS. 240.000 F soir. 828-72-71.

RUE SARRETTE
Imm. 1972, duplex 85 m² + terrasse 45 m², séj. 32 m², 3 chbres, s. de bns, s. d'eau, asc., vue, calme, soleil. 1.200.000 F.
327-16-19 après 18 h.

15e arrdt

CONVENTION
Bel imm. bourgeois, 3 P., tt cft, 7e, asc. 570.000. 734-38-17.

Mº DUPLEIX
Entrée, 3 P., cuis., w.-c., bains, bel imm., soleil, park. poss. 610.000 F Vis. jeudi 11 h-15 h 28, RUE DE LOURMEL.

16e arrdt

AUTEUIL
Dans imm. p. de taille, pptaire vend 2, 3, 4 P. et poss DUPLEX occupés.
R C I 758-12 21

MAISON DE LA RADIO
S/voie privée 6e ét., asc., 3 P., calme, soleil, charme. 755.000 F. 734-38-17.

17e arrdt

250 m². Patio. 703-32-31
TERRASSE 200 m².

BATIGNOLLES
PROGRAMME NF DE QUALITÉ
RESTENT 6 APPTS avec park. Livraison 11/84 s/pl. ts les jrs 14-18 h y compris dimanche. 226-26-60. 67, pl. Dr-Félix-Lobligeois.

PL. MALESHERBES
SUPERBE p. de taille
STUDIO + MEZZANINE
340.000. Exclusif. 766-03-18.

18e arrdt

MARCADET-POISSONNIERS
Imm. récent, dans verdure, 4e ét., beau 2 P., tt cft, vue sur Sacré-Cœur, park. en ss-sol. 532.000 F
NOTAIRE. 501-54-30
LE MATIN.

VENTE PAR NOTAIRE
Bel immeuble récent, stand., 4 studios impeccables, tt cft + appt 2/3 P. Se présenter jeudi 14/06 de 14 h à 16 h : 1, rue Duhesme.

AVENUE JUNOT
1) Duplex 2/3 P. 1.260.000 F
2) 2 P. s/jardin. 820.000 F
TRÈS LUXUEUX TT CFT
VERNEL. 526-01-50.

LA FOLIE SANDRIN
PLACE DU TERTRE
parc 4.000 m², 3-4 pièces terrasse, jardin. 1.300.000 F. Immo Marcadet. 252-01.82.

Pl. Ch.-Dullin studio 28 m² cuis., s. bains, 5e étage ascenseur, bon état, 285-00-59.

20e arrdt

Pr. NATION, 2 P., entrée, cuis., bains, chauffage central. A rafraîchir. A SAISIR. 634-13-18.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE
Immeuble récent, 4 P., tout confort. 630.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

Province

NICE
Vends appt 2 p., 58 m², cave, parking + piscine, calme et résidentiel. 400.000 F à débat. Tél. : 16-93-33-05-58 bureau.

LANDES
Appt 80 m², centre ville, loc. ass. Prix : 265.000 F. (58) 76-05-77 h. r.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Apeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

A louer ÉRAGNY-SUR-OISE PAVILLON tt cft, cuis., salle à manger, 2 grandes chbres + une petite salle d'eau, w.-c., garage, cave, jardinet, chauf. cent. mazout. 100 m gare SNCF Tél. 919-98-55.

Province

Sud Nevers, appt 230 m . gd cft, chauf cent., dans château. Prix location · 2.100 F Téléphone (16-1) 757 17-01.

locations non meublées demandes

Paris

Couple salariés recherche 3 pièces confort et caractère 6e, 5e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, environ 4.000 F. Téléphone : 555-71-70.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES, 889-89-66, 283-57-02.

Pour loger cadres de direction et employés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE recherche tant à Paris qu'en banlieue APPTS 2 à 10 p. ou VILLAS. 504-01-34, poste 12.

locations meublées offres

Paris

JUILLET À NOVEMBRE
4 pces, tt cft + garage.
Rue Sarrette, 14e. 540-54-94.

Région parisienne

PARIS LA DÉFENSE 1
Résidence ORION
2 jours-semaine-mois.
Studios, 2 pièces
tout équipés, linge fourni, téléphone, télévision.
Renseignements :
39, rue de Surène, 75008 PARIS. Tél. : (1) 266-33-26.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE. Pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
562-78-99.

hôtels particuliers

VERSAILLES, Hôtel particulier. SECOND EMPIRE, 11 P., somptueuses récept., jard. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

XIVe RUE DES ARBUSTES Jolie MAISON Louis-Philippe 7 pièces + jardin 180 m² garage. DORESSAY 624-93-33.

immeubles

IMM. BUREAUX
3.000 m², Pte Gentilly
LOUE 1.100.000
LOCATION 1er ORDRE.
MICHEL BERNARD. 502-13-43.

maisons individuelles

ARGENTEUIL
CENTRE EN EXPANSION
BELLE MAIS. BOURGEOISE
82 m² au sol, avec travaux
Surface habitable 130 m² environ + grenier aménageable 70 m² environ
Utilisable en totalité ou en 2 appartements avec entrées séparées
Ensoleillé. Jardin. Arbres.
Conviendrait plus particulièrement à artisan, prof. libérale, société commerciale
+ LOCAL PROFESSIONNEL
Murs libres
PRIX : 650.000 F
Tél. : 16 (3) 982-25-53 ou 961-12-77.

propriétés

20 km de Bourgueil, 37 km de Tours, à vendre dans petite ville de Touraine, belle maison récente : gde salle de séjour avec cheminée, 2 s. de b., 7 chambres, cuis. aman., gd garage (2 voitures) cave. Sur parc 5.500 m² avec possibilités tennis. 750.000 F.
Mº LECORNEC, notaire à Savigné, 37340. Tél (47) 24-60-03.

BRUNOY belle propriété de style tres bon état, 10 pieces, 300 m², parc 1900 m résidentiel ALGRAIN 285-00-59

domaines domaines

A VENDRE
PARAGUAY
TERRES et ESTANCIAS
de 30 à 50 doll. l'hectare.
Ecrire à Case Postale 148, 1211 Genève (Suisse).

pavillons

A VENDRE, PARIS 19e
Pavillon 6/7 pièces, cuisine, salle de bains, entrée, sous-sol. Prix : 1.300.000
Tél. : 757-46-41.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

CLAMART, centre sur 560 m², superbe pavillon, récent, piscine, maison secondaire, 245 m² habit., 2.100 000 F. Téléphone : 644-48-63.

fermettes

ARDÈCHE
TRÈS BELLE FERME
Pierres en voûte, toit de lauzes, sur 1 ha. Prix · 350.000 F. Tél. : (1) 741-55-48, le soir.

viagers

LIBRE, Près ST-BRIEUC, vue mer, plage, très belle villa, 4 chbres tt cft, état impecc. 235.000 + rente 4.000, H. 76 ans. LODEL. 355-00-44.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES, 8e
266-32-35 Spécialiste 44 ans d'expérience. Étude gratuite discrète, rente INDEXEE.

LIMITE PARIS SUD
Superbe, prop. sur 3.500 m², occupé couple 75 ans, 180.000 F + 15.000 F. H. LABUS, 354, rue Lecourbe, 75015 PARIS - 554-28-66.

échanges

Rech. pers. seule ou couple pour tâches ménagères 20 h/sem. env. A partir sept. en échange : gd 2 p., garage, jardin, prox. Melun. Tél. (6) 063-49-55 après 18 h 30.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

BON XVIIe
Pptaire vd BUREAUX DE GRANDE QUALITÉ. Parkings
Excellents Locataires.
Prix 3.500.000 F.
Excellente rentabilité.
R C I – 758-12-21.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

ARTISAN 100 F, R.C. 180 F. Constitution S.A.R.L. 2.000 F S.D M., 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54, 8, faubourg Poissonnière, 9e, 10e. 770-54-86.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés secrét. télex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Ste.
G.S M.P., 54, rue de Crimée, 19e et 4, rue des 2-Avenues, 13e.
Téléphone : 607-62-00.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social.
Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc.
Loc. courte ou longue durée.
ACTE 562-66-00.

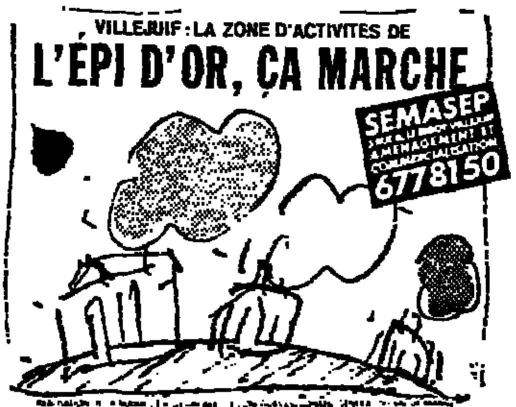
RER GENTILLY
150 m². 9.000 F
RER DÉFENSE
200 m . 10.000
275 m² + 10 PKGS. 12.000
502-13-43.

fonds de commerce

Ventes

Proche
MONACO-MENTON
vends magasin de presse, librairie, papeterie, souvenirs.
Très bon C.A.
Téléphone : (93) 41-10-02.

terrains




l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

A vendre CHANDELIER ARGENT Louis XVI, POUPÉES COLLECTION PROVINCIALES, France et étranger. SOIE NATURELLE TISSÉE 10 mètres. Tél. : 296-14-00, poste 244 H B.

Achat Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, rue de Buci, 6e.
Téléphone : 326-68-28.

Brocantes

Foire à la Brocante
(95) SAINT-PRIX
dimanche 24 juin
vieux village.

Cuisine

CUISINE LILLIPUT
Sur un mètre, meuble avec évier, frigo, cuisson : 2.700 F robinetterie comprise par Sanitor, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. 222-44-44.
Ouvert le samedi.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE, OUTRE-MER. T. 359-76-98.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER – 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner 588-74-36.

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT
BEAUX BIJOUX ANCIENS
et
DÉBRIS OR, OR DENTAIRE, OBJETS D'ART, BIBELOTS, HORLOGERIE, LETTRES ET TIMBRES-POSTE
TÉL. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles. Mo Villiers.

Collections

Recherchons collections
de journaux officiels
Dahomey et Togo
du no 1 à janvier 1960.
Faire propositions à M. Bouin,
28 bis, rue Bernard-Palissy,
17600 Saujon.

Accessoires auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
– Housses, auto-radio.
– Alarmes et systèmes antivol.
– Pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot.
– Amortisseurs KONI.
– Peintures au kilo.
SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013 PARIS. Téléph. : 331-73-56.

Parfumerie

VÉRONÈSE PARFUMS
– Soins du visage.
– Soins du buste.
– Maquillage personnalisé.
– Epilation.
– Manucure.
– Teinture des cils.
– Bronzage U.V.A.

Nombreux cadeaux.
20 % DE REMISE
362 ter, rue de Vaugirard,
75015 PARIS.
TÉL. : 828-98-74.
Ouvert du lundi au samedi
de 9 h à 19 h 15.

Cours

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex: 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Maroquinerie

VENTE AU PRIX DE GROS
SACS, BAGAGES, CADEAUX
VISCONTI, 5, rue M. le Comte.
272-16-68. Métro Rambuteau.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
79 F/m².
Téléphone : 658-61-12.

Stages

A partir de 13 ans
programme intensif d'été
anglais, théâtre, informatique.
Session du matin
du 2 au 27 juillet.
American School of Paris,
41, rue Pasteur,
Saint-Cloud, 92210.
Téléphone : 602-54-43.

La Re-Centration corporelle pour vivre, aujourd'hui, le corps et l'esprit en harmonie.
Stage à Paris et en province.
J.-C. Denis, 29, quai Vauban,
66000 Perpignan.
(68) 34-90-15 ou 36-41-43.

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE
Ou vous achetez un matelas
de grand luxe à 3.500 F
ou vous achetez un matelas
de grand luxe à 1.690 F
(deux places 140 cm)

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 5 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.
– le 160 cm : 2.056 F
– le 180 cm : 2.389 F
Sommiers et dosserets assortis,
couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite
cette visite.

CAP 37, rue de Cîteaux 75012 - 307-24-01
et 47, cours de la Liberté,
69003 LYON (7) 860-02-54.

Troisième âge

RÉSIDENCE Les CÈDRES
10' porte d'Italie, Paris
Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés.
33, avenue de Vitry,
94800 VILLEJUIF.
Téléphone : (1) 726-89-63
(1) 638-34-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

VACANCES D'ÉTÉ
Découvrez le haut Doubs et ses RANDONNÉES PÉDESTRES avec Yves et Liliane qui vous accueillent dans leur belle ferme du XVIIe rénovée tt cft, chambres avec salle de bains privée. Cuisine et pain maison cuit au feu de bois, table d'hôtes limitée à 12 personnes. Semaine du samedi au dimanche : 1 660 F pension complète,
vin et accompagnement.
Le Crêt l'Agneau
25650 MONTBENOIT
Tél. : 16 (81) 38-12-51.

ANTIBES, loue luxueuse villa neuve, 5 chambres dans bois très calme, piscine, juillet, août, septembre.
30.000 F à 45.000 F.
Téléphone : (93) 65-10-46.

LA GRANDE-MOTTE
loue studio, jardin, terrasse, tout près plage, centre et port. JUIN et SEPT. 1.200 F quinz. Tél. mat. av. 9 h. 321-24-68 ou h. bur. Boiron, 288-17-72.

Libre juin/septembre.
CRAYSSAC (46, LOT)
(15 km Cahors – 6 km Catus) part. loue GITE RURAL indépendant dans gd terrain boisé. Tr cft (séjour avec cheminée, cuisine, 2 ch., w.-c., s. de bns). Pêche, baignade, équitation, randonnées, gastronomie. Libre juin et septembre. Téléph. M. Dezzai : 16 (65) 20-03-77.

Particulier loue sept.
4.000 F/mois. 6.000 F juil.-août. Grande villa meublée, 4 km mer, Côte Bleue (13).
Sur 13 ha boisés.
Téléphone : (42) 80-97-18
ou (42) 81-36-17.

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE Hôtel SOLEIL, PRKG★★★ SANT JULIA Tél. : 41043 vue panoramique, terrasse, parking, situation tranquille. Prix pension complète 140 F.

VACANCES BRETAGNE
2 LOCATIONS
pour grande famille
ou couples/enfants
– Ferme restaurée : 7/8 pers., cheminée, tout confort, terrain, etc. Possibilité quinzaine locat. sept. 5.000 F.
– Gîte rural : 5/6 personnes, équipé, tout confort. A louer 950 F/sem. en sept.
Campagne, produits à la ferme, 2 km mer. Kergaszal
Ploudalmezeau (Finistère)
Juillet et août 8.000.
Septembre 5.000 F.
Tél. soir (16-98) 42-09-06
89-93-84.

Portugal, ALGRAVE,
bord mer, tt cft, près golf, tennis, calme, jard., 3/5 pers., juillet, août, septembre, part. 329-34-61 av. 14 h et soir.

Loue juillet, août, septembre studio cft dans résidence gd stand., piscine, tennis. NICE. Téléphone : (93) 83-76-35.

HTE PROVENCE, de moulin, pte rivière, loue juillet-août, 4 pers. Tél. : (90) 71-92-92.

JUAN-LES-PINS, 800 m plage, de villa remise à neuf, loue app. meublé, confort, 4 pers. max., juillet ou août 4.000 F.
Téléphone : 707-34-53.

ST-RAPHAËL, loue villa F 3, 6 pers., tt cft, juillet-août. Téléphone : (94) 82-27-36.

Jeunes

GRANDES VACANCES ? Yonne « LES LUTINS » 3-12 a., poney, poterie, vie familiale, petit effectif ; 3-5 a. 30 % remise juin (86) 66-05-52.

Stages équestres

Juin à septembre, Cévennes et Val de Loire, manège, promenades, randonnées (enf., ado., mixte) tous niveaux.
LE CLUB VERT (6) 903-50-80.

Caravanes

A vendre caravane WILCK CI SPORT 3,70 m, 750 kg, auvent, frigo mixte, coffre sur flèche, parf. état. Prix 9.900 F. Tél. dom. 060-65-30 ou bur. 271-25-35 poste 7378.

Camping-car

PARTICULIER VEND
CAMPING-CAR
Mercedes 206 Diesel
87.000 km.
Parfait état.
Sièges modifiés
+ divers accessoires.
Prix : 45.000 francs.
Téléphone : 430-72-91.

DEMANDES D'EMPLOIS

CANDIDATURE SPONTANEÉ EN B.D
POUR KALEÏDOSCOPE MAN

- C'EST QUOI UN KALÉIDOSCOPE MAN ?
C'EST ÇA
DIR. GÉNÉRALE
VENTE
IMPORT EXPORT
BIENS DE CONSOMMATION
PUBLICITÉ
VPC
DISTRIBUTION
POLYGLOTTE
47 ANS
COMMERCE INTERNATIONAL

- ÇA SE FABRIQUE COMMENT UN KALÉIDOSCOPE MAN ?
COMME ÇA...
THE LONDON SCHOOL OF ECONOMICS PLEASE?
BOF.
BOF?
LONDON SCHOOL OF ECONOMICS
INSTITUT DE PSYCHOLOGIE DE PARIS
ENGLISH? DEUTCH? ITALIANO? ESPAÑOL? ROMANESTE? ARABIC? IVRIT? ETC...
TUUT..
LANGUES O. PARIS
HI SUZAN!
HI LILIAN!
HI TEACH!..
BERKELEY BUSINESS SCHOOL

- ET ÇA MÈNE A QUOI TOUT ÇA ?
- A TOUT ÇA...
A LA PUB! 5 ANS DIRECTION DE CLIENTÈLE ET DIRECTION D'ÉTUDES DANS LA PREMIÈRE AGENCE FRANÇAISE DE PUBLICITÉ.
PIN-PON
A LA VPC!.. 4 ANS DIRECTION DEVELOPPEMENT DANS LA DEUXIÈME SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE. 30 % D'AUGMENTATION DU C.A.
AU COMMERCE INTERNATIONAL!.. 4 ANS DIRECTION 14 FILIALES, ACHATS, VENTES, DANS LA PREMIÈRE CHAÎNE AMÉRICAINE DE DISTRIBUTION. C.A. ACHAT: DOUBLÉ - C.A VENTE: OA 25 MILLIONS DE FRANCS.
CASH FLOW
MACY'S
SCRITCH

A LA DIRECTION GÉNÉRALE!.. 5 ANS A LA TÊTE DE DEUX SOCIÉTÉS D'UN GROUPE INTERNATIONAL.
VERRES DE LUNETTES : 2 USINES 6 FILIALES, 90 VENDEURS, C.A. 120 MILLIONS
SKIS : 1 USINE, 60 VENDEURS, C.A. 40 MILLIONS
A L'IMPORT-EXPORT!.. DEPUIS DEUX ANS, DIRECTEUR D'UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'IMPORT EXPORT.
IMPORT
EXPORT

ET IL VISE QUOI MAINTENANT CE KALÉIDOSCOPE MAN ?
VALORISER SES COMPÉTENCES KALÉIDOSCOPIQUES.
UNE ENTREPRISE EFFERVESCENTE EN DÉVELOPPEMENT.
DE NOUVEAUX PRODUITS A LANCER.
DE NOUVEAUX MARCHÉS A CONQUÉRIR.
UN POSTE DE DIRECTION.
DE GRANDES RESPONSABILITÉS.
UN NOUVEAU CHALLENGE.
UN HORIZON INTERNATIONAL.
LE KALÉIDOSCOPE MAN C'EST ERIC RONE. CONTACTEZ-LE AU 333.70.10 OU ÉCRIVEZ-LUI 20 TER RUE DE BEZONS 92400 COURBEVOIE.

Cadre commercial 36 ans
parfaitement bilingue
anglais français
ayant plus de 10 ans d'expérience de poste à responsabilité
libre tous déplacements
recherche emploi motivant
ou missions ponctuelles
à l'étranger
Ecr. s/no 8030 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE, 29 ans, parf. bil., angl., bon espagnol, 7 ans, exp., dyn., motivée, excell. présentation, sens et goût contacts, cherche poste
ASSISTANTE DIRECTION
Ecr. s/no 6.634 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Age 37 ans
CADRE TECHNIQUE BAT.
Coord. chantier. BET, 15 ans exp., 1 an d'exp. étranger, anglais. Cherche place stable. Etud. toutes propositions.
Ecr. s/no 6628 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BIOTECHNOLOGIE
POSSÈDE BREVET
INFOS. RÉP. 878-12-74.

Jeune étudiant anglais ch. emploi *juillet/août, lui permettant de perfectionner* son français, pouvant aller de cours d'anglais auprès d'une famille à toute activité dans une société. Contacter *NICHOLAS SQUIRE* c/o MARK PHILLIPS ESQ. DUNFORD HOUSE, ETON COLLEGE, BERKS. Angleterre.

INGÉNIEUR CONSEIL
ORGANISATION-INFORMATIQUE
Dipl. CNAM, spécialiste marketing gestion comm. et de production comptabilité analytique. Gestion sociale, direction informatique. Sér. réf. acquises de import. cabinet et entrepr. rech. MISSIONS ou poste à hte responsabilité. Etudie toutes propositions
Ecrire sous no 13.136 M
RÉGIE PRESSE
7, r. de Montessuy, 75007 Paris.

H. 38 ans, DEUG-DUT + GÉNIE CIVIL - CNAM anglais, italien, 6 ans exp. étranger. Etudes de prix marchés. Organisation de production. Bonnes conn. de marbre. Ch. emploi rég. Paris à vocation *intern.* J. DIDIO, 141, bd de la Reine, 78000 VERSAILLES.
021-34-40.

Cadre Sup., E.S.C., 5 ans banque, 9 ans Direction financière, 10 ans direction filiale, groupes internationaux, rech. nouvelle fonction de direction Paris proche banlieue.
Ecrire sous le no T 045.896 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

J.H., 27 ans, sérieuses réf., bonne présent., exp. étranger administratif, Bac G 2, anglais, espagnol, arabe, notions italien, ch. poste à l'étranger. Et. ttes propositions. 533-91-21.

F. 33 ans, DESS gestion, ch. poste assistante mark. ou *secrétariat à respons.* OUILLET, 81, bd St-Marcel. 75013. 587-37-64.

ESTHÉTICIENNE VISAGISTE conseillère dans toutes les marques. Ayant perdu la mobilité de son bras gauche à la suite d'une intervention chirurgicale, recherche un poste d'accueil de réception dans toutes professions médicales, conseillère en cosmétique.
Téléphone : 236-59-31.

J. H. 18 ans, étudiant sérieux cherche JOB d'été mi-juillet et août 1984.
Ecr. s/no 6.636 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE
ÉCONOMIQUE HT NIVEAU cherche rédaction vivante quotidien ou hebdo.
Ecr. s/no 3.470 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

D.E.S.S. psychologie du travail + *expérience conseil* orientation et formation.
Homme 39 ans, ch. poste : serv. recrutement, formation dans cabinets consultants.
Tél. (à part. de 14 h) :
838-13-45 ou écr. (sous no 322) S.I.P. PUBLICITÉ
11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Product. supports hélio-diazo haute qualif., cherche distrib. revend. marché français. Téléphone : (37) 82-19-02.

représentation offres

Fabricant de matériel de protection pour l'industrie recherche
Attaché commerc. dynamique
30 ans, pour développement clientèle région parisienne + quelques déplacements province. Quelques connaissances électronique nécessaires. Rémunération par fixe + intéressement. (Environ 110.000 F + frais).
Ecrire avec C.V. + photo :
LA PROTECTION RATIONNELLE, 40, RUE LOUIS-BLANC, 75481 CEDEX 10.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vends R5 GTL 81, 4 CV, embrayage et pneus neufs, 58.000 km. Prix 25.000 F. Téléphone : 341-83-78.

de 5 à 7 C.V.

Vd R 12 de Sté, 1979, 90.000 km, beige, parf. état méca., carros. et intér. Stationnant en garage. Prix 9.500 F. M. Pichot 721-77-75.

de 12 à 16 C.V.

Saab 900 turbo APC, modèle 84, 9.800 km, vert métal., int. beige, radio-alarme avec télécommande. *Disp. imméd.* Tél. 469-45-32. Prix 102.500 F.

boxes - parking

Rue Mazarine, 75006 Paris, vend parking. 130.000 F. Tél. : 950-11-60 entre 14 et 17 h.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SECTEURS PUBLIC ET NATIONALISÉ

La CGT juge « tendancieux » et « inexacts » les premiers bilans du ministère des affaires sociales

« Tendancieux » et *« inexacts »*, *« ingérence dans un scrutin qui n'est pas clos »* : c'est en ces termes que MM. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, et Michel Warcholack, secrétaire de la Confédération, ont qualifié, mardi 12 juin, les premiers bilans publiés ces jours derniers par le ministère des affaires sociales sur les élections aux conseils d'administration des secteurs public et nationalisé.

« Il aurait été plus sage, a notamment déclaré M. Warcholak, *de laisser aux organisations syndicales le soin de porter leurs propres appréciations sur les premiers résultats de cette consultation. C'eût été aussi une façon de respecter leur indépendance. »* Dénonçant une *« précipitation »* qui pourrait *« à la limite constituer une sorte d'ingérence »*, MM. Krasucki et Warcholak estiment que les *« commentaires »* ont fait l'impasse *« sur deux faits pourtant évidents »* : la consolidation des positions d'ensemble de la CGT et un nombre appréciable de gains en voix et en pourcentages ; une nouvelle répartition de l'influence de la CFDT, de FO et de la CGC.

A l'appui de cette thèse, la CGT a rendu public son propre bilan, portant sur 1 564 492 inscrits dans près de 3 000 établissements. Selon ces résultats, collectés par ses militants, la CGT est *« nettement en tête »* dans le secteur industriel (89 % des inscrits) avec 45,86 % des voix parmi les ouvriers, employés, agents de maîtrise et techniciens et 10,20 % parmi les cadres. Dans le secteur banques et assurances, elle obtient, toujours selon son propre bilan provisoire, 17,81 % parmi les employés et gradés et 15,60 % parmi l'ensemble des personnels. *« Au total, la CGT est bien la première centrale syndicale dans le secteur nationalisé »*, a affirmé M. Warcholak.

A son tour, la CGT établit une comparaison avec les élections professionnelles, intervenues entre le 1er janvier et le 8 juin 1984. Sur 603 établissements de plus de 500 salariés rassemblant 985 622 inscrits, elle *« obtient 44,51 % et consolide ainsi ses positions par rapport aux mêmes votes intervenus en 1983 avec un gain de 0,61 point »*. En revanche, la CGT souligne *« un recul assez général de la CFDT, qui perd 2,70 points, FO et la CGC enregistrant des progrès respectifs de 2,42 % et de 0,95 %, alors que les autres listes poursuivent leur lente érosion »*.

● **Les suppressions d'emplois à Tourisme et Travail.** – Le bureau fédéral de Tourisme et Travail doit décider, ce 13 juin, s'il maintient le projet de quarante-cinq suppressions d'emplois, qu'il a de nouveau examiné au cours d'une réunion le 12 juin (*le Monde* du 12 juin).

M. Ralite souligne les progrès réalisés dans l'insertion professionnelle des handicapés

M. Jack Ralite, ministre délégué à l'emploi, a fait, mardi 12 juin, un premier bilan de l'utilisation des crédits destinés à faciliter l'emploi des personnes handicapées (chaque année, soixante mille reconnues par les commissions d'orientation spécialisées, les COTOREP, sont orientées vers une formation professionnelle ou un emploi *en milieu protégé* ou en milieu ordinaire), crédits portés en 1984 à 84,12 millions de francs, contre 47,76 millions en 1983 (1). M. Ralite a souligné les progrès faits dans l'insertion des handicapés dans le *« tissu social »* : fin 1983, 83 884 travaillaient en milieu ordinaire, contre 57 721 l'année précédente, et 40 000 offres d'emploi avaient été reçues, contre 10 000 en 1982. *« Nous sommes en train de passer un seuil dans l'évolution des mentalités »*, a affirmé le ministre.

M. Ralite a annoncé la décentralisation des aides financières destinées à l'aménagement des postes de travail ou à compenser l'encadrement supplémentaire pour les handicapés et des subventions d'installation. Cette mesure doit permettre d'utiliser plus rapidement des crédits fortement accrus en 1984 : 7,5 millions de francs au lieu de 500 000 F en 1983, pour cinq cents subventions d'installation au lieu de cent, 9 millions au lieu de 1,5 million, pour cinq cents aides financières au lieu de cent.

Quant aux nouveaux *« contrats d'adaptation professionnelle »*, deux cents ont déjà été signés en 1984, correspondant à 5 millions de francs ; 15 millions de francs au total sont prévus cette année pour des contrats concernant des travailleurs handicapés placés directement en milieu ordinaire ou souhaitant y entrer après un passage en *« atelier protégé »*. Pour suivre le reclassement des travailleurs handicapés, dix-huit équipes de préparation et de suivi du reclassement (EPSR) nouvelles vont être formées.

Pour la formation, soixante-cinq contrats d'apprentissage sont déjà prévus (correspondant à la moitié des crédits de ce chapitre). D'autre part, l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) doit accueillir près de mille handicapés (au lieu de trois cents en 1983) dans des stages expérimentaux.

(1) *Le Monde* du 9 novembre 1983.

CONJONCTURE

La reprise de l'investissement reste localisée

estime le président de la chambre de commerce de Paris

Qu'en est-il de l'investissement en France ? *« On sent incontestablement un mieux, mais il reste malheureusement localisé »*, a indiqué M. Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, en présentant mardi 12 juin la note de conjoncture préparée par le centre d'observation économique de la chambre. Selon lui, la reprise de l'investissement *« concerne une minorité d'activités de haute technologie de l'entreprise très performantes, bien placées sur les marchés internationaux porteurs ; de façon plus générale l'agro-alimentaire et les productions de biens intermédiaires »*. Pour ces dernières, il s'agit le plus souvent de renouveler le parc. Enfin, une part des investissements va à des branches nationalisées *« où il n'est pas certain que les choix effectués soient les mieux adaptés aux perspectives de rentabilité et d'évolution des marchés »*, a conclu M. Clément, en faisant allusion aux secteurs de l'industrie papetière et de la sidérurgie.

Pour le président de la chambre de commerce de Paris, cette situation est caractéristique de la production industrielle dont la stagnation *« traduit en fait l'existence de quelques îlots de prospérité dans un océan de morosité, voire de pertes »*.

∴

● *La hausse des prix en mai, selon la CGT.* – Selon l'indice calculé par la CGT, les prix ont augmenté de 0,9 % en mai par rapport au mois précédent. Sur les cinq premiers mois de l'année, la hausse a été de 4,9 %. Elle est de 12,6 % par rapport au mois de mai 1983.

● **Progression des ventes du grand commerce.** – Les ventes du grand commerce ont légèrement progressé au cours du mois de mai, retrouvant le niveau de février. En valeur, le chiffre d'affaires du grand commerce a augmenté de 10,5 %, soit respectivement + 18,5 % pour la vente par correspondance, + 10,5 % pour les hypermarchés, + 8 % pour les grands magasins populaires et + 6 % pour les grands magasins. Ces statistiques sont fournies par le Centre d'observation économique de la Chambre de commerce de Paris.

INFORMATIQUE

Trilogy abandonne son projet de super-ordinateur

Dans le monde bouillonnant de l'industrie informatique, l'une des plus brillantes et des plus coûteuses aventures de ces dernières années s'est achevée le 11 juin. M. Gene Amdahl, PDG de Trilogy, a annoncé que sa société abandonnait son projet de super-ordinateur compatible avec les machines IBM.

Père de la fameuse « série 360 » d'IBM, des années 60, M. Gene Amdahl quitte le groupe en 1970 pour créer sa propre entreprise à partir d'une idée : fabriquer des grands ordinateurs entièrement compatibles avec ceux d'IBM, c'est-à-dire pouvant utiliser sans aucune adaptation particulière les périphériques et les programmes des systèmes IBM. Ce sera la création de la société Amdahl, qui allait se révéler comme un concurrent non négligeable pour le numéro un mondial de l'informatique.

En 1980, il décide de rééditer le même coup. Il quitte la société qu'il avait créée et qui portait son nom pour fonder Trilogy. L'idée est toujours la même : développer, à partir des nouvelles technologies des circuits intégrés, un super-ordinateur (créneau du marché le plus rentable) plus puissant, plus fiable et... moins cher que les machines IBM. L'objectif est de prendre de vitesse le géant, en sortant les ordinateurs Trilogy en 1985, avant la prochaine génération d'IBM. Il trouve alors de l'argent – une cinquantaine de millions de dollars – auprès de nombreux investisseurs privés américains et étrangers (le gouvernement irlandais par exemple). La société française Bull met à l'époque une mise de 5 millions de dollars. En quatre ans, Trilogy drainera au total plus de 250 millions de dollars. Les sociétés américaines Sperry et Digital Equipment y investissent respectivement 42 et 20 millions de dollars, et Bull 12 millions de dollars au total. Le reste des fonds sera drainé à travers un « fonds de recherche et d'investissement » (55 millions de dollars), lors de la récente introduction en Bourse de Trilogy, et par des crédits bancaires.

Si les travaux sur les circuits intégrés ont avancé conformément aux prévisions, Trilogy a rencontré de sérieuses difficultés pour la mise au point des machines proprement dites. Il semble que M. Amdahl ait sous-estimé les coûts et les délais de réalisation. Dès lors, Trilogy était peu à peu obligée de décaler dans le temps leur sortie. Prévue pour le début de 1985, elle était repoussée à la fin de l'année, puis à mi-1986 et, il y a un mois, à l'année 1987. C'était le principe même du pari de Trilogy qui était ainsi remis en cause. Loin de prendre de vitesse IBM, c'était le contraire qui risquait de se produire.

Nul doute que la décision d'abandonner la construction de son super-ordinateur a dû être, pour M. Gene Amdahl, bien douloureuse à prendre, mais elle paraît frappée du sceau du réalisme. Reste maintenant à savoir ce que va devenir Trilogy !

En fait, la société peut parfaitement se concentrer sur le développement des technologies des circuits intégrés. DEC, Sperry, Bull, et plus récemment Control Data, avaient d'ailleurs plus investi dans Trilogy dans cette perspective que dans l'espoir de disposer d'un super-ordinateur compatible IBM. Les technologies développées par Trilogy intéressent ces constructeurs pour la mise au point de leurs propres machines, et les accords conclus avec la société de M. Amdahl leur en donnent la libre disposition.

Reste que la décision de M. Gene Amdahl paraît sonner le glas du concept de compatibilité totale (« *plug compatible* ») dans le domaine des grands ordinateurs. Si M. Amdahl n'a pas réussi cette fois, on ne voit pas qui pourrait relever à nouveau le défi. Certes, il restera des fabricants de compatibles, mais ils demeureront à la remorque d'IBM, qui affirmera ainsi de plus en plus sa suprématie mondiale. Seuls, en fait, pourront subsister, sinon résister, en toute indépendance, les quelques rares constructeurs qui pourront développer leurs propres ordinateurs, à condition qu'ils puissent offrir des « passerelles » aux utilisateurs d'IBM et un rapport qualité-prix équivalent.

L'abandon de la partie la plus ambitieuse du projet Trilogy risque en tout cas de coûter cher aux investisseurs non industriels qui avaient misé dessus. Certes, une partie des fonds drainés sera récupérée par la vente de licences et les redevances sur l'utilisation des technologies de circuits intégrés. Mais il serait étonnant que le solde de l'opération ne se traduise pas par une perte substantielle. L'aventure de Trilogy prouve, si besoin en était, que l'investissement dans les hautes technologies coûte cher et que les « *venture-capitalists* » ne gagnent pas à tous les coups.

J.-M. QUATREPOINT.

ÉPARGNE

LE PLAFOND DU LIVRET A DES CAISSES D'ÉPARGNE VA ÊTRE RELEVÉ DE 58 000 F A 68 000 F

Le plafond du livret A des caisses d'épargne, dont les revenus sont exonérés d'impôt, va être relevé prochainement de 58 000 F à 68 000 F. Il avait été porté de 49 000 F à 58 000 F le 31 mars 1983. Cette mesure est prise, essentiellement, pour ranimer la collecte des épargnants sur ce livret, qui s'inscrit en chute libre, les retraits l'emportant sur les dépôts nouveaux au premier trimestre 1984, en raison de la baisse des revenus réels (*le Monde* du 30 mai 1984).

AFFAIRES

CONFRONTÉE A UN « TROU » DE 10 A 15 MILLIONS DE FRANCS

L'ex-Union de diamantaires dépose une seconde fois son bilan

Confrontée à un lourd passif (10 à 15 millions de francs selon les estimations) après huit mois d'existence, la société UDD-DDF American Company qui avait pris la succession, le 29 septembre 1983, de l'Union de diamantaires (UDD) après le dépôt de bilan de cette dernière, est contrainte, à son tour, d'emprunter la même voie.

En état de cessation de paiement depuis plusieurs semaines, cette nouvelle société qui avait été constituée avec l'accord du tribunal de commerce pour essayer de préserver les intérêts des quelque 31 000 clients de l'ex-UDD devra comparaître le 14 juin devant la septième chambre du tribunal de commerce de Paris.

Ce dernier devra alors nommer un syndic et se prononcer sur la procédure (mise en règlement judiciaire ou liquidation de biens) à appliquer au numéro un du placement-diamant en France dont la première faillite, prononcée le 7 juillet dernier, avait vivement ému à la fois la communauté des épargnants et cellle des bijoutiers (*le Monde* des 10 juillet et 30 août 1983).

Afin d'éviter la disparition pure et simple de cette entreprise (et de l'important marché du diamant qu'elle avait réussi à conquérir en quelques années), le fournisseur quasi exclusif en diamants de l'ex-UDD, le groupe américain Hasenfeld-Stein, acceptait alors de participer à la constitution d'une nouvelle société UDD-DDF American Company, dont la direction était confiée à M. Jacques Legrand, éditeur, notamment d'un ouvrage sur le diamant, et à M. Robert Gossiaux (ancien responsable commercial de la Sabena) avec des effectifs ramenés à moins de cinquante personnes.

Mais en dépit (ou à cause) d'une importante campagne publicitaire qui devait coûter, au bas mot, 2 millions de francs, la nouvelle entreprise n'avait pas réussi à véritablement redémarrer son activité diamant, toute occupée qu'elle était à restituer les pierres aux déposants.

Succédant au départ de M. Gossiaux, gérant de droit, M. Legrand devait rendre les armes à son tour en démissionnant de ses fonctions en mai dernier.

A l'heure actuelle, la quasi-totalité des clients de l'ex-UDD ont récupéré leurs 2 200 diamants en dépôt – surpayés, il est vrai – et la seule bonne nouvelle de ce feuilleton est la récente constitution d'une association (1) sans but lucratif animée par M. Michel David, l'un des clients de cette société. Destinée à rassembler les épargnants « floués », dans un premier temps cette Fédération nationale du diamant, qui a tenu le 6 juin sa première réunion, veut s'attaquer au problème numéro un, celui de la revente des pierres en élargissant par la suite son action à l'ensemble du marché du diamant en France et non pas à la seule clientèle de l'ex-UDD.

SERGE MARTI

(1) Fédération nationale du diamant : 25, rue Bellefond, 75009 Paris.

La CGT et la CFDT ont voté contre la nomination de M. Pebereau à la présidence de la CGE

Le nouveau conseil d'administration de la Compagnie générale d'électricité, réuni pour la première fois mardi 12 juin dans l'après-midi, a porté comme prévu à sa présidence M. Georges Pebereau. Toutefois, le vote n'a pas été acquis à l'unanimité, comme cela avait été la règle jusqu'à présent dans les groupes nationalisés.

Si, dans le cas du CCF, les administrateurs salariés, regrettant le départ de M. Deguen, s'étaient abstenus de participer au vote pour la désignation de son successeur, il s'est trouvé, mardi après-midi, quatre voix pour voter *contre* la nomination de M. Georges Pebereau : les trois représentants élus de la CGT et celui de la CFDT ; le représentant de la CGC a refusé quant à lui de prendre part au vote, estimant notamment que cette nomination se faisait dans la précipitation.

A l'occasion du tour de table, plusieurs administrateurs non salariés auraient, de leur côté, estimé que d'importants progrès devraient être réalisés rapidement dans la « *gestion des hommes* » et les relations humaines à l'intérieur de l'entreprise.

Le conseil des ministres de ce mercredi 13 juin devait donc entériner la proposition du conseil d'administration de la CGE et nommer officiellement M. Pebereau. Ce dernier cumulera la présidence de la CGE avec celle, qu'il exerce déjà, de l'une des principales filiales : CIT-Alcatel.

M. Pierre Chavance conserverait jusqu'à la fin de l'année ses fonctions de directeur général de CIT-Alcatel. Il lui est également proposé de devenir directeur général de l'ensemble du groupe CGE. Ingénieur des Télécom, « ancien » de Thomson, où il développa notamment dans les années 60 les activités « transmissions », M. Chavance est entré à la CGE en 1972. Agé aujourd'hui de soixante-deux ans, il est considéré comme ayant une « *sensibilité sociale* ».

On souhaiterait, semble-t-il, que M. Chavance s'occupe plus spécialement des relations sociales à l'intérieur du groupe. L'intéressé aurait cependant demandé que ses responsabilités de directeur général de la CGE soient plus clairement définies, notamment vis-à-vis des filiales du groupe et de la gestion.

J.-M. Q.

MONNAIES ET CHANGES

DOLLAR TRÈS CALME : 8,36 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar s'est maintenu, mercredi 13 juin, aux alentours de son cours de la veille, soit 2,7175 deutschemarks et 8,36 francs. Les taux d'intérêt américains ont peu varié.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,3585	8,3605	+ 53	+ 73	+ 90	+ 120	+ 15	+ 135
$ can.	6,4205	6,4250	+ 15	+ 55	+ 35	+ 85	– 25	+ 90
Yen (100)	3,5950	3,5985	+ 175	+ 195	+ 350	+ 375	+ 1055	+ 1135
DM	3,0760	3,0780	+ 165	+ 185	+ 325	+ 350	+ 945	+ 1015
Florin	2,7275	2,7295	+ 135	+ 150	+ 270	+ 290	+ 790	+ 855
F.B. (100)	15,0775	15,0865	+ 55	+ 132	+ 115	+ 235	+ 130	+ 220
F.S.	3,6785	3,6820	+ 245	+ 270	+ 490	+ 520	+ 1475	+ 1560
L (1 000)	4,9576	4,9603	– 130	– 100	– 254	– 214	– 860	– 750
£	11,5765	11,5851	+ 291	+ 327	+ 560	+ 618	+ 1534	+ 1736

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 3/4	11	11 1/16	11 7/16	11 3/16	11 9/16	12 1/4	12 9/16
DM	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	6	6 1/2
Florin	5 5/8	5 7/8	5 13/16	6 1/8	6	6 5/16	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	10 3/4	11 1/4	11	11 3/4	11 1/4	11 3/4	12 1/4	12 7/8
F.S.	2 3/8	2 7/8	3 13/16	4 1/8	3 13/16	4 1/8	4 3/16	4 9/16
L (1 000)	14 7/8	15 3/8	14 1/2	15 1/4	14 5/8	15 3/8	15 5/8	16
£	8 3/8	8 5/8	9	9 1/4	9 1/16	9 7/16	9 5/8	10
F. franç.	12	12 1/2	12 1/16	12 1/2	12 5/8	12 7/8	13 7/8	14 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La demande de mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire

(Suite de la première page.)

On comprend mal de la part des pouvoirs publics que M. Fabius n'ait pas cru bon de recevoir personnellement M. Pineau-Valencienne (de même qu'il n'a pas reçu le patron de Citroën, autre dossier industriel « chaud »), ce qui aurait peut-être évité quelques malentendus. On imagine encore plus mal comment les représentants de Paribas – banque nationalisée – aux conseils d'administration de Creusot-Loire comme de Schneider ont pu voter le 12 juin la mise en règlement judiciaire et l'éventuel dépôt de bilan, alors que le gouvernement y était opposé. L'autonomie de gestion a des limites qu'un ministre sait très bien déplacer lorsqu'il le juge nécessaire.

On ne comprend pas mieux pourquoi M. Pineau-Valencienne est revenu à la charge moins de six mois après la signature d'un accord avec les banques et les pouvoirs publics, alors que, objectivement, aucun fait nouveau n'était enregistré. On peut s'étonner aussi que Schneider n'ait pas fait le geste minimal qui aurait montré la confiance que portait ce groupe à l'avenir de Creusot-Loire, justifiant par cette attitude les propos de ceux qui accusent depuis plusieurs mois M. Pineau-Valencienne de rechercher le dépôt de bilan d'une entreprise en pleine débandade pour se recentrer sur les entreprises saines (SPIE, Merlin-Gerin, Jeumont-Schneider).

Toujours est-il que des créanciers doivent être inquiets (Creusot-Loire doit 3 milliards de francs aux banques, 1,2 milliard à sa filiale Framatome et 800 millions de francs à ses sous-traitants) et que les salariés du Creusot, berceau de la métallurgie française, ne doivent pas l'être moins.

BRUNO DETHOMAS.

● **Hausse des produits pétroliers en France.** – Les nouveaux prix des produits pétroliers sont entrés en vigueur le 13 juin à 0 heure. La hausse est de 5 centimes par litre pour le supercarburant, de 4 centimes par litre pour l'essence ordinaire, de 2 centimes pour le gazole et de 2,1 centimes pour le fuel domestique (*le Monde* du 6 juin). Les nouveaux tarifs intègrent la nouvelle taxe parafiscale de 0,14 centime par litre (sur le super, l'ordinaire et le gazole) destinée à financer les dépenses de modernisation des points de vente de détail en carburants.

● **Limitation des importations textiles.** – Plusieurs membres de la Chambre des représentants ont annoncé le lundi 11 juin leur intention de déposer un projet de loi visant à limiter les importations textiles américaines en 1984 à leur niveau de l'an passé.

246 millions de francs de pertes en 1983 pour la Compagnie Boussac-Saint Frères

La Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF) a subi une perte comptable de 246,6 millions de francs au cours de l'exercice 1983, indique un communiqué de la Compagnie diffusé le mardi 12 juin, après la réunion du conseil d'administration. Ces pertes proviennent « *essentiellement des importantes provisions* » destinées à couvrir les « *coûts de restructuration prévus par le plan industriel* » mis au point par la direction de la Compagnie. Ce plan prévoit la suppression de 1 500 emplois en 1984 et 1985 (*le Monde* des 24 et 29 février).

Les résultats d'exploitation de la CBSF font ressortir une perte de 87,90 millions de francs l'an dernier. Le chiffre d'affaires de la société a été durant l'exercice de 4,80 milliards de francs.

L'Institut de développement industriel (IDI), qui est le principal actionnaire de la CBSF, par le biais de sa filiale, la SOPARI (1), devrait faire – au nom des pouvoirs publics – une nouvelle avance au début de juillet afin de permettre à la Compagnie de continuer son exploitation.

En fait, la continuation de l'activité de la CBSF est suspendue aux conclusions du rapport confié à M. Georges Plescoff par le premier ministre sur le point de savoir si les accords conclus en juillet dernier entre MM. Willot et le président de la CBSF sont juridiquement recevables (*le Monde* du 30 mai). M. Plescoff devait donner ses conclusions au début de mai dernier.

De surcroît, la cour d'appel de Douai (Nord) doit se prononcer, le jeudi 14 juin, sur un jugement du tribunal de commerce de Lille ordonnant à la Compagnie, qui a interjeté appel, de restituer aux syndics des créances qui auraient dû revenir à l'ancienne société (*le Monde* du 20 mars).

(1) SOPARI : Société de participation et de restructuration industrielle.

Menaces américaines sur les importations d'acier

(Suite de la première page.)

L'affaire est bien « bouclée », le président américain ne peut pas ne pas répondre. Alors que son adversaire démocrate, M. Mondale, qui se présente comme l' « *ami des sidérurgistes* », a déjà fait savoir qu'il était favorable aux mesures protectionnistes, une bonne partie des conseillers politiques du président, inquiets de son score futur dans les Etats industriels du Nord-Est du pays, le pousseront à accepter les conclusions de l'ITC.

Le président, par ailleurs, ne peut pas être insensible au déficit commercial américain, qui prend des proportions dramatiques. Des restrictions sur l'acier apporteraient de ce point de vue aussi un soulagement léger mais non négligeable.

En revanche, l'adoption de mesures protectionnistes heurteraient les utilisateurs d'acier (en particulier les groupes automobiles) qui craignent de voir les prix s'envoler. Ils refusent de devoir payer un surcoût par rapport à leurs concurrents étrangers, alors même que le dollar est très haut et que le prix de l'acier américain est déjà supérieur à 10 % ou 20 % au cours mondial. L'essentiel, pour M. Reagan, serait pourtant de prendre des mesures en parfaite contradiction avec sa philosophie libérale. Champion de la libre concurrence, M. Reagan milite pour une libéralisation du commerce mondial, et il vient d'ailleurs, au cours du sommet de Londres, d'insister fortement pour que les sept pays industrialisés adoptent une déclaration en ce sens.

Or, précisément, l'instauration de quotas sur les importations d'acier aux Etats-Unis ne peut se faire qu'aux dépens des pays du Tiers-monde. Les aciers européens sont en effet bloqués à environ 5 % du marché par un accord d'autolimitation signé en octobre 1982 et les Japonais ont paraphé un accord de même type qui leur donne quelque 6 % du marché. Les Européens et les Japonais n'accepteront en aucun cas de voir leurs parts réduites à l'avenir. La CEE a déjà pris des mesures de rétorsions dans le domaine des aciers spéciaux où les Américains n'ont pas respecté leurs engagements. Il faudra donc réduire les quotas de Taïwan, de Corée du Sud, mais également du Mexique, d'Argentine ou du Brésil. Pour ces pays, les exportations d'acier sont, il est vrai, parfois subventionnées ou acquises à des prix de dumping, mais c'est parce que payées en dollars, elles sont indispensables pour rembourser les intérêts des dettes accumulées vis-à-vis... des banques américaines notamment.

L'acier met donc, en pleine lumière, trois jours à peine après les belles déclarations du sommet de Londres, une contradiction de la crise mondiale dont on devine que les pays du tiers-monde vont faire les frais. M. Reagan aura beau le regretter et multiplier les professions de foi, il semble aux Etats-Unis désormais acquis qu'il devra faire un geste en direction des électeurs ouvriers et limiter, peut-être pas à 15 % mais à 17-19 %, les importations d'acier. L'Europe, et même la France, à la condition qu'elles obtiennent la préservation de leurs quotas, se garderont d'élever des protestations ou même de se permettre de verser une larme pour les pays du Sud, puisqu'elles agissent *grosso modo* de la même façon à leur égard...

Reste, côté américain, à savoir si cette mesure sera suffisante pour aboutir à une préservation de l'emploi des sidérurgistes. M. Lynn Williams, président d'United Steelworkers of America, estime que les importations coûtent cent mille emplois et espère qu'une partie des sidérurgistes qui ont perdu leur poste pourraient donc être réembauchés (1). C'est là son plus fort argument. C'est pourtant peu probable. La restructuration en cours par abandon de capacité, réduite aujourd'hui à 135 millions de tonnes, et par fusion (2) favorise une automatisation qui, selon les industriels, évitera les réembauches au-delà de quelques milliers.

ERIC LE BOUCHER.

(1) La sidérugie américaine qui employait 453 000 personnes en 1979 ne compte plus que 245 000 personnes environ.

(2) A ce sujet le département de la justice vient d'autoriser la reprise par le groupe japonais Nimmon Kokkan de 50 % du capital de National Steel le septième groupe sidérurgiste américain (*le Monde* du 26 avril 1984).

FAITS ET CHIFFRES

● **Baisse des conflits du travail en avril 1984.** – Selon les statistiques officielles du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, les conflits du travail localisés ont touché, en avril 1984, 259 établissements, occupant habituellement 120 290 salariés parmi lesquels 30 725 ont cessé le travail entraînant la perte de 84 266 journées de travail. Ces chiffres apparaissent nettement plus faibles qu'en mars 1984 (où une augmentation sensible avait été enregistrée par rapport à mars 1983) et légèrement inférieurs à ceux d'avril 1983 (276 établissements concernés, occupant 116 500 salariés parmi lesquels 35 100 avaient cessé le travail, entraînant la perte de 92 600 journées de travail).

● **Nouvel accord de contingentement nippo-canadien dans l'automobile.** – Le Canada et le Japon ont signé, le 12 juin, un accord visant à poursuivre le « *développement ordonné* » des exportations japonaises de véhicules particuliers au Canada entre le 1er avril 1984 et le 31 mars 1985. C'est le quatrième accord de ce type signé par les deux pays. Sur la base d'un marché de 917 000 voitures, le niveau des exportations japonaises ne devra pas dépasser 166 000 unités. – *(AFP.)*

● **Hausse de la production française d'acier en mai.** – La sidérurgie française a coulé 1,7 million de tonnes d'acier brut en mai, production en hausse de 9 % par rapport à l'an dernier, selon la chambre syndicale de la sidérurgie. Depuis le début de l'année, la production, 8,3 millions de tonnes, est en hausse de 14,4 % par rapport à 1983, mais en baisse de 7,6 % par rapport à 1982.

Le modèle allemand déstabilisé

II. – *Le prix du compromis*

Tout le monde ou presque en convient en Allemagne fédérale, l'objectif du plein emploi ne fera plus partie du possible pendant des années encore (*le Monde* du 13 juin). Hommes politiques, employeurs et même syndicalistes n'affichent plus la peur du chômage, devenue une donnée banale avec laquelle il faut apprendre à vivre, et c'est à peine s'ils se disputent sur les chiffres et les niveaux tolérables. Pourtant, cette acceptation, nouvelle, pourrait avoir des effets sur le consensus qui régnait depuis trente-trois ans sur les rapports sociaux.

De notre envoyé spécial
ALAIN LEBAUBE

Francfort. – En affirmant, lors d'une déclaration improvisée, que la revendication des trente-cinq heures était *« absurde et dangereuse »*, le chancelier Helmut Kohl a achevé de placer sur le terrain politique le conflit social le plus important qu'ait connu l'Allemagne depuis 1951, année zéro de la cogestion. Ce qui faisait partie du « non-dit » devenait brusquement public, au grand regret de la plupart des intéressés, et à commencer par le BDA – le patronat allemand, – qui tente de minimiser la portée du propos. *« Il ne faut pas trop souligner ce qu'a pu dire le chancelier »*, lâche ainsi, un peu gêné, M. Below. Au FDP et à la CDU, de la même façon, on ne souhaite guère s'exprimer sur ce qui est jugé comme une maladresse.

Au DGB et à IG Metall, on exulte d'autant plus que l'accusation de mener une *« grève politique »*, après le départ du pouvoir des sociaux-démocrates, surgit de presque tous les bords. La phrase de trop, hâtivement prononcée par le chancelier, vient à point pour dédouaner les syndicalistes et, mieux encore, retourner l'argument à leur avantage.

C'est que, en Allemagne, au nom du consensus, seuls les partenaires sociaux sont habilités à négocier un compromis et à établir, par la voie contractuelle, de nouvelles règles. En tout état de cause, le gouvernement doit se garder d'intervenir dans le débat ou le conflit, ce qui serait considéré comme une intolérable intrusion dans un domaine jalousement réservé. Tel est le tribut à verser pour sauvegarder le *« modèle allemand »* qui, en plus de trente ans, s'est traduit par une paix sociale exemplaire et, pendant à peine moins de temps, par une expansion économique remarquable.

Or, au moment précis où ce système se grippe ou atteint ses limites sous l'effet d'un ralentissement de la croissance et de la reconnaissance implicite d'un taux de chômage incompressible, voilà que les doctes réserves des années d'opulence sont jetées aux orties comme autant d'oripeaux sans valeur. Non seulement se produisent des écarts de langage mais, de part et d'autre, on se reproche mutuellement de mettre en cause l'édifice ou, au mieux, de prendre le risque de le déstabiliser.

Certes, il y a là une part de tactique, inévitable, quand deux parties s'affrontent, comme jamais peut-être. Mais au-delà du jeu qu'impose une épreuve de force, poussée jusqu'à son extrémité, cette situation, nouvelle en Allemagne, révèle aussi un malaise grandissant. Quand tout le monde admet et constate que le traitement social mis en œuvre ne répond pas, et ne correspondra plus à l'état de crise, force est de considérer que couve, plus fondamentalement, un débat de société.

Question de survie

A peu de chose près, c'est ce que reconnaît M. Helmut Seifert, pour le DGB, en estimant que *« les trente-cinq heures sont un symptôme de ce qui se passe en RFA depuis 1970 où le modèle de politique économique était celui de Keynes »*. *« Le temps est venu*, affirme-t-il, *d'une nouvelle orientation générale des syndicats mais ce n'est pas encore clair. »* *« On ne croit toujours pas à la lutte des classes*, répète de son côté M. Wolgang Lange, de l'IG Metall, *mais le consensus que nous avions depuis la guerre est sérieusement endommagé. »*

Depuis trois ans, selon les experts économiques du syndicat, les travailleurs ont subi des pertes de pouvoir d'achat et on leur promet 3 % de revalorisation, pour 1984, qui compenseront à peine l'inflation. *« Au total, on s'attend à 10 % de pertes dans l'industrie »*, poursuit M. Lange, alors que le chômage va augmenter et que les prestations sociales (indemnisations chômage, notamment) sont révisées en baisse. Le patronat allemand, qui veut conserver à son avantage les gains de productivité, aurait, selon l'institut IFO que cite M. Rodenfels, un économiste de l'IG Metall, *« réalisé 53 % de ses investissements pour rationaliser, 25 % pour remplacer son matériel et 22 % pour élargir la capacité des entreprises »*.

Les profits augmentent au point que, par boutade, les syndicalistes ont pris l'habitude de dire que *« Siemens serait une banque qui aurait un petit atelier »*. Mais ils craignent par-dessus tout que la poursuite de cette politique *« n'anéantisse des postes de travail »*.

Pis encore, les syndicats ont le sentiment d'avoir le dos au mur. *« Avec le chômage il est de plus en plus difficile de demander des choses et, pour les syndicats, cela pose le problème de leur pouvoir. C'est une question de survie »*, fait-on observer au DGB, inquiet d'avoir à *« gérer la crise »*. L'IG Metall est encore plus acculé avec la récession de la sidérurgie, des chantiers navals et les difficultés de certaines entreprises métallurgiques. Pour 4 % seulement les métallurgistes et pour 1 % les sidérurgistes sont âgés de plus de cinquante-huit ans, et on estime que 50 % des salariés ont quitté cette branche d'activité avant l'âge de la retraite, ramené par convention à soixante ans et même à cinquante-neuf ans avec les allocations de chômage pour un an et une indemnité de l'employeur. Volkswagen se proposait même d'aller jusqu'à cinquante-sept ans.

Cela explique largement que la fédération la plus importante du DGB, avec 2,6 millions d'adhérents revendiqués, ait opté pour les trente-cinq heures, avec maintien du salaire nominal, un peu considérées comme l'ultime solution qui sauverait 240 000 emplois dans la branche. La proposition de loi du gouvernement pour la préretraite à cinquante-huit ans, mise en place pour cinq années seulement à compter du 1er mai dernier, et conçue pour répliquer à la revendication des trente-cinq heures, ne pouvait en effet répondre aux problèmes spécifiques des métallurgistes, convaincus du déclin de leurs métiers.

Pour sa part, le patronat allemand pense également que l'enjeu du conflit dépasse, et de loin, le seul mot d'ordre. *« Nous ne sommes pas intéressés par un syndicalisme faible qui aurait des effets néfastes »*, assure M. Below en reconnaissant que *« la question de l'existence ou de la non-existence des syndicats a très certainement influencé les votes »*. A l'en croire, les résultats obtenus à plus de 75 % des suffrages signifieraient davantage un attachement à un système qu'une conviction profonde.

S'adapter aux réalités

Pourquoi, dans ces conditions, s'être montré si ferme, avoir laissé se développer une campagne antisyndicale dans tout le pays, et avoir poussé l'IG Metall dans ses derniers retranchements ? *« Ce ne sont pas les employeurs qui ont introduit le débat de la lutte de pouvoir »*, rétorquent en chœur MM. Below et Heinzemann, qui pourraient être applaudis sur ce thème par les hauts fonctionnaires et les hommes politiques. *« Les syndicats ont prétendu qu'ils étaient en danger, pas nous. »*

Plus sérieusement, les deux représentants du BDA finissent par avouer, sans rhétorique, que *« si nous cédons sur un seul point on risque de détruire les solides bases de relations sociales en Allemagne »*. *« C'est une question fondamentale pour notre économie »*, assurent-ils. Le fameux *« modèle allemand »*, s'il doit se perpétuer, y compris dans ces temps difficiles, doit s'adapter aux dures réalités.

Cette voie du *« bon sens »* est également prônée dans les ministères. Ainsi, M. Eduard Pietsch, directeur de la conjoncture au ministère de l'économie, se montre-t-il sévère à l'égard des programmes sociaux de maintien artificiel de l'emploi, qui n'ont pas eu d'effet durable et ont entraîné un déficit budgétaire, voire *« condamné le gouvernement à l'immobilisme »*.

« Nous avons donc mis en place un nouveau concept de revitalisation des investissements privés, comme dans les années 50, poursuit-il. *Il fallait faire resurgir la confiance dans la croissance, détruire les obstacles pour l'investissement, changer les conditions fondamentales du processus économique. »* Des premiers résultats ont été obtenus en 1983, mais un *« coup de frein »* a été enregistré en mars, qui ne modifierait toutefois pas la tendance malgré quelques signes d'alarme, et il faut se préparer à de nouveaux efforts pour 1985. *« Les dépenses sociales seront affectées »*, prédit M. Pietsch, qui ne voit pas d'autre solution que *« le développement de l'emploi pour aider à économiser l'argent nécessaire à l'indemnisation des chômeurs »*.

Pour l'heure, les syndicats refusent un tel langage et, pour le coup, s'engagent dans une querelle de chiffres. Au patronat qui proclame que les trente-cinq heures coûteraient 14,3 % de charges sociales en plus et 18 % globalement, le DGB et surtout l'IG Metall répliquent que *« le chômage, c'est de la réduction du temps de travail pour quelques-uns »*, qu'il faut le payer (24 000 DM par chômeur, reconnaît le patronat) et que, finalement, *« cela coûte plus cher que d'employer des salariés en réduisant leur temps de travail »*. En fait, affirme l'IG Metall, la réduction à trente-cinq heures devrait entraîner 12,5 % de dépenses supplémentaires, mais le syndicat se satisferait de 6,25 % d'emplois nouveaux, sachant qu'il propose le maintien du salaire nominal en renonçant aux augmentations indiciaires.

Au ministère de l'économie, M. Pietsch pense que *« la vérité doit se trouver entre les deux chiffres »*, et les experts, les uns après les autres, se perdent en analyses pour démêler les effets mécaniques des attitudes réelles du marché. Peu confient leurs résultats, sauf à tirer quelques enseignements généraux comme M. Ronald Schettkat, l'économiste de l'Institut international pour le management de Berlin (WZB), qui définit deux conditions préalables : *« le maintien de la demande globale et l'augmentation modérée du coût à la pièce »*, d'une part, *« un grand pas de réduction du temps de travail si on imagine un dispositif de distribution du coût du chômage et l'utilisation des sommes ainsi économisées »*, d'autre part. Ainsi envisage-t-il un cas de figure où la réduction s'opérerait en trois étapes sur trois ans (trois heures, une heure, une heure) dont *« l'effet sera neutre »* sur les coûts de production si les indemnités sont versées. *« Chaque emploi supplémentaire produirait des réductions ou des économies de 18 000 DM à l'année, soit la moitié du salaire annuel*, continue M. Schettkat, *ce qui représenterait une économie du chômage mais aussi des revenus supplémentaires en impôts et en cotisations sociales. »*

Les limites du compromis

Mais ce raisonnement, comme bien d'autres en Allemagne actuellement, repose sur la volonté des partenaires sociaux d'aboutir à un compromis, comme ils l'ont toujours pratiqué. L'accepteront-ils, cette fois ? Si l'on s'en tient aux déclarations de guerre, il y a peu de chances. Si l'on croit que le modèle allemand puisse résister au vertige de la déstabilisation, c'est encore possible avec, cependant, un élément de rupture, dans le fameux consensus, puisque l'objectif minimal de l'IG Metall consiste à faire sauter le verrou des quarante heures, cette référence sur laquelle s'arc-boute le patronat. Sur une revendication précise, à un moment donné de la vie économique, syndicats et patronat ont pris le risque d'une surenchère pouvant rompre un édifice social. Cela restera comme un tournant essentiel.

FIN

Les chômeurs allemands

En Allemagne, le chômage a atteint un niveau élevé plus tôt qu'en France (9,1 % de la population active salariée) et s'y maintient depuis 1982 avec 2 253 466 demandeurs d'emploi, en données brutes, à fin avril 1984. En données corrigées, selon le Bundesanstalt für Arbeit, la courbe aurait même tendance à enregistrer une accélération du chômage par rapport à l'an dernier, ce qui amène M. Kurt Brandes à être très prudent quant à l'évolution possible.

Seuls signes rassurants, les offres d'emplois disponibles, qui s'élevaient à 93 556 en données brutes, étaient en progression de 13,6 % par rapport à 1983, et le nombre de chômeurs partiels, établi à 489 485, avait régressé de 36 %.

Allié au travail à temps réduit, que 35 % des salariés acceptent à la place de leur ancien emploi à temps plein, le chômage partiel est en effet un bon baromètre du marché du travail en Allemagne. Au cours de l'année 1983, plus d'un million de personnes avaient parfois été indemnisées à ce titre, en raison d'un recours généralisé à cette possibilité de traitement du chômage.

Ne sont pas non plus comptés parmi les demandeurs d'emploi ceux que l'on nomme pudiquement au Bundesanstalt für Arbeit les chômeurs de la *« réserve tranquille »*, composée de femmes et de jeunes, principalement, qui laissent des trous dans les statistiques et réapparaissent quand le marché du travail s'améliore. Souvent à la recherche d'un premier emploi, ou souhaitant revenir au travail après une interruption, ils sont ainsi un million à patienter, estime-t-on.

Enfin, les programmes sociaux mis en place par le gouvernement, qui ont permis de sauver 360 000 emplois en 1983, ont été renouvelés en 1984 pour un coût global de 10 milliards de deutschemarks. Il s'agit aussi bien des actions de promotion professionnelle de chômeurs, des aides à l'insertion de personnes *« difficilement plaçables »* (223 763 bénéficiaires en mars 1984) que des créations d'emplois d'utilité publique, au nombre de 70 000, qui correspondent à des chantiers ou à des travaux nécessaires pour la collectivité et débouchant rarement sur des emplois définitifs.

Additionnés, ces chiffres alourdiraient les statistiques officielles du chômage, qu'il faut encore comparer aux 1 494 732 bénéficiaires d'une allocation (1), due pendant une année au maximum, et ensuite relevée par une aide publique d'État.

Quant aux caractéristiques des chômeurs, elles évoluent, tout comme en France. La durée moyenne de présence au chômage s'allonge, passant de six mois en 1983, à sept mois en 1984. En septembre dernier, on comptait 410 320 chômeurs inscrits entre un an et deux ans (+ 48,9 % par rapport à l'année précédente) et 198 334 depuis plus de deux ans (+ 79,3 % en un an). De même, le nombre des chômeurs âgés de quarante-cinq à cinquante ans avait augmenté de 25,2 %, des chômeurs âgés de cinquante à cinquante-cinq ans de 17,6 % et celui des chômeurs de cinquante-cinq à soixante ans de 26,7 %. Les non-qualifiés, s'ils sont les plus nombreux à être au chômage, progressent moins vite (+ 11,3 %) que les qualifiés (+ 26,8 %), tandis que le taux de chômage des travailleurs étrangers, certes élevé, augmente plus lentement (+ 12,2 %) que celui des Allemands eux-mêmes (+ 18,2 % en un an).

En parallèle, il faut aussi observer que la RFA supporte une masse importante de « travail au noir » dont la Confédération de l'artisanat, à Bonn, estime qu'il ampute de 10 % le chiffre d'affaires de ce secteur d'activité, soit 40 milliards de deutschemarks. Rien qu'à Berlin, on évalue à 3 000 le nombre de travailleurs au noir du bâtiment et à 1 500 ceux de l'hôtellerie-restauration.

A. Le.

(1) Cette allocation chômage est financée par les cotisations des employeurs et des salariés, en parts égales, qui s'élèvent actuellement à 4,6 % de la masse salariale. Cette cotisation a été régulièrement augmentée, ces dernières années, sauf en 1984, à la suite d'une réforme du système, dont le déficit s'élevait à 1,6 milliard de deutschemarks en 1983, comblé par le budget de l'État. L'agence, à gestion tripartite – État, salariés, employeurs, – gère également les fonds d'aide publique financés par le budget de l'État pour 8,8 milliards de deutschemarks en 1984.

L'« emploi acceptable »

Le système d'indemnisation du chômage a été modifié, depuis janvier 1984, *« dans le sens de la régression »*, selon l'IG Metall, qui considère que les deux nouveaux régimes représentent 55 % de l'ancien.

Pendant une année, au maximum, le chômeur est indemnisé à 68 % de son salaire s'il est marié avec enfants, et à 63 % s'il est célibataire. A cela peut s'ajouter une bonification d'allocation en fonction de la période antérieure de cotisation, trois ans au cours des quatre dernières années permettant d'atteindre le maximum. Ensuite, s'il est toujours sans emploi, le chômeur pourra recevoir une aide fixée, selon sa situation familiale, à 58 ou 56 % sans limitation de durée, mais avec des conditions restrictives qui font entrer en ligne de compte l'absence d'*« argent liquide »*, le patrimoine immobilier et, surtout, les autres revenus du foyer, voire des ascendants et descendants.

Ces conditions sont réexaminées tous les ans, mais le gouvernement a également introduit, pour tous les chômeurs, une incitation à la mobilité. Sous la notion d'*« emploi acceptable »*, on considère qu'un chômeur à qui on a proposé un emploi correspondant au barème de sa qualification et à une heure de son domicile, et qui le refuserait, serait privé d'indemnités pendant huit semaines. Au deuxième refus, on lui supprime toute allocation et toute aide. Si pendant six mois l'Agence ne lui trouve pas de travail dans sa qualification, le chômeur est rétrogradé au barème inférieur, et ainsi de suite, tous les six mois.

Au cours du premier trimestre 1984, 6 600 chômeurs ont ainsi été privés d'allocations pendant huit semaines et 1 400 autres ont été rayés définitivement des listes.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOFIREM ENTRE AU CAPITAL DE SORIDEC

La SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières) entre au capital de SORIDEC (Société régionale et interdépartementale de développement économique) à hauteur de 500 000 F.

SORIDEC, société au capital de 32 millions de francs, qui a pour objet le renforcement de la situation financière des petites et moyennes entreprises, est une création du conseil régional et des conseils généraux du Languedoc-Roussillon.

Une vingtaine d'organismes financiers y sont également participants.

CIT-ALCATEL

Le résultat consolidé de CIT-ALCATEL pour l'exercice 1983 s'élève à 185,8 millions de francs, contre 73,7 millions de francs pour l'exercice précédent, la part du groupe étant de 153,2 millions de francs contre 118,4 millions de francs.

Les résultats des deux exercices ne sont toutefois pas directement comparables.

En effet, l'exercice 1983 a bénéficié de plus-values de cession importantes (Sintra et Transac) et a été affecté en sens inverse par l'incidence de la participation *minoritaire que la CIT détient depuis* cette année dans Imelamomatisme, ces divers éléments entrant pour 92,4 millions de francs dans le résultat consolidé global 1983, *et 33,1 millions de francs dans le résultat consolidé part groupe.*

D'autre part, indépendamment des modifications intervenues dans la structure du groupe, l'évolution des méthodes de consolidation a réduit de 42,3 millions de francs le résultat consolidé global de 1983 (dont 27,7 millions part groupe) par rapport à l'application des règles antérieures.

A méthodes inchangées et hors éléments exceptionnels, le résultat consolidé global de 1983 aurait donc été de 120,7 millions de francs et le résultat consolidé part groupe de 138,1 millions de francs.

Le résultat consolidé de 1983 s'entend après provision pour impôts de 155,1 millions de francs contre 134,3 millions de francs en 1982, et dotation aux amortissements de 449,7 millions de francs (dont 21 millions d'amortissements de survaleurs) contre 407 millions de francs.

La structure du bilan consolidé (après affectation du résultat de l'exercice) est la suivante (en millions de francs) :

ACTIF		PASSIF	
Immobil. corporelles nettes ...	1 566	Situation nette groupe	1 169
		Part des minoritaires	506
Survaleur	271	Situation nette consolidée	1 675
		Provisions	313
TITRES DE PARTICIPATION :		Prêt participatif	286
– Mis en équivalence	285	Emprunt obligatoire privé	300
– Non consolidés	334	Obligations convertibles	599
Autres valeurs immobilisées ..	385	Autres dettes long terme	987
S/total immobilisations	2 841	S/total capitaux permanents .	4 160
Valeurs d'exploitation	4 945	Dettes d'exploitation	8 087
Valeurs réalisables à CT	4 382		
Effets à recevoir	380	Dette financière à CT	669
Disponible et prêt à CT	852	Banques	484
	13 400		13 400

La situation nette est en augmentation de 219 millions de francs par rapport au 31-12-1982, les capitaux permanents, en accroissement de 529 millions de francs, représentent 146 % des actifs immobilisés, les dettes d'exploitation couvrent 87 % des actifs circulant d'exploitation, les comptes de trésorerie de l'actif sont supérieurs aux dettes financières à court terme.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du Comptoir des entrepreneurs s'est tenue le 7 juin 1984.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées. Parmi elles figure notamment l'affectation du bénéfice net de l'exercice de 17,8 millions de francs.

L'assemblée générale a fixé le dividende à 10 francs par action, auquel s'ajoutent 5 francs d'impôt déjà payé au Trésor. Ce dividende, correspondant au coupon nº 14, sera mis en paiement le 19 juin 1984.

Au cours de l'assemblée générale, Mme Paule Dufour, président-directeur général du Comptoir des entrepreneurs, a prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

Comme je vous l'avais laissé espérer à l'occasion de notre dernière assemblée générale, 1983 a été marqué par un net redressement de l'activité et des résultats de la société.

» L'accord qui confie à CDE, depuis le 1er janvier 1983, la gestion pendant toute la durée des PAP du secteur groupé (promotion immobilière et acquéreurs) – à l'exception des PAP globaux consentis aux organismes d'HLM – a produit des effets d'autant plus significatifs que les aides publiques ont été maintenues à un niveau élevé pendant l'exercice.

» Ainsi, le montant des prêts aidés accordés a progressé de 13,3 % en 1983, tandis que l'encours du secteur public augmentait de 19,3 % d'un exercice à l'autre.

La marge brute des prêts aidés a progressé de 13,6 % en 1983, alors que l'encours moyen annuel n'augmentait que de 8 %. L'arrivée massive des PAP dans l'encours des prêts aidés, au détriment des anciens prêts spéciaux dont les taux de commission sont moins élevés, explique cette distorsion.

» Dans le secteur privé de nos opérations, l'exercice a été caractérisé par un net regain d'activité : en position favorable au regard de l'encadrement du crédit en début d'année, CDE a pu diversifier et accroître sa production et ses engagements en procédant à l'émission d'un emprunt obligataire de 700 millions de francs au mois de juillet.

» Le montant des prêts accordés a progressé de 51 % et l'encours des prêts de 12,1 %. Ces fortes progressions d'activité et d'encours sont le résultat d'une action volontariste engagée par la société, qui se situe dans une perspective de développement régulier de sa capacité bénéficiaire.

» Sur le plan financier, la baisse des conditions de refinancement a permis une amélioration sensible de la marge des prêts privés qui a augmenté de 18 % en 1983 (contre 1 % l'exercice précédent).

» Au total, les produits de gestion s'élèvent à 773,7 millions de francs en 1983 ; ils ont augmenté de 12,6 % d'un exercice à l'autre.

» En regard, les dépenses de gestion ont progressé de 10,1 % (elles avaient augmenté de 13,4 % en 1982). La faible augmentation des dépenses de personnel (9,1 % en 1983, contre 14 % l'exercice précédent) explique à elle seule cette croissance modérée du total des dépenses de gestion.

» Le bénéfice brut d'exploitation s'établit à 25,9 millions de francs, soit une augmentation de 19,9 %.

» Le bénéfice net de l'exercice, après des dotations aux comptes de provisions importantes (49,6 millions de francs, contre 38,4 millions de francs en 1982) et après l'impôt sur les sociétés (16,5 millions de francs, contre 9,5 millions de francs), s'établit à 17,8 millions de francs.

» Ce résultat autorise la société à distribuer cette année un dividende net par action de 10 francs (contre 9,80 francs en 1982), auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 francs.

» Je souhaite maintenant vous donner quelques indications de tendance pour l'exercice en cours.

» L'impulsion qui a pu être donnée à notre activité en 1983 s'est prolongée en ce début d'année. Pour les quatre premiers mois de 1984, le total des prêts accordés atteignait 10,2 milliards de francs, contre environ 8,7 milliards de francs pour la période correspondante de 1983 (+ 17,2 %).

» Les perspectives d'activité pour l'exercice en cours se présentent de façon différente pour les deux secteurs dans lesquels CDE intervient.

» Le secteur public, pour sa part, connaîtra une progression soutenue en raison du maintien de l'aide de l'Etat.

» Par contre, pour son secteur privé, la société est confrontée à un encadrement du crédit qui ne lui permet en 1984 aucune progression d'encours pour ses prêts privés autres que les prêts conventionnés.

» Cette contrainte réglementaire rend indispensable le recours à un emprunt obligataire important pour se doter de moyens de développement supplémentaires ; cette possibilité, que la société utilise pour maintenir un taux de croissance suffisant de son secteur privé, a pour effet d'alourdir ses charges de financement.

» Dans le même temps, les incitations récentes du ministre de l'urbanisme et du logement et de la direction du Trésor pour un baisse généralisée des taux de crédits immobiliers posent quelques problèmes à un établissement comme CDE, emprunteur structurel de ressources à long terme sur le marché hypothécaire dont le taux est stable depuis de nombreux mois.

» Cette double contrainte que constituent le respect d'un encadrement du crédit mal adapté à un établissement spécialisé dans la distribution et la gestion de prêts à long terme comme CDE, d'une part, et une concurrence avivée par une banalisation des taux clients fixés sur la base du coût des ressources bancaires, d'autre part, a déjà conduit la société à prendre un certain nombre de dispositions à la fois pour mieux équilibrer à terme les poids respectifs de ses engagements à court et à long terme et pour rechercher et développer un certain nombre d'activités nouvelles plus rémunératrices.

» Sans négliger ses cibles traditionnelles, notamment celle des constructeurs de maisons individuelles, pour lesquelles nous venons de renouveler des accords importants en matière de prêts conventionnés avec de grands établissements bancaires, CDE se dote des moyens nécessaires pour mieux pénétrer des marchés plus rentables. Notre objectif essentiel, en la matière, est le marché des petits prêts travaux et des investissements à caractère professionnel. Par ailleurs, les efforts seront poursuivis vers les financements d'acquisition de logements anciens et des réflexions sont actuellement en cours pour développer le secteur de la promotion immobilière et associer CDE à la distribution de crédits aux entreprises de travaux.

» Ainsi CDE, grâce à la fois à la collaboration qu'il a su créer et entretenir avec d'importants établissements bancaires et mutualistes et à sa haute spécialisation et sa faculté d'adaptation, poursuivra en 1984 le redressement économique effectué en 1983 et ce, en dépit d'un contexte difficile.

» Plusieurs dispositions importantes sur lesquelles vous allez être appelés à voter en assemblée extraordinaire confirment cette volonté d'assurer à CDE un développement régulier de son activité et de ses résultats.

» La première concerne une modification statutaire relative à la suppression de la tutelle du Crédit foncier de France sur nos opérations du secteur privé. Cette modification marquera incontestablement un tournant très important dans la vie de la société par l'indépendance que cela lui conférera pour ce secteur.

» La deuxième proposition vise à obtenir l'autorisation d'augmenter éventuellement, en une ou plusieurs fois et par tous moyens, le capital social de votre société jusqu'à un montant maximum de 500 millions de francs. Si la progression de nos engagements envers nos emprunteurs du secteur privé a été régulièrement accompagnée par un accroissement corrélatif des capitaux permanents de CDE, par émission d'emprunts obligataires essentiellement, il a paru souhaitable au conseil d'administration, compte tenu de la conjoncture, de donner à la société la possibilité d'augmenter, le moment venu, son capital social, afin d'accroître les moyens qu'elle met en œuvre pour concourir au financement de son expansion.

» L'utilisation de cette autorisation et le lancement prochain d'un emprunt obligataire d'un montant de 1 milliard de francs contribueront à la réussite des objectifs que le Comptoir des entrepreneurs s'est assignés.

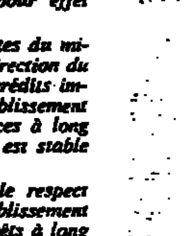
» Tout ce dispositif s'accompagne d'une motivation du personnel qui se sent particulièrement concerné par les changements profonds qui interviennent dans notre société.

» Une amélioration considérable de la productivité a été constatée cette année puisque la forte progression de notre activité a été obtenue à effectifs constants.

» De nouvelles avancées sociales ont été réalisées : réduction de la semaine de travail à trente-six heures quinze, développement du temps partiel, démarrage dans les semaines à venir de l'horaire variable. La concertation la plus large existe et les structures de l'entreprise ont été profondément remaniées, afin de les rendre plus performantes, après consultation de tout le personnel.

» Les conseils d'unité, issus des lois Auroux, fonctionnent de façon satisfaisante et donnent des résultats positifs.

» L'ambition des dirigeants de votre société est de prouver que dynamisme et efficacité vont de pair avec une politique sociale avancée. Les résultats de 1983 ont prouvé que cette démarche était réaliste. Je suis persuadée que CDE confirmera, dans l'avenir, sa double vocation : être un instrument indispensable des pouvoirs publics pour mettre en application la politique gouvernementale en matière de logement et s'affirmer comme un organisme susceptible d'affronter la concurrence dans de bonnes conditions pour son secteur privé. »





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 juin

Maussade

Mauvais départ pour la Bourse de Paris après trois jours de congé. A l'instar de New-York, en forte baisse lundi soir, notre marché est apparu particulièrement maussade mardi. En recul dès le premier son de cloche, les actions françaises ont poursuivi dans le même sens jusqu'à la clôture marquée par un repli de 1,2 % de l'indicateur instantané.

« Le fond du marché reste résistant, mais personne n'ose reprendre l'offensive à la hausse », explique un professionnel, ajoutant que dans un contexte économique dominé par les tensions sur les taux d'intérêt et à l'écoute des craquements du système bancaire, « les gestionnaires se contentent de conserver leurs titres acquis en début d'année pour nombre d'entre eux ».

Même les valeurs pétrolières, qui faisaient l'objet de bonnes dispositions jusqu'à présent, n'ont pas regagné le haut du classement, à l'exception de Raffinage, en hausse de près de 2 %. Parmi les autres titres en vue, rarement supérieurs à 1 % de hausse, on relève Europe 1, Signaux, Dumez, Crédit foncier de France et Simca.

Naturellement les replis sont beaucoup plus accentués. C'est ainsi qu'ADG perd près de 7 % tandis que Labo Bellon, Imétal, Beghin et Crouzet cèdent 3 % à 4 %. Par ailleurs, Creusot-Loire qui joue son (dernier ?) va-tout au cours des prochaines heures (voir page 48), *recule de 6 %, entraînant Schneider dans son sillage (– 4 %).*

A 375,25 dollars, l'or international a reculé sur la veille (383,60) à Londres et sur notre place, le lingot perdait 2 400 F, à 101 150 F, le napoléon cédant 8 F, à 635 F. Dollar-titre : 9,70/75 F.

En présentant le prix 1984 de la Compagnie des agents de change, le syndic, M. Xavier Dupont, a annoncé, parmi les projets, celui de mettre en place à Paris un marché à terme pour les obligations.

NEW-YORK

Légère baisse

Succédant à la forte baisse de la veille, le marché new-yorkais a modérément faibli mardi, en partie grâce à la velléité de reprise constatée dans l'après-midi. Les spécialistes du Big Board ont trouvé quelques signes d'encouragement dans l'accroissement du volume d'affaires enregistré (84,6 millions d'actions, contre 69 millions lundi), signe que les investisseurs institutionnels ont négocié quelques blocs de titres importants.

De fait, Walt Disney, qui est toujours au centre d'une vive campagne boursière dont le but est de s'opposer aux visées du financier américain Saul Steinberg sur la célèbre firme de dessins animés, a encore figuré dans le peloton de tête des valeurs les plus actives de la séance, avec 2,5 millions de titres échangés. *De leur côté, plus de 3 millions* d'actions Travelers Corp ont été traitées, tandis que les valeurs pétrolières, Mobil Oil en tête, faisaient encore l'objet de l'attention des opérateurs.

En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles avait cédé 5,08 points pour régresser à 1 150,53, et certains familiers de Wall Street escomptent d'ores et déjà un nouveau retrait du baromètre numéro un du marché new-yorkais en deçà du niveau des 1 100 points. De son côté, le marché obligataire a favorablement réagi à la légère détente constatée sur les taux d'intérêt de banque à banque (federal funds) revenus à 10 3/4 % environ, contre 11 1/4 % la veille.

VALEURS	Cours du 12 juin	Cours du 13 juin
Alcoa	33 3/4	33 1/2
A.T.T.	15 1/4	15 5/8
Boeing	41 3/4	42 1/2
Chase Manhattan Bank	40 1/8	39 3/8
Du Pont de Nemours	46 3/8	46 7/8
Eastman Kodak	65 5/8	65 1/4
Exxon	40 1/2	40 1/4
Ford	38	35 7/8
General Electric	52 5/8	53
General Foods	53 1/4	53 1/4
General Motors	64 1/4	64 1/8
Goodyear	25 1/8	24 1/2
I.B.M.	104 1/8	104 1/2
I.T.T.	34 3/8	34 5/8
Mobil Oil	27 1/2	26 7/8
Pfizer	32 5/8	32 3/8
Schlumberger	49	48
Texaco	34 5/8	34
U.A.L. Inc.	33 7/8	33
Union Carbide	52 1/4	51
U.S. Steel	26 5/8	26 1/2
Westinghouse	21 1/4	21 7/8
Xerox Corp.	36 3/4	36 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CIT ALCATEL. – Cette société, filiale du groupe de la Compagnie générale d'électricité (CGE), annonce, pour l'exercice 1983, un bénéfice net consolidé de 185,8 millions de francs, contre 73,7 millions pour le précédent exercice, la part du groupe passant de 118 à 153 millions de francs. Ce résultat consolidé s'entend après 155,1 (contre 134,3) millions de francs de provisions pour impôts et 449,7 millions de francs (contre 407) de dotations aux amortissements, dont 21 millions de francs d'amortissements de survaleurs. La société précise toutefois que ces résultats ne sont pas exactement comparables d'une année à l'autre. En effet, précise-t-elle, « *l'exercice 1983 a bénéficié de plus-values de cession importantes (Sintra et Transac) et a été affecté en sens inverse par l'incidence de la participation minoritaire que la CIT détient depuis cette année dans Intelautomatisme.* » Ces divers éléments entrent pour 92,4 millions de francs dans le résultat consolidé global 1983, et 33,1 millions de francs dans le résultat consolidé part groupe. D'autre part, indépendamment des modifications intervenues dans la structure du groupe, l'évolution des méthodes de consolidation a réduit de 42,3 millions de francs le résultat consolidé global de 1983 (dont 27,7 millions part groupe) par rapport à l'application des règles antérieures. A méthodes inchangées et hors éléments exceptionnels, le résultat consolidé global de 1983 aurait donc été de 120,7 millions de francs et le résultat consolidé part groupe de 138,1 millions de francs.

COTE D'OR. – Le fabricant de chocolat belge Côte-d'Or a été coté pour la première fois, mardi 12 juin, à la Bourse de Bruxelles. Les titres Côte d'or ont été introduits au marché du comptant. Le cours de départ de l'action ordinaire (2 650 FB, soit 390 FB) a été coté, cours indicatif, 2 900 FB (432 FB). Le cours AVF (titres aux avantages fiscaux) était fixé à 3 300 FB (495 FB, départ) et 3 450 FB (517 FB, indicatif).

Avec un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de francs belges (760 millions de francs français) en 1983, pour un bénéfice net de 95 millions (14,2 millions de francs français), cette société familiale emploie 1 450 personnes en Belgique et 450 à l'étranger et réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	8 juin	12 juin
Valeurs françaises	112,4	111
Valeurs étrangères	92,4	90

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 juin	12 juin
Indice général	*171,6*	*169,8*

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 juin 12 1/2%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 juin	13 juin
1 dollar (en yens)	231,90	232,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	2 098
5 %	39 05	1 817
3 % amort. 45-54	....	2 598
Emp. 7 % 1973	9615	..
Emp. 8,80 % 77	117 20	0 506
9,80 % 78/93	89 90	9 023
8,80 % 78/86	92 40	4 424
10,80 % 79/94	93	8 351
13,25 % 80/90	101	0 363
13,80 % 80/87	102 50	9 087
13,80 % 81/99	*101 30*	*5 658*
16,75 % 81/87	109 85	12 677
16,20 % 82/90	110 40	6 728
16 % juin 82	110 70	0 175
E.D.F. 7,8 % 61	138 20	5 929
E.D.F. 14,5 % 80-92	102	0 536
Ch. France 3 %	122	..
CNB Bques janv. 82	102 25	5 982
CNB Paribas	102 25	5 982
CNB Suez	102 35	5 982
CNI janv. 82	102	5 982

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10,50 % 77	2700	2600
Carrefour 6,75 % 77	338	338
Interbail (obl. conv.)	254	....
Lafarge 6 % 72	351	351
Martel 8,75 % 70	1870	1880
Michelin 5,50 % 70	647	646 50
Moët-Hennes. 8% 77	*1860*	*1850*
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	292	....
Peugeot 6% 70-75	370	....
SCREG	177	....
Télém. 7% 74	180	185
Thom.-CSF 8,9% 77	359	....
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	46 50	46 50
A.G.F. (St Cent.)	361	362
A.G.P. Vie	5620	....
Agr. Inc. Madag.	76 50	....
Allobroge	291	287
Amrep	85 20	81 80
André Roudière	144	146
Applic. Hydraul.	290	279
Arbel	30 50	30
Artois	506	503
At. Ch. Loire	13	13
Aussedat-Rey	23	22 50
Bain C. Monaco	80 10	80 20
Banania	481	480
Banque Hypoth. Eur.	291	296
Blanzy-Ouest	349	....
B.N.P. Intercontin.	170	155 40 c
Bénédictine	1700	1700
Bon-Marché	130	135 20
Boris	295	300
Bras. Glac. Int.	810	810
Calif	440	438
Cambodge	242	245
C.A.M.E.	100	101 50
Campenon Bern.	176	176
Caout. Padang	380	370
Carbone-Lorraine	85	67 60
Carnaud S.A.	165	165
Caves Roquefort	930	910
C.E.G.Frig.	262	268
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	795	810
Centrest (Ny)	118	117
Cerabati	65 50	66
C.F.F. Ferrailles	275	275
C.F.S.	777	777
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	133	127 70 o
Chambon (M.)	400	400
Chambourcy (M.)	960	....
Champex (Ny)	111	112
Chim. Gde Paroisse	85	85
C.I. Maritime	460	441
Citram (B)	123	123
Clause	530	530
Cochery	35 60	37 d
Cofradel (Ly)	411	410
Cogifi	252 30	253
Comindus	749	751
Comiphos	185	184 90
Comp. Lyon-Alem.	248	245
Concorde (La)	301	313
C.M.P.	16	16
Conte S.A. (Li)	56 50	55 o
Crédit (C.F.B.)	208	201
Créd. Gén. Ind.	505	485
Cr. Universel (Cie)	514	480 c
Créditel	124	124
Darblay S.A.	260	254
Darty Act. d. p.	750	770
De Dietrich	380	....
Degremont	139 50	144 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	750	750
Delmas-Vieljeux	748	741
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111	111
Didot-Bottin	686	670
Dist. Indochine	452	470 d
Drag. Trav. Pub.	245	240 10
Duc-Lamothe	150	150
Eaux Bass. Vichy	1075	1085
Eaux Vittel	944	921
Ecco	2720	2690
Economats Centre	499	468 c
Electro-Banque	265	266
Electro-Financ.	480	475
Elf-Antargaz	173	171
E.L.M. Leblanc	800	796
Ensafi-Bretagne	129 20	130
Entrepôts Paris	251 80	265
Epargne (B)	1200	....
Epargne de France	322	....
Escaut-Meuse	403	405
Eurocom	590	585
Europ. Accumul.	33 90	32 55
Eternit	390	400
Félix Potin	1089	1100
Ferm. Vichy (Ly)	105	105
Finalens	110	110
FIPP	126	124
Fonc	282	282
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	198	190 10
Fonc. Agache-W.	175	170
Fonc. Lyonnaise	1790	....
Foncina	173	173
Forges Gueugnon	13 50	13 50
Forges Strasbourg	142	144 50
Forinter	1160	1150
Fougerolle	69 20	68
France I.A.R.D.	105 90	113 50
France (La)	800	800
Frankel	188	180 50
Fromageries Bel	825	806
From. Paul Renard	412	440
GAN	645	651
Gaumont	501	501
Gaz et Eaux	1320	1300
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	27 05	27 10
Gerland (Ly)	560	572
Gévelot	245	254 80 d
Gr. Fin. Constr.	215	215
Gds Moul. Corbeil	80	77
Gds Moul. Paris	321	320
Groupe Victoire	780	780
G. Transp. Ind.	160 60	163 10
Hutchinson	562	493 o
Hydro-Energie	214	223 d
Hydroc. St-Denis	40 30	41 90
Immindo S.A.	212 50	210
Immivest	166 10	167
Immobail	328	330
Immobanque	525	510
Immob. Marseille	2290	2300
Immofice	406	405
Industrielle Cie	815	820
Invest. (Sté Cent.)	754	784
Jaeger	26 10	26
Lafitte-Bail	317	318
Lambert Frères	50 80	50 80
Lampes	124	123
La Brosse-Dupont	110	114
Lille-Bonnières	316	315
Locabail Immob.	485	490
Loca-Expansion	195	198
Locafinancière	312 50	291 c
Locatel	322	335
Lordex (Ny)	119	117
Louvre	474	470
Luchaire S.A.	294	292
Machines Bull	32 05	32 90
Magasins Uniprix	61	60
Magnant S.A.	70	....
Maritimes Part.	152	154
Marocaine Cie	38 60	38 80
Métal Déployé	344	345
M. H.	78 45	73 10 o
Mic	302	....
Mors	259 20	252 30
Nadella S.A.	121 50	119
Naval Worms	124	123
Navig. (Nat. de)	66 50	68
Nicolas	314	320
Nobel Bozel	6 85	7 50
Nodet-Gougis	94	93
OPB Paribas	140	140
Optorg	132	132
Origny-Desvroise	106	106
Palais Nouveauté	295	291
Paris France	89	88 10
Paris-Orléans	156	155
Part. Fin. Gest. Im.	288	285
Pathé-Cinéma	240	219 o
Pathé-Marconi	125	120 o
Piles Wonder	134 50	122 50 o
Piper-Heidsieck	301	305
P.L.M.	108	110
Porcher	152 40	173 20 d
Profils Tubes Est	4	3 65 o
Prouvost ex-Lain.R.	73	74 80
Providence S.A.	430	432
Publicis	1290	1340
Raff. Souf. R.	120	125
Ressorts Indust.	62 20	58 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Révillon	400	401
Ricqlès-Zan	126	126
Ripolin	43 20	....
Rochefortaise S.A.	98 70	95 70 o
Rochette-Cenpa	20 60	20
Rosario (Fin.)	115	112
Rougier et Fils	51	51
Roustaiot S.A.	880	880
Sacer	43 20	43
Sacilor	3 71	3 56 o
SAFAA	118	157 d
Safic-Alcan	228 50	....
SAFT	250	250
Saunier Duval	20	20
Saint-Raphaël	80 10	83 30
Salins du Midi	292	292
Santa-Fé	146 90	148
Saturn	50 10	49
Savoisienne (M)	80	80
SCAC	141	144
Sellier-Leblanc	264	269 50
Senelle Maubeuge	188 10	187 30
S.E.P. (M)	171	....
Serv. Equip. Véh.	35 20	34
Sicli	28 60	29 50
Sicotel	290	289
Sintra-Alcatel	498	495
Sinvim	150 60	156
Siph (Plant. Hévéas)	235	244
SMAC Acieroid	159	159
Sofal financière	421	420
Soffo	209	205 20
Soficomi	481	483
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	814	814
Sogepal	227 30	218 20 o
Soudure Autog.	91 50	91
Sovabail	561	560
S.P.E.G.	177 60	177 80
Speichim	150	146
S.P.I.	325	320
Spie Batignolles	172	172
Stemi	281 20	282 60
Taittinger	751	751
Testut-Aequitas	541	494 o
Thann et Mulh.	100	100
Tour Eiffel	331 20	345
Ufiner S.M.D.	195	188 80
Ugimo	226 40	227
Unibail	522	522
Unidel	81 30	82 10
U.A.P.	562	555
Union Brasseries	67 60	68
Union Habit.	273	271
Un. Imm. France	268	268
Un. Ind. Crédit	335	335
Usinor	3 35	2 10 o
U.T.A.	248	248
Vicat	238	238
Virax	60 60	61
Vuitton	465	525
Waterman S.A.	243	240
Brass. du Maroc	*138*	....
Brass. Ouest-Afr.	33	32
Étrangères		
A.E.G.	345	....
Akzo	290	276
Alcan Alum.	295	288
Algemeine Bank	1080	1075
Am. Petrofina	582	....
Arbed	305	....
Asturienne Mines	107	....
Banco Central	*102*	*101*
Bco Pop Espanol	95	95
B. Régl. Internat.	30760	30770
Barlow Rand	105	....
Blyvoor	145	138 10
Bowater	38	38
British Petroleum	71 50	69
Br. Lambert	390	384 10
Caland Holdings	109	108
Canadian-Pacific	306 90	298 40
Cominco	365	360
Commerzbank	546	....
Dart. and Kraft	769	....
De Beers (port.)	69 20	....
Dow Chemical	268	274
Dresdner Bank	575	560
Femmes d'Auj.	67	....
Finoutremer	240	....
Gén. Belgique	311	303 50
Gevaert	654	....
Glaxo	113	113
Goodyear	250	265
Grace and Co	389	380 c
Gulf Oil Canada	131 50	128 10
Hartebeest	811	780
Honeywell Inc.	497	490 c
Hoogoven	176	....
I. C. Industries	438	....
Int. Min. Chem.	365	350
Johannesburg	1350	....
Kubota	13 70	13 70
Latonia	230	228
Mannesmann	521	480
Marks-Spencer	36	33
Midland Bank Plc	48	48
Mineral-Ressourc.	86	83

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nat. Nederlanden	730	646 c
Noranda	154 70	150 70
Olivetti	25	24 40
Pakhoed Holding	183	191
Pfizer Inc.	321	320
Phoenix Assurac.	58	63
Pirelli	11 95	11 20
Procter Gamble	507	484
Ricoh Cy Ltd	40	40 10
Rolinco	190	187
Robeco	195 50	198 20
Rodamco	436	428
Shell fr. (port.)	93	....
S.K.F. Aktiebolag	215	207
Sperry Rand	375	372
Steel Cy of Can.	185	178
Stilfontein	145 10	....
Sud. Allumettes	267	....
Tenneco	393	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	17 80	17 30
Vieille Montagne	800	848
Wagons-Lits	371	334
West Rand	89 50	85 20
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	1695	....
C.D.M.E.	531	530
C. Equip. Elect.	250	250
Dafsa	337 50	336
Dauphin O.T.A.	1585	1585

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degremont	785	770
Marlin Immobilier	1685	1690
Métallurg. Minière	169 70	176 50
M.M.B.	240	246 50
Novotel S.I.E.H.	1660	....
Om. Gest. Fin.	250	250
Petit Bateau	454 50	449
Petrofigaz	548	545
Poron	465	465
Salomon	1350	1330
S.C.G.P.M.	275	275
Far East Hotels	1 08	1 09
Sofibus	213	214
Sovac	520	525
Zodiac	1240	1242
Hors-cote		
Alser	201	210 d
Cellulose du Pin	29	....
C.G.M.	3 70	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	568	527
Dunlop	13	12 o
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58	....
Pronuptia	150	127
Rorento N.V.	638	625
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	149	148
Total C.F.N.	51	....
Ulinex	281	....

SICAV 12/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	224 13	213 97 ◆
Actions-Investiss.	259 20	247 45
Actions sélectives	332 11	317 05 ◆
Aedificandi	350 34	334 46 ◆
A.G.F. 5000	243 09	232 07
Agifmo	366 39	349 78
A.G.F. Interfonds	348 53	332 73
Altefi	213 47	203 79 ◆
A.L.T.O.	178 24	170 16 ◆
Amérique Gestion	460 84	439 94 ◆
A.M.I.	215 40	205 63
Assoc. St-Honoré	11390 99	11334 32 ◆
Associc	23068 80	23068 80 ◆
Bourse-Investiss.	290 90	277 71 ◆
Bred Associations	2131 78	2125 40
Capital Plus	1282 46	1282 46
Columbia (ex W.I.)	626 77	598 35
Convertimmo	291 40	278 19 ◆
Cortexa	929 90	887 73
Credinter	374 58	357 59 ◆
Croiss. Immobil.	369 58	352 82
Démeter	11961 96	11937 98
Drouot-France	*317 91*	303 49 ◆
Drouot-Investiss.	724 36	691 51 ◆
Drouot-Sécurité	185 43	177 02 ◆
Drouot-Sélection	105 31	105 31 ◆
Energie	236 53	225 80 ◆
Epacourt Sicav	6163 72	6148 35 ◆
Epargne Associations	22424 18	22357 11
Epargne-Capital	5557 75	5502 72 ◆
Epargne-Croiss.	1299 61	1240 68 ◆
Epargne-Industr.	415 17	396 34
Epargne-Inter	630 40	601 81 ◆
Epargne-Oblig.	171 62	163 84 ◆
Epargne-Unie	833 40	795 61
Epargne-Valeur	332 71	317 62 ◆
Eparoblig	1157 82	1155 51
Eurocic	8491 60	8106 54 ◆
Euro-Croissance	396 72	378 73
Europe Investiss.	1035 16	988 22
Foncier Investiss.	630 03	601 46
Fonsical	145 52	138 92
France-Garantie	271 13	265 81 ◆
France-Investiss.	401 99	383 76
Fr.-Obl. (nouv.)	393 65	375 80 ◆
Francic	251 26	239 87 ◆
Fructidor	220 87	210 86
Fructifrance	435 18	415 45
Fructivar	81549 57	81396 08
Fructi-Associations	1031 45	1029 39
Gestilion	60855 07	60703 31 ◆
Gestion Associations	107 69	105 06
Gestion Mobilière	544 36	519 68
Gest. Rendement	467 70	446 49 ◆
Gest. Sél. France	379 71	362 49 ◆
Haussmann Oblig.	1218 75	1153 48
Horizon	692 28	662 41 ◆
I.M.S.I.	356 08	349 48
Indo-Suez Valeurs	593 23	566 33
Ind. française	12304 30	12063 04 ◆
Interoblig.	10612 95	10131 69 ◆
Intersélect France	291 52	278 30 ◆
Intervaleurs Indust.	404 64	386 29
Invest. net	11089 24	11067 11
Invest. Obligataire	12922 12	12896 33
Invest. Placements	755 74	721 47
Invest. St-Honoré	639 73	610 72 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	......	......
Laffitte-crt-terme	110452 85	110452 85
Laffitte-Expansion	620 69	592 54
Laffitte-France	199 82	190 74
Laffitte-Oblig.	135 18	129 05
Laffitte-Placements	103212 47	103109 36
Laffitte–Rend.	192 23	183 51
Laffitte-Tokyo	892 12	851 67
Lion-Associations	11793 95	11793 95 ◆
Lionplus	51711 76	51199 78 ◆
Livret portefeuille	466 35	452 77 ◆
Mondiale Investissem.	329 93	314 97
Monecic	58194 74	58194 74 ◆
Multi-Obligations	437 04	417 22
Mutuelle Unie Sél.	105 99	101 18 ◆
Natio.-Assoc.	23933 84	23886 07 ◆
Natio.-Epargne	11936 06	11817 88 ◆
Natio.-Inter.	900 76	859 91 ◆
Natio.-Obligations	436 60	416 80 ◆
Natio.-Placements	58909 76	58909 76 ◆
Natio.-Valeurs	491 35	469 07 ◆
Oblifion	1066 94	1018 56 ◆
Oblisem	156 84	149 73 ◆
Pacifique St-Honoré	395 63	377 59 ◆
Paribas Epargne	11868 39	11821 11
Paribas Gestion	504 96	482 06
Patrimoine-Retraite	1184 84	1161 61
Phénix Placements	229 84	228 70
Pierre Investiss.	425 23	405 95
Placement crt-terme	55433 23	55433 23
Provence Investiss.	268 90	256 71
Rendem. St-Honoré	11123 86	11068 52 ◆
Sécur. Mobilière	387 90	370 31
Sél. court terme	11229 70	11146 10
Sélec. Mobil. Div.	315 54	307 84
Sélection-Rendem.	169 18	161 51
Sélect. Val. Franç.	195 14	186 29
Sicav-Associations	1109 51	1106 30
S.F.I. fr. et étr.	447 33	427 05 ◆
Sicavimmo	497 25	474 70 ◆
Sicav 5000	216 98	207 14 ◆
Slivafrance	354 01	337 96 ◆
Slivam	309 60	295 56 ◆
Slivarente	208 61	199 15 ◆
Slivinter	335	319 81 ◆
S.I.–Est	932 52	890 23
S.I.G.	725 86	692 15
S.N.I.	995 07	949 95 ◆
Sofinvest	415 22	396 39
Sogepargne	339 61	324 21 ◆
Sogevar	826 11	788 65 ◆
Sogenter	1056 13	1008 24 ◆
Soleil Investiss.	399 06	399 06 ◆
Technocic	1004 34	958 80 ◆
U.A.P. Investiss.	324 18	309 48 ◆
Uni-Associations	108 31	108 31
Unifrance	262 02	250 14
Unifoncier	685 21	654 14
Unigestion	613 16	585 36
Uni-Japon	1112 71	1062 25 ◆
Uni-Régions	1520 89	1451 92
Unirente	1637 23	1631 75
Univer	136 92	136 92
Univers-Obligations	1056 28	1021 55
Valorem	346 50	346 15
Valorg	1155 03	1153 88
Valrel	125152 03	125027

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1814	1810	1810	– 0 22
3570	C.N.E. 3 %	3629	3625	3624	– 0 13
220	Accor	218 90	214	212	– 2 26
780	Agence Havas	730	730	730	....
535	Air Liquide	537	532	532	– 0 93
540	Als. Superm.	546	536	536	– 1 83
93	A.L.S.P.I.	101	102	103	+ 1 98
198	Alsthom-Atl.	208	205 10	205 50	– 1 20
290	Applic. gaz	280	261	262	– 6 42
415	Arjom. Prioux	411	405	404	– 1 70
910	Aux. Entrepr.	885	885	886	+ 0 11
490	Av. Dass.-Br.	480	470	470	– 2 08
270	Bail-Equipem.	275	277	277	+ 0 72
595	Bail-Investis.	611	611	611	....
405	Cie Bancaire	487	485 10	483	– 0 82
159	Bazar H.-V.	150 10	151 50	151	+ 0 59
280	Béghin-Say	262	255	250	– 4 58
415	Bic	408 50	406 50	408	– 0 12
310	B.I.S.	298 90	299	299	+ 0 03
1410	Bisquit (Géné.)	1390	1350	1350	– 2 87
1730	Bongrain S.A.	1670	1660	1650	– 1 19
670	Bouygues	637	630	630	– 1 09
2550	B.S.N.-G.D.	2560	2506	2515	– 1 75
1720	Carrefour	1324	1300	1291	– 2 49
980	Casino	885	861	861	– 2 71
600	Cedis	574	572	572	– 0 34
365	Cetelem	350	347	347	– 0 86
695	C.F.A.O.	630	635	632	+ 0 31
82	C.F.D.E.	78 50	78	78 05	– 0 57
405	C.G.I.P.	410	407	407	– 0 73
340	Charg. Réunis	343	343	341	– 0 58
28	Chiers-Châtil.	27 90	27 50	27 50	– 1 43
280	Ciments franç.	253	253	253	....
1300	C.I.T. Alcatel	1270	1250	1250	– 1 57
850	Club Méditer.	899	893	895	– 0 44
120	Codetel	120 10	105	108 c	+ 0 18
225	Cofimeg	225	225	224	– 0 44
275	Coles	277 10	275	275	– 0 75
188	Compt. Entrepr.	186	186	186	....
355	Compt. Mod.	347 50	348 80	348 80	+ 0 37
630	Créd. Foncier	632	638	639	+ 1 10
235	Crédit F. Imm.	237 50	237 50	237 50	....
580	Crédit Nat.	642	642	642	....
32	Creusot-Loire	27 50	25 80	25 50	– 7 27
105	Crouzet	107 50	104	107	– 0 46
1690	Dassault-Electr.	1725	1701	1701	– 1 39
880	Darty	940	930	930	– 1 06
650	Docks France	615	610	610	– 0 81
104	D.M.C.	99 80	98	97 50	– 2 30
690	Dumez	642	650	650	+ 1 24
540	Eaux (Gén.)	533	521	523	– 1 87
265	Elf-Aquitaine	262	257	257	– 1 90
265	– (certific.)	253	245 50	245 50	– 2 96
....	Epeda	1094	1070	1070	– 2 19
2580	Essilor	2548	2525	2525	– 0 90
680	Euro S.A.F.	688	676	680	– 1 28
820	Europance	828	825	829	+ 0 12
720	Euromarché	670	675	675	+ 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
585	Europe nº 1	630	640	635	+ 0 79
860	Facom	801	800	800	– 0 12
770	Fichet-bauche	749	745	745	– 0 53
184	Finextel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
290	Fives-Lille	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
45	Fonderie (Gle)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
75	Fraissinet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
385	Francarep	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
186	Gal. Lafayette	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
920	Gén. Géophys.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	GTM-Entrepose	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
300	Guyenne-Gasc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1540	Hachette	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
325	Hénin (La)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
92	Imétal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
300	Imm. Plaine-Monceau	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1230	Inst. Mérieux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
390	Intertail	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1520	Intertechnique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
141	J. Lefebvre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
725	Lab. Bellon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
386	Lafarge-Coppée	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
....	Lebon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1960	Legrand	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1210	Lesieur	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	Locafrance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
645	Locindus	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
790	Lyonn. Eaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
225	Mais. Phénix	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1145	Majorette	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
122	Manurhin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Mar. Wendel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1780	Martell	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1140	Merlin-Gerin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1400	Matra	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
810	Michelin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1590	Midi (Cie)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
220	Midland Bk	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
82	M.M. Penarroya	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1570	Moët-Hennessy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
400	Mot. Leroy-Somer	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Moulinex	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
555	Mumm	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
256	Navig. Mixte	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
49	Nord-Est	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
340	Nordon (Ny)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
104	Nouvelles Galeries	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
630	Occident. (Gle)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
295	Olida-Caby	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
795	Omn. F. Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
153	Opf-Paribas	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2420	Oréal (L')	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
81	Papet. Gascogne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
645	Paris-Réescompte	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
245	Pechelbronn	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
620	Penhoet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
790	Pernod-Ricard	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
280	Pétroles (Fse)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
65	– (certific.)	68 50	68 40	68 40	– 0 14
103	Pétroles B.P.	112 20	111	111	– 1 06
235	Peugeot S.A.	224 50	221	220	– 2
45	Poclain	42	43 50	43 50	+ 3 57
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1110	Amgold	1178	1165	1165	– 1 10
595	BASF (Akt)	610	596	596	– 2 28
615	Bayer	626	611	617	– 1 43
590	Buffelsfont.	630	603	614	– 2 53
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
....	GdMetropolitain	45 70	45 20	45 20	– 1 09
200	Harmony	215	209	210 10	– 2 27
35	Hitachi	36 45	36 75	35 75	– 1 92
630	Hoechst Akt.	616	604	604	– 1 78
79	Imp. Chemical	76 50	78 20	79 80	+ 4 31
110	Inco. Limited	107 50	101 50	101 50	– 5 58
1080	IBM	1048	1026	1025 c	– 2 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	79 70	79 50	79 40	– 0 37
345	ITT	342 80	342	341 80	– 0 29
70	Matsushita	74	72 40	72 25	– 2 36
870	Merck	882	875	875	– 0 79
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
785	Unilever	808	787	787	– 2 59
625	Unit. Techn.	638	617	617 c	– 3 29
1200	Vaal Reefs	1305	1260	1259	– 3 52
575	West Deep	601	585	587	– 2 32
475	West Hold.	509	484	483	– 5 10
370	Xerox Corp.	371 20	366	366	– 1 40
2 48	Zambia Corp.	2 39	2 35	2 35	– 1 67

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/6	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 286	8 362	8 100	8 500
ECU	6 871	6 870	....	....
Allemagne (100 DM)	307 780	307 500	293	313
Belgique (100 F)	15 070	15 073	14 350	15 450
Pays Bas (100 fl.)	272 900	272 830	261	281
Danemark (100 krd)	83 700	83 750	79	87
Norvège (100 k)	107 520	107 710	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 576	11 582	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	7 723	7 734	7 100	8 650
Italie (1 000 lires)	4 953	4 958	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	369 120	368 900	360	384
Suède (100 krs)	103 250	103 600	99	106
Autriche (100 sch)	43 830	43 795	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 437	5 438	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 940	5 950	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 371	6 418	6 220	6 560
Japon (100 yens)	3 579	3 600	3 460	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/6
Or fin (kilo en barre)	103500	101000
Or fin (en lingot)	103550	101150
Pièce française (20 fr)	643	635
Pièce française (10 fr)	436	.....
Pièce suisse (20 fr)	627	615
Pièce latine (20 fr)	605	585
Souverain	762	759
Pièce de 20 dollars	4200	4200
Pièce de 10 dollars	2060	2060
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	4085	4000
Pièce de 10 florins	620	609

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 juin 1984 a été tiré à 451 293 exemplaires

DANS LE GOLFE DE GASCOGNE

Un chalutier français est arraisonné par des pêcheurs espagnols

Un chalutier français, le *Gars d'Armor*, dont le port d'attache est Bayonne, a été arraisonné dans le golfe de Gascogne, mardi 12 juin, par des pêcheurs espagnols. Ceux-ci lui reprochaient d'opérer dans leurs eaux territoriales, ce que conteste formellement le patron du bateau, M. Jean-Claude Puech, assurant qu'il se trouvait, au moment de son arraisonnement, *« peut-être à la limite des eaux territoriales françaises, mais assurément pas dans les eaux espagnoles »*. Encerclé et pris en remorque par un groupe de chalutiers, le bateau français a finalement été pris en charge par un patrouilleur de la marine espagnole et conduit jusqu'au port de Pasajes, près de Saint-Sébastien. Cet incident survient au moment où M. Gaston Defferre, ministre français de l'intérieur, arrive à Madrid, dans le cadre des contacts réguliers entre les membres des gouvernements français et espagnol.

Un conflit ancien oppose les pêcheurs des deux pays, particulièrement dans la région, très poissonneuse, où le chalutier français a été arraisonné mardi. Le 7 mars dernier, un aviso de la marine nationale avait ouvert le feu sur un chalutier espagnol, le *Valle-de-Acundo*, qui se trouvait en situation irrégulière dans le golfe de Gascogne, faisant neuf blessés parmi les membres de l'équipage. Depuis lors, deux autres chalutiers espagnols ont été arraisonnés le 7 avril et le 21 mai, sans que cela donne lieu à incident. En vertu de la procédure qui a été mise en place après le 7 mars, le ministère français des relations extérieures, à l'instigation du secrétariat d'Etat chargé de la mer, a alerté le gouvernement de Madrid.

Les cinq marins qui forment l'équipage du *Gars d'Armor* et le patron du chalutier pourraient passer en jugement dès vendredi 15 juin pour *« infraction de pêche »*.

Une petite revanche

De notre correspondant

Madrid. – Il y a bien longtemps que les activités illégales des pêcheurs espagnols dans les eaux communautaires empoisonnent les relations entre Paris et Madrid. Les Espagnols auront eu droit, le mardi 12 juin, à une petite revanche, puisque c'est un bateau français qui a, cette fois, été arrêté, accusé de pêcher illégalement dans le golfe de Biscaye, du côté espagnol.

Suivant la version de Madrid, le *Gars d'Armor*, un petit bateau de 14 mètres de long avec cinq hommes d'équipage, dont le port d'attache est Bayonne, fut découvert dans l'après-midi de mardi par des pêcheurs espagnols en train d'opérer dans les eaux territoriales du pays voisin. Le *Gars d'Armor*, de plus, travaillait apparemment en utilisant un procédé interdit dans cette zone réservée à la pêche à la palangre. Cette version allait par la suite être contestée par le capitaine du bateau, qui affirmait de son côté que sa situation était tout à fait légale.

A l'arrivée des pêcheurs espagnols sur les lieux, le *Gars d'Armor* tenta, toujours suivant la version de Madrid, de prendre la fuite. Il fut poursuivi par trois bateaux espagnols et l'un d'eux le bloqua en lançant un câble dans l'hélice. Il semble que plusieurs pêcheurs montèrent alors à bord de l'embarcation française, qui fut remorquée vers la côte. Un patrouilleur de la marine espagnole, alerté, les accompagna jusqu'au port de Passajes, au nord de Saint-Sébastien, où le bateau français se trouve toujours. Son capitaine devrait être condamné à une forte amende.

Les pêcheurs espagnols ayant participé à l'opération *« montraient des signes évidents de satisfaction »*, affirme ce mercredi le quotidien madrilène *El Pais*. Il n'y a là rien d'étonnant : depuis le mitraillage en mars dernier de deux bateaux espagnols du port d'Andaroa par un aviso de la marine française, notre pays n'a pas bonne presse parmi les pêcheurs basques. L'affaire constituera sans doute un des thèmes des conversations que le ministre fançais de l'intérieur, M. Gaston Defferre, aura avec son homologue espagnol, M. Barrionuevo, lors de la visite de vingt-quatre heures qu'il entame jeudi soir à Madrid.

THIERRY MALINIAK.

Le voyage en URSS du président de la République

M. MITTERRAND SE RENDRA A MOSCOU ET A STALINGRAD

Bien que le programme officiel du voyage que M. Mitterrand doit effectuer en URSS du 20 au 23 juin n'ait pas encore été rendu public, on *confirme* de bonne *source française* que le président de la République, après avoir eu plusieurs entretiens politiques à Moscou, se rendra à Stalingrad, haut lieu de la résistance soviétique à l'envahisseur nazi. Cette décision – ou acceptation – de M. Mitterrand ne pourra qu'être bien accueillie par les dirigeants *soviétiques, qui ont abondamment* critiqué l'ampleur des cérémonies organisées en Normandie, à l'occasion du quarantième anniversaire du débarquement.

La délégation qui fera le voyage avec M. Mitterrand n'est pas encore *connue. Deux ou trois ministres* l'accompagneraient, dont M. Cheysson à coup sûr, et sans doute Mme Cresson, ministre du commerce extérieur. Du côté français, on reste hostile à la publication d'un communiqué commun à l'issue de cette visite, *et on recherche toujours des* garanties de non-censure de la part des autorités soviétiques, au cas où M. Mitterrand pourrait s'adresser à la population soviétique par le biais de la télévision.

Sur le vif

La friteuse a des états d'âme

C'est un lecteur, il a répondu à une offre d'emploi dans une société d'informatique. On cherchait un ingénieur commercial. Traduisez un vendeur de puces. *Coup de bol, il est sélectionné* et convoqué pour une première série d'entretiens avant embauche. Il n'est pas le seul. Il y a des tas de postulants, venus des quatre *coins du pays.*

On leur balance un topo – vidéo, bien entendu, – sur la compagnie, sur son chiffre d'affaires (en dollars), sur son budget de *recherche et de développement.* On leur assène des tableaux avec des courbes, des quotas, des ratios. Ils sont drôlement impressionnés.

Et puis, petit *détail*, apparemment négligé au départ : pour ce travail, il faut avoir de l'*expérience.* C'est une condition *sine qua non.* Et la moitié des gens qui sont là n'en ont pas. Un simple regard sur leur *curriculum vitae* leur aurait évité de perdre *leur temps.* Et celui de la firme.

Il y a même un type qui est là par erreur. Il s'est trompé d'annonce, de job et de boîte. Ça fait une heure qu'il poireaute. Personne ne songe à le renvoyer. Il y en a un autre dont on a égaré le dossier. *Personne n'arrive* à le retrouver. Il y a un rétro projecteur qui tombe en panne. Personne ne *réussit à le réparer.*

Là-dessus, on lève la tête, on jette un œil sur la pendule, électronique naturellement : tiens, c'est l'heure d'aller déjeuner. On se dirige en bloc vers la cantine. Par hasard, quelqu'un consulte son bracelet-montre et on s'aperçoit *que la pendule* est encore à l'heure d'hiver. Il faut se grouiller. Il n'y aura plus rien à *bouffer.* Les cuisines vont fermer. On galope dans les couloirs. Et on freine brutalement dans un crissement de talons : il y a vingt minutes de queue devant le plat *du jour. La friteuse a des états* d'âme.

Comme le fait remarquer avec humour mon correspondant, quelle belle image de la société à l'aube du troisième millénaire : *ultra-moderne, super-organisée,* où tout baigne dans l'huile. Sauf les frites !

CLAUDE SARRAUTE.

LA BATAILLE SUR LE PRIX DES LIVRES

La FNAC suspend son opération « prix européen »

La FNAC a décidé, mardi 12 juin, de suspendre son opération « livres à prix européen » en attendant que la Cour européenne de justice se prononce, à l'automne, sur la compatibilité de *la loi* Lang avec les dispositions du traité de Rome.

Depuis plus de trois semaines, la FNAC vendait *dans ses magasins* des livres édités en France, exportés en Belgique puis réimportés. Après cet aller et retour, les ouvrages étaient cédés aux clients sous un label « prix européen », avec des rabais de 20 %.

M. Roger Kérinec, président de la FNAC, *a annoncé l'interruption de* cette campagne une heure avant que la justice, saisie en référé une seconde fois à Paris sur la pratique des rabais qu'interdit la loi du *10 août 1981 sur* le prix des livres, ne tienne audience. A la demande de Gallimard, le juge Pierre Draï avait déjà ordonné, le 4 juin, aux magasins parisiens de la FNAC de cesser les rabais sur les ouvrages de cet éditeur. La FNAC, interprétant l'ordonnance de manière restrictive, avait annoncé qu'elle continuait son opération « prix européen », sauf pour Gallimard à Paris. Cette interprétation avait conduit une douzaine d'éditeurs et les organisations de libraires à demander au juge une interdiction de la pratique du « prix *européen* » *sur tous* les ouvrages, tant à Paris qu'en province.

Malgré la décision de la FNAC de suspendre son opération, les éditeurs, craignant de nouvelles tentatives, ont maintenu leur demande au juge, qui devrait *rendre son ordonnance*, mercredi 13 juin.

La campagne « prix européen » a été dénoncée par les maisons d'édition comme une simple opération publicitaire – et non comme une initiative de défense des consommateurs, car elle n'aurait porté que sur environ cinq cents titres, alors que *cent vingt mille* titres *sont* actuellement disponibles à Paris.

Sans répondre directement, la FNAC a simplement assuré qu'*« elle ne désarme pas et reprendra son combat sous d'autres formes, son objectif étant le réexamen des conséquences de la loi actuelle »*.

Mort du chef d'orchestre Janos Ferencsik

Le chef d'orchestre hongrois Janos Ferencsik est mort le 12 juin à Budapest ; il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né à Budapest le 18 janvier 1907, Janos Ferencsik étudia notamment la direction d'orchestre auprès de A. Fleischer et la composition avec Laszlo Lajtha à l'Académie nationale. Entré à vingt ans à l'Opéra de Budapest comme pianiste répétiteur (il sera également assistant à Bayreuth en 1930-1931), il y est nommé chef d'orchestre en 1930 avant d'en devenir, de 1957 à 1974, le directeur général de la musique. Entre-temps, il avait été promu, en 1952, directeur musical de la Philharmonie nationale hongroise, avec laquelle il fit des tournées dans le monde entier, et dirigea, de 1960 à 1968, l'Orchestre philharmonique de Budapest. Il a également enseigné à l'académie Ferenc-Liszt.

Fidèle aux musiciens hongrois comme il l'a été à sa ville natale, Janos Ferencsik marquait une prédilection pour ses compatriotes Bartok, Kodaly et leurs prédécesseurs : Liszt (on lui doit l'unique enregistrement de la Légende de sainte Elisabeth*), Ferenc Erkel, l'auteur de* Bank Ban *et jusqu'à Joseph Haydn, né à la frontière austro-hongroise, dont il a gravé sur disque la version oratorio des* Sept paroles du Christ.

Ennemie des effets extérieurs, la direction de Janos Ferencsik, dont on a souvent loué la finesse et la précision, se caractérisait par une sobriété qui pouvait passer à tort pour de la froideur ou un manque de profondeur. Musicien discret, attachant moins de prix à sa carrière qu'à l'approfondissement de son art, Janos Ferencsik passait ses étés au bord du lac Balaton et, refusant toute invitation à diriger, relisait dans le texte original les auteurs grecs et latins.

ANCIEN RÉSISTANT, ANCIEN DÉPUTÉ COMMUNISTE, DIRIGEANT DU PS

Jean Pronteau est mort

Nous apprenons le décès, mercredi 13 juin, de Jean Pronteau, membre du secrétariat national du PS, des suites d'un *accident cardiaque*.

Avec Jean Pronteau, qui vient de mourir à l'âge de soixante-cinq ans, *le PS perd un homme qui était un peu* sa conscience historique, politique et intelectuelle. Historique parce que Jean Pronteau fut *un grand résistant* (responsable des maquis de l'Ouest) et qu'il vint au communisme dans la Résistance en 1942, avant d'en instruire le procès, à l'intention des cadres *et militants socialistes* via l'ISER (Institut d'études et de recherches socialistes) qu'il avait fondé.

Dépourvu d'ambition personnelle, il a tenu une place essentielle dans les réflexions du Parti socialiste, qu'il s'agisse de l'étude du stalinisme ou de la social-démocratie européenne. *C'est lui qui, en 1977*, avait remplacé Albert Gazier à la tête du groupe des experts. Ces deux dimensions font que M. Jospin et, avant lui, M. Mitterrand, l'avaient distingué au point de lui confier, dans l'appareil du parti, le rôle d'un rouage et d'un relais essentiels du premier secrétariat.

Au commencement de sa vie politique, Jean Pronteau fut donc un communiste conséquent et éminent. Conséquent, il l'était, selon la norme stalinienne de l'époque, lorsqu'en 1953, après l'exclusion d'André Marty *du PCF, il déclarait : « Nous n'avons rien de commun avec ce monsieur. »* Eminent, car il avait accédé au *comité central ; député de* la Charente (jusqu'en 1958), il était souvent le porte-parole de son groupe à l'Assemblée nationale en même temps qu'il animait la revue *Economie et Politique*.

C'est à travers cette revue que *l'on put mesurer son évolution, car il* l'ouvrit à des analyses originales sur les classes sociales puis sur le gaullisme. *En liaison avec des hommes* comme Kriegel-Valrimont, Marcel Servin et Laurent Casanova, il prit fait et cause pour le processus de destalinisation, au point d'être exclu du comité central lors du seizième congrès du PCF, tandis que Servin et Casanova étaient renvoyés « à la base ».

Après avoir participé à diverses tentatives de regroupement de communistes oppositionnels et suscité en 1968 une démarche d'intellectuels *auprès du bureau politique pour protester* contre le manque d'ouverture du parti à l'égard du mouvement étudiant, il quitta *de facto* le PCF. Il fut *exclu* par sa cellule, après s'être élevé contre le fonctionnement *« inspiré du modèle soviétique »* du PCF et *contre l'accession de M. Georges* Marchais au poste de secrétaire général adjoint. Il professait, depuis, que le communisme n'avait d'autre avenir en France que durablement minoritaire à gauche. Il rejoignit le PS en 1973.

Il laisse le souvenir d'un homme exceptionnellement amical et ouvert, pour tout dire à des années-lumières du « sectarisme » si souvent invoqué aujourd'hui à l'encontre des hommes de gauche.

J.-M. C.

[Né le 31 août 1919 à Paris, Jean Pronteau était un ancien militant du PCF auquel il avait adhéré en 1942. Député communiste de la Charente de 1945 à 1958, il a été exclu par le seizième congrès *(mai 1961)* du comité central où il siégeait depuis 1950. Sa rupture avec le PCF date de 1968 et, en 1970, il est exclu de sa cellule. Jean Pronteau a rejoint le PS en 1973.

Nommé membre du secrétariat national en juin 1981, chargé du secteur *études, il sera reconduit dans ses fonctions* après les congrès de Valence (1981) et de Bourg-en-Bresse (1983). Il était président de la Caisse nationale des banques.]

M. LÉO BATTESTI EST ARRÊTÉ A BASTIA

M. Léo Battesti, l'une des principales figures du mouvement séparatiste corse, a été arrêté le 12 juin à Bastia. Il était l'objet d'un mandat d'amener pour *« apologie du crime »* délivré par le juge d'instruction Hubert Breton, pour avoir participé à la réunion de presse durant laquelle M. Alain Orsini avait rendu un vibrant hommage à l'action du commando de l'ex-FLNC dans la prison d'Ajaccio (*le Monde* du *9 juin*). *Au cours de cette réunion*, M. Léo Battesti avait fait des déclarations similaires. Un autre dirigeant nationaliste, M. Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, contre lequel a été lancé un mandat d'amener pour les mêmes raisons, était toujours en liberté le 12 juin.

L'autopsie des corps de Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, les deux détenus assassinés par le *commando, devait être pratiquée* le 13 juin, nous signale notre correspondant à Ajaccio.

Au conseil des ministres

PLUSIEURS DÉCISIONS SONT PRISES EN FAVEUR DES RAPATRIÉS D'AFRIQUE DU NORD

M. Raymond Courrière, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des rapatriés, devait présenter, mercredi 13 juin, au conseil des ministres, une communication sur l'action du gouvernement en faveur des pieds-noirs et des rapatriés de confession islamique, *incluant l'annonce de décisions* complémentaires.

Plusieurs décrets devraient améliorer les dispositions *relatives* à l'aménagement des dettes des rapatriés réinstallés en métropole. L'octroi de prêts de consolidation pourrra bénéficier, à l'avenir, de la garantie de l'État. En outre, ces dispositions seront étendues, désormais, aux sociétés et personnes morales. *D'autre part*, les rapatriés porteurs de titres d'indemnisation pourront dorénavant utiliser ceux-ci pour garantir leurs demandes de prêts. Ce nantissement des titres d'indemnisation entrerait en vigueur dès le 25 juillet prochain.

Le gouvernement envisage aussi la création d'un établissement public pour coordonner et renforcer l'action de l'État en faveur de la communauté de confession islamique.

● *M. Alain Savary hospitalisé.* – Le *ministre de l'éducation nationale*, qui doit subir une opération de la cataracte, est indisponible pendant une dizaine de jours. M. Pierre Mauroy, premier ministre, est chargé de son intérim, précise un décret du 12 juin.

● *Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.* – La France a procédé, mardi 12 juin, à un essai nucléaire souterrain de faible puissance sur l'atoll de Mururoa, *dans l'océan* Pacifique, a annoncé, mercredi, le gouvernement néo-zélandais. Cette explosion avait une puissance de 5 kilotonnes (celle de la bombe d'Hiroshima était de 18 kilotonnes). Selon Wallington, il s'agit de la troisième explosion nucléaire française sur Mururoa au cours des cinq dernières semaines. La puissance des deux précédentes explosions était de 20 kilotonnes, le 8 mai dernier, et de 50 kilotonnes, le 12 mai.

A B C D E F G